
3 1761 07550758 2

# Les Pêcheries et les Poissons du Congo

# Les Pêcheries et les Poissons du Congo

# Les Pêcheries et les Poissons du Congo

PAR

**ALFRED GOFFIN**

Ancien officier de la Force Publique de l'État Indépendant du Congo
Sous-chef de bureau au Ministère des Colonies

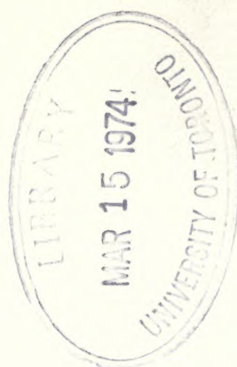


**PUBLICATION**
**autorisée par M. le Ministre des Colonies**



BRUXELLES
IMPRIMERIE V. VERTENEUIL ET L. DESMET
60-62, RUE T'KINT, 60-62

1909


LIBRARY
MAR 15 1974
UNIVERSITY OF TORONTO

# Préface

*Le livre que nous présentons au public n'a pas la prétention d'être une œuvre scientifique.*

*En publiant cet ouvrage, nous avons eu en vue, à la fois de coordonner les renseignements, un peu épars, que différents auteurs ont donnés sur la question, et de les compléter par diverses remarques personnelles, que notre qualité de fervent pêcheur nous a suggérées pendant notre séjour au Congo. Nous avons voulu aussi, et surtout, attirer l'attention, tant des particuliers que des agents officiels de la Colonie, sur les ressources alimentaires variées et inépuisables qu'offrent le fleuve Congo et ses nombreux affluents.*

*Si, comme l'a dit un sage, « celui qui pêche un poisson retire de l'eau une pièce de monnaie », les trésors que renferment les rivières congolaises sont, à ce point de vue, inépuisables, malgré les captures d'une abondance sans égale que l'on y fait fréquemment.*

*Le réseau fluvial qui arrose le centre de l'Afrique est immense; ne pas exploiter d'une façon raisonnée ses ressources alimentaires, alors que la question vivrière offre souvent de sérieuses préoccupations aux autorités territoriales, constitue une grave faute économique.*

*La publication de cet ouvrage, tout en donnant certaines indications utiles aux agents qui, pour leur satisfaction ou leur agrément personnel, voudront y puiser quelques conseils pour la pêche, attirera aussi, nous l'espérons, l'attention vigilante de l'Administration Coloniale sur un point qui, jusqu'à ce jour, semble avoir été quelque peu négligé, ainsi que l'a fait d'ailleurs ressortir la Commission d'Enquête, dans son rapport d'Octobre 1905.*

*D'autre part, nous espérons que le public, qui, bien qu'aimant à s'instruire, évite l'aridité des ouvrages scientifiques, voudra bien accueillir avec faveur la présente publication.*

*L'Etat Indépendant du Congo, soucieux de connaître la richesse de sa faune, avait, dès le début de son existence, fait étudier par ses agents ou par des savants envoyés tout exprès, tout ce qui se rapporte à la vie des habitants de ses eaux. Si ces études ont nécessité de sérieux sacrifices pécuniaires, les résultats obtenus lui ont permis d'en tirer un légitime orgueil.*

*Mais ces travaux de savants naturalistes, de professeurs de talent et d'explorateurs dévoués, n'ont eu en vue que la détermination scientifique de ces êtres. Aussi l'ouvrage qui fut publié en 1901 par l'ancien Etat sur les poissons du Congo, paraît, à notre sens, malgré les savantes descriptions faites par M. A. Boulenger de Londres, bien ardu pour de simples pêcheurs. Aussi c'est pour eux spécialement que nous nous proposons de présenter la matière d'une façon moins scientifique, tout en puisant de temps à autre dans cet ouvrage, avec le consentement de l'Administration Coloniale actuelle. Nous ferons plus largement appel à notre expérience personnelle et à nos souvenirs, lorsque nous nous adonnions à la pêche dans les rivières congolaises, vivant parfois de la vie des indigènes, copiant leurs mœurs et les moyens de capture qu'ils emploient.*

*Toutefois, nous croirions manquer à notre devoir si nous omettions de remercier ici les personnes qui nous ont permis d'entreprendre un travail qui nécessitait une documentation nombreuse et variée.*

*M. l'Inspecteur d'Etat Mahieu, M. le Docteur Etienne, M. le Commandant Deuster, M. le Baron de Haulleville, MM. Kindt, Grasset, L'Hode et feu Riesz ont été particulièrement aimables à notre égard, en nous fournissant des renseignements recueillis au cours de leur carrière africaine, ou en nous permettant de puiser dans leurs riches collections de clichés photographiques. Nous leur devons un public hommage de notre reconnaissance.*

*A notre ami et collègue, M. Charles Kück, qui, de ses conseils et du concours de sa plume, nous a aidé dans notre tâche, nous devons une reconnaissance toute particulière.*

*Alfred GOFFIN.*

# Introduction

Il est une observation qu'ont faite tous les premiers explorateurs du continent africain, et qu'ont pu continuer à faire, malgré les progrès successifs de la civilisation dans l'Afrique mystérieuse, ceux qui y sont allés depuis : c'est que, dans toute l'étendue de notre vaste colonie, une des bases carnées de la nourriture indigène est le poisson, soit séché, soit fumé. Cette constatation n'offre rien d'étonnant, d'ailleurs, puisque l'histoire nous montre que tous les peuples primitifs ont cherché dans les productions de la nature la base de leur alimentation. Nos pères, il y a de longs siècles, n'avaient-ils pas aussi comme seules ressources alimentaires celles que leur donnaient la chasse, la pêche et la cueillette des fruits sauvages ?

Les relations de voyage des nombreux et dévoués pionniers de l'Œuvre Africaine permettent de se rendre compte de la valeur que les noirs attachent aux produits de la pêche, soit comme produits alimentaires directs, soit comme matière commerçable.

Le développement considérable du réseau fluvial du bassin du Congo et sa richesse immense en espèces piscicoles ont certes contribué au développement de la pêche, plus facile en général et moins dangereuse que la chasse. L'indigène qui vit à proximité d'un fleuve, d'un lac, d'une rivière, d'un ruisseau, est pêcheur et ichthyophage. Des villages lacustres, dont la pêche est l'unique occupation, se sont créés en des endroits favorables aux pêcheries. Ces pêcheurs échangent leurs poissons, après séchage et fumage, contre le manioc, les bananes et les arachides que cultivent et récoltent leurs frères de l'intérieur, ou contre des articles d'échange divers.

Le poisson est si bien une nécessité pour le noir que la ration du personnel travailleur en comporte, concurremment avec la chickwangue, le riz, la banane et l'huile de palme. L'indigène peut même payer ses impôts en fournissant du poisson, lequel sert à la nourriture du personnel adminis-

tratif de couleur. C'est assez montrer le rôle primordial qu'il joue dans l'alimentation du nègre. Nous aurons l'occasion de revenir ultérieurement sur ce sujet lorsque nous parlerons de la nécessité de développer l'industrie de la pêche et d'apprendre à l'indigène des moyens nouveaux de capture. Ici, nous n'insisterons sur ce point que parce qu'il explique la grande importance de la pêche pour l'indigène et la diversité des moyens employés pour la capture du poisson.

Lorsque l'on songe à l'étendue immense du bassin du Congo, qui comprend des contrées si différentes topographiquement, et dont les habitants, dans leurs mœurs, leur langage, leur genre de vie, offrent tant de contrastes, on croirait que les genres de pêche pratiqués par ces peuplades primitives offrent de grandes différences. Ainsi que nous le verrons dans les chapitres ultérieurs, bien que les systèmes de pêche varient suivant les peuplades — les différences provenant surtout du régime des eaux — une certaine similitude existe cependant entre leurs principaux engins de pêche, qui sont d'ailleurs confectionnés suivant les mêmes principes que les nôtres. Ce sont les pièges, les filets et les lignes à main. A part évidemment le perfectionnement de nos engins, que les progrès de nos industries nous permettent de construire d'une façon toute spéciale (filets, nasses, cannes à pêche, lignes, hameçons et accessoires), ce qui différencie spécialement nos méthodes de pêche d'avec celles employées par les indigènes congolais, c'est l'emploi, pour la pêche à la ligne, des appâts artificiels, ce qui leur est totalement inconnu.

Dans les pages qui vont suivre, nous examinerons successivement les méthodes de pêche pratiquées par les diverses tribus de notre Colonie, et les engins qu'elles emploient.

Une différence radicale est à faire avant tout : celle entre la pêche maritime côtière, pratiquée sur les bords de l'Océan par des peuplades plus avancées dans le stade de la civilisation que leurs congénères de l'intérieur, et la pêche nettement fluviale, pratiquée dans le fleuve Congo et ses affluents, en amont des rapides que forme le fleuve géant entre l'Océan et le Stanley-Pool, ainsi que dans les grands lacs du centre de l'Afrique.

---

# Première Partie

---

## Chapitre Premier

### L'Aspect du fleuve Congo (Zaïre)

Avant de présenter à nos lecteurs les considérations qui vont suivre relatives aux poissons principaux qui existent au Congo et aux moyens employés pour leur capture par les indigènes, il convient, pensons-nous, de donner quelques détails sur l'hydrographie générale du bassin du Congo, le plus étendu après ceux de l'Amazone et du Nil.

Les sources les plus lointaines du fleuve Congo sont situées à 4,700 kilomètres de son embouchure. Des lacs, tels que le Tanganika, le Moero, le Benguelo, semblables à des mers, alimentent, dans les parties éloignées, les rivières constituant ses premiers affluents à courant rapide, formant des chutes et des cascades dans les pays accidentés.

Pendant les 1,000 kilomètres que le fleuve parcourt, au nord de la ligne équinoxale, la différence de niveau de ses eaux n'est que de 81 mètres, l'altitude de la station des Stanley-Falls étant de 490 mètres et celle de Coquilhatville de 409 mètres. Sur cette pente insensible, le courant est peu rapide, et c'est au milieu d'une végétation extraordinairement exubérante que le Congo, parsemé d'innombrables îles, dont l'une ne mesure pas moins de 100 kilomètres de longueur, charrie ses eaux tranquilles entre deux rives généralement basses, distantes à certains endroits de 35 kilomètres. Passé l'Equateur, des chaînes de hauteurs s'accusent de plus en plus à droite et à gauche; aux environs de M'Suata, le Congo roule ses eaux entre des rives à pic, élevées parfois de 200 mètres et couvertes de forêts, alternant avec d'immenses pelouses vertes. Puis le fleuve s'épanche brusquement, à une altitude de 300 mètres,

en une sorte de lac connu sous le nom de Stanley-Pool et ayant une superficie d'environ 250 kilomètres carrés. Sur la rive droite s'élèvent des falaises aux aspérités blanches, que Stanley a nommées **Dover Cliffs,** à cause de leur ressemblance avec les rochers de la côte anglaise de Douvres. Immédiatement après son issue du Stanley-Pool, le fleuve arrive à la chaîne côtière et s'engage dans une gigantesque gorge à travers laquelle il roule impétueusement ses eaux, en formant trente-deux chutes sur une étendue de 350 kilomètres et sur une pente dont la différence de niveau est d'environ 300 mètres. Ce sont ces cataractes, connues aujourd'hui sous le nom de « rapides de Livingtone », qui ont, pendant quatre siècles, barré le passage à toutes les explorations ayant pour but d'atteindre le bassin intérieur du fleuve, c'est-à-dire le Haut-Congo; un chemin de fer, établi sur la rive gauche, contourne cet obstacle et met cette région élevée en communication directe avec la partie basse du pays, connue sous le nom de Bas-Congo. Dans le district tourmenté des cataractes, le fleuve, quoique large à certains endroits de 200 mètres, est très tortueux; il y emprunte un aspect de sauvage grandeur à ses rives abruptes, dénudées, presque inaccessibles, formées de roches stratifiées rougeâtres qui dominent ses eaux mugissantes d'une hauteur moyenne de 200 mètres.

A l'exception d'un bief navigable de 175 kilomètres, entre Issanghila et Manyanga, tout son cours est obstrué par des blocs de rochers immenses.

En aval de la dernière cataracte, appelée « Chute de Yellala », le Congo redevient navigable et le demeure jusqu'à Banana, où il se jette dans l'Océan par une bouche large de 11 kilomètres, entre deux longues pointes: la pointe de Banana, à droite, et le Shark-Point, à gauche. Le volume d'eau qu'il verse à la mer a été évalué, à l'époque des crues, à 100,000 mètres cubes à la seconde. A l'embouchure, la force du courant est tellement grande qu'à trois lieues en mer, on recueille encore de l'eau douce. D'après M. Thompson, les sondages opérés démontrent clairement que le vaste chenal du fleuve se prolonge au fond de l'Océan jusqu'à une distance de 550 kilomètres. De chaque côté du courant, il s'est formé deux hautes montagnes sous-marines, composées de débris et de vase, qui atteignent actuellement une hauteur moyenne de 1,640 mètres.

Le Congo a deux crues, l'une en septembre et octobre, provenant des pluies tombées au nord de l'Equateur, l'autre en mars et avril, due à la montée des affluents coulant au sud de la ligne équatoriale (1).

---

## Dans le Bas-Congo

### A la côte de Banana

A Banana, au bord de l'Océan, les poissons sont tout différents de ceux qui vivent dans le fleuve au delà de la démarcation des eaux salées. Le flux de la marée, peu sensible au delà de Matéba, amène à la côte des espèces qui ont l'Océan Atlantique comme domaine. C'est ainsi que les requins (et il en existe de formidables) louvoient près de la plage à la recherche des bandes de harengs, de maquereaux, etc. qui se rencontrent près de la première ville congolaise, et happent de temps à autre quelque imprudent baigneur. On capture parfois de petits requins, pesant de 100 à 300 kilos, dans la baie même de Banana, à marée haute, au moyen de cordeaux solides aichés de harengs entiers. La capture en est émouvante.

Outre les grands poissons marins désignés sous le nom de squales et qui, eux, ne dépassent guère les endroits où la marée se fait sentir, on voit des poissons-scies remonter le fleuve jusqu'aux premières chutes, en même temps que des poissons genre biriki, chiens de fleuve, etc. Ces poissons-scies, avec les crocodiles et les hippopotames, sont la terreur des pêcheurs au filet qui procèdent en baleinière à la pêche, si lucrative, dans le Bas-Congo. On en capture fréquemment près de l'actuelle capitale du Congo et, lors des crues, il n'est pas rare d'en prendre, à l'embouchure de la Rivière des Crocodiles, des spécimens de taille fort respectable, qui tentent de remonter cette rivière, cependant peu profonde.

Le poisson-scie est un poisson cartilagineux de la famille des sélaciens. Son museau se termine par une lame longue

---

(1) Ces renseignements sont tirés du Catalogue de l'Exposition d'Anvers 1894, par M. Droogmans.

et résistante, munie de chaque côté d'une série de dents, ce qui lui a fait donner son nom caractéristique.

La plage à Banana est fort belle; elle s'étend sur une longueur de 37 kilomètres, depuis la pointe dite de Banana jusqu'au point frontière de l'Enclave de Cabinda à Lunga et peut être comparée au littoral de notre pays. La végétation, toute différente de la nôtre, et dont les palétuviers forment la majeure partie, lui donne cependant un cachet particulier.

A la côte de Moanda, à quelques lieues de Banana, les



A Banana. — Poisson-scie à la côte.
(Photographie du Dr ETIENNE).

indigènes capturent des homards et des langoustes; ils recueillent aussi des huîtres et des crabes, dont ils enlèvent les pattes comme parties inutiles, ne mangeant que le corps. Il existe de très gros tourteaux comestibles, qui pénètrent dans des cachettes faites dans le sable, et comme ils sont très agiles, leur capture n'est pas fort aisée.

La proximité de l'Océan donne aux indigènes l'occasion de faire des pêches variées. L'engin qu'ils emploient principalement est le filet, dont il existe plusieurs espèces.

En mer, les Cabindas procèdent à la pêche au moyen d'un grand filet, dit « senne ».

Comme la plage est fort douce, les indigènes sont obligés de se munir d'une grande pirogue pour aller placer leur

filet au large, pendant qu'un des côtés est retenu à la rive au moyen d'un long cordage. Décrivant ensuite un large détour, ils reviennent apporter à la rive l'autre cordage, qu'une seconde équipe saisit. Dès ce moment, la pirogue est traînée sur le sable et est placée parallèlement au filet. Dans cette pirogue, les pêcheurs jetteront bientôt les poissons capturés au moyen de la senne. Par saccades successives, ils amènent alors lentement le filet, qui, poussé par les vagues, ne pèse pas trop. Dès que celui-ci est arrivé à bonne portée, quelques



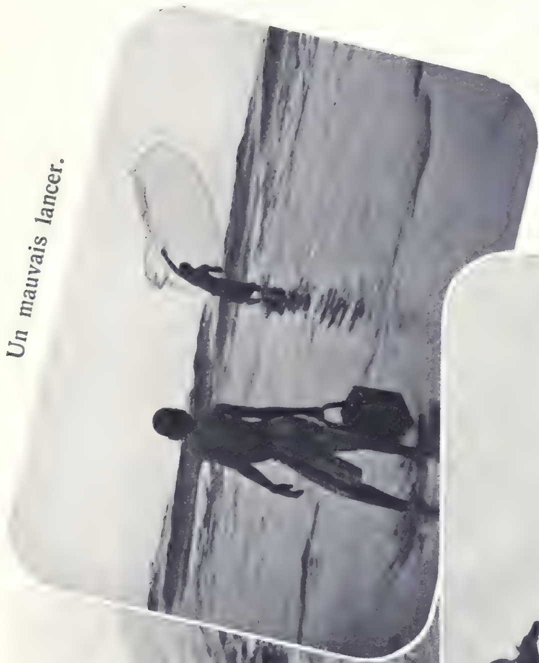
pêcheurs s'élancent à l'eau pour soutenir le cordage rasant le fond, pendant que d'autres tirent à eux les flotteurs; bientôt la résistance est plus grande, et les tractions sont plus laborieuses; c'est que la prise est belle et que les poissons se débattent vigoureusement. Alors, un à un, ils sont saisis et jetés dans la pirogue; là, un bourreau armé d'une petite massue met fin aux tourments des récalcitrants.

Les noirs pêchent généralement par équipes, placées sous la surveillance d'un capita qui commande avec autorité; leur entrain est admirable et l'effort dans le travail, bien compris.

L'emploi du filet dit épervier ne leur est pas inconnu non plus. Une des photographies ci-après représente le lancement du filet garni de balles sphériques de plomb.

L'épervier est un engin qui s'ouvre au moment où on le lance. Pour parvenir à le lancer convenablement, le noir l'a garni au milieu d'une ficelle longue de 6 à 7 mètres, qu'il tient liée au poignet gauche; le filet est enroulé sur cet

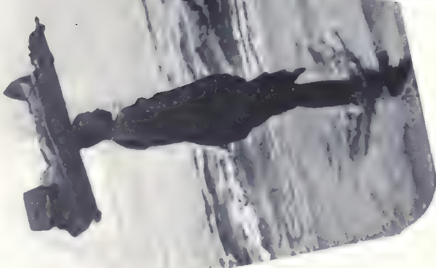
# A la Côte de Banana



Un mauvais lancer.



Un bon lancer.



Armement de l'épervie

avant-bras; une partie des plombs est disposée sur l'épaule gauche et une autre sur l'avant-bras droit. Par un mouvement d'arrière en avant du tronc, puis par un balancement du filet, l'engin est lancé au loin en tournoyant. L'art de cette pêche consiste à faire coucher avec ensemble les plombs sur la surface de l'eau.

Les résultats des captures au moyen de cet engin sont incontestablement meilleurs, car ce genre de pêche est plus



raisonné que la pêche au filet traînant. Avec ce dernier, le hasard joue un grand rôle, tandis que pour l'épervier, c'est une volonté unique qui agit. Le pêcheur, en effet, s'avance lentement et sans bruit vers l'endroit qu'il veut atteindre et où il sait que les poissons sont groupés. Lancé avec précaution et adresse, le filet emprisonne petits et grands. J'eus un jour l'occasion de voir un indigène, lanceur d'épervier, tenir dans les rets une formidable tortue. C'était sur un banc de sable. La bête se débattit tant et si bien qu'elle s'échappa, non sans avoir brisé ce qui la retenait prisonnière, ni sans sans avoir meurtri, par ses tractions vigoureuses, le malheureux qui avait, comme de coutume, attaché la corde à un de ses poignets.

J'ai ainsi vu prendre, et ce en peu de temps, de grandes quantités de harengs, par un seul pêcheur.

Ce genre de pêche n'est pourtant pas sans danger. Le pêcheur est obligé de s'aventurer assez loin en mer pour faire bonne capture, et il risque de se faire happer par les requins qui louvoient le long de la côte. Cette pêche est lucrative et récréative; je l'ai essayée avec succès et puis

en parler en connaissance de cause. Les hommes de la Côte d'Ivoire, Lagosmen, Accras, Sierra-Leonnais, excellent tout particulièrement dans la partie, et je ne m'étonnerais pas d'apprendre qu'ils fussent les premiers initiateurs de nos congolais pêcheurs de la Côte.

Plus loin en amont, dans le fleuve, on capture, dans les bords herbeux et dans les papyrus, des crevettes, dites « de Cherbourg », et des écrevisses splendides et très bonnes à manger. Ces prises se font au moyen de tambours ou d'éperviers, que le noir manie d'experte façon.

Dans l'estuaire du grand fleuve, où les eaux salées viennent baigner les racines des palétuviers, on récolte des huîtres, mollusques à écailles tourmentées, à chair maigre, n'ayant rien de commun avec les huîtres d'Ostende et de Zélande. L'indigène y place quelques nasses tronconiques faites en bambous, dans les endroits peu profonds et tranquilles, où il pêche de la sorte quelques rares poissons, les espèces habitant l'estuaire ne venant généralement pas près des rives peu profondes, où les eaux sont dormantes.

Les villages indigènes sont assez éloignés de Banana. Nemlao, situé sur une hauteur à l'intérieur des terres, est le plus proche, mais il est caché aux regards par les bosquets de verdure qui l'entourent immédiatement en retrait du coude que fait le fleuve.

Les Cabinda et les Vista sis sur la mer, quoique plus éloignés que les habitants du premier village, viennent cependant pêcher sur la plage de Banana, où le poisson, « bisi na maza », ainsi qu'ils le nomment, est abondant. Ils font plusieurs lieues à pied pour gagner leurs endroits habituels de pêche, pendant que les quelques pirogues nécessaires longent la côte, sous la poussée vigoureuse des efforts des athlètes qui manient la pagaie.



# Chapitre II

## Vers l'Amont

Il faut remonter vers les îles qui divisent le fleuve en plusieurs bras pour rencontrer les endroits où les indigènes se livrent vraiment à la grande pêche, pendant la période de sécheresse, au moment où les eaux se retirent et mettent par conséquent les bancs de sable à nu. Ils choisissent, de préférence, les rives escarpées où les hippopotames ont de la peine à accoster .Les pirogues sont mises à l'abri dans les criques.

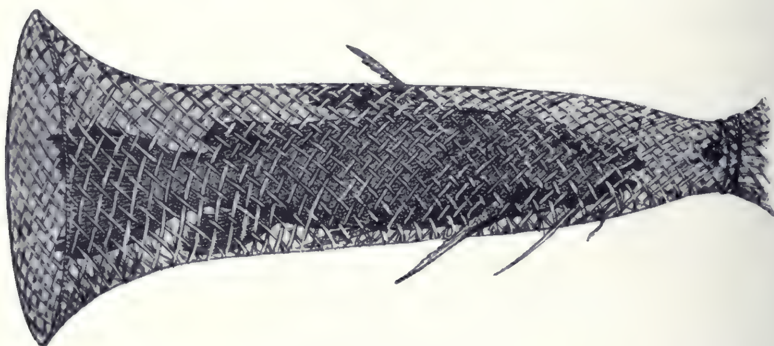
Ce sont surtout les Musseronghos de la rive portugaise qui viennent pêcher dans les îles du bas fleuve, bien qu'il en vienne aussi des environs de Zambi, de Malela, et de Tiongo. Ces derniers, habitant la colonie, ne fréquentent pas les étrangers; il existe même souvent entre eux une certaine animosité, due surtout à leurs efforts mutuels de copier les méthodes de pêche spéciales à chacun, pour arriver à capturer le plus de poissons. J'ai vu agir les uns et les autres, et ma foi, ils se valent en ingéniosité, comme aussi en roublardise.

On voit parfois des familles entières se déplacer et venir se réfugier sur des îles ordinairement désertes, sauf pour les hippopotames, les crocodiles et le gibier à plumes. Dans ces déplacements, les indigènes emmènent une partie de leur maison de chaume. Dès le point du jour, les pêcheurs accouplent des pirogues au moyen de lianes et de perches, puis ils y placent debout leur toit de chimbèque, appelée « sombre ». Des loangos, sortes de tapis épais en fils de papyrus sur lesquels reposent des baguettes, des languettes, des bambous, des nattes, des tissus, des ustensiles de ménage, tout enfin est entassé dans le fond des embarcations, où se tiennent assis les femmes et les enfants. A un signal donné, les pagayeurs placés en tête et en queue des pirogues assemblées mettent avec ensemble et prudence l'espèce de radeau en mouvement, car il faut craindre, en effet, que le

tout chavire. Ils s'en vont en chantant leurs mélopées, accompagnées au refrain par les clameurs des femmes et des enfants.

On ne peut s'empêcher de songer aux dangers et aux fatigues de semblable existence. L'indigène est cependant gai lorsqu'il s'éloigne de son village natal, où il constatera peut-être à son retour quelque triste vide.

Les peuplades du Bas-Congo n'employent pas généralement les filets qu'on voit en usage à la Côte de Banana ou dans le Haut-Congo. Par contre, elles excellent dans le placement des nasses, qui sont aichées de noix palmistes, de manioc ou de dépouilles en putréfaction.



Rarement les indigènes s'adonnent à la pêche dans le grand courant; leurs préférences vont aux marigots ou aux criques où fourmillent une infinité d'espèces piscicoles. Parmi les papyrus immergés ou couchés par le passage des hippos, les pirogues évoluent rapidement et silencieusement. C'est sous les herbes drues que les pêches sont les plus fructueuses; aussi les indigènes ne craignent-ils pas de s'aventurer loin à l'intérieur des lagunes pour aller placer leurs nasses qui sont, pour la plupart, conditionnées pour la capture des silures et catfishes.

Elles diffèrent totalement du modèle adopté par les indigènes du Haut-Congo et on en voit parfois de fort jolies, tressées artistement. Ce sont les femmes qui, généralement, dans le Bas-Congo, s'occupent des travaux de vannerie nécessaires aux pêcheurs.

La forme de la nasse fait comprendre de suite le mécanisme de la capture. Le poisson s'introduit dans la partie large du cône. Arrivé à l'extrémité rétrécie, il s'aperçoit qu'il n'y a plus d'issue, et l'étroitesse de sa prison l'empêche de se

retourner. Forcé de nager en arrière, ses nageoires, ses branchies, et, pour le catfish, ses barbillons, ainsi que ses armes défensives, le font s'empêtrer dans les mailles du réseau et le tiennent captif.

Pour pouvoir faire de belles captures aux catfishes, il faut aller loin dans les endroits fangeux ou bien dans ceux où sont accumulées d'épaisses couches de papyrus, qu'il faut parfois franchir à force de pagaies ou de perches; souvent même, la pirogue ne peut plus passer. L'indigène alors s'aventure sur cette surface mouvante, au risque de s'enliser, poussant ses nasses devant lui avec une dextérité et une hardiesse sans pareilles.

Les engins sont laissés piégés ainsi plusieurs jours; jadis, pendant ce temps, les beuveries au gin ou au malafu ne finissaient plus au campement provisoire, et la provision d'alcool épuisée, les pêcheurs allaient voir les prises effectuées, sans se soucier du danger qui les menaçaient, sur ces papyrus mouvants posés sur la surface de l'eau. Actuellement que l'introduction de l'alcool au pays noir est enrayée, grâce aux mesures prises par l'Administration, ces tristes scènes ont cessé de se produire, et il n'est plus resté de l'ancienne méthode que la dangereuse promenade sur les îlots d'herbages flottants.

Les pêcheurs se munissent, pour la traversée des passes dangereuses, de ces tapis épais de papyrus, dont il a été parlé antérieurement, qu'ils placent sur les îles flottantes, et ils se meuvent sur cette surface avec une confiance aveugle et téméraire. Nombreuses sont les victimes de ce genre de pêche dans les marécages, car un faux mouvement ou une base trop faible, c'est l'enlisement, et le marais rend rarement l'imprudent qui y tombe.

*
* *

Dans le courant, l'indigène, seul à l'arrière de sa pirogue, se laisse descendre au fil de l'eau. De chaque côté de l'embarcation pend un cordeau plombé aiché de noix palmiste, de grosse crevette ou de « sadi », sorte de long ver, de forme carrée et rouge d'aspect, appât favori des poissons électriques et des catfishes, qui ne manquent pas de l'avaler gloutonnement.

Près du fort de Shinkakasa, dans la petite rivière Yolombo, on capture une quantité d'excellentes écrevisses. Pendant mon séjour en cet endroit, j'eus l'occasion de faire une pêche, qui, pour ne pas être unique, eut cependant son beau succès. Je m'attaquais, pour la plupart du temps, aux poissons de grande taille, et mes hameçons à œillet avaient ainsi des dimensions inconnues en Europe pour les pêches en rivière. Vu la grandeur des hameçons, il fallait aussi que les appâts fussent proportionnés. Or, il n'était pas toujours aisé de trouver à suffisance, pour garnir des centaines de lignes, les abatis de volaille ou de gibier nécessaires, bien qu'à l'occasion, les dépouilles de corbeaux tirés tout exprès servissent aussi d'appâts. Un jour, je m'avisai d'aicher mes lignes de fond avec du mou du mouton. Que'le ne fut pas ma stupeur, le lendemain, de trouver une grande tortue d'eau prise à un de mes engins.



Européens pêchant au filet à Banana.
(Photographie de M. le D[r] ETIENNE).

Je la fis conduire sur une brouette jusqu'au mess et nous nous amusâmes ensuite à nous faire véhiculer par ce peu banal coursier.

La tortue d'eau douce est excellente à manger. Outre le potage renommé qu'elle procure, on peut tailler encore, dans sa chair rose, des morceaux de choix comparables aux meilleurs beefsteaks.

Je profitai dans l'avenir de l'expérience acquise, et à diverses reprises, je capturai à la ligne dormante, dans le fleuve, des tortues de taille gigantesque, dont certaines atteignirent le poids de 50 à 70 kilos.

## Dans le Mayumbe

Les trois rivières formant le fleuve Shiloango, lequel se jette dans l'Océan Atlantique, en traversant l'Enclave portugaise de Cabinda, sont très poissonneuses et les espèces piscicoles qui y vivent sont très variables. On y rencontre des genres ressemblant à des salmonidés, des cyprinidés et des siluridés. Les sources de ces rivières, à courant rapide, se trouvent dans un pays tourmenté et très accidenté. Le fond des cours d'eau est granitique; leurs eaux transparentes tourbillonnent parmi les gros blocs qui le garnissent et se



précipitent entre des rives couvertes d'une luxuriante végétation tropicale. La beauté de ce pays est inconcevable et le moins poétique reste rêveur sous l'impression de son charme.

Les indigènes du Mayumbe pêchent relativement peu, en raison des ressources variées que la forêt leur procure, et auxquelles vient s'ajouter le produit des cultures dont les femmes sont chargées. Ils sont avant tout chasseurs, bien que certains d'entre eux s'adonnent cependant à la pêche.

Voici comment procèdent ces derniers: les rivières coulant entre des rives encaissées, garnies d'une abondante végétation,

l'écoulement des eaux de pluie est fort lent. Suivant que ces pluies sont plus ou moins fortes, le niveau des cours d'eau s'élève ou s'abaisse sensiblement. Il a été constaté plus d'une fois pour la rivière Lukula, notamment, large cependant de 50 à 70 mètres, une différence de niveau des eaux de 1 m. 50, au cours d'une seule journée de pluie. Deux jours après, la rivière était à son niveau habituel.

Lorsque les eaux sont normales, l'indigène tend ses pièges, consistant uniquement en trappes. Il choisit comme emplacement les trous que le courant, en tourbillonnant, fait dans les rives, et les affouillements à la base des racines des arbres riverains. Lorsque les eaux montent, le poisson se réfugie dans ces creux, que l'indigène a bourrés au préalable au moyen de fougères particulières au Mayumbe, à tiges très coriaces et rigides. Le fond est amorcé avec des morceaux de pain de manioc (chickwangue) attachés à des déclics. Ceux-ci, une fois touchés, font mouvoir une trappe, emprisonnant l'imprudent glouton. L'indigène n'a ainsi aucun souci de s'exposer inutilement dans les tourbillons, où cependant foisonnent les plus belles pièces, qui, elles, se blottissent plutôt sur le fond, parmi les blocs de granit. Il est vrai que les eaux mouvementées ne permettent pas, pour la plupart du temps, l'emploi d'embarcations.

L'emploi des hameçons est inconnu dans cette partie du Congo. Le filet n'est pas utilisé non plus, et on ne l'emploie guère que dans le Bas-Shiloango navigable et dans la Lukula.

M. Diderrich signale aussi que les naturels se servent de nasses en osier interposées dans les barrages sommaires faits d'un fouillis de branches d'arbres, de feuilles d'herbes et de boue. Ils prennent une variété de silure (sorte de catfish de couleur très sombre, qui ne dépasse guère le poids de 500 grammes et que l'on rencontre le plus fréquemment dans ces eaux) en barrant les cours d'eau et en remuant le lit de façon à rendre l'eau tout à fait boueuse. C'est dans cette boue que les femmes des villages viennent barboter en groupe, cherchant à tâtons avec les mains et les pieds les silures qui s'engluent dans la vase. C'est le plus grand amusement des femmes de la contrée! Ces dernières recueillent aussi sur les branches des arbustes et sur les racines inondées, des caracoles comestibles dont elles raffolent. Elles les mangent crues ou bouillies au piment.

Dans les rivières du Mayumbe se rencontre également un poisson ressemblant à notre saumon d'Europe. Son nom scientifique est « barbus ». On l'appelle au Tanganika « biriki ».

A propos de ce poisson, je citerai un souvenir de pêche personnel.

C'était en mars 1893. Chargé de par mes fonctions d'officier de rechercher un gué pour traverser la rivière Lukula, bordée par la luxuriante forêt vierge du Mayumbe, je m'en fus quérir un vieil indigène pour me servir de guide.

Après avoir marché durant de longues heures à la recherche du gué tant désiré, nous trouvâmes enfin de quoi



faire un splendide pont en abattant un faux cotonnier, arbre gigantesque dont la cime avait plus de 40 mètres de hauteur. Je décidai d'établir notre campement en cet endroit et dès le lendemain matin, j'entamai les travaux.

Pendant que je me trouvais à la rive, regardant avec intérêt les remous tapageurs de l'eau tombant en cascades, dans un chaos indescriptible de rochers, je vis tout à coup sauter un superbe poisson, vrai phénomène de beauté. Sous les reflets dorés du soleil, ses flancs offraient toutes les couleurs de l'arc-en-ciel; le dos était d'un magnifique bleu de Prusse; jaune-blanchâtre était le ventre. C'étaient là vraiment les superbes couleurs de nos saumons lorsqu'ils arrivent dans nos eaux à la remonte d'octobre.

Voulant voir de plus près ce magnifique poisson dont j'apercevais plus loin quelques autres spécimens, je me plongeai dans l'eau limpide, malgré les crocodiles en observation plus bas dans la rivière, qui n'osaient cependant s'approcher à cause du grincement cadencé de la scie attaquant le géant forestier.

Je gagnai ainsi un rocher au milieu de la rivière, et me cramponnant avec difficulté à la force des poignets, je parvins à me coller, pour ainsi dire, dans une passe à poissons. A peine m'y trouvai-je qu'un énorme biriki bondit et vint s'abattre tout contre moi. Tout étourdi, mes mains lâchèrent l'une après l'autre le rocher humide, et je roulai de roche en roche dans le courant impétueux, jusqu'à ce que je pus, à l'aveuglette, happer au passage une branche vraiment de salut. Fatigué de mes efforts, j'attendis ainsi quelque temps avant de tenter de regagner la rive, pendant que mes hommes, pour éloigner les crocodiles, battaient l'eau de la rivière au moyen de branches ou lançaient des galets à ces voisins peu accommodants. Ce fut alors un spectacle inoubliable. A chaque coup de pierre, des birikis sautaient comme s'il en pleuvait; ils sortaient de dessous les roches en bonds désordonnés, passant tout près de moi.

Quel moment inoubliable! La limpidité parfaite de la rivière me permit de constater que les poissons nageaient en bandes serrées, formant parfois une telle masse, qu'on pouvait les confondre avec le lit même du cours d'eau. Si j'avais eu alors un engin de pêche sérieux, quelle hécatombe! Mais rien à ma portée, rien.

Finalement, après de rudes efforts, je parvins à regagner heureusement la rive, décidé à tenter la capture d'un de ces superbes poissons.

Pendant que mes hommes continuaient leur travail, je plaçai de nombreuses lignes de fond, aichées de tout ce que l'on peut imaginer, mais la capture du matin se réduisit à cinq ou six silures et quelques poissons ressemblant à de gros chevaines.

Désolé de ne pouvoir m'emparer au moins d'un des poissons tant convoités, j'abandonnai finalement la pêche et fis donner les derniers coups de hache pour faire tomber l'arbre au travers de la rivière.

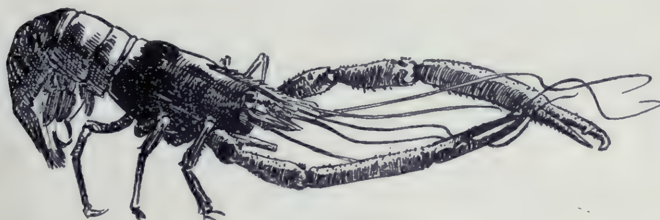
Mais, ô surprise! à peine le géant s'était-il abattu avec un grand fracas dans le lit de la rivière, que nous vîmes

des birikis, assommés par les grosses branches, s'en aller à la dérive. Ce fut une poursuite générale, des courses, des glissades, mais enfin plusieurs birikis assommés ou étourdis furent capturés et nous éprouvâmes un bien grand plaisir de voir notre maigre dîner habituel augmenté d'un pareil régal.

Au cours de l'expédition dont je faisais partie, je tâchai plus d'une fois encore de me procurer de ces birikis, appelés par notre guide « Saki-Saki » (vite-vite), mais les indigènes, friands de ce poisson autant que moi-même, gardaient pour eux ce royal morceau, en cas d'heureuse capture.



J'ai pêché par la suite le biriki, à la gaule, au moyen d'une espèce de crevette appelée « kossa » par les indigènes, et aussi avec du mou de mouton. Cet appât, excellent pour la prise du biriki, me procurait en outre le plaisir de capturer aussi parfois quelques grandes tortues d'eau. C'était là un expédient peu ordinaire pour ne pas revenir bredouille, mais certes peu applicable en notre chère patrie!



---

# Chapitre III

## La Pêche dans le Haut-Congo.

Il serait sans doute téméraire d'essayer de décrire mieux que l'ont fait d'illustres voyageurs, les modes de pêche en usage chez les indigènes du Haut-Congo, ainsi que les engins qu'ils emploient.

Aussi, me suis-je, pour cette partie de mon ouvrage, référé aux rapports que ces explorateurs et voyageurs renommés (1) ont dressés en suite de leurs missions, tout en y ajoutant à l'occasion certains renseignements inédits,



Sur le Ht Congo

que je dois à l'obligeance de plusieurs « Africains » ayant séjourné dans ces régions, qu'il ne m'a malheureusement pas été donné de visiter.

Outre la valeur que l'on peut attacher à ces observations, vu la personnalité de ceux qui les ont rassemblées, elles ont encore un autre mérite: c'est celui d'avoir été faites aux premiers moments de la pénétration belge dans le centre africain, alors que les méthodes indigènes existaient dans leur originalité absolue, tandis qu'elles sont peut-être actuellement, tout au moins en certains endroits, modifiées dans quelque détail par les conseils et les enseignements de l'Européen.

(1) Wilwerth, G. Le Marinel, Chaltin, Delhez, feu Dr Vedy, de Calonne Beaufaict.

## Région des Cataractes.

Les nombreux cours d'eau traversés par le chemin de fer qui relie Matadi à Léopoldville recèlent d'excellents poissons, voire des crustacés. Les écrevisses de la M'Pozo sont rénommées, et les ingénieurs du chemin de fer ont souvent pris énormément de poissons lorsqu'ils travaillaient aux environs du Kwilu, de la Lufu, de l'Unionzo, de la Lukunga, etc.

Le vrai centre de pêche indigène de la contrée se trouve sur le fleuve à Manyanga. A Manyanga, aux chutes de N'Gombé, les indigènes ont installé des nasses. La nasse est semblable à celle employée chez nous pour prendre les anguilles; l'osier en est remplacé par des éclats de bambous artistement ajustés. Le poisson y pénètre volontiers, guidé par l'entonnoir que forme le petit cône, mais une fois entré, il ne retrouve plus le chemin qu'il a suivi. Il y a également des nasses cylindriques; elles ont alors deux entrées, que l'on a soin de faire obliquer afin qu'elles ne soient pas dans le prolongement l'une de l'autre. La nasse est le piège le plus répandu; on en rencontre en effet partout au Congo, et de dimensions les plus diverses; certaines ont des longueurs de 5 à 6 mètres, et 2 ou 3 mètres de diamètre de l'orifice; d'autres peuvent être transportées sous le bras d'un enfant.

Dans les rapides, en général aux hautes eaux, les indigènes placent entre les rochers d'immenses nasses dans lesquelles viennent s'engouffrer les eaux et tout ce qu'elles entraînent. Ces nasses sont maintenues par des lianes attachées à des perches, calées entre les pierres, bref, solidement fixées, afin de leur permettre de résister à la violence du courant. Dieu sait par quels tours de force sans cesse renouvelés les pêcheurs vont, deux ou trois fois par jour, chercher en pirogue la récolte accumulée dans le fond de la nasse. Les engins ainsi employés sont très rapidement mis hors d'usage; aussi ces pêcheries demandent-elles un travail considérable qui y provoque une perpétuelle animation. On prend peu de gros poissons dans les nasses ainsi placées; ceux-ci se laissent, en effet, moins facilement entraîner par le courant que les petits.

Devant la station de Manyanga, où les eaux sont plus calmes, les femmes et les enfants disposent au fond de la rivière de petites nasses où ils capturent beaucoup de tout petits poissons, et très souvent, ils s'emparent de crevettes.

## Stanley-Pool

Il y a eu un temps où Léopoldville possédait une équipe de 10 à 12 Basoko, qui n'avaient d'autre mission que de pêcher. Ils avaient la spécialité de s'emparer d'immenses silures du genre dit catfish. Voici le procédé qu'ils employaient:

1° Les lignes flottantes qui sont de diverses espèces; il en est qui sont simplement constituées par un morceau de bois léger auquel pend une corde terminée par un hameçon que l'on amorce par un appât quelconque. Les soubresauts annoncent au pêcheur que le poisson a mordu.



**Chûtes du Congo à la sortie du Stanley-Pool.**

2° Les lignes à renversement, très ingénieuses, se composent d'un flotteur recourbé qui, par suite de la disposition des cordes, se retourne lorsque le poisson est pris.

Aux lignes flottantes, on ajoute parfois une corde maintenue à une pierre, servant d'ancre et empêchant le piège d'être entraîné par le courant; elles deviennent alors des lignes dormantes.

Au bord du Stanley-Pool, on pêche beaucoup de nuit, à la torche. Les noirs y attrapent les poissons à la lance, qu'ils

jettent comme un harpon, avec une adresse admirable, dès qu'un de ces animaux se montre.

Aux chutes près de Léopoldville, au mois de septembre, commencement de la saison des pluies, les indigènes pêchent peu, ils ne pêchent même pas du tout en rivière. L'engin principal est la nasse, panier de forme conique. Dans certains endroits où l'eau a peu de largeur, ils établissent des barrages en branchages soutenus à l'aide de cordes et de pieux solidement fixés entre les rochers, ou bien, ils tendent des filets dans les mailles desquels le poisson se fait prendre. Les poissons remontent les chutes, car les pêcheurs placent l'ouverture de leurs nasses dans le sens du courant.

Léopoldville, en langage indigène, s'appelle Kitambo, Kintambo ou Kintamo; en réalité le b nasal s'entend peu.

*Ki* est un préfixe employé pour former des noms d'instruments et de profession.

*Ntambo* signifie piège à poisson ou à gibier.

*Ntambi* égal à pêcheur; *Kitambo* égal à pêcherie.

---

## Lac Léopold II

Les Ioumba habitant les rives du lac Léopold II se servent de paniers de forme conique qui se ferment au moyen d'une porte tirée par un ressort. Celui-ci est formé d'une baguette recourbée qui se détend lorsque le poisson touche l'appât.

Les mêmes paniers, mais plus petits, sont en usage chez les Zozo, tribu habitant près du haut Kwango; à l'extrémité du panier et à l'entrée de celui-ci est placé un lacet; lorsque le poisson introduit sa tête dans l'ouverture pour prendre l'appât, il est pris par le lacet derrière les ouïes.

Pour tuer le gros poisson, les indigènes emploient le harpon; dans le Kwango, des flèches à dard de bois, simple, double ou triple, sont spécialement destinées à cet usage.

Au Lac Léopold II, les indigènes ont différentes manières de pêcher. Les nasses en fibres végétales sont fixées solidement à des piquets plantés en travers du lac, à des distances de 10 à 12 mètres, en lignes très droites; chaque village possède sa ligne de piquets. On construit aussi des barrages, grâce auxquels, lorsque les eaux se retirent des criques et

rivières après l'époque de la crue, les poissons se trouvent arrêtés et il n'y a plus qu'à les ramasser. Certains barrages, aux bons endroits poissonneux, forment de véritables forteresses carrées où le poisson vient se faire prendre quand les eaux baissent; d'autres encore sont disposés en cercle sur un banc de sable submergé. M. Delhez a constaté aussi, pendant son séjour, que les indigènes pêchent à la ligne; l'hameçon est un morceau de fer grossier de 5 à 6 centimètres de longueur, le flotteur est en bois léger et mesure 15 à 20 centimètres, la ligne elle-même, une ficelle végétale, a 2 ou 3 mètres de long. A Ipabaka, les indigènes empoisonnent l'eau à l'aide d'un fruit dont ils laissent pourrir de grandes quantités dans les endroits dont ils veulent obtenir les poissons, qu'ils récoltent morts.



A Iboko, les enfants capturent les petits poissons au moyen de nasses minuscules en bois, dont une de construction vraiment ingénieuse; elle est à déclanchement et on pourrait appeler cet engin une trappe à poissons.

Chez les Imomas, la pêche a également une importance considérable. La femme pêche surtout les crevettes. L'homme se sert, pour capturer les gros poissons, d'une espèce de harpon double. On se sert aussi, durant la saison sèche, d'une sorte de clayonnage en bambou placé en travers de la rivière et percé d'ouvertures, auxquelles sont fixées des espèces de

trappes dans lesquelles le poisson vient se faire prendre Durant la saison des pluies, la rivière Lokoro, affluent du Lac Léopold II, est trop profonde et trop rapide pour que ce système de pêche puisse être pratiqué.

---

## Chez les Bangala

La pêche se fait surtout avec les nasses, sortes de paniers à ouverture hélicoïdale; on emploie aussi, tant à l'Equateur qu'à Iboko, le treillis vertical mobile. C'est un grillage léger en lattis de palmier, haut de 2 mètres, long de 20 et pouvant se rouler. L'appareil est placé, replié, sur les bords d'une pirogue. Celle-ci, accompagnée de quelques autres canots remplis d'un grand nombre d'hommes, se dirige lentement et sans bruit vers un haut fond. Une autre pirogue la précède sur ce point dont elle se tient éloignée de quelques mètres, et son équipe y lance à l'eau des vers ou du manioc pour attirer les poissons. Lorsque ceux-ci sont suffisamment rassemblés, la pirogue au treillis, qui n'a cessé d'avancer, est arrivée à hauteur du haut fond. Le grillage rapidement déroulé est jeté à l'eau verticalement et replié de manière à faire rejoindre ses deux ailes et à former un cylindre fermé dans lequel les poissons sont emprisonnés. A l'instant où ce filet particulier a été lancé, de toutes les embarcations les compagnons ont sauté dans le fleuve et, par leur bruit, ont chassé le poisson vers le treillis qui se referme. Le cylindre est ensuite rétréci de plus en plus, au point de n'avoir finalement qu'un à deux mètres de diamètre. Deux ou trois individus y pénètrent pour prendre les poissons à la main. On en voit alors qui s'échappent en sautant par-dessus la grille au milieu des exclamations des pêcheurs. Cette scène est très animée. Bien souvent, ce mode de pêche donne peu de résultats.

Voici les moyens de pêche usités chez les Bangala :

1° Il y a *la nasse*. Faut-il rappeler ce qu'est une nasse? Un panier conique dont la tête est soigneusement fermée; un cône plus petit, mais ouvert, s'ajuste à l'entrée du panier.

Les nasses sont parfois simplement jetées à l'eau en un endroit poissonneux et relevées chaque jour. Souvent, elles sont placées en eaux calmes; elles ont alors des auxiliaires

indispensables dans les claies légères qui servent à former de véritables chemins pour diriger le poisson et lui ôter tout moyen d'éviter le piège qui lui est tendu. A la descente des eaux il n'est pas un chenal qui ne soit coupé par un clayonnage conduisant à une nasse. Dans cette nasse viennent se faire prendre tous les poissons tentant de regagner la rivière.

« Je me rappelle qu'en approchant du Giri, dit M. Wilverth, nous nous trouvâmes dans un chenal de 4 mètres environ de large et de distance en distance, nous rencontrions d'immenses clayonnages fermant le passage; une grande claie en fibres tressées formant tamis était retenue par quatre pieux et pouvait, au moyen de lianes, être élevée ou abaissée à volonté; élevée, le passage était libre; abaissée, le poisson ne trouvait plus d'issue et se faisait fatalement capturer par les natifs; à d'autres places, il y avait de véritables digues en terre et en branches d'arbres, s'élevant jusqu'à 2 mètres de hauteur et retenant les eaux. Donc, tout un système de pièges parfaitement compris et disposés sur environ 2 à 3 lieues de chemin. »



à Nouvelle Anvers

2° Le *Lokando* est un des pièges les plus usités; c'est une nasse en bambous très léger, longue de 15 à 20 mètres sur 1m.50 de largeur. Très flexible, on peut la rouler et la dérouler en un instant. Au moment de la pêche, elle est ouverte et tenue prête à fonctionner par sept hommes, dont trois sont à l'avant de la pirogue, quatre à l'arrière, tandis que les pagayeurs manœuvrent de manière à rencontrer les endroits où l'eau, peu profonde, court sur un lit de sable. Dès qu'apparaît une bande de poissons, les porteurs de la nasse sautent dans le fleuve, et l'engin que l'on a fait descendre perpendiculairement, est vivement traîné de manière à capturer la plus grande partie de la troupe vagabonde. Celle-ci veut passer outre et va d'elle-même s'emprisonner souvent dans le cul-de-sac qui termine l'appareil.

3° La *pêche à la ligne* est peu pratiquée. Les noirs placent au bout d'une ficelle légère, un petit hameçon sans barbillons et emploient des boulettes de chickwangue comme amorce.

Lorsque l'on pêche le petit poisson au moyen d'une ligne suspendue au bout d'une gaule, la victime, en frétillant, parvient souvent à se détacher, faute de barbillons à l'hameçon. Afin d'éviter la perte de leur capture, les pêcheurs, dès que le poisson est pris, le font tournoyer vivement au bout de la ficelle; la bête, étourdie, cesse de se débattre et ne risque plus de retomber à l'eau.

---

## A l'Ubangi

Les Wattets présentent au plus haut point les caractères de peuples vivant de la rivière; piroguiers admirables et pêcheurs habiles, ils tirent une large subsistance du poisson qu'ils prennent et ne demandent au commerce que le superflu. Vivant surtout de pêche, ces peuples se déplacent avec une étonnante facilité. Ils ne s'occupent guère de culture. Avec le produit de leur pêche, ils achètent aux populations de l'intérieur le manioc, les bananes et autres comestibles nécessaires à leur alimentation. Les échanges entre indigènes se font aux marchés, assemblées qui ont lieu périodiquement près de quelques grands villages. Les Bongos apportent là du manioc, des bananes, du charbon de bois, des perches pour manœuvrer les pirogues, des cordes, des éléments de filets. Les Wattets, par contre, vendent du fer, du poisson, du sel indigène, des perles et d'autres produits achetés au loin. Ces Wattets excellent dans l'art de capturer le poisson. Suivant la nature du fond et la force du courant, ils pêchent au filet ou au moyen de nasses. Ils étudient avec soin les meilleurs systèmes à employer et sont très habiles à découvrir les bons emplacements. Nulle part, si ce n'est aux Stanley-Falls, on ne rencontre des pêcheries aussi importantes que dans l'Ubangi. Les pièges qu'emploient les Wattets atteignent souvent des proportions telles qu'on est obligé de réunir ensemble deux pirogues pour les transporter. Ces peuples de pêcheurs ne tiennent aucunement aux lieux où ils ont vécu et, pour le moindre motif, ils recommencent des défrichements sommaires,

mais cependant pénibles, dans le but de se créer une nouvelle résidence. On voit ainsi les villages se diviser en plusieurs groupes qui vont occuper d'autres emplacements à la suite de guerres extérieures, de dissensions intestines, ou plus souvent encore, à la recherche de pêcheries nouvelles. Aux



PÊCHERIES DANS L' UBANGI
( BANZYVILLE )

eaux basses, certains quittent leurs villages pour deux ou trois mois et vont au loin pêcher dans les endroits les plus favorables Ils vivent alors en nomades; les femmes et les enfants participent au travail de la communauté. En même temps, ils font du commerce. C'est ainsi qu'ils s'éloignent à des distances de 100 à 150 kilomètres de chez eux. Ils vont



Banzyville : Le Rapide « *Le Mobaye* ».

dans les îles et les rapides de Zongo pêcher et trafiquer avec les Bakas, envers lesquels ils agissent souvent comme de véritables envahisseurs. Dans l'Ubangi, on emploie, en guise d'hameçon, une épine fixée solidement à une tige de bois par une ligature de caoutchouc.

Les indigènes de l'Ubangi ne sont pas tous identiquement courageux· il faut, en effet, un certain courage pour oser affronter les rapides de cette rivière pour le placement des nasses. Pour ceux-là, aimant par-dessus tout le « dolce farniente », comme aussi pour ceux qui n'ont pas de filet, il est une étrange façon, non dépourvue d'intérêt, de se procurer la provende quotidienne, comme l'a si bien dit M. le colonel Fivé, lors d'une conférence donnée au Cercle Africain. Nous nous permettons d'en extraire l'exposé ci-après:



« L'indigène des régions proches des rapides de l'Ubangi est aussi bien intéressant à étudier dans sa façon de demander aux rapides sa friture journalière. Il connaît l'époque choisie par les poissons pour remonter vers la source; il sait qu'aucun obstacle ne peut les arrêter, et le voilà qui s'avance traînant à sa remorque deux petites pirogues, qui seront ses seuls engins de pêche. Il choisit l'endroit propice dans les rapides: ni trop ni trop peu d'eau, de manière que la coque d'une des pirogues, retournée et bien calée au moyen de grosses pierres, émerge légèrement de la surface de l'eau et forme un obstacle (un snag, disent les marins), que devra franchir le poisson s'il veut continuer à remonter le courant. Il suffit d'installer, en amont de cet obstacle, la seconde pirogue, celle-ci bien d'aplomb; elle servira de récipient pour recevoir les bons petits goujons sauteurs qui n'auront pas mesuré convenablement leur saut.

» Et le bon nègre, accroupi à la rive, tournant les pouces ou se fourrant les doigts dans le nez jusqu'aux coudes, attend avec placidité que la portion soit complète. Il rit de toutes ses dents à chacune des prises et frétille autant, si pas plus, que le poisson, quand un spécimen de plus grosse taille tombe au fond de sa pirogue. »

La philosophie du nègre a, pour certains cas de chasse ou de pêche, un côté pratique et amusant à la fois.

Mais sans aller si loin, chez nous en Belgique, certains « pêcheurs » malins, ne s'avisent-ils pas non plus d'agir ainsi, cette fois pour les espèces précieuses.

Comme on le sait, les saumons ont une singulière coutume de faire des sauts hors de l'eau, lorsqu'ils se trouvent dans des passes d'un courant mouvementé. On ne manque pas, dans ce cas, d'y ancrer des barques, et les pêcheurs ont alors beau jeu. Il n'est pas rare d'apprendre que les poissons ont franchi l'obstacle qui leur barre la route. Il arrive parfois aussi de les voir tomber parmi les pêcheurs assis dans l'embarcation. Le cas échéant, les disciples de St-Pierre s'empressent de lâcher tout et de s'emparer des étourdis.

---

## Chez les Upotos

Les Upotos emploient:

1° Les *nasses* précédemment décrites. Les nasses sont parfois simplement jetées à l'eau en un endroit poissonneux et relevées chaque jour. Souvent elles sont placées en eaux calmes; elles ont alors des auxiliaires indispensables dans les claies légères qui servent à former de véritables chemins pour diriger le poisson et lui ôter tout moyen d'éviter le piège qui lui est tendu. A la descente des eaux, il n'est pas un chenal qui ne soit coupé par un clayonnage conduisant à une nasse. Dans cette nasse viennent se faire prendre tous les poissons tentant de regagner la rivière.

2° Le *lokando*, piège que nous avons décrit au paragraphe de la pêche chez les Bangala, est également employé chez les Upotos et de manière identique.

3° Les *claies* ou grands rectangles de fibres tressées formant tamis, ayant de 10 à 12 mètres carrés de superficie. Ces claies sont fixées, du côté droit d'un canot, à deux forts crochets de bois assujettis au fond de l'embarcation à l'avant et à l'arrière. Deux hommes se trouvent dans le canot et, au moyen de deux grandes perches, peuvent élever ou abaisser l'appareil; ils laissent l'embarcation dériver avec le courant et, tout en descendant le fleuve, abaissent leur engin dans

l'eau; chaque fois qu'ils le relèvent, une multitude de petits poissons appelés *Bolas* retombent dans le fond de la pirogue.

Tous les pièges qui précèdent sont faits en écorce de bambou; les lignes et les filets en corde sont non moins intéressants à observer.

Pour fabriquer la corde, on se sert de la deuxième écorce d'un arbrisseau, on la fait sécher, puis on la tresse. Les Upotos emploient:

1° *Les lignes flottantes, les lignes à renversement et les lignes dormantes précédemment décrites.* C'est le moyen en usage pour prendre les grands poissons. Comme appât, on accroche à l'hameçon un petit poisson.

2° *Le filet traînant.* C'est généralement aux eaux basses que la pêche est la plus productive. Les noirs ont des filets



Yakome

de toutes longueurs; quelques-uns atteignent 100 mètres et sont hauts de 2 à 3 mètres. Comme flotteurs, on met des blocs de bois léger; comme lest, des pierres, des morceaux de fer (rarement) ou des tubes de poterie fabriqués spécialement pour cet usage. Lorsqu'on pêche sur les bancs de sable, le poids du lest entraîne le filet, afin de draîner le fond. Au moyen de pirogues, les indigènes font un large circuit qu'ils rétrécissent de plus en plus, emprisonnant le poisson qui est bientôt rejeté sur la grève. A certaines époques, on fait ainsi des pêches très abondantes.

Les grands filets sont aussi employés d'une autre façon. Les flotteurs sont plus puissants que le lest et soutiennent

les filets à la surface de l'eau; deux pirogues, une à chaque bout, descendent le courant de la rivière avec ce rideau déployé; des rabatteurs effrayent le poisson qui vient s'empêtrer dans les mailles du piège qui lui est tendu.

Vers la fin de la haute crue annuelle, les indigènes placent leurs nasses, filets, etc., puis attendent le retrait des eaux. Chez les Upotos, par exemple, à l'époque de la baisse des eaux, c'est à dire à la fin de décembre, tous les gens valides des villages abandonnent leur logis et vont s'installer dans les îles pour pêcher; il ne reste que quelques vieux chefs



qui se constituent les gardiens des chimbecks vides, car tout le ménage va s'installer pour un mois dans les îles: femmes, enfants, chiens, poules, tout émigre. Chaque pêcheur un peu important a son île à lui, où il tend ses filets; il existe là un droit de location de pêche absolument analogue à notre location de chasse en Europe. Certains villages louent, à perpétuité ou à bail, tel endroit contre tel ou tel paiement, en échange duquel le locataire est libre de pêcher en toute sécurité sans qu'aucun autre indigène puisse venir pêcher au même endroit, acte assimilé à un vol et puni comme tel. Les Upotos s'installent provisoirement; quelques toits en feuilles

de palmier les protègent contre la pluie, de grands feux entretenus jour et nuit sont allumés et servent à fumer les poissons, à réchauffer les pêcheurs et à éloigner autant que possible les trop nombreux et peu agréables moustiques.

Une partie de la pêche est fumée et conservée dans les paniers; l'autre partie sert à la nourriture journalière de la famille. Quand les eaux deviennent tout à fait basses, au bout d'un mois, tous les Upotos rentrent chez eux et échangent leurs poissons fumés contre les chickwangues, cannes à sucre, bananes, etc., que leur apportent les N'Gombe de l'intérieur.



Un Canot UPoTo

---

## Chez les Basoko

Liste des nombreux procédés employés par les Basoko, dressée d'après les noms que leur donnent les natifs:

1. *Liemba.* — Panier de forme oblongue. Pour ce genre de pêche, l'indigène choisit de préférence les endroits où sont les détritus de toute nature. Il entre dans l'eau, la trouble en marchant et pousse devant lui son liemba qu'il relève toutes les minutes. Au moyen de cet appareil, il ne prend que de tous petits poissons.

2. *Inango.* — Pêche à la ligne de fond.

3. *Itangi.* — Sorte de petit filet rond qu'une liane maintient ouvert et dans lequel sont déposées des amorces spéciales. Les poissons voraces se font prendre par les ouïes dans les larges mailles du filet qui est maintenu à fleur d'eau. Ce sont surtout les femmes qui se livrent à ce genre de pêche. Une seule personne peut surveiller une dizaine de ces engins.

4. *Yophé.* — Petite nasse qui se place à l'embouchure des ruisselets.

5. *Ikwaïengé.* — Petite nasse munie d'un couvercle qui se referme brusquement lorsqu'un poisson touche à l'amorce. Cette dernière consiste en un morceau de chickwangue. Au moyen de ce piège, on ne prend qu'une seule espèce de poisson, désignée sous le nom indigène de *Gondas.*

6. *Ikutus.* — Lignes munies d'un petit flotteur cylindrique en bois; à l'hameçon, on attache généralement une *lika* (grenouille), dont certains gros poissons se montrent très friands.

7. *Diotés.* — Lignes munies d'un grand flotteur en bois; elles s'amorcent avec des vers.

8. *Bolo.* — Ligne avec canne en bois flexible. Ce sont généralement les femmes qui pêchent à la ligne. Elles se servent souvent d'insectes en guise d'appât.

9. *Kotiro.* — Filet rond maintenu ouvert par une liane et que l'on emploie de la même façon que le liemba.

10. *Moso.* — Grand filet rond maintenu ouvert par une liane. Les indigènes qui s'en servent se réunissent à trois dans une pirogue. Au moyen de longues perches, deux d'entre eux chassent le poisson qui se tient au fond de la rivière; le troisième manie le filet qu'il relève à peu près toutes les cinq minutes.

11. *Bulamba.* — Sorte d'épervier maintenu par une liane dont l'extrémité est passée autour du corps du pêcheur. Celui-ci est monté dans une pirogue et lance le *Bulamba*, tandis qu'un autre indigène, se tenant à l'arrière, dirige l'embarcation.

12. *Makayulu.* — Immense filet que l'on tend d'une rive à l'autre et aux extrémités duquel se tiennent deux canots, montés chacun par trois hommes. Le *Makayulu* n'est relevé qu'après avoir été traîné pendant quelque temps par les pirogues marchant de concert.

13. *Ikoso.* — Même filet que le précédent, mais plus petit. Un homme se tient à la rive, tandis qu'un autre, monté dans une pirogue, prend le large et tend le filet. Après quelques minutes d'attente, les deux pêcheurs relèvent simultanément.

14 et 15. *Muva* et *Soro.* — Harpons servant à capturer de grands poissons qui nagent à fleur d'eau. Pour cette pêche, comme pour la précédente, les indigènes sont en canot.

16. *Eturu.* — Longue claie que l'on place le long des rives inondées, au moment où les eaux se retirent. Cet engin a pour but d'empêcher le poisson de rentrer dans le lit de la rivière.

17. *Lokalo.* — Claie rectangulaire de 9 à 10 mètres carrés. L'un des grands côtés prend appui contre le canot, pendant que l'autre, maintenu par deux lianes, s'abaisse lentement dans l'eau jusqu'à ce que

la claie soit horizontale. On relève l'appareil toutes les minutes. Avec cet engin, l'indigène ne pêche que de tout petits poissons au bord de la rivière.

18. *Kesumba.* — Immense nasse en forme de cône que l'on place à l'embouchure des ruisseaux ou entre deux *éturus* (voir 16) lorsque les eaux baissent.



Sur l'Aruwimi

Dans le Congo et le Lomami, les natifs emploient des nasses qu'ils disposent de façon à ce que l'ouverture soit tournée vers l'aval. Quant aux gens de l'intérieur, ils prennent également beaucoup de poissons dans les ruisselets et les mares. A cette fin, ils isolent certaines parties des cours d'eau au moyen de barrages en terre et les mettent à sec, de telle sorte qu'ils n'ont qu'à prendre le poisson à la main. Ils emploient aussi les feuilles d'une légumineuse qu'ils pilent dans un mortier et dont ils se servent pour étourdir le poisson.

Lorsque, après les inondations périodiques, les eaux se sont retirées, les femmes vont déterrer une sorte de silure dont la chair est très appréciée des indigènes.

Certaines peuplades de pêcheurs, tels les Lokélés, près d'Isangi, sont absolument lacustres; jour et nuit, elles habitent dans d'énormes pirogues, longues quelquefois de plus de 25 mètres. Ces embarcations, recouvertes en partie d'une toiture d'herbages, sont leur unique demeure: les indigènes ne descendent à terre que pour sécher leurs filets ou faire l'échange d'une partie de leur pêche contre d'autres produits que leur fournissent les populations de l'intérieur.

---

## Dans l'Uele

### Chez les Bacango (1)

L'Uele, depuis Van Kerkhovenville jusque Niangara, soit sur une longueur de 250 kilomètres environ, présente une largeur de 100 à 150 mètres en moyenne. Il y existe de nombreux rapides dangereux. Les Bacango qui y vivent n'ont qu'une préoccupation, celle de trouver un emplacement convenable pour l'exploitation de la rivière, là surtout où elle est profitable.

Les grands bassins d'eau calme sont poissonneux sans doute, mais les noirs leur préfèrent de beaucoup les chutes, les rapides, les eaux peu profondes, les archipels de petites îles fractionnant le courant en une multitude de petits bras. C'est là que peut se déployer tout leur art de pêcheur et de nautonier Dans ces endroits à courant rapide, ainsi que nous le verrons par la suite, se tiennent de préférence les silures à large gueule, poisson de surface aimant à lutter contre le courant. Ces espèces tiennent les forts courants tant que leur état de gestation ne les en empêche pas; cette période de gestation, pour la grande généralité des poissons, est la saison sèche.

Feu M. le docteur Vedy, qui était un fervent pêcheur, dit dans un rapport, publié par la Société de Géographie

(1) Tiré du rapport du Dr Vedy.

de Bruxelles, que le Bacango a des moyens de capture multiples et qui varient suivant les eaux.

Dans les petites rivières, il use du procédé employé par les terriens, en établissant des barrages où viennent s'accumuler, comme en un vivier, les poissons, crabes, crevettes, etc. amenés par les eaux. Armées de paniers ou de corbeilles en forme de van, les femmes entrent dans ce bassin artificiel pour y capturer ces animaux, dont évidemment une bonne partie s'échappe.

Au bord des eaux de moyenne profondeur, le Bacango forme une sorte de nasse artificielle ou de verveux, en entourant l'embouchure des petites criques de nattes solides, reposant sur le fond et tenues dans un plan vertical par de longs piquets. On recueille le poisson dans ces réservoirs comme dans les rivières barrées. Souvent, la natte ne fait qu'entourer quelques mètres cubes d'eau contre la rive; dans ce cas, une ouverture de 50 à 60 centimètres est ménagée et l'on attend que le bénévole habitant des eaux veuille bien entrer dans ce piège rudimentaire.



PÊCHERIES dans l·UELE (YAKOMA)

Ce sont là des procédés bien primitifs et qui ne sont guère exclusivement utilisés que par l'élément indigène plutôt cultivateur.

Un dernier procédé, qui semble créé simplement pour la capture du fretin vivant dans les herbes aquatiques, consiste à immerger parmi ces plantes et à retirer lentement de très vastes paniers ovales, à section triangulaire, longs parfois de 2 à 2 m. 50, larges de 50 centimètres à 1 m. 50, profonds autant que larges. Les mailles de ces verveux sont nécessairement très serrées. Ce genre de pêche est souvent pratiqué par les femmes et par les enfants.

Les hommes s'emploient à des besognes plus fructueuses dans le lit même de l'Uele.

Là où le courant est de moyenne intensité, les pirogues s'en vont par paires. Chacune des embarcations d'un couple porte la moitié d'un tramail simple, dont l'un des côtés est muni de flotteurs et l'autre lesté de pierres. Les pirogues s'écartent, pendant qu'un homme dans chacune d'elles jette le filet, et, décrivant chacune un demi-cercle, viennent se rejoindre plus en amont, le tramail étant toujours tendu contre le courant. Le gros poisson se prend généralement par les ouïes en cherchant à s'échapper entre les mailles et il suffit de relever le filet.

Ce genre de pêche, s'il fournit ordinairement de grosses pièces, nécessite un travail prolongé et fatigant, parce que les deux tiers des coups de filet restent à peu près sans résultat.



à VanKerckhovenville

De petits tramails de 2 mètres sont souvent placés à demeure entre les roches par des femmes ou des jeunes garçons; ils ont des mailles plus serrées, étant destinées à des animaux plus petits.

Le sport favori des Bacango est la pêche à la nasse. Leurs nasses de forme conique, larges de 50 centimètres à 1 m. 50 à l'ouverture, longues parfois de plus de 2 mètres, ne sont pas, comme les nôtres, fermées à leur base par un goulot étroit, et le poisson engagé dans cet engin y est simplement retenu par la violence du courant qui l'y a porté. Aussi faut-il, pour qu'on puisse employer cet appareil, qu'il soit placé dans de véritables chutes où le poisson, entraîné avec une rapidité vertigineuse, ne peut plus se servir de ses moyens de locomotion ordinaires. En de tels endroits, les nasses sont fixées à des pieux encastrés entre les rochers, pieux fixés entre eux par des lianes qui servent autant à les maintenir qu'à permettre aux indigènes de circuler sur ces échafaudages comme sur un pont. Une ou deux fois par jour le pêcheur va relever ses nasses, soit en les attirant à lui, lorsqu'il s'est agrippé des jambes aux piquets fixateurs, soit en les tirant sur les roches voisines où il se transporte

à l'aide de petites pirogues, qu'il faut manier habilement à la perche pour ne pas chavirer dans les eaux tourbillonnantes.

Cette pêche fournit des quantités considérables de poissons et ne nécessite pas le travail prolongé que demande le maniement des filets. Aussi le Bacango la préfère-t-il à toutes les autres.

Bien que l'usage des hameçons soit bien connu de tous, la pêche à la ligne n'est guère en faveur dans l'Uele et ne compte à peu près pour rien dans le travail indigène.



Tous les poissons, quels qu'ils soient, sont fumés. Placés dans des corbeilles ou sur des claies immédiatement après la capture et après qu'on les a vidés, ils restent plusieurs jours soumis à l'action d'un feu modéré. Puis ils sont transportés dans les cases où ils sont fixés sur des baguettes disposées en éventail ou en cercle Le tout est placé dans de grands paniers pendus au toit, au-dessus de l'endroit où se fait ordinairement le feu. Jamais un autre moyen de préparation ou de conservation n'est employé.

Tous ces procédés de capture du poisson demandent, on s'en doute, un travail préparatoire très important, et le Bacango, sous peine d'être arrêté dans la pratique de son principal métier, doit se livrer à maintes occupations bien spéciales.

L'établissement des bâtis des pêcheries est un travail souvent périlleux et difficile. La fixation des nasses nécessite également des connaissances spéciales. Ces travaux, ainsi que la fabrication de presque tous les engins de pêche, sont toujours faits par les hommes. Le tressage des cordes et des filets est également réservé à l'élément masculin des villages, les femmes étant plutôt chargées des travaux de vannerie et de la préparation du produit de la pêche.

Pour tuer les poissons de 50 à 60 kilos qui passent à la portée des pêcheurs, on emploie des harpons de 1 m. 50 et des lances.

La pêche elle-même n'occupe pas toute l'année les Bacango; pendant les mois de juillet, août, septembre et octobre, le niveau des eaux, dans l'Uele et ses affluents, est trop élevé pour permettre l'utilisation de bien des engins et notamment des nasses. Les eaux roulent alors avec violence, submergeant les îles, emportant parfois les pieux des pêcheries; les rapides ne sont plus franchissables qu'en quelques rares passes, ou bien, comme cela se présente à Panga et à Sassi, la chute



Pêcheries aux Chûtes de Panga.

disparaît complètement, les deux biefs qu'elle sépare s'étant mis au même niveau.

L'emploi des filets, en cette saison, est presque impossible à cause de la rapidité du courant. Les petites rivières seules fournissent encore leurs produits pendant quelque temps avant que la crue les ait atteint. Il faut donc momentanément renoncer à la pêche, mais alors d'autres besoins surgissent.

Heureusement, pendant la plus grande partie de l'année, l'Uele est praticable. En décembre, les pêcheries sont rapidement rétablies, les nasses replacées, les filets sont utilisables. En janvier, février et mars, il ne pleut plus du tout; alors le Bacango abandonne la terre ferme et s'installe sur les bancs rocheux avec armes et bagages, se nourrissant de

son poisson ou de grandes huîtres coriaces que le retrait des eaux laisse à découvert et qu'on fait cuire dans l'écaille.

Durant cette saison, le coup d'œil sur l'Uele est enchanteur; partout la vue est frappée par le mouvement des indigènes sillonnant les petits chenaux dans leurs pirogues. Des familles entières, installées sur les roches, semblent être là pour toujours. Les vieux fument leurs longues pipes par bouffées profondes, des femmes, tout en allaitant les nourrissons, surveillent en même temps quelque petit filet tendu entre deux roches. Plus loin, des gens plongés dans l'eau jusqu'aux épaules s'immergent complètement pour aller arracher au fond des herbes salines; et, la nuit, des feux s'allument partout; des feux pour pallier au rayonnement durant les nuits sereines et froides; des feux pour cuire les huîtres et fumer le poisson; des feux encore qui circulent, des torches que les indigènes promènent à la surface des eaux pour attirer le poisson à portée de la main ou de la lance.



Et, à l'aube, le grand mouvement des pirogues recommence; on va relever les nasses, les vieux ainsi que les femmes nourrissant leurs enfants restent sur les roches, les mioches entretiennent des petits feux autour desquels ils se pelotonnent frileusement.

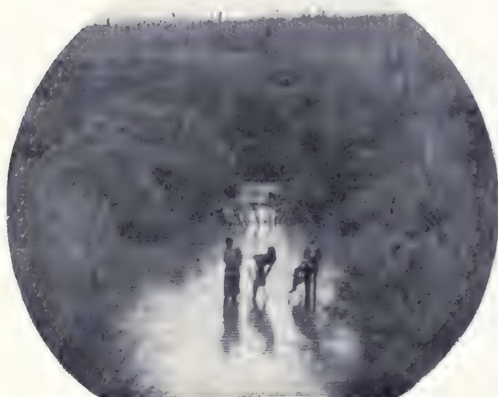
Quelques individus restent seuls sur la rive, commerçant constamment avec les indigènes voisins, échangeant les produits de la pêche contre les bananes, le manioc, le maïs qui leur est nécessaire et dont leurs propres plantations ne peuvent leur fournir une quantité suffisante. Là restent aussi de vieilles femmes entassant sur de grands feux des monceaux d'herbes salines, dont les vapeurs s'élèvent de toute part en épais nuages blancs, et donnent au paysage une allure pittoresque qu'on ne rencontre que là.

C'est alors qu'en chantant, les riverains partent vers les bassins rétrécis où sont bloqués et rassemblés les hippopotames. Aux environs de ces bassins, ils établiront de grands campements, ils installeront des séchoirs pour la viande de leur volumineux gibier dont ils fondent la graisse.

Durant ces quelques mois, qui évoquent les tableaux de l'âge d'or, tout ce qui est à terre est à peu près abandonné. Les huttes tombent en ruine et on les laisse se ruiner; on

ne s'inquiète guère des plantations, et il faut les premières pluies d'avril pour tirer les riverains de leur rêve de félicité.

Ils abandonnent alors peu à peu leurs bancs de pierre, dont la surface émergée diminue de jour en jour. On défriche, on plante hâtivement, on délibère sur l'opportunité de nouvelles constructions; on tâche d'acheter aux gens de l'intérieur du pays le plus possible de vivres. Puis, les pluies augmentent, les eaux montent, il faut mettre les pirogues à l'abri, et de nouveau ce sont les pluies froides, les orages violents, les bourrasques, les inondations, et le Bacango rentre dans l'ombre.



Sur le Gangu (H$^{\text{t}}$ Uele)

---

## Chez les Ababua

M. de Calonne Beaufaict, qui a résidé chez les Ababua, dit que, pour la question de la pêche, il n'existe pas de grandes associations entre villages, ainsi que cela se pratique notamment pour la chasse.

L'Ababua pêche soit au harpon, soit à l'hameçon. Le plus souvent, les hommes de cette race se réunissent entre membres d'une unique famille ou de plusieurs familles voisines. C'est alors qu'on empoisonne les rivières, à l'aide du « *mpali* », ou bien, au moment où les eaux baissent, on barre le lit au moyen d'une large claie, ou de lignes de branchages soutenus par des piquets entre lesquels on place des nasses. En saison sèche, une autre pêche, dite « *bokobi* », est pratiquée exclusivement par les femmes. Lorsque les eaux sont suffisamment basses, les rivières à fond boueux sont barrées en amont et en aval. La hotte au dos, munies d'un large van, les femmes poursuivent à la main tous les poissons ainsi

isolés et dont la plupart sont réfugiés dans la boue. Cette pêche produit, en général, une grande quantité de petits siluridés (clarias), dans les rivières assez importantes, tandis que dans les plus petites, on ne capture que de nombreux characinidae et quelques beaux mormyridés à chair savoureuse.

Tout le poisson non consommé est fumé sur des petites claies triangulaires attachées à trois branches liées en trépied, puis le poisson fumé est enfilé sur de longues brochettes de bois.



Sur le Nil près de Lado.

---

## Au Kasai et chez les Basonge

Les populations Bashikinga des rives du Sankuru pêchent avec de grandes sennes de plus de 100 mètres de longueur; ces engins nécessitent de quinze à vingt hommes pour les manœuvrer.

La saison sèche, surtout favorable à la pêche au filet, commence vers la mi-mai pour finir fin septembre. Elle est caractérisée par la rareté des pluies, d'où abaissement assez considérable des eaux du Kasai. De ce fait, de vastes et nombreux bancs de sable émergent de la rivière. C'est alors

que les indigènes préparent leurs filets, ou plutôt clayonnages, pour opérer de ces pêches que l'on peut souvent qualifier de miraculeuses.

Pour les fabriquer, ils emploient de longues herbes croissant dans les îles herbeuses de la rivière et dans la plupart des plaines du Kasai, herbes qui atteignent de 2 à 3 mètres de haut et dont la tige a une assez grande rigidité; d'autre part, la forêt leur fournit un lien végétal qui se nomme le « *codic* » et qui remplace notre ficelle.


Sur le Kasaï

Ils assemblent l'une contre l'autre les tiges d'herbes avec ces liens et forment ainsi de grands clayonnages atteignant jusqu'à 60 et 70 mètres de long sur 1 m. 50 à 2 mètres de haut. Ce filet est placé, par bandes superposées, à l'avant d'une grande pirogue, de façon qu'il puisse se dérouler rapidement et sans accrocs. Ainsi montés, ils se mettent en route.

A une quinzaine, dans une de ces belles pirogues du Kasai, mesurant jusqu'à 25 mètres, ils descendent silencieusement le long des bancs de sable, jusqu'à ce qu'ils rencontrent, soit une crique, soit un bras de rivière peu profond et de la largeur de leur filet. En bons pêcheurs qu'ils sont, ils connaissent les lieux à l'avance et ne sont

pas embarrassés pour trouver de suite un bon endroit. Aussitôt l'emplacement choisi, ils débarquent deux ou trois des leurs, lesquels se rendent à l'autre extrémité de la crique ou du bras, afin de rabattre le poisson vers le filet (clayonnage), en frappant l'eau de leurs pagaies. Entretemps, et toujours dans le plus grand silence, les indigènes qui sont restés dans la pirogue, se mettent à l'eau et déroulent leur filet afin de fermer toute issue. L'eau étant peu profonde, ils peuvent maintenir verticalement le clayonnage contre le fond, de façon à ce qu'il dépasse seulement de 50 centimètres la surface de l'eau. Le poisson ne soupçonnant pas l'existence



Buli Un petit coin tranquille.

de l'engin, et effrayé par le bruit des rabatteurs, vient tranquillement vers le filet. Lorsque les rabatteurs sont arrivés assez près, on rejoint les deux bouts du clayonnage, de sorte que le poisson se trouve enfermé dans un grand cercle.

Reste à l'attraper: pour ce faire, on rétrécit le cercle jusqu'à ce qu'il n'ait plus que 2 à 3 mètres de diamètre, en faisant glisser les deux côtés l'un contre l'autre, et bien tranquillement, les indigènes placés d'avance à l'intérieur, attrapent avec les mains le produit de leur pêche.

Les Basonge ont différents modes de pêche:

a) *Pêche à la nasse :* un barrage à claire-voie ferme l'embouchure d'un ruisseau; une demi-douzaine de trous y

sont ménagés, trous qui servent d'entrée à autant de nasses placées derrière le barrage. Le poisson qui descend le ruisseau a beaucoup de chances d'être pris.

Ils usent d'une nasse conique, semblable à celle employée par les Bangala. Cette nasse est faite de lianes découpées en minces lanières; elle est très légère, l'orifice est de 80 centimètres au moins.

b) *Pêche au panier :* souvent, à l'époque où les eaux sont basses, on voit partir le matin une bande de jeunes filles et d'adolescents portant d'étranges et énormes paniers, longs de



Barrage pour la capture du poisson sur le Lualaba · KATANGA

2 mètres, larges de 0 m. 50 à peine et profonds d'autant. Des baguettes transversales maintiennent rigide ce panier qui a tout à fait la forme d'une quille de navire en miniature. A la rivière, pêcheurs et pêcheuses entrent dans l'eau et ont bientôt pris une friture de petits poissons, ainsi que des crabes. Ceux-ci sont glissés dans un autre panier, très haut et au col étroit, d'où il leur est impossible de s'évader. Puis, vers 9 heures, la caravane rentre « at home ».

c) Il y a aussi un système de *clayonnage* dont on use. Ces clayonnages sont parfois très grands, d'immenses rouleaux de 10 à 15 mètres de long. Ils placent ce clayonnage tout roulé dans la rivière; devant, ils plantent des piquets. Arrive une bande de poissons, on déroule le rouleau, le clayonnage est traîné en avant et s'appuie contre les piquets.

d) Les riverains du Sankuru et de la Lubi ont un autre genre de pêche.

Aux eaux basses, un, deux, trois villages se rassemblent. On choisit une grande crique que l'on décide de cerner. Homme, femmes, enfants entrent à l'eau, partie en amont, partie en aval de l'endroit choisi et se rejoignent. La troupe forme alors un demi-cercle qui s'avance lentement, en rangs de plus en plus serrés, poussant devant elle les poissons éperdus. Des compagnons, armés d'arcs et de lances sont là, près du rivage, lui faisant vis-à-vis. Ils guettent, harponnent, percent de flèches le poisson.

A noter qu'ils emploient ce jour-là des flèches spéciales. Le fer long et lourd y est indépendant de la tige. Sitôt la bête touchée, il se détache. Mais une ficelle le relie au roseau qui fait alors l'office de flotteur et indique la place où la bête se trouve.

Les poissons pris, tant à la nasse qu'au panier ou au harpon, sont embrochés sur une baguette de bois dur (deux, trois, dix poissons l'un par-dessus l'autre suivant leur grosseur), et passés à la fumée du feu durant quatre à cinq jours. Ce laps de temps écoulé, ils sont noirs, secs, cassants et peuvent se conserver longtemps.

On prend rarement de grands poissons.

On n'a jamais vu de « ligne » entre les mains des indigènes; les travailleurs au service du Gouvernement ou des particuliers seuls en usent.

Les Basonge n'utilisent pas le filet pour la pêche, mais bien pour la chasse. Un arbuste à fleurs blanches, dont les fruits sont des gousses, procure aux indigènes un stupéfiant pour la capture du poisson. Le poison se trouve dans la gousse. Chez les Basonge, il existe beaucoup de bons poissons, ils sont très appréciés.

Les Baluba du lac Kisale vendent beaucoup de gros poissons aux Basonge qui, de leur nature, sont, en somme, peu pêcheurs.

---

## Aux Stanley-Falls

Aux Stanley-Falls, les indigènes ont réussi à garnir la ligne de rocs qui compose la septième cataracte, d'une forêt de pieux, perches, madriers qui, encastrés dans les interstices



Les PÊCHERIES de Stanleyville



Fabrication de Nasses. STANLEYVILLE.

des rochers et enchevêtrés les uns dans les autres, constituent un véritable échafaudage auquel ils suspendent leurs engins de pêche. De grandes nasses, en forme d'entonnoir, de 3 à 4 mètres de longueur, sont immergés au pied même de la cataracte et sont retenues à l'échafaudage au moyen d'un fort câble en liane. Le poisson vient s'y engouffrer.

Matin et soir, les indigènes montés dans leurs immenses canots vont, jusqu'au pied des chutes, vérifier la solidité de



Passage d'une pirogue au travers des pêcheries de Stanleyville.

leurs engins et, aidés de leurs compagnons juchés au sommet des poteaux, ils retirent les nasses à force de bras, et récoltent le poisson ainsi capturé. Les canots employés pour cette opération sont généralement creusés dans le tronc du cotonnier-bombax et atteignent jusqu'à 5 mètres de largeur. Ils sont relevés à l'avant et possèdent à l'arrière une plate-forme où quatre hommes peuvent trouver place. A cause de leur fond plat, ils sont très stables sur l'eau et les indigènes s'en servent avec beaucoup d'habileté. Ces grands canots sont manœuvrés par trente, quarante et quelquefois soixante pagayeurs qui, debout à babord et à tribord, manœuvrent leur embarcation avec le plus grand sang-froid au milieu des rapides et des tourbillons.

Les Wagenia emploient d'énormes filets mesurant de 30 à 40 mètres de longueur sur 2 ou 3 mètres de largeur. Ces

filets sont jetés en travers de la rivière. A chacune de leurs extrémités, des pirogues montées d'indigènes les tiennent tendus, et doucement descendent le fil de l'eau. Traînés dans le sens de la hauteur, les filets de l'espèce sont maintenus à la surface par de gros bouchons de bois et la partie inférieure est tendue au moyen de petits tubes en terre cuite qui remplacent le plomb en usage chez nous. Cette pêche s'exécute la nuit ou de grand matin. Le poisson en mouvement, soit qu'il remonte ou descend le fleuve, vient se jeter contre le filet qu'il veut traverser. Sa tête s'engage dans les mailles, et plus il se démène, plus il s'embarrasse dans l'inextricable réseau.



Chez les WAGENIA.

---

## Pêche au lac Foa

M. l'Inspecteur d'Etat Mahieu, qui fut chargé d'une mission d'inspection dans le district du Lualaba-Kasai, m'a raconté la scène de pêche peu ordinaire à laquelle il assista, non loin du village de Molowaye, proche du lac Foa.

Ce lac, en communication avec la rivière Lubi, affluent du Kasai, contient des poissons en nombre extraordinaire. Ses eaux sont d'une grande transparence, du fait sans doute que le fond est constitué de calcaire; une herbe drue pousse abondamment sur ses bords. Les indigènes recueillent journellement de ces herbes, les font sécher, puis brûler et en

extraient une espèce de sel qu'ils mélangent à leurs aliments. Or, des milliers et des milliers de poissons de grande et de petite taille se faufilent dans ces herbages et se laissent approcher sans défiance. Les indigènes de l'endroit ont donc toute facilité de s'emparer, à la main, de tout le poisson qu'ils consomment quotidiennement. Nul engin n'est employé par eux. On se figure donc combien il serait aisé de faire dans ce lac des captures abondantes, si l'on y employait des filets perfectionnés. Lusambo, où il y a beaucoup de bouches à nourrir, n'en est pas trop éloigné que pour se permettre le luxe de s'y ravitailler, puisqu'il suffirait, à la descente, d'une équipe de vigoureux pagayeurs pour amener le poisson frais à Lusambo.

Les indigènes sont jaloux, comme bien l'on pense, de leur cantonnement de pêche, où il leur suffit, c'est le cas de le dire, d'étendre la main pour récolter. Ils ne font d'ailleurs, en cela, que suivre l'exemple de tous leurs frères noirs. Aussi s'efforcent-ils par tous les moyens d'en écarter les intrus.

Or, M. l'Inspecteur d'Etat Mahieu, campant un jour près du lac Foa, permit aux hommes de son escorte de se rendre au bord de l'eau pour faire ample provision du délicieux poisson qu'on y prend aussi aisément.

Les soldats, plongés dans l'eau jusqu'à la ceinture, attrapaient à qui mieux mieux toutes espèces de poissons inconnus, se félicitant de l'aubaine qui leur permettait de varier quelque peu leur ordinaire. Mais les indigènes, les vrais seigneurs de l'endroit, veillaient! En leur langage pittoresque et imagé, ils eurent vite fait de convaincre les soldats, superstitieux en diable comme tous les noirs, que celui qui mangeait du poisson de ce lac courrait le risque d'être empoisonné, s'il n'était pas pêché par les indigènes qui en étaient les propriétaires. Les soldats, craignant un mauvais sort, s'empressèrent de rejeter à l'eau les captures qui gigotaient dans les herbes. A ce moment survint M. Mahieu, qui se mêla à la palabre.

Il eut beau faire et beau dire. Tant était grande la frayeur et la crédulité des soldats que pas un n'osa emporter les beaux poissons tantôt si ardemment convoités. Pour un peu, M. Mahieu aurait dû lui-même s'en retourner sans poisson, s'il n'avait défendu à un soldat de rejeter le dernier à l'eau. Les recommandations les plus pressantes furent faites auprès de lui par ses soldats pour qu'il ne touchât pas au poisson ensorcelé, mais, comme bien on pense, elles ne

servirent qu'à lui démontrer qu'il allait faire seul un excellent repas.

Le soir venu, tous étaient aux aguets pour voir si réellement le blanc mangerait du poisson défendu, et ils ne furent pas peu surpris de constater qu'il narguait ainsi le mauvais fétiche.

Un trait qui montre la mentalité des noirs : le lendemain, lorsque M. Mahieu fit remarquer à ses soldats que le poisson était inoffensif, puisqu'il n'en était point mort



et qu'ils pouvaient donc sans crainte s'approvisionner pour la route, ils répondirent qu'ils n'étaient pas convaincus. « Toi, blanc, dirent-ils, tu peux manger ce poisson, car tu es plus fort que les mauvais esprits, tandis que nous, nous mourrions de suite, surtout que notre estomac n'est pas comme l'estomac du blanc. »

Cette prétention fera sourire les coloniaux, qui savent combien complaisant est l'estomac du nègre, qui accepte et digère les choses les plus invraisemblables, depuis la viande la plus coriace jusqu'à celle la plus avancée.

M. l'Inspecteur d'Etat Mahieu a été aussi témoin d'un fait fort original. Il a rencontré au Kasai, loin de toute rivière ou mare d'eau, un poisson se faufilant dans les herbes, sur le sentier même qu'il suivait.

A Banana existe un poisson qui peut rester hors de l'eau pendant un certain temps, et même se maintenir sur des

branches d'arbre ou se mouvoir sur le sol, en se traînant. J'ai eu l'occasion d'en voir à diverses reprises.

Le Jardin Zoologique de Londres a même reçu quelques spécimens d'un poisson qui jouit de ces singulières facultés.

L'espèce congolaise du Kasai ressemble à la perche de nos eaux, sa peau est d'un vert foncé, avec des stries plus sombres.

Lorsque l'eau se fait rare dans les rivières et marais où le poisson vit, il se rend, au travers des herbes, vers un endroit mieux à sa convenance que celui qu'il a quitté.

Certains auteurs prétendent que dans les îles de la Malaisie, d'où il est originaire, il grimpe sur les cocotiers pour boire le lait des noix de coco; de là le nom de « undi colli» (grimpeur d'arbres) que lui donnent les insulaires. Pour ma part, ceci me laisse fort incrédule, car il lui faudrait tout d'abord de fameuses mâchoires pour pouvoir entamer, la fibre, puis la noix elle-même!



Poisson de la rivière Fini
(Photographie de M. l'Inspecteur d'État MAHIEU)

Quoi qu'il en soit, on connaît un poisson de cette famille, l'anabas qui peut, sans inconvénient, rester longtemps hors de l'élément liquide, et qui monte sur le tronc des arbres. C'est fort étrange assurément, mais parfaitement vrai pour ce qui est du poisson congolais. Une description complète de ces poissons se trouve dans le chapitre spécial traitant des diverses espèces de la faune congolaise.

Accessoirement, il peut être aussi signalé qu'en général, il existe de nombreuses espèces de loutres dans les cours d'eau congolais et notamment au Katanga.

M. Mahieu dit avoir vu, lors de ses séjours en Afrique, une infinité de peaux tannées par les indigènes et provenant

d'animaux aquatiques. Il y en avait depuis la taille du chien de trait jusqu'à celle du gros rat d'eau. Certaines peaux étaient plus foncées que les autres, mais ne se rapprochaient cependant pas de la robe de notre loutre d'Europe.

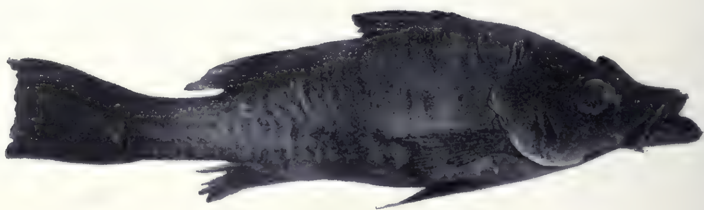
Des indigènes ont un jour montré à M. Mahieu un animal aquatique, qui, d'après eux, remplace la loutre. Il a la tête brune et elle ressemble, vue à la surface de l'eau, à celle d'un singe. Tout à fait ronde, elle paraît étrange lorsqu'on la compare à la tête de la loutre ordinaire, dont le museau est allongé.

En tous cas, ce sont des animaux nuisibles, dont on devrait encourager la destruction au même titre qu'en Belgique.

---

## Pêche au lac Tanganika

Nous devons à l'obligeance de M. Grasset la photographie suivante prise à Uvira, sur les bords du lac Tanganika. Elle représente un poisson appelé *Sangala* par les indigènes.



**Poisson « Sangala » du lac Tanganika.**
**(Photographie de M. Grasset.)**

D'après M. Moore, ce poisson, dont la longueur dépasserait 80 centimètres et le poids de 14 livres, est féroce; il s'attaque aux rames des barques. Son nom scientifique est *Lates microlepis*. Le sens de la vue est très développé chez ce poisson, et la conformation des yeux me fait supposer qu'il doit se tenir de préférence dans les profondeurs.

Comme les eaux du lac sont limpides, les indigènes le pêchent la nuit à la lueur de longs flambeaux, constitués de jeunes roseaux séchés, fortement serrés en botte, et placés à l'avant des pirogues. L'engin de pêche consiste en un grand

filet attaché à des pirogues et traîné à force de pagaies. La lumière, comme on sait, attire les poissons des profondeurs à la surface. En manœuvrant alors adroitement leurs embarcations, les naturels font de belles captures.

Au Tanganika, la pêche du biriki constitue l'occupation principale de deux ou trois petits villages des environs de Pala.

Suivant des renseignements donnés par M. L. Questiaux, ayant séjourné un certain temps dans la région du Tanganika, voici comment ces villages riverains procèdent, méthode qui est des plus intéressante. Des barrages sont établis en différents points au moyen de pieux et de branchages, ne laissant qu'une ouverture de deux à trois mètres, derrière laquelle vient se mettre la nasse, espèce de grand panier conique de 4 à 5 mètres de long sur 2 m. 50 de diamètre à l'orifice. Une seule ouverture y est ménagée au centre de la base du cône.

La nasse solidement fixée séjourne dans l'eau pendant 48 heures : au bout de ce temps, les pêcheurs vérifient au moyen d'un roseau s'il y a des victimes dans le panier; souvent ce moyen est inutile, car les biriki sautent et font des bonds désespérés pour s'échapper, témoignant ainsi de leur présence. Mais ce jeu ne dure guère, la fatigue les force vite à calmer leur ardeur, et ce ne sont que ceux qui viennent de se faire prendre dans la nasse qui se livrent à cet exercice.


a Baraka (Tanganika)

La nasse est ensuite détachée, son ouverture bouchée, et l'engin traîné près de la berge en eau moins profonde par dix ou douze indigènes, le poids de la nasse et de ses prisonniers représentant plusieurs centaines de kilogrammes.

A ce moment, le spectacle devient intéressant : les pauvres bêtes, effrayées, sont toutes en rang serré, le nez contre le grillage, toujours nageant à contre-courant.

Un indigène armé d'un court morceau de bois entre alors

dans la nasse. Il soulève légèrement chaque poisson hors de l'eau, lui assène un coup de sa massue sur la nuque; si le coup a bien porté, il suffit pour étourdir le captif; sinon, le biriki se livre à des bonds désordonnés, sautant souvent par-dessus son bourreau et essayant de grimper, pour ainsi dire, le long des parois de sa prison. Un à un, les poissons subissent le même sort et sont déposés sur l'herbe. Cette pêche est fort fructueuse pour les indigènes qui s'y livrent.

D'après des renseignements donnés par les Pères Blancs, la capture se monte quelquefois à 50, 60 ou 70 poissons par nasse et par barrage, chaque poisson ayant un poids moyen de 10 kilogrammes. Tous les ans, elle se renouvelle avec un égal succès et, chose curieuse, malgré ces hécatombes, les biriki ne semblent pas diminuer.

Quelques indigènes pêchent également le biriki d'une autre façon plus hardie, en pleins rapides, au moyen d'une grande épuisette.

On les voit enfoncer leur filet entre les blocs de rochers qui obstruent la rivière et ramener ainsi un superbe poisson. Parfois un indigène hardi, après avoir eu la chance de capturer un biriki de cette façon, assomme celui-ci, le suspend à sa ceinture et se jette dans les rapides pour traverser la rivière, disparaît quelques moments dans l'écume pour se montrer ensuite près de la rive opposée, cette prouesse natatoire s'effectuant au milieu des cris et des encouragements des autres indigènes.



Sur le Kivu

## La Pêche à la surface

Si la pêche à la mouche artificielle avec les engins perfectionnés qu'on emploie en Europe, est inconnue au Congo, par contre, la pêche à l'insecte naturel se pratique souvent dans les rivières peu profondes, aux eaux vives et tourmentées, mais limpides.

Il n'y a guère que les femmes et les enfants qui la pratiquent, car les hommes dédaignent ce moyen peu digne, à leur sens, parce qu'il ne nécessite ni force, ni fatigues.

Comme gaule, on emploie un bambou, ou bien même un long roseau ou encore un jonc, au bout duquel se place, un fil grossier et solide, terminé par un hameçon en fer non barbelé. Un insecte, soit une sauterelle, un papillon ou un scarabée, est fixé par le corselet à l'hameçon. L'amorce est promenée ainsi à la surface, ou est retenue, si l'on procède dans un courant, ce qui la fait se dandiner et lui donne une apparence de vie. Bientôt l'appât est englouti, et, par un mouvement rapide, le pêcheur lance sa prise brusquement en l'air.

Quoique depuis l'installation des Européens, les indigènes fassent usage d'hameçon à barbillon, inconnu auparavant, ils continuent néanmoins à faire tournoyer au-dessus de leur tête les captifs, comme ils le faisaient avec les hameçons rudimentaires qu'ils fabriquaient jadis, sans se figurer que le barbillon les empêche de s'échapper.



à Luvungi (Rusisi)

# Chapitre IV

---

## Pêche aux explosifs et aux stupéfiants

Il est un moyen extrêmement aisé de se procurer du poisson en abondance, sans se donner aucun mal: c'est de pêcher à la dynamite ou aux stupéfiants. Loin de nous cependant l'idée de préconiser un seul instant l'un ou l'autre de ces moyens de capture, qui détruisent inutilement bien plus de poissons que l'on n'en recueille en faisant usage de ces systèmes. Dans nos pays, la loi s'est émue des ravages considérables que peut faire dans les eaux une cartouche de dynamite, de la chaux, de la coque du Levant, etc. Aussi des dispositions très sévères (et auxquelles on ne saurait assez applaudir) interdisent-elles, sous peine de pénalités élevées, l'emploi des explosifs ou des stupéfiants pour la capture du poisson.

Bien que les richesses piscicoles des eaux de notre colonie soient immenses, nous estimons que les mesures identiques prises par l'administration coloniale devraient être strictement mises à exécution, afin de prévenir des massacres et des hécatombes de poissons dans certaines parties du territoire. En ce qui concerne les explosifs, le décret en date du 12 avril 1901 interdit leur emploi, mais les ordonnances prises ultérieurement, autorisant en cas de disette de recourir aux explosifs pour fournir un abondant ravitaillement en poissons, devraient être rapportées, le filet moderne permettant de faire une pêche au moins aussi variée et importante qu'avec un explosif quelconque, et cela avec l'immense avantage de ne pas détruire inutilement de grandes quantités de poissons, ce qui est toujours le cas dans la pêche aux explosifs.

Celle-ci offre au surplus des dangers considérables. Un triste exemple vient tout récemment (fin 1908) d'en témoigner:

Un frère de la mission catholique de Bangui (Congo français), en voulant pêcher à la dynamite, a été tué par l'explosion de la cartouche dans ses mains. La malheureuse

victime est morte dans d'horribles souffrances. Elle avait le crâne ouvert, la poitrine défoncée, les mains emportées.

Que ce terrible exemple puisse servir de leçon aux imprudents qui ne veulent voir dans la pêche aux explosifs qu'un moyen facile de faire de fructueuses captures, et ne se soucient pas de la quantité innombrable de vies que fauche inutilement la force de l'explosion. D'observations faites par des personnalités absolument dignes de foi, on peut conclure que l'on perd plus des 5/6 des poissons que tue l'explosion, soit que ceux-ci sont déchiquetés par la force expansive des gaz, soit qu'ils se perdent à mi-profondeur ou à fond dans le remous des eaux, sans compter la quantité innombrable d'alevins détruits.

Dans les débuts de l'occupation, on a eu fréquemment recours à ce genre de capture, et deux explorateurs de la première heure, MM. Wilwerth et Delhez, le décrivent comme suit :

M. Wilwerth :

« Afin d'obtenir rapidement de grands résultats, j'ai eu recours à la pêche par explosifs, et le choix s'est arrêté sur la tonite. Cet explosif s'est très bien comporté et n'a guère souffert du climat ; il n'a pas notamment donné lieu, comme la dynamite, à la séparation de la nitroglycérine d'avec le restant du mélange, danger très sérieux.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Au bout de quelques essais, j'ai conclu qu'il fallait six cartouches de tonite, soit donc une explosion de 600 grammes, pour obtenir une pêche fructueuse, d'une centaine de poissons en moyenne, quand on se trouvait à un endroit propice.

Le personnel nécessaire était le suivant : 15 pagayeurs excellents nageurs ; 5 restant dans le canot après l'explosion, les 10 autres ramenant à la nage les poissons flottant à la surface de l'eau (1).

En jetant la cartouche, beaucoup de poissons sont projetés au fond et ne remontent pas. Or, après les remous causés par la détonation et la diffusion des gaz dans l'eau, les hommes ne savent pas plonger et ne distinguent pas dans le Congo, déjà si trouble en son état habituel. Je crois donc qu'en remontant le filet, on amènerait de curieux spécimens qui, sans cela, seraient perdus. »

M. P. Delhez :

Pendant les huit jours que j'ai passés à Dolo, j'ai beaucoup fait usage de la dynamite. Après avoir mis à bord d'une pirogue des filets, des épuisettes et un grand réservoir en zinc rempli d'eau, destinés à recevoir les poissons, je donnais l'ordre du départ dès 5 1/2 ou 6 h.,

(1) Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le danger et la difficulté des captures faites dans ces conditions.

le meilleur moment de la journée pour la pêche. Je jetais les cartouches à environ 2 ou 3 mètres de mon embarcation en m'éloignant immédiatement après, à force de pagaies. Les indigènes qui m'accompagnaient, terrifiés de la force de l'explosion, se jetaient chaque fois à plat ventre, et je devais me fâcher pour les tirer de leur ahurissement et les forcer à ramasser à la nage, à l'épuisette ou à la main, les poissons qui apparaissaient en grande quantité à la surface quelques instants après. Car il faut que cette capture se fasse avec grande promptitude, le poisson se remettant souvent très vite de son étourdissement, s'il en est quitte pour si peu, un certain nombre étant tués ou même lacérés par suite de leur proximité de l'explosion. Dans les eaux ayant une grande profondeur, j'attachais à l'aide d'une ficelle un morceau de bois léger à la cartouche; ce morceau de bois servait de flotteur. Avec une charge de 300 grammes de dynamite, soit 300 cartouches, je provoquais une colonne d'eau que j'estimais à 40 ou 50 mètres de hauteur. »



Explosion d'une cartouche de tonite près d'un banc de sable.

Un système aussi désastreux que la pêche au moyen d'explosifs, c'est la pêche au moyen de stupéfiants.

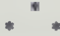
Dans le Bas et le Haut-Congo, les indigènes connaissent les propriétés stupéfiantes de certains végétaux et emploient ceux-ci en mixtures pour s'emparer des poissons.

M. Wilwerth a signalé que les Upotos emploient comme toxique une légumineuse du genre accacia, le Tephrosia de Vogel. Les feuilles de cet arbuste sont écrasées, puis mises dans un récipient; après plusieurs jours de macération dans l'eau, la décoction est jetée dans les petits ruisseaux ou les mares. Aussitôt que le poisson a absorbé de cette substance,

il devient malade et flotte à la surface. Ce moyen est aussi employé dans le Congo et le Lomami.

Au lac Léopold II, dit M. Delhez, les indigènes empoisonnent l'eau à l'aide d'un fruit dont ils laissent pourrir de grandes quantités dans les endroits dont ils veulent obtenir les poissons, qu'ils récoltent morts.

Au Kasai, un poison, appelé par les noirs « *Boso* », sert au même usage.



Il ne sera certes pas sans intérêt de reproduire une partie du rapport rédigé en 1906 par feu Marcel Laurent, directeur



du Jardin Botanique d'Eala, sur l'action des stupéfiants employés par les indigènes pour la capture du poisson.

1° Une légumineuse: le Tephrosia Vogelii;

2° Une acanthacée: le Duvernoya Dewevrei;

3° Une sapindacée: le Bowso (nom indigène);

4° Une euphorbiacée: l'Euphorbia candelabrum ou Hermantiana,

5° Une euphorbiacée: une Euphorbe indigène.

Outre ces cinq plantes, il y en a encore d'autres moins employées ou qui n'ont pu être expérimentées.

La première série d'expériences se fit dans de grands baquets d'eau dans lesquels quelques poissons bien vivants et de taille moyenne avaient été placés. L'espèce de poisson soumise à ces expériences fut celle appelée à l'Equateur: *Beli* par les indigènes; c'est un poisson à peau lisse, vivant dans les eaux marécageuses et venant peu à la surface de l'eau.

a) *Tephrosia Vogelii*. C'est une légumineuse herbacée de 1 mètre à 1 m. 80 de hauteur, à fleurs blanches ou violettes; les parties employées sont les feuilles; celles-ci sont humectées d'eau, puis fortement et longuement froissées, frottées entre les mains au-dessus de l'étendue d'eau dont on veut capturer le poisson.

Dans le baquet, les poissons, d'abord calmes, s'agitent fortement, semblent inquiets et paraissent vouloir échapper à l'effet paralysant dû à la plante; au bout de 20 minutes, les poissons perdent toute leur énergie et leur vivacité, restant sans mouvement quand on les sort de l'eau, prenant néanmoins de temps en temps un peu de vitalité, comme pour échapper à une cause qui les opprime; enfin, en moins de 30 minutes, ils étaient morts et se raidissaient promptement.

L'examen des poissons permit de constater que les bronches étaient de couleur anormale; roses, ce qui semblait indiquer une mort par asphyxie; il y avait des hémorragies sous-cutanées qui s'étaient produites, surtout près de la tête, et le foie était absolument jaune.

b) *Expérience avec le Duvernoya Dewevrei :* c'est une acanthacée, herbacée de 0 m. 50 à 0 m. 80 de hauteur, à joli feuillage maculé de taches argentées; ce sont les extrémités des tiges et les feuilles qui sont employées de la même façon que celles du Tephrosia Vogelii. Les réactions des poissons paraissent identiques au cas précédent: en 30 minutes ils étaient morts.

L'autopsie des poissons permet de constater une mort par asphyxie; les bronches étaient rouges foncées et le foie brun.

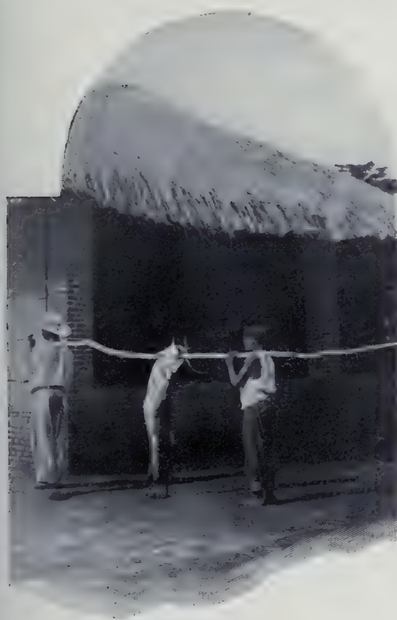
c) *Expérience par le Bowso*. C'est un grand arbre appartenant probablement à la famille des sapindacées; ce sont ici les fruits qui sont employés. La fructification de cette plante coïncide généralement avec une forte baisse des eaux (août).

Ce fruit est environ de la grosseur d'une noix, de couleur jaune, rougeâtre à maturité, s'ouvrant par trois valves et renfermant trois graines noires à base charnue jaune; ces

fruits sont récoltés et coupés au couteau en petits morceaux, puis pilonnés dans un trou fait dans la terre; la bouillie qui résulte du mélange des morceaux de fruits avec la terre est jetée dans l'eau de la mare.

Ce fruit semble contenir beaucoup de potasse ou de soude, car, quand on l'a manipulé un peu, on se lave très facilement les mains avec la sève qui y est restée adhérente et l'eau mousse absolument comme une solution de savon.

L'expérience, après avoir été faite en petit, a été répétée deux fois pratiquement avec le concours d'une dizaine de travailleurs.



La première fois, la mare soumise à l'expérience avait une superficie d'environ 5 ares et une profondeur d'eau de 0 m. 80, sous laquelle se trouvait une boue d'humus de 0 m. 90 environ.

Après y avoir jeté, comme nous l'avons dit plus haut, la terre mêlée aux fruits, en différents endroits, on laisse reposer l'eau et, en moins d'une heure, on voit apparaître à la surface de l'eau de nombreux poissons qui semblent rechercher la surface de l'eau où ils sont pris et tués par les travailleurs; après plusieurs heures, on voit des poissons mourir et, le lendemain de l'expérience, on remarque à la surface de l'eau quantité de poissons morts la veille.

Les poissons paraissent donc frappés de paralysie, puis finissent par mourir. Seuls, les poissons vivants dans l'eau non boueuse (partie supérieure de la nappe d'eau) meurent et même rapidement, tandis que ceux qui vivent dans la partie boueuse résistent beaucoup plus aisément; une chose à constater est, au dire des indigènes, la rapide décomposition des poissons ainsi tués.

Tous les poissons tués par l'un ou l'autre de ces

procédés sont absolument comestibles, ainsi que l'expérience l'a démontré (1).

Huit espèces différentes de poissons ont été capturées pendant ces expériences, ce sont : deux à peau lisse (sans écaille), désignés par les noms indigènes : 1° *Cinga* (petit); 2° *Tula*, pouvant peser jusque 7 kilos; les autres ont la peau recouverte d'écailles et sont désignés par les noms suivants: *Wenge, Bokeke, Yundu, Moboma, Mohenge* et *Yeke.*

Pendant cette première expérience, en six heures, il a



Poissons capturés dans le Stanley-Pool.
(Photographie du Commandant DEUSTER).

été pris 100 kilos de poissons: une autre expérience faite sur une mare de 12 ares environ a fourni près de 300 kilos dont une bonne moitié composée de *Tula*.

Enfin avec les deux euphorbes signalées plus haut, les résultats ont été identiques et l'autopsie a montré des bronches rouges violacées et un foie rouge jaunâtre.

Dans la conclusion de son rapport, M. Marcel Laurent, se basant sur ces expériences, préconise donc l'emploi de ces stupéfiants pour capturer le poisson destiné à l'alimentation du personnel noir.

---

Nous reviendrons plus loin sur cette assertion qui ne rencontre absolument pas notre manière de voir.

Notre opinion personnelle, basée sur de nombreuses observations et sur nos connaissances piscicoles, étant absolument opposée à celle du regretté directeur du Jardin Botanique d'Eala, nous avons demandé sur cette question l'avis éclairé du savant docteur Van Campenhout, le distingué praticien de l'Administration coloniale, professeur à l'Ecole de Médecine tropicale de Bruxelles.

Voici ce qu'il a bien voulu nous répondre:

*Mon cher Goffin,*

J'estime qu'il n'y a pas lieu d'encourager la pêcherie avec des produits dont l'action vénéneuse est nettement établie. Quoique dans les préparations diverses que subit le poisson avant d'être mangé (nettoyage, évidement, cuisson ou, éventuellement, fumage) la plus grande partie des substances toxiques soient écartées, une certaine partie de celles-ci peut se fixer sur certains tissus et il pourrait y avoir des intoxications.

D'ailleurs, comme vous l'avez remarqué, l'auteur lui-même renseigne que le poisson ainsi tué s'altère très rapidement. Les matières albuminoïdes en décomposition produisent des ptomaïnes redoutables. C'est d'ailleurs là une des causes principales pour lesquelles on a défendu aux riverains de la Vesdre de consommer les poissons qui ont succombé à la suite du déversement, dans cette rivière, des eaux résiduaires potassées.

Comme conclusion, les procédés d'intoxication par produits végétaux est utile pour « collections scientifiques » et ne convient pas du tout pour l'alimentation.

Il faudrait apprendre plutôt aux indigènes l'emploi des filets de formes diverses. Vous en savez plus que moi, sous ce rapport, en votre qualité de fidèle de la canne à pêche et autres instruments taquinant le goujon.

(S.) Dr Van Campenhout.

En présence de cette opinion si nette, on ne peut donc que conseiller aux Africains de s'abstenir d'employer semblables méthodes, et de tâcher de faire comprendre aux indigènes les dangers d'intoxication auxquels ils s'exposent, et qui sont peut-être une des causes de ces maladies assez inexpliquées dont ils sont parfois victimes.



# Deuxième Partie

## Chapitre Premier

### Caractère général de la Faune Ichtyologique de l'Afrique

Il n'entre pas dans nos intentions de placer sous les yeux de nos lecteurs toutes les espèces de poissons connues, vivant dans les eaux congolaises. Notre publication en deviendrait trop volumineuse et perdrait le caractère pratique que nous avons voulu lui donner. Nous nous contenterons donc seulement de signaler les poissons ayant, à notre sens de pêcheur, quelques ressemblances avec nos poissons d'Europe, ou présentant quelque caractère curieux et d'intérêt général.

La description que nous en donnerons sera généralement fort courte et tiendra plutôt compte de leur aspect extérieur.

Il nous serait au surplus impossible d'innover en cette matière. Nul ne pourrait faire mieux que le savant professeur Boulenger, de Londres, à qui l'on doit la classification scientifique des poissons du Bassin du Congo. Aussi est-ce dans cet ouvrage que, avec l'autorisation de l'auteur, nous avons abondamment puisé pour traiter cette matière sortant absolument de nos connaissances de pêcheur.

Puisse encore notre ouvrage contribuer à la diffusion des savantes études qu'il a faites sur la faune congolaise: nos lecteurs avertis lui en attribueront tout le mérite.

En esquissant la distribution géographique des poissons d'eau douce d'Afrique, il y a lieu, tout d'abord, d'exclure la chaîne de l'Atlas et la zone au nord de celle-ci (Maroc, Algérie, Tunis), dont la faune, peu variée, ne

diffère pas essentiellement de celle de l'Europe, par suite de la continuité qui a existé, à une époque géologique peu reculée, entre cette partie du monde et le district en question; continuité qu'atteste, en ce qui concerne les poissons, la présence dans ce dernier d'une truite, d'un gardon et d'une épinoche, ainsi que l'absence de tous éléments strictement africains. La Mauritanie fait donc partie de la région paléarctique, ainsi désignée par Sclater, qui comprend, outre l'Europe, l'Asie septentrionale et tempérée. Par contre, et comme pour contre-balancer cette perte de territoire, la faune ichthyologique africaine pousse une pointe en Asie, dans la région du Jourdan, dont un grand nombre des poissons sont semblables à ceux du Nil.

Après exclusion de la Mauritanie, la faune des poissons d'eau douce de l'Afrique se montre très homogène Elle s'appauvrit beaucoup dans la partie au sud du tropique du Capricorne, perdant les représentants d'un grand nombre de familles, comme les Polyptéridés, les Lépidosirénidés, les Mormyridés, les Notoptéridés, les Characinidés, les Mastacembélidés, la plupart des Siluridés; mais cette partie australe ne se distingue que par la présence, au cap de Bonne-Espérance, d'un seul type étranger au reste du continent, un *Galaxias*, membre d'une petite famille propre à l'extrême sud de l'Amérique méridionale et de l'Australie, ainsi qu'à la Nouvelle-Zélande. Le fait que certaines espèces de *Galaxias* vivent à la fois dans l'eau douce et dans la mer, suffit à expliquer la distribution si curieuse de cette petite famille, sans qu'il soit nécessaire de faire appel à l'existence dans le passé d'un continent antarctique. Il est probable que les *Galaxias* ont été autrefois plus répandus, comme formes marines, tout autour du globe au sud du tropique du Capricorne, et que certaines espèces, en s'adaptant entièrement à la vie en eau douce, se sont localisées aux points si éloignés les uns des autres d'où nous les connaissons aujourd'hui.

Les grandes îles à l'est du continent africain présentent peu d'intérêt, par suite de la pauvreté de leur faune dulçaquicole. Les Séchelles n'ont que quelques Cyprinodontidés et un Centrarchidé (*Kuhlia*), et Madagascar ne possède que peu de représentants de la famille des Cichlidés (avec un genre en propre), de celles des Siluridés, des Cyprinodontidés et des Centrarchidés (*Kuhlia*). Le caractère de la faune ichthyologique de Madagascar est donc négatif, fait fort surprenant eu égard à la composition si remarquable de la faune terrestre de cette vaste île.

On connaît environ 580 espèces de poissons des eaux douces de l'Afrique, après exclusion des espèces marines, dites catadromes, qui pénètrent plus ou moins avant dans les rivières sans s'y reproduire, telles que les Anguilles et les Muges. L'Afrique tropicale ne possède pas de formes anadromes, c'est-à-dire vivant une partie de l'année en mer et se rendant en eau douce pour la reproduction, comme les Esturgeons et les Saumons.

Les 580 espèces se répartissent en 22 familles, dont voici la liste avec l'indication de leur distribution en dehors de l'Afrique.

*Polypteridæ.*
*Lepidosirenidæ* (Amérique S.).
*Mormyridæ.*
*Notopteridæ* (Asie S. E.).
*Osteoglossidæ* (Asie S. E., Amérique S., Australie).
*Pantodontidæ.*
*Phractolæmidæ.*
*Clupeidæ* (Cosmopolite).
*Galaxiidæ* (Amérique S., Australie, Nouv.-Zélande).
*Characinidæ* (Amérique C. et S.).
*Cyprinidæ* (Europe, Asie, Amérique N.).
*Siluridæ* (Cosmopolite).
*Cyprinodontidæ* (Europe, Asie, Amérique).
*Ophiocephalidæ* (Asie S. E.).
*Anabantidæ* (Asie S. E.).
*Osphromenidæ* (Asie S. E.).
*Nandidæ* (Asie S. E., Amérique S.).
*Serranidæ* (Cosmopolite).
*Centrarchidæ* (Asie S. E., Amérique N., Australie).
*Cichlidæ* (Asie S. E., Amérique C. et S.).
*Mastacembelidæ* (Asie S.).
*Tetrodontidæ* (Cosmopolite entre les tropiques).

Des quatre familles propres à l'Afrique, la plus importante par le nombre des genres et des espèces est celle des Mormyridés. Les Polyptéridés, quoique moins nombreux, sont d'un intérêt plus grand encore comme seuls membres vivants d'un groupe richement représenté aux époques primaire et secondaire: l'ordre des Crossoptérygiens. Ces deux familles ont une distribution très étendue, leurs espèces se rencontrent dans le Nil et dans les eaux de toute l'Afrique tropicale, à l'exception du bassin du Zambèse pour les Polyptères et du lac Tanganika pour les Mormyres. Les deux autres familles que l'Afrique possède en propre ne consistent chacune qu'en un genre à espèce unique, le *Pantodon Buchholzi*, Peters, dont l'habitat connu s'étend de Cameroun au Congo, et le *Phractolæmus Ansorgii*, Blgr., découvert tout récemment dans le delta du Niger.

Des familles dont l'aire géographique est restreinte à deux parties du monde, cinq sont communes à l'Afrique et au Sud de l'Asie (région indienne): les Notoptéridés, Ophiocéphalidés, Anabantidés, Osphroménidés et Mastacembélidés; deux à l'Afrique et à l'Amérique méridionale : les Lépidosérinidés et les Characinidés. L'affinité avec l'Asie est donc beaucoup plus grande qu'avec l'Amérique, ce qui est rendu plus évident encore par le fait que les genres sont les mêmes dans les deux premières de ces régions, tandis que l'Amérique ne possède que des genres souvent fort voisins, mais non identiques à ceux de la faune africaine. Trois familles enfin, les Ostéoglossidés, Nandidés et Cichlidés, sont propres à la fois à l'Afrique, à la région indienne

et à l'Amérique du Sud, la première étant représentée en outre dans le Nord de l'Australie.

On peut donc dire que la faune ichthyologique africaine présente le plus de rapport avec la région indienne ou orientale, ensuite avec la région sud-américaine ou néotropicale; la ressemblance avec la région paléarctique ou européo-asiatique ne vient qu'en troisième ligne et à un degré incomparablement moindre.

La faune dont il est question se montre en son plein développement dans la région située entre les tropiques, ainsi que dans le cours entier du Nil. Car c'est un fait bien connu, que la population ichthyique d'un fleuve est essentiellement la même dans toute l'étendue de son parcours et que cette faune revêt le caractère non des contrées que traverse le fleuve, mais des pays dans lequel il prend naissance et reçoit ses principaux affluents. Les poissons strictement d'eau douce de la Basse-Egypte sont donc des formes tropicales dont le caractère contraste même assez fortement avec celui de la faune terrestre des rives du fleuve Un fait fort remarquable est la grande ressemblance qui existe entre les poissons du Nil et ceux du Sénégal, de la Gambie et du Niger, un grand nombre d'espèces étant communes à ces fleuves malgré la vaste étendue qui les sépare. On est en droit de déduire de ce fait que la séparation de ces bassins ne remonte pas à une époque très éloignée, géologiquement parlant, et qu'une communication a dû exister par une mer intérieure ou une série de grands lacs reliés entre eux, dont le Tchad, encore inexploré quant à sa faune ichthyique, est sans doute le dernier vestige.

L'homogénéité frappante de la faune des poissons d'eau douce de l'Afrique ne peut d'ailleurs s'expliquer que par l'hypothèse d'un grand bassin central où se seraient formés les principaux types caractéristiques, dont les représentants se seraient dispersés dans toutes les directions. Bien que bon nombre de poissons s'adaptent assez facilement à un changement de milieu, il semble certain que la grande majorité des formes d'eau douce qui peuplent l'Afrique ont été confinées dans cet élément au moins depuis l'époque éocène, et il n'y a aucune raison de supposer qu'elles aient pu émigrer d'autres continents par voie marine. La grande affinité qu'on constate entre les poissons d'eau douce de l'Afrique et ceux de l'Inde peut s'expliquer très simplement par une communication entre l'Afrique et l'Asie avant que la mer Rouge ne débouchât dans l'Océan indien. Les rapports avec l'Amérique tropicale sont sans doute le résultat de la persistance dans ces deux parties du monde de types, plus généralement répandus à une époque très reculée, qui seraient venus à disparaître des autres régions, comme la paléontologie nous le montre d'ailleurs à l'égard des Dipneustes, qui sont précisément dans ce cas.

Point n'est besoin, pour expliquer ces similitudes, de faire intervenir l'hypothèse d'une continuité continentale qui n'a pu exister qu'à une époque antérieure au développement des groupes de poissons téléostéens que l'Afrique et l'Amérique du Sud possèdent en commun.

# Tableau Dichotomique

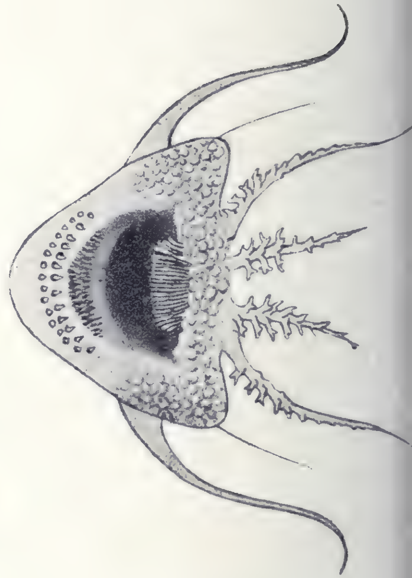
des

# FAMILLES DE POISSONS D'EAU DOUCE DU BASSIN DU CONGO

*dressé d'après les caractères extérieurs les plus faciles à apprécier et s'appliquant uniquement aux formes actuellement connues du Congo*

Écailles
- rhomboïdales, osseuses; des épines détachées et bicuspides à la dorsale, chacune soutenant une membrane contenant un ou plusieurs rayons articulés . . . . POLYPTERIDÆ, p. 109.
- arrondies ou absentes; membres
  - styliformes; orifice branchial très étroit; corps très allongé; orifice anal à droite ou à gauche . . . . LEPIDOSIRENIDÆ, p. 110.
  - à rayons disposés plus ou moins comme les touches d'un éventail; nageoire dorsale
    - sans épine, ou à une seule épine; corps
      - couvert d'écailles imbriquées; fente operculaire
        - étroite; œil sans bord libre . . . . MORMYRIDÆ, p. 115.
        - large; œil à bord libre; serrature ventrale
          - présente
            - double; ventrales rudimentaires ou absentes . . . . NOTOPTERIDÆ, p. 121.
            - simple; ventrales bien développées . . . . CLUPEIDÆ, p. 121.
          - absente; tête
            - dépourvue d'écailles (excepté sur l'occiput); nageoires ventrales
              - immédiatement derrière la base des pectorales. PANTODONTIDÆ, p. 122.
              - très en arrière de la base des pectorales; mâchoires
                - dentées; dorsale adipeuse
                  - absente. . ELOPIDÆ, p. 122.
                  - présente . CHARACINIDÆ, p. 123.
                - sans dents. . . . . . CYPRINIDÆ, p. 130.
            - couverte d'écailles; nageoire dorsale
              - courte; pas de tentacule nasal . . . . CYPRINODONTIDÆ, p. 133.
              - longue; un tentacule nasal . . . . OPHIOCEPHALIDÆ, p. 139.
      - sans écailles; parfois des écussons osseux ou de petites épines érectiles; barbillons
        - présents; des dents distinctes . . . . SILURIDÆ, p. 79.
        - absents; mâchoires en bec; corps se gonflant en boule . . . . TETRODONTIDÆ, p. 153.
    - à plusieurs épines; nageoires ventrales
      - présentes; nageoire dorsale
        - divisée, les deux parties
          - largement séparées; appendices filamenteux sous la pectorale
            - présents . . . . POLYNEMIDÆ, p. 137.
            - absents; bouche
              - petite; dents faibles . . . . MUGILIDÆ, p. 134.
              - grande; dents fortes. . . . SPHYRÆNIDÆ, p. 138.
          - se touchant; épines à l'anale
            - deux . . . . SCIÆNIDÆ, p. 143.
            - trois . . . . SERRANIDÆ, p. 141.
        - unique; narine (de chaque côté)
          - double; ligne latérale
            - continue; trois épines à l'anale . . . . PRISTIPOMATIDÆ, p. 143.
            - interrompue; plus de trois épines à l'anale . . . . ANABANTIDÆ, p. 140.
          - simple; ligne latérale généralement double. . . . CICHLIDÆ, p. 144.
      - absentes; dorsale à épines petites et détachées; un appendice rostral . . . . MASTACEMBELIDÆ, p. 152.





Synodontis Longirostris

# SILURIDÆ

De nos nombreuses observations, ainsi que de l'étude des poissons faite par les savants, il faut retenir que les siluridés, sous le rapport pêche, s'entend, se partagent en trois classes bien distinctes: 1° ceux nageant près de la surface; 2° ceux se tenant entre deux eaux; 3° ceux rasant le fond des eaux.

1° Les poissons de surface sont les êtres les mieux doués pour pouvoir affronter les courants. Ils font une chasse acharnée aux petites espèces fréquentant les mêmes parages et, de ce fait, sont de forte taille. Ainsi que cela se constate pour nos salmonidés d'Europe, ces poissons ont, pour la plupart, les chairs fermes et fines. Le tableau de la troisième partie de cette publication indique la valeur nutritive des poissons fréquentant les eaux vives. Les Européens auront surtout à s'inspirer de ce tableau pour se décider dans le choix des poissons à admettre sur leur table. Les siluridés de la première classe sont, en tous cas, les meilleurs comme goût et aussi comme digestibilité.

Rappelons qu'il est difficile de s'emparer de ce poisson autrement qu'au moyen de nasses, placées dans les rapides; les indigènes seuls peuvent s'y aventurer et en affronter les dangers. Les filets ne peuvent, en effet, être maniés là où la poussée des eaux est trop forte; il est inutile même de le tenter. Le système de pêche à la ligne, « le trolling » et le « spinning », que nous préconisons, sera très précieux dans ce cas pour celui qui veut faire de belles captures.

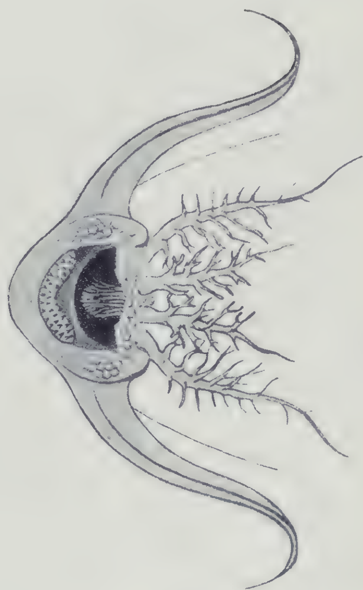
2° Les siluridés qui aiment les eaux mouvementées, mais non pas torrentueuses, se tiennent entre deux eaux, le matin et le soir; pendant la nuit, ils se rapprochent des bords. Ceci est l'avis de bon nombre de pêcheurs qui ont pu observer que les grands poissons viennent se reposer près des rives. Dans les endroits plus tranquilles, ils remontent un tant soit peu vers la surface lorsque les eaux sont troubles et aussi lorsque le soleil est brillant. Le filet sera certes l'engin le plus utile dans ce cas, pour faire des rafles merveilleuses près des bancs de sable.

Cette catégorie de poissons est bonne aussi pour l'alimentation des Européens.

3° Les poissons de fond peuvent se prendre aussi au filet, mais nous ne conseillons pas de le faire durant le jour, parce que ces espèces ne se meuvent que la nuit pour se mettre en quête de nourriture. Il peut être dérogé à cet avis lorsque le temps est pluvieux, ou lorsque l'atmosphère est chargée d'électricité; les pressions atmosphériques ont le pouvoir étrange de leur donner de l'appétit, d'où la nécessité de se mouvoir pour trouver la nourriture nécessaire. Les cordeaux seront lestés de plomb et aichés de viande, intestins de poulet, petits oiseaux déplumés, de petits poissons morts ou vivants, de crevettes, du mou et de foie de tout animal, seront très utiles pour les captures à faire dans la plupart des cas. Comme il existe des siluridés ne se nourrissant qu'exclusivement de fruits et de végétaux, il y a lieu de ne pas oublier de munir aussi les engins d'amorces se composant de morceaux de papaie, de banane et de chikwangue.

Les siluridés de fond sont fort gras et gros pour la plupart; ils ne sont pas à conseiller pour l'estomac délicat d'un convalescent, parce que les chairs en sont huileuses. Ce poisson est l'élément nutritif par excellence pour les indigènes. Ceux-ci, comme on le sait, font un grand usage de l'huile de palme; la plupart des poissons fumés que les indigènes transportent au marché proviennent de cette catégorie. C'est la monnaie courante de bien des peuplades de l'intérieur de l'Afrique Aussi, nous conseillons aux Européens de faire placer, à la soirée, des cordeaux près des rives herbeuses des rivières.

Dans les eaux stagnantes des marécages, où les filets ne savent pas agir, les cordeaux seront toujours d'utiles auxiliaires pour procurer la provende quotidienne aux populations. A notre avis, on ne fait pas assez usage de cordeaux au Congo. Cette pêche est agréable sous tous les rapports, sans présenter les ennuis de longs déplacements nécessités pour la pêche au filet. Les cordeaux se composent d'une solide ficelle tressée, brune de préférence; la longueur ne doit pas dépasser 10 mètres. On les enroule d'habitude sur des petits piquets. Pour armer les cordeaux, il est préférable de choisir des hameçons doubles, à fer bronzé solide, lorsqu'on veut capturer des siluridés à large gueule.



Synodontis Smiti

Le Siluridæ a la bouche non protractile, bordée le plus souvent par les prémaxillaires à l'exclusion des maxillaires, qui sont généralement très réduits et supportent la base de barbillons; à part quelques exceptions, les mâchoires portent des dents. Nageoires pectorales insérées très bas, se repliant comme les ventrales, souvent armées, ainsi que la dorsale, d'une forte épine osseuse. Corps nu ou couvert d'écussons osseux, jamais écailleux, souvent une nageoire dorsale adipeuse. Presque toujours des barbillons, au nombre de une à quatre paires.

Pour ce qui concerne la faune d'Afrique, l'absence d'écailles suffit à faire reconnaître les membres de cette famille des Cyprinidés, leurs plus proches voisins. Mais comme il y a parmi ceux ci de nombreux genres à peau nue, chez lesquels ce caractère peut même être accompagné de celui tiré de la présence de barbillons, il est nécessaire de faire appel à des caractères internes, surtout ostéologiques, pour séparer sûrement les deux familles. Notons d'ailleurs que les formes qui paraissent se rassembler le plus dans les deux familles, on pourrait dire séries parallèles, semblent n'être que le résultat d'une similarité dans le mode d'existence, des exemples de convergence, ne représentant nullement des formes annectantes ou des traits d'union entre les deux groupes.

La présence de barbillons est un des caractères les plus frappants des Silurides, leur nombre variant de deux à huit. Il y en a fréquemment huit : une paire en relation avec les narines, une autre dépendant des maxillaires et deux à la mâchoire inférieure. Chez un Silure de l'Amérique du Sud, *Ageniosus Valenciennesi*, le barbillon maxillaire est transformé en épine osseuse érectile, armée d'aiguillons. Enfin, l'aspect bizarre de la bouche peut être augmenté par la présence de lobes labiaux plus ou moins développés, qui peuvent même constituer un appareil adhésif, une sorte de suçoir, à l'aide duquel le poisson qui en est pourvu peut se fixer aux pierres des torrents, ainsi que le genre *Euchilichthys* nous en offre un exemple très frappant dans la faune du Congo.

La forme du corps varie excessivement depuis les *Chaca*, rappelant la Baudroie, jusqu'aux genres anguiliformes comme les *Clarias* et surtout *Gymnallabes*. Tantôt déprimé, tantôt comprimé, le corps peut être nu ou protégé par une cuirasse osseuse, comme nous le voyons chez *Callichthys*, mais il est toujours dépourvu d'écailles. Parfois, chez certains *Synodontis* et chez *Malopterurus*, par exemple, la peau est couverte de villosités, qui lui donnent une apparence poilue ou feutrée.

Un grand nombre de Siluridés possèdent une épine osseuse, formée par le second rayon de la dorsale et une autre, formée par le rayon externe de la pectorale, épines dont l'efficacité comme arme défensive peut être augmentée par la présence de serratures aux bords antérieur et postérieur.

Cette grande famille, presque entièrement confinée aux eaux douces, est répandue sur la plus grande partie du globe, mais en abondance seulement dans les pays chauds. On en connaît déjà près de mille espèces.

La famille des Siluridés est représentée, en Afrique, par une centaine d'espèces se rapportant à 26 genres, dont 15 sont compris dans la faune du bassin du Congo.

Les genres africains peuvent être répartis en cinq sous-familles, dont toutes ont des représentants au Congo, comme l'indique le synopsis suivant.

## Synopsis des genres représentés dans le Bassin du Congo

I. CLARIINÆ. Nageoires dorsale et anale très allongées; membrane des ouïes libre.

*A*. Dorsale unique, formée entièrement de rayons (supportés par les interneuraux).

Yeux à bords libres; tête protégée en dessus et sur les côtés par un bouclier osseux; pectorales et ventrales bien développées . . . 1. *Clarias*, Gron.

Yeux sans bords libres; tempes non protégées par des os; pectorales et ventrales bien développées . . . . . . . . . . . . . . . 2. *Clariallabes*, Blgr.

Yeux sans bords libres; pas de bouclier céphaliques; ventrales absentes . . . . . . . 3. *Channalabes*, Gthr.

*B*. Dorsale divisée en deux, la partie postérieure adipeuse, soutenue par les épines neurales prolongées . 4. *Heterobranchus*, Geoffr.

II. SILURINÆ. Nageoire dorsale très peu développée ou absente; dorsale adipeuse très petite ou absente; anale très allongée; membranes des ouïes libres.

Dorsale présente, armée d'une épine; adipeuse présente . . . . . . . . . . . . . . . . . 5. *Eutropius*, M. et T.

Dorsale présente, armée d'une épine; adipeuse absente . . . . . . . . . . . . . . . . 6. *Schilbe*, Cuv.

Dorsale et adipeuse absentes . . . . . . . . 7. *Parailia*, Blgr.

III. BAGRINÆ. Nageoire dorsale courte, suivie d'une adipeuse plus ou moins développée; anale courte ou modérément longue; membrane des ouïes libres.

*A*. Narines antérieures largement séparées des postérieures.

Des dents au palais; un barbillon nasal plus ou moins développé . . . . . . . . . . . . 8. *Chrysichthys*, Blkr.

Pas de dents au palais; barbillon nasal très court; narines antérieures sur le dessus du museau. 9. *Gephyroglanis*, Blgr.

Pas de dents au palais; barbillon nasal absent; narines antérieures sur la lèvre supérieure . . 10. *Auchenoglanis*, Gthr.

*B*. Narines très rapprochées; pas de barbillon nasal . . . . . . . . . . . . 11. *Arius*, C. et V.

IV. DORADINÆ. Nageoire dorsale courte; une seconde dorsale, rayonnée ou adipeuse, plus ou moins développée; anale courte; fente des ouïes interrompue en dessous.

Narine antérieure largement séparée de la postérieure; dorsale armée d'une épine, ainsi que la pectorale; barbillons mandibulaires frangés . 12. *Synodontis*, Cuv.

Narines très rapprochées; bouche infère, à lèvres très développées, à dents très nombreuses, les prémaxillaires pointues, les mandibulaires tronquées ou bicuspides . . . . . . . . . 13. *Euchilichthys*, Blgr.

Narine antérieure assez largement séparée de la postérieure; une série de scutelles osseuses de chaque côté du dos et de la face ventrale de la queue, qui est déprimée et très allongée . . 14. *Phractura*, Blgr.

V. Malopterurinæ. Pas de nageoire dorsale rayonnée, une adipeuse seulement ; anale courte; fente des ouïes interrompue en dessous . . 15. *Malopterurus*, Lacép.





Synodontis multimaculatus.



## 1° CLARIAS

Corps plus ou moins allongé, à nageoires dorsale et anale longues, composées uniquement de rayons mous, et atteignant ou atteignant presque la caudale qui est peu développée. Tête très aplatie, en forme de casque lisse ou grenu recouvert d'une peau plus ou moins mince; quatre paires de barbillons.

Mâchoires munies chacune d'une rangée de dents en velours; une bande de dents vomériennes, villiformes ou granuleuses.

Genre nombreux en espèces habitant l'Afrique, la Syrie et les Indes orientales. Les espèces africaines sont au nombre de 20, dont huit ont été rencontrées dans le bassin du Congo.

L'appareil arborescent qui surmonte les branchies, comparable, dans son développement le plus complet, à un chou-fleur, sert à la respiration aérienne, permettant l'oxygénation directe du sang dans l'air atmosphérique, soit pour supplémenter les fonctions des branchies, soit pour les remplacer tout à fait. On sait, en effet, que les Clarias sont de véritables amphibiens, possédant la faculté de vivre plusieurs jours hors de l'eau, ainsi que cela a été constaté aux Indes aussi bien qu'en Afrique.

Le Dr Suard a pu faire, au Sénégal, d'intéressantes observations sur les mœurs du *Cl. lazera*, observations relatées par Vaillant. Pendant la saison sèche, qui dure dix mois de l'année, pas une goutte d'eau ne tombe; aussi les mares et marigots, où se rencontrent ces poissons, se dessèchent pendant la plus grande partie de cette longue période. Les Clarias s'enfoncent alors dans la vase, comme les Protoptères, mais pour s'y comporter d'une manière différente, car au lieu de s'envelopper dans un cocon et d'y subir une estivation passive, leur retraite leur sert simplement, en quelque sorte, de terrier pour se mettre à l'abri de la trop grande chaleur du jour; ils sortent le soir et la nuit, rampant alors sur le sol en quête de leur nourriture, qui consiste surtout en grains de millet, plante cultivée par les naturels du pays pour leur propre alimentation ; régime qui concorde avec l'observation de Peters qui a trouvé dans l'estomac du *Cl. mossambicus* des crustacés, des insectes et des graines. Le Dr Suard a pu conserver des Clarias en captivité pendant son séjour à Nioro. Il les avait installés dans une grande caisse de fer-blanc à biscuits et les nourrissait en leur donnant de temps à autre quelques poignées de mil. Une précaution importante à prendre était de clore très exactement la boîte; sans cela, aussitôt la nuit venue, les poissons sortaient très agilement de leur prison pour gagner la campagne.

M. Boulenger a lui-même gardé vivants pendant longtemps des individus, encore jeunes, du *Cl. lazera* provenant d'Egypte. Ils se jetaient avec avidité sur les vers et sur des petits morceaux de viande crue qu'il leur offrait, mais il n'a pu

leur faire manger de grains de millet. Il n'a non plus réussi à leur faire passer plus de trois jours hors de l'eau. Cela tient sans doute au jeune âge de ces individus, car on sait que l'appareil qui permet à ces poissons de puiser dans l'air l'oxygène nécessaire de la respiration est plus développé chez les adultes que chez les jeunes.

Les Clarias, lorsqu'on les prend à la main, poussent, hors de l'eau, des cris très forts qui ressemblent aux miaulements d'un chat en colère. Le Dr Lortet en a fait le premier l'observation en Syrie, observation confirmée par celles du Dr Tirant en Cochinchine.

La chair de ces poissons est assez estimée aux Indes et en Egypte; il paraît en être de même au Congo. Delhez compare cette chair à celle de l'anguille. D'après M. Cornet, les Clarias sont fort recherchés des indigènes, qui savent les fumer et en font un commerce très actif.

## 1. CLARIAS LAZERA

Ce poisson, qui a été observé au Sénégal et dont la description a été faite par le Dr Suard, vit également au Congo, où il atteint une mètre de longeur. Robe: gris olivâtre ou brun noirâtre en dessus, blanc en dessous. Très estimé dans le Bas comme dans le Haut-Congo où à Monsembe les indigènes l'appellent: *Mpiki*.

## 2. CLARIAS ROBECCHII

Olive ou noirâtre en dessus, blanc en dessous, originaire du lac Tanganika.

Longueur totale, 46 centimètres.

## 3. CLARIAS GARIEPINUS

Olive foncé en dessus, uniforme ou marbré de brun foncé, blanc en dessous.

Longueur totale, 62 centimètres.

Le fleuve Orange et le Natal formaient tout l'habitat connu de cette espèce. On peut maintenant y ajouter le Katanga, car la mission Lemaire en a rapporté de jeunes individus provenant de Lofoi.

### 4. CLARIAS LONGICEPS

Brun olive ou violacé en dessus, blanc jaunâtre en dessous, barbillons maxillaires et nasaux olives, mandibulaires jaunes; iris violacé avec un cercle doré autour de la pupille.

Individu fréquentant de préférence les marais, sa taille est de 14 centimètres ; à Boma on l'appelle *Gola*. Fait l'objet du trafic entre indigènes, une fois fumé.

### 5. CLARIAS LIOCEPHALUS

Brun noirâtre uniforme.

L'espèce déterminée par M. Boulanger provient du lac Tanganika.

### 6. CLARIAS BREVICEPS



Signe distinctif, tête forte courte.

Originaire du Mayumbe. Se rencontre dans les marécages, surtout à la saison chaude, pendant laquelle il se reproduit.

Nous avons pêché de ces poissons au mois de décembre, lorsqu'ils étaient en état de gestation: une simple poussée sur le ventre faisait sortir des œufs en état parfait pour la reproduction, mesurant 1 à 2 m/m.

Ce poisson peut atteindre une longueur de 80 centimètres. Bonne espèce recherchée pour la table des Européens.

### CLARIAS ANGOLENSIS

Coloration brun foncé ou noir, uniforme ou piqueté de blanchâtre; ventre plus clair, brun ou grisâtre.

Noms indigènes: *M'Beli* au lac Léopold II, et à Bikoro *N'Golo*.

Se rencontre: dans les rivières et les marais du Mayumbe à l'embouchure du Shiloango, notamment dans les lagunes de Lunga, à Boma, au Stanley-Pool, au lac Léopold II et au lac Tumba, et dans plusieurs rivières se jetant dans le fleuve et venant du Kasai ou du Kwango.

### 8. CLARIAS BYTHIPOGON

Brun olive en dessus, blanchâtre en dessous.

L'exemplaire qui a permis à M. Boulenger de le déterminer, provenait du Stanley-Pool et avait une longueur totale de 23 centimètres.

## 2° CLARIALLABES MELAS

Coloration brun noirâtre uniforme, atteint une longueur de 50 centimètres. Se tient de préférence dans les marais et les lagunes; le Bas-Congo en est abondamment pourvu. Les indigènes le capturent dans des nasses coniques.

Nom indigène, *Fuca;* est très bon à manger; il se trouve pendant la saison sèche dans des trous, dans la vase, et peut vivre très longtemps hors de l'eau.

## 3° CHANNALLABES

Est un clarias, dégradé, anguilliforme, dépourvu de nageoires ventrales à nageoires pectorales rudimentaires ou absentes, à nageoires dorsales et anale complètement unies à la caudale, sans bouclier céphalique et à yeux minuscules plus ou moins cachés sous la peau.

Ce genre comprend une espèce unique.

### CHANNALLABES APUS

Le corps est mince et très allongé, œil très petit, presque caché sous la peau chez l'adulte, plus distinct chez le jeune. Brun foncé ou noir uniforme. Se rencontre surtout dans le Bas-Congo et dans le Mayumbe; à Boma, il s'appelle: *Doango.*

Dans le Bas-Congo, on le nomme aussi *Sanga Monteke.*

Pendant la saison sèche, il vit dans les trous à la manière des clarias. Il est très bon à manger. Quoique pouvant vivre longtemps hors de l'eau, son appareil respiratoire supplémentaire est moins compliqué que celui des clarias.

## 4° HETEROBRANCHUS

Il n'existe en Afrique que cinq espèces, dont une a été trouvée au Congo. Ce genre ne diffère des clarias que par la nageoire.

## HETEROBRANCHUS LATICEPS

Longueur, 60 centimètres environ.

Olivâtre en dessus, blanc en dessous; parfois quelques taches noires éparses sur les côtés de la queue, dorsale et anale bordées de noir; caudale jaunâtre à la base, puis noire, puis liserée de rouge.

Des Européens, dont M. L'Hode, ont capturé de ces poissons dans le Kasai, où ils se tiennent dans les eaux courantes. Contrairement à ce qui s'observe généralement chez les clarias, ce poisson fuit les eaux stagnantes. Il se capture à l'amorce vive et le « trolling » (pêche que nous préconisons pour les eaux courantes, où se tiennent les grands voraces) est un moyen de capture qu'il ne faut pas négliger si l'on veut faire des prises fructueuses.

L'amorce doit rouler le fond.

## 5° EUTROPIUS

Ce genre, dont on connaît treize espèces, est propre à l'Afrique tropicale et au Nil. La nourriture de ces silures consiste surtout en petits poissons, vers et crustacés.

Au Congo, il existe cinq types différents.

### 1. EUTROPIUS CONGOLENSIS

Brun violacé très foncé en dessus, argenté à reflets verts sur les côtés, l'extrémité des pectorales, les ventrales, l'anale et la base de la caudale d'un beau rose.

Iris jaune orangé. Le jeune porte une bande latérale noirâtre.

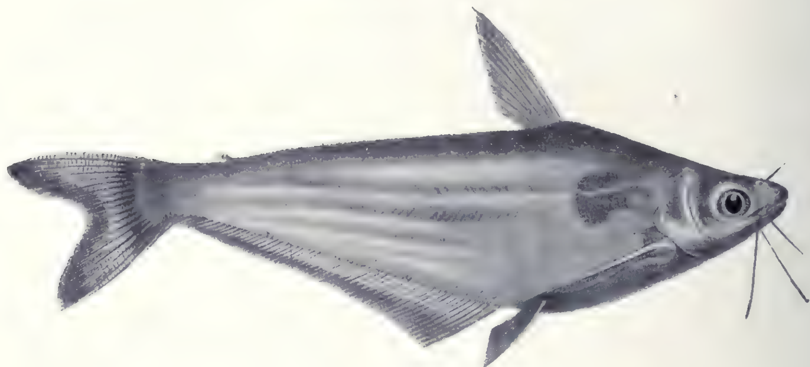
Ce poisson est du nombre des plus anciennement connus du Congo.

On en pêche partout du sud au nord, et de l'ouest à l'est, dans les rivières congolaises.

Nom indigène à Yélala: *Penvo*; à Kutu: *Nabolambi;* à Monsembé: *Linkamba ja litani.*

La chair de ce poisson est délicieuse, elle ressemble à celle de la sole.

## 2. EUTROPIUS GRENFELLI



Blanc argenté, dos brun noirâtre, grande tache noirâtre arrondie au-dessus de l'épaule; longueur totale 215 millimètres.

Ce poisson garde les profondeurs, où on le prend surtout dans d'immenses nasses lourdement plombées. La piqûre de son dard, situé près des branchies, est très douloureuse.

Très prisé pour la table, il est surtout fort bon « au bleu », c'est-à-dire cuit à l'eau.

## 3. EUTROPIUS DE BAUWI

Jaunâtre d'aspect, petite espèce, provenance de la rivière Uere.

## 4. EUTROPIUS LATICEPS

Brun foncé en dessus, violacé en dessous, à reflets verts sur les côtés; nageoires brun olive. Iris violet, pupille orange.

D'après les indigènes, ce poisson, nommé ***Etâta***, atteindrait une longueur de deux mètres. La chair est bonne.

## 5. EUTROPIUS LEMAIRII

Brun foncé en dessus, blanc en dessous, les côtés du corps finement pointillés de noirâtre; une grande tache noirâtre derrière l'épaule.

Déterminé par M. Boulenger, à la suite de l'envoi fait par M. le capitaine Ch. Lemaire, provenant de Lofoi (Katanga).

## 6° SCHILBE

Ne diffère du genre précédent que par l'absence de la dorsale adipeuse.

Nil et Afrique tropicale. Des quatre espèces connues, deux ont été rencontrées au Congo.

### 1. SCHILBE MYSTUS

Brunâtre en dessus, argenté sur les côtés et en dessous; une grande tache noirâtre arrondie sur la ligne latérale derrière la tête; une bande latérale grise ou noirâtre, plus distincte chez les jeunes; une bande grisâtre parfois présente le long de l'anale, ainsi que sur chaque lobe de la caudale.

Cette espèce, le type du genre, est connue au Nil et au Calabar. On la rencontre dans le Bas-Congo.

### 2. SCHILBE DISPILA

Brunâtre en dessus, argenté sur les côtés et en dessous; une grande tache noirâtre arrondie sur la ligne latérale entre la nageoire pectorale et la ventrale; nageoires brunes.

Cette espèce, voisine de la précédente, dont elle diffère surtout par les barbillons mandibulaires plus allongés, est connue au Nil Blanc, au Niger, au Calabar et au Gabon. Elle a été trouvée au Congo, à Léopoldville, à Monsembé, dans le pays des Bangala et dans l'Uere.

## 7° PARAILIA

Corps allongé, fortement comprimé; pas de nageoire dorsale ni d'adipeuse; nageoire anale très allongée, s'étendant depuis les ventrales jusqu'à la caudale. Nageoires pectorales à premier rayon épineux. Ventrales très petites, à six rayons. Une seule rangée de très petites dents aux mâchoires. Pas de dents au palais. Yeux grands, à bords libres, situés au niveau de la bouche, derrière les commissures des mâchoires. Narines très rapprochées. Quatre paires de barbillons: nasal, maxillaire, deux mandibulaires. Membrane des ouïes complètement libre.

### PARAILIA CONGIGA

Le corps est d'un olive clair pointillé de noirâtre; la tête et l'arête dorsale sont d'un brun noirâtre, les nageoires d'un gris bleuâtre ou verdâtre. L'iris est violet foncé et la pupille jaunâtre.

Ce petit poisson ne dépasse pas une longueur de 8 centimètres.

Ce sont ces poissons que l'on prend parmi les roches et les herbes de l'Ebinga (rivière du lac Léopold II), où on les appelle *Bolengi*. Les indigènes en capturent de très fortes quantités, qu'ils étendent au soleil sur de grandes nattes pour les sécher et ensuite les fumer.

A Boma, comme dans les criques et lagunes du Bas-Congo d'ailleurs, il est facile de s'en procurer de grandes quantités.

## 8° CHRYSICHTHYS

Il en existe une vingtaine en Afrique, dont 10 sont propres au Congo.

### 1. CHRYSICHTHTYS FURCATUS

Gris-fer foncé en dessus, blanc en dessous; à l'état frais, les côtés du corps ont des reflets jaunes et verts; nageoires grises, les pectorales, les ventrales et l'anale jaunes à la base; l'adipeuse parfois rougeâtre. Iris violacé.

Nous en avons pêché de 70 centimètres de longueur; atteindrait, d'après les indigènes, une longueur de près de un mètre.

Noms indigènes: *Tchinkwandji* à Banana; *Tchimbambo* à Boma. Sont fort nombreux. Pêche lucrative en aichant des cordeaux sur fond au moyen de morceaux de papaie, ou de mangue, ou de manioc.

Se nourrirait d'herbes et de fruits. Attestation irréfutable, et soutenue non seulement par le grand savant M. Boulenger, de Londres, mais aussi par de nombreux Africains ayant, comme moi, pu s'en assurer lors des captures.

Le genre furcatus habite l'embouchure des fleuves de l'Afrique occidentale au nord du Sénégal.

Ce poisson est très estimé de l'Européen.

## 2. CHRYSICHTHYS SCHARPII

Provenance lac Moero. Doit se rencontrer donc dans tout le Luapula jusqu'au lac Bangwelo.

Ce pourrait être un appoint sérieux pour l'alimentation de la région minière.

## 3. CHRYSICHTHYS CRANCHII

Brun foncé en dessus, blanc en dessous. D'après Delhez, le corps a des reflets métalliques verts et lilas, les nageoires sont d'un jaune olivâtre ou brun rouge, la pupille est orange et l'iris violet.

Nom indigène: *Ikoli;* à Upoto: *Libolu.* Connu au Congo et au Tanganika.

Cette espèce atteint une longueur de plus d'un mètre.

M. L'Hode et M. Masui en ont vu prendre que deux hommes avaient peine à porter et qui auraient suffi à fournir un plat substantiel à la table de quarante blancs. Que nos pauvres poissons de Belgique font donc triste figure auprès de ce silure.

M. Wilverth dit, d'autre part, qu'il en a été pêché du poids de 80 livres. En 1892, à Léopoldville, une équipe de Bakoko rapportait journellement une couple de ces monstres, qu'ils prenaient à la ligne. Une photographie représentant un de ces grands poissons, pris dans la rivière Kwango, suspendu à une perche et porté par deux jeunes nègres, figure dans le présent ouvrage. (Page 153).

La chair en est semblable à celle du cabillaud.

On a constaté que ce poisson produit, hors de l'eau, un cri rauque, semblable à un aboiement.

## 4. CHRYSICHTHYS MYRIODON

Brun olivâtre en dessus, blanc en dessous, originaire du lac Tanganika. Espèce très voisine de la précédente.

## 5. CHRYSICHTHYS BRACHYNEMA

Olivâtre en dessus, blanc en dessous, identique au C. Cranchii, originaire du lac Tanganika.

### 6. CHRYSICHTHYS PUNCTATUS

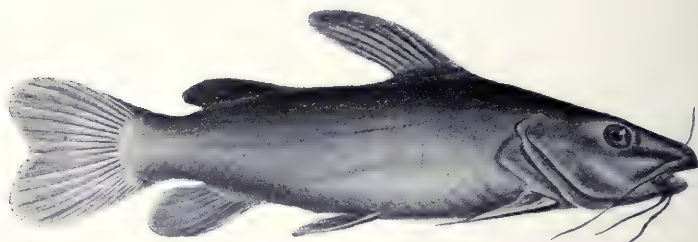
Brun olivâtre foncé en dessus, verdâtre sur les côtés, blanc en dessous; quelques points noirs sur les côtés du corps; nageoires grises; pupille orange, ovale verticale. Longueur 70 centimètres.

A Kutu, ce poisson porte le nom de *Kuendjéké.*

### 7. CHRYSICHTHYS DELHEZI

Brun foncé en dessus, blanc en dessous.

### 8. CHRYSICHTHYS WAGENAARI



Brun foncé en dessus, plus clair en dessous. Originaire du Haut-Fleuve.

### 9. CHRYSICHTHYS BREVIBARBIS

Brunâtre clair uniformément.

Nom indigène à Monsembe: *Likolo ja musumba.*

### 10. CHRYSICHTHYS LONGIBARBIS

La coloration est gris brunâtre ou violacé, argenté à reflets verts sur les côtés, blanc en dessous; une tache noire derrière l'opercule; nageoires noirâtres en dessus, au moins à l'extrémité; iris vert, avec un très fin bord doré autour de la pupille.

Nom indigène: *Likoko ja Kamba,* à Monsembe.

## 9° GEPHYROGLANIS

Voisin du Chrysichthys, ce genre s'en distingue par l'absence de toute dentition palatine. Signe caractéristique: extrême petitesse du barbillon nasal.

Deux espèces sont connues au Congo.

### 1. GEPHYROGLANIS CONGICUS



Brunâtre en dessus, blanc en dessous.

### 2. GEPHYROGLANIS LONGIPENNIS

Gris brun en dessus, blanc en dessous; une tache noirâtre sur l'épaule, derrière l'opercule; nageoires noirâtres à l'extrémité.

## 10° AUCHENOGLANIS

Corps médiocrement allongé, faiblement comprimé. Nageoire dorsale courte, composée d'une épine et de sept rayons mous; une grande dorsale adipeuse. Nageoires pectorales à premier rayon épineux. Nageoires ventrales à six rayons, insérées en arrière de la dorsale. Trois paires de barbillons: une aux maxillaires, deux au menton; narines largement séparées, l'antérieure sur la lèvre supérieure; yeux supéro-latéraux, à bords libres. Dents prémaxillaires villiformes, formant un ou deux petits groupes; dents mandibulaires en une bande étroite, parfois réduites à deux groupes rudimentaires; pas de dents au palais. Membrane des ouïes libre, faiblement échancrée. Vessie natatoire grande et libre.

Une espèce est commune à l'Afrique tropicale et au Nil. La seconde espèce connue habite le Gabon et l'Ogowé.

### AUCHENOGLANIS

Ce silure, qui atteint plus d'un mètre de longueur, habite le Nil, le lac Rodolphe, le lac Tanganika et les fleuves du versant Atlantique, depuis le Sénégal jusqu'au Congo.

Noms indigènes: *Lukombo* à Boma, *Boka* ou *Mpoka* chez les Bangala, ainsi qu'au lac Léopold II, *Mokira* à Bikoro, *Bwa lopembé* (chien à cornes), au lac Moero, *Porocco* à Moliro.

Poisson très vorace, se nourrissant de poissons et de crustacés, sans doute aussi de matières végétales, comme semble l'indiquer la longueur du canal intestinal.

## 11° ARIUS

On sait que les espèces américaines et indiennes de ce genre transportent leurs œufs dans la gueule jusqu'à éclosion, comme cela a également lieu pour une espèce de l'Afrique australe. C'est généralement le mâle qui s'acquitte de cette fonction, mais on a pu observer au Brésil que la femelle s'en charge parfois. Ces œufs sont remarquables pour leur grandeur, qui égale celle d'une cerise pour l'espèce Arius Commersonii.

Les Arius sont plutôt marins que d'eau douce, ils fréquentent surtout les estuaires et les lagunes; ils remontent parfois assez loin les cours d'eau.

Il n'existe qu'une espèce originaire de l'estuaire du fleuve Congo.

### 1. ARIUS LATISCUTATUS

Brun olive uniforme en dessus, blanc en dessous; les nageoires sont noirâtres vers l'extrémité.

Cette espèce habite la côte occidentale d'Afrique, depuis Fernando Po jusqu'au Congo.

Atteint une taille formidable et s'attaque aux poules d'eau qui picotent la vase dans les bords herbeux des marécages et du fleuve. Nous en avons pris atteignant 1 m. 40. Un indigène conduisait un jour, au marché de Boma, un spécimen ayant 1 m. 65. Les Mousseronghos le désignent sous le nom de: *Ngolo* (signifiant: fort).

## 12° SYNODONTIS

Corps court ou modérément allongé, plus ou moins comprimé. Nageoire dorsale courte; une dorsale adipeuse plus ou moins grande; anale courte. Nageoires pectorales et ventrales bien développées, les premières armées d'une forte épine. Trois paires de barbillons: une aux maxillaires, deux à la lèvre inférieure, ces derniers branchus; narines largement séparées, les antérieures un peu tubuleuses; yeux à bords libres, latéraux ou supéro-latéraux. Bouche petite, à lèvres plus ou moins développées; une bande ou une série de dents

prémaxillaires petites et coniques; de petites dents coniques parfois présentes sur la mâchoire inférieure; des dents mandibulaires mobiles, grêles ou sétiformes, plus ou moins courbées ou crochues, implantées dans la lèvre inférieure; pas de dents au palais.

Genre propre à l'Afrique tropicale et au Nil.

Les mœurs des *Schals*, comme on nomme en Egypte les poissons de ce genre, sont encore peu connues. Les



Synodontis Caudalis

observateurs sont d'accord pour leur attribuer la faculté d'émettre des sons, produits par l'action des muscles qui entourent la vessie natatoire.

Ils se nourrissent en grande partie de graines, mais mangent aussi des poissons lorsqu'ils ne trouvent pas d'autres éléments nutritifs à suffisance.

Les anciens Egyptiens avaient observé que ces silures, dans le Nil, nagent souvent sur le dos. Dans cette position, si anormale qu'elle paraisse pour un poisson, les Schals se dirigent librement en avant et de côté; mais lorsque quelque danger se montre, ils reprennent, pour s'enfuir, la position ordinaire. La chair de ces Schals est fade et les pauvres seuls ne la dédaignent pas.

Il existe seize espèces différentes de ce poisson au Congo.

## 1. SYNODONTIS CAUDALIS

Coloration foncé brun à l'état naturel.

La bouche a les lèvres très développées.

C'est une espèce facile à reconnaître par sa tête recouverte d'une peau lisse et par l'extrême prolongement des lobes de la caudale. Les dents sont excessivement nombreuses.

Ce poisson se rencontre dans toutes les rivières, mais c'est à Boma, Matadi et Léopoldville surtout qu'on le trouve, enfoui près des bords. Il est fort glouton et avale profondément l'hameçon aiché de n'importe quoi, placé en cordeau.

Il est nécessaire d'employer de gros hameçons pour cette capture.

Nous avons jugé intéressant de montrer la disposition de la bouche, qui est rugueuse au toucher (fig. p. 97).

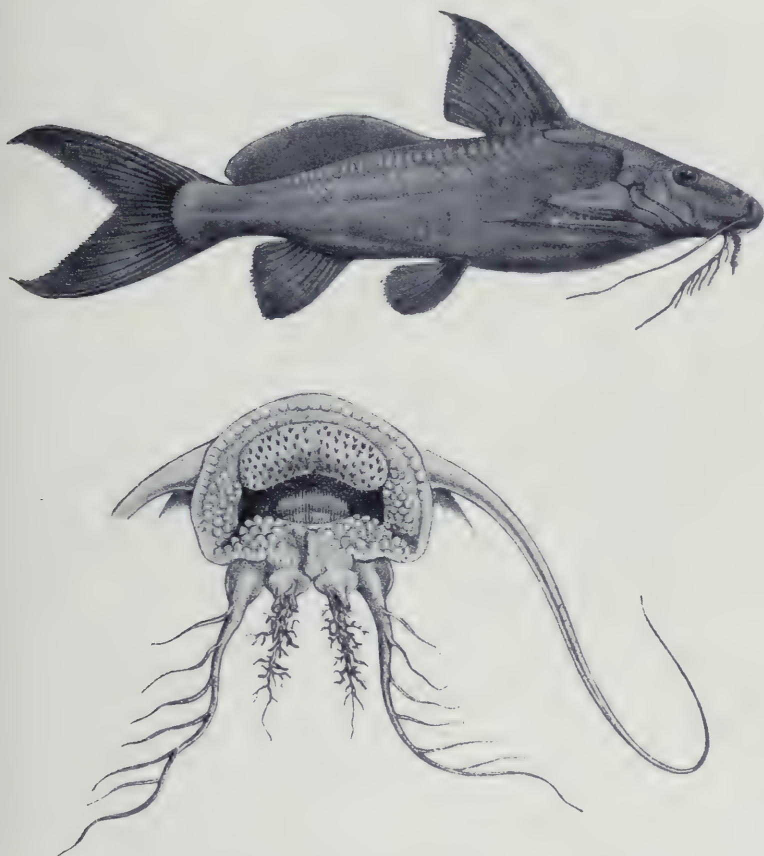
## 2. SYNODONTIS DEPAUWI

Brunâtre uniformément.

Cette espèce a ainsi été nommée en l'honneur de M. Louis De Pauw, conservateur des collections de l'Université libre de Bruxelles, par les soins duquel la collection de poissons du Congo a été installée à l'Exposition de Tervueren de 1897, et qui, à maintes occasions, a rendu de réels services au Musée du Congo. Elle est assez voisine de l'espèce précédente, dont elle se sépare de suite par un caractère important: le nombre bien moins élevé des dents mandibulaires.

Ce genre de poisson est vorace, aussi les captures sont souvent intéressantes, si l'on a soin de laisser l'appât (cordeau lesté) sur le fond, où ce poisson aime à se blottir.

Les appendices de la bouche démontrent qu'il recherche la nourriture sur le fond. En Europe, nous avons également



des poissons qui recherchent leur nourriture par attouchement sur le sol fangeux. Les mandibules des barbeaux et même des petits goujons leur permettent de chercher la subsistance pendant la nuit. Les fonctions de ces membranes ne s'arrêtent pas là; elles servent encore, au poisson collé sur le fond, à percevoir, par vibration, le bruit fait à la surface et même sur les bords; c'est, en un mot, leur appareil auditif qui leur permet de fuir les lieux où ils se trouvent en danger.

### 3. SYNODONTIS GRANULOSUS

Olivâtre en dessus, jaunâtre en dessous; dorsale, anale et nageoires paires noires en avant, oranges en arrière; caudale noire, à large bord postérieur orange.

Remarquable par sa forme lourde, la nature de ses téguments, la coloration brillante de ses nageoires.

Vit dans les profondeurs du lac Tanganika.

### 4. SYNODONTIS ACANTHOMIAS

Corps et nageoires d'un brun foncé ou gris, uniformes ou couverts de petites taches noires arrondies; ventre jaunâtre. Iris jaune orangé.

Ce poisson se rencontre dans les rivières du Bas et du Haut-Congo, où on le pêche de préférence près des rochers dans les eaux agitées et torrentueuses. M. Delhez signale qu'aux dires des indigènes, il atteindrait deux mètres de longueur. Ceci ne nous étonnerait pas, car certains poissons que nous avons capturés en pêchant à la dynamite, dans les courants près de Shinkakasa ou près de Fétish Rock, et semblables au Synodontis Acanthomias, pesaient au delà de douze kilos pour une taille de 1 m. 60. Samuel, le pêcheur alimentant Boma en poissons, de même que M. Shanu, ont pris souvent dans leurs filets et aux cordeaux de ces formidables poissons surnommés: *Kokolo;* à Monsembé, on les appelle: *Likoko ja libuku.*

### 5. SYNODONTIS ANGELICUS

La coloration est des plus caractéristique. Le corps est brun foncé, orné de petites taches jaunes, rondes ou ovales, espacées, disposées en quinconce d'une manière très régulière; ce dessin s'étend aussi sur la nageoire adipeuse; les autres nageoires sont jaunes, barrées de noirâtre. Iris bleu foncé, pupille orange. Les taches jaunes sont moins nombreuses et relativement plus grandes chez les jeunes que chez les adultes

### 6. SYNODONTIS MULTIPUNCTATUS

Brun rougeâtre pâle en dessus, tout couvert de petites taches noires arrondies, très nombreuses et très serrées; blanchâtre en dessous; ventrales jaunes; dorsale et caudale

largement bordées de jaune. Chez les jeunes, les taches sont moins nombreuses et relativement plus grandes.



Type rencontré aux lacs Tanganika et Moero.
Nom indigène à Moliro: *Katetia*.

### 7. SYNODONTIS ZAMBESENSIS

Brun plus ou moins clair, uniforme ou semé de petits points noirs. Cette espèce est connue de l'est de l'Afrique, depuis la côte de Zanzibar jusqu'au Mozambique et du lac Nyassa. Rencontrée aussi au lac Moero.

### 8. SYNODONTIS GRENSHOFFI

Le corps et la nageoire adipeuse sont marbrés de brun foncé sur un fond brun pâle ou jaune vif; les nageoires rayonnées sont tachetées de brun foncé. L'iris est bronzé, la pupille orange. Les très jeunes individus sont d'un brun foncé, avec deux ou trois bandes transversales onduleuses jaunes.

Se rencontre dans le Bas comme dans le Haut-Congo, et même au Congo français.

### 9. SYNODONTIS ALBERTI

Olivâtre ou brunâtre, cuivré, uniforme ou tacheté de brun foncé; dos parfois violacé, nageoires dorsales, anale ou caudale avec de petites taches foncées très nombreuses disposées en séries transversales.

Noms indigènes: *Ikoko*, à Léopoldville; *Likoko ja mosamba na kamba*, à Monsembe.

Ce poisson, lorsqu'il se trouve hors de l'eau, produit un cri rauque semblable à l'aboiement d'un jeune chien.

### 10. SYNODONTIS VAILLANTI

Coloration brunâtre, semée de taches arrondies plus foncées.

Provenance: Ubangi.

### 11. SYNODONTIS SOLONI

Gris olivâtre en dessus, marbré de brun, blanc en dessous; nageoires dorsale et caudale à taches brunes arrondies.

M. Boulenger a dédié cette espèce à la mémoire de mon ami Alexandre Solon, décédé au Congo, auxiliaire de M. le major Cabra dans la récolte des poissons de collection.

### 12. SYNODONTIS ORNATIPINNIS

Jaunâtre ou olivâtre sur le corps, avec de grandes taches noires arrondies, plus grandes que les espaces qui les séparent; tête et nuque brun olive; ventre blanc; nageoires jaune pâle, toutes, à l'exception des pectorales, ornées de taches noires confluentes en bandes transversales; sur la caudale, ces bandes forment des croissants disposés à l'inverse de l'échancrure de la nageoire; pupille orange; iris brun olive avec un cercle doré autour de la pupille. Telle est la coloration à l'état frais, d'après une aquarelle de Delhez.

Originaire du haut fleuve. On le rencontre notamment à Coquilhatville et au lac Tumba. Ce poisson, dont le nom indigène est *Ikoko*, peut vivre longtemps hors de l'eau.

### 13. SYNODONTIS NOTATUS

Grisâtre ou jaunâtre en dessus; une tache noire arrondie, de chaque côté du corps, sur la ligne latérale au-dessus de la base de la ventrale, parfois suivie de deux autres plus petites.

Se rencontre au Congo français. Des spécimens ont été recueillis dans l'Ubangi, au Stanley-Pool et à Matadi.

### 14. SYNODONTIS NUMMIFER

Coloration jaunâtre, olive sur le dos; une ou deux taches noires arrondies de chaque côté du corps, la première sur la ligne latérale au-dessus de la base de la ventrale,

quelques taches brunes sur la caudale. Iris bronzé, avec un fin cercle jaune autour de la pupille.

Nom indigène à Dolo: *Kundu*. Peut vivre longtemps hors de l'eau Il produit alors des cris rauques identiques à ceux poussés par l'espèce S. Alberti.

### 15. SYNODONTIS PLEUROPS

Brun en dessus, blanchâtre en dessous.

### 16. SYNODONTIS DECORUS

Le corps est brun en dessus, blanc en dessous; un pointillé noirâtre sur l'arrière de la tête; de grosses taches rondes, noires, forment trois séries alternantes sur le corps; 3 ou



4 bandelettes noirâtres en travers de la dorsale; 3 ou 4 bandes obliques noires sur chaque lobe de la caudale, convergentes en arrière.

Le type défini ci-dessus provient de Nouvelle-Anvers; on le rencontre aussi dans l'Ubangi. A Monsembe, il porte le nom de: *Likoko ja n'koi*.

## 13° EUCHILICHTHYS

Corps modérément allongé, peu ou point comprimé. Nageoire dorsale courte, composée d'une épine de six rayons mous; une nageoire dorsale adipeuse; anale courte; pectorales et ventrales bien développées, les premières armées d'une forte épine, les secondes insérées en arrière de la dorsale et formées de sept rayons. Un bouclier céphalo-nuchal. Bouche grande, infère, entourée de lèvres papilleuses très développées,

formant ventouse; une large bande de dents acérées, courbées, mobiles; à la mâchoire supérieure, cette bande entièrement en avant des dents mandibulaires dont la base est longue et grêle, couchée, et l'extrémité tronquée ou échancrée, redressée en crochet; une bande de dents vomériennes, coniques et immobiles; un barbillon de chaque côté de la lèvre circulaire, au niveau de la fente buccale, et un ou deux autres, très court, de chaque côté du bord postérieur; narines assez rapprochées, la postérieure munie d'une valvule; yeux à bords libres. Fente branchiale très petite, latérale. Vessie natatoire très réduite, encaissée dans une capsule osseuse.

Ce genre de poisson peut vivre dans les courants rapides; la bouche disposée en ventouse lui permet de se coller aux pierres du fond, comme c'est le cas chez les Blécostomes et les Chétostomes de l'Amérique du Sud.

Le squelette de ces poissons si curieux, mais si rares dans les collections, est encore peu connu.

Le Congo en possède deux espèces.

## 1. EUCHILICHTHYS GUENTHERI

Brun foncé; de petites et nombreuses taches noires arrondies sur les parties supérieures.

Le type unique déterminé de cette espèce a été recueilli aux environs de Kinshasa.

M. Boulenger signale la rareté de ce poisson et émet l'opinion qu'il est très probable, d'après la conformation de la bouche, que c'est dans les petits cours d'eau torrentueux qu'il faudra rechercher cette curieuse espèce. Il la recommande à l'attention toute particulière des observateurs qui auraient la chance d'en retrouver des représentants.

Un poisson assez semblable existe dans nos eaux d'Europe. Il s'agit de la lamproie fluviatile, que l'on rencontre dans les forts courants, notamment aux écluses. J'ai eu l'occasion, en nageant dans l'Ourthe et dans la Meuse, d'observer de très près les mœurs de ces poissons, qui s'attaquent surtout aux saumons de remonte. Plusieurs exemplaires, ayant jusqu'à un mètre de longueur, ont été envoyés par mes soins, en 1908, à l'Aquarium de Bruxelles.

On peut voir distinctement la lamproie, quand l'eau est limpide, figée des heures entières dans la même attitude, telle une volumineuse herbe, ondulant sous la poussée des eaux.

Il est alors aisé de s'en approcher, si l'on a soin de le faire d'arrière en avant. Pour s'en emparer, il suffit de se munir d'un gant ou d'un morceau de tissu rugueux pour éviter le glissement de la peau visqueuse.

Au Congo, le pêcheur désireux de servir les intérêts de la science, pourra se rappeler cette méthode, un peu dangereuse cependant, pour prendre à la main des espèces qui ont les rapides comme lieux de prédilection.

En stylant des indigènes bons nageurs, et particulièrement les plongeurs qui peuvent tenir les yeux ouverts sous l'eau, il sera facile d'obtenir des espèces piscicoles inconnues jusqu'à ce jour, et particulièrement des Euchilichthys.

Les lamproies étant des destructeurs de poissons, nous soupçonnons fort les Euchilichthys de remplir le même office.

### 2. EUCHILICHTHYS DYBOWSKII

Brun foncé, une bande noirâtre en travers de la dorsale, une autre en travers des pectorales, ventrales et anale noirâtres.

Originaire de l'Ubangi.

## 14° PHRACTURA

Corps allongé, déprimé, à pédicule caudal excessivement atténué et complètement cuirassé; une série de petites scutelles imbriquées le long de chaque côté du dos à partir de la nageoire dorsale et de la face ventrale à partir de l'anale. Nageoire dorsale située en avant des ventrales, courte; une seconde dorsale courte remplace l'adipeuse; anale courte; pectorales et ventrales larges, étalées horizontalement, sans épine. Bouche petite, infère, entourée de lèvres grosses et papilleuses, pas de dents mandibulaires; quelques petites dents coniques aux prémaxillaires; pas de dents vomériennes; un barbillon maxillaire et deux mandibulaires, plus ou moins verruqueux, de chaque côté; narines assez éloignées l'une de l'autre, munies chacune d'une valvule; yeux très petits, sans bords libres. Fente des ouïes étroitement interrompue à l'isthme.

De ce genre de poisson, on ne connaît que deux espèces; elles sont toutes deux du Congo.

### 1. PHRACTURA BOVEI

Jaunâtre brun uniforme.

### 2. PHRACTURA SCAPHIRHYNCHURA

Brunâtre d'aspect, nageoires barrées de noir et de blanc. Se rencontre dans les eaux de l'Alima, affluent de la rive droite du Congo.

## 15° MALOPTERURUS

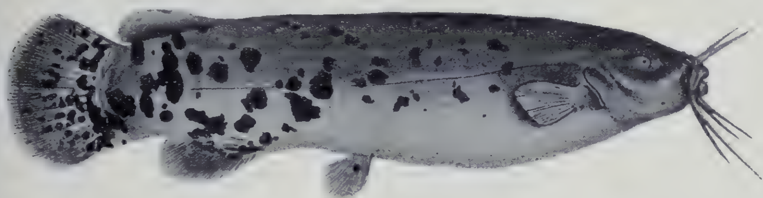
Corps médiocrement allongé, cylindrique ou un peu déprimé. Pas de nageoire dorsale rayonnée; une dorsale adipeuse. Nageoire anale courte. Nageoires pectorales sans rayon épineux. Nageoires ventrales, insérées un peu en arrière du milieu du corps. Trois paires de barbillons: une aux maxillaires, deux au menton; narines largement séparées; yeux supéro-latéraux, à bords libres. Mâchoires armées chacune d'une bande de dents en velours; pas de dents au palais. Membrane des ouïes libre sur les côtés seulement. Vessie natatoire très grande, libre, s'étendant jusqu'à l'origine de la région caudale, divisée en deux par un étranglement vers le premier tiers de sa longueur. Un organe électrique s'étendant sur tout le corps.

Les Maloptérures, dont on n'a pu reconnaître qu'une seule espèce, sont célèbres par l'organe électrique dont ils sont pourvus et dont les effets sont bien connus des habitants de l'Afrique tropicale et de la région du Nil. Aussi les Arabes désignent-ils ces poissons par un nom qui signifie **tonnerre.** L'organe qui produit la décharge diffère absolument de celui de tous les autres poissons électriques, dépendant du système tégumentaire au lieu d'être dérivé du système musculaire. Il est unique, entourant tout le corps comme d'une épaisse couche de graisse, consistant en une substance gélatineuse dont on ne distingue les éléments (au nombre de plus de deux millions, selon Fritsch) qu'à l'aide d'un fort grossissement; la peau qui le recouvre a un aspect velouté ou feutré, produit par une multitude de papilles villeuses très serrées. Il est actionné par un seul nerf de chaque côté, à sa face interne, ramifié et partant d'une cellule ganglionnaire unique, bien qu'excessivement développée, à l'extrémité antérieure de la moelle épinière. A l'inverse de ce qui se produit chez les autres poissons, le courant électrique se dirige de la tête vers la queue.

## MALOPTERURUS ELECTRICUS

Le corps est gris, brunâtre ou bleuâtre en dessus, uniforme ou ponctué ou tacheté de noir, blanc en dessous; souvent, chez les jeunes, une bande claire autour de la queue et à travers l'adipeuse; parfois des taches noires sur les nageoires; la caudale est bordée de rouge; les pectorales et les ventrales sont rougeâtres.

Nous avons pu examiner des types ayant de 50 centimètres à 1 m. 20 de longueur, dans des rivières à courant violent. Dans les rivières Lukula, Lubuzi et Shiloango du Mayumbe, de beaux spécimens ont été pris au cordeau.



Cette espèce, qui habite l'Afrique depuis le Nil et le Sénégal, jusqu'au Zambèze et au Congo, varie passablement par la forme du corps.

Ce poisson, dont la chair est estimée, fuit la lumière et est lent dans ses mouvements, lenteur qui est compensée par l'appareil défensif dont il est armé et dont l'effet se fait sentir aussitôt qu'il est touché. Déjà au XII$^{e}$ siècle, un médecin arabe, Abd-Allatif, décrivait ainsi les effets de cet appareil: « Nous ne devons pas omettre parmi les animaux propres à l'Egypte le poisson connu sous le nom de *raâda*, parce que l'on ne peut le toucher, quand il est vivant, sans éprouver un tremblement auquel il est impossible de résister; c'est un tremblement accompagné de froid, d'une torpeur excessive, d'une formication dans les membres, et d'une pesanteur telle que l'on ne peut ni le retenir, ni tenir quoi que ce soit. L'engourdissement se communique au bras, puis à l'épaule, puis gagne tout le côté, pour peu qu'on touche ce poisson, si léger et si court que soit l'attouchement. Un pêcheur, qui avait pêché le raâda, m'a assuré que, quand ce poisson était dans le filet, ce même effet se faisait sentir au pêcheur, sans que sa main touchât le poisson et même à une distance de plus d'un empan. Quand le raâda est mort, il perd cette vertu ». M. F. Demeuse, se trouvant sur les rives du lac

Léopold II, raconte M. Wilverth, eut un jour l'occasion de capturer dans un filet un Maloptérure de belle taille; ses hommes, voulant jouer un mauvais tour au cuisinier, lui apportèrent le poisson pour le dépecer. Le « chef » congolais se mit en devoir d'écorcher le silure, mais à peine son couteau en eut-il entamé la peau que la batterie électrique se déchargea subitement, envoyant une commotion terrible au pauvre homme qui, poussant un hurlement de douleur, tomba à la renverse et resta quelque temps étendu par terre.

Placé dans un aquarium, même spacieux, avec d'autres poissons, fussent-ils de même espèce, le Maloptérure tue généralement ses compagnons, ainsi qu'il a été constaté en Angleterre et en Allemagne, où un assez grand nombre d'individus ont pu être conservés vivants.

Il a été observé par Stirling, sur un individu qui partageait la captivité d'un *Clarias* dans un aquarium, que les chocs que recevait celui-ci au contact de son compagnon avaient pour effet de lui faire vomir sa nourriture, consistant en vers de terre, qui était alors appropriée par le Maloptérure, auquel on ne pouvait faire accepter directement les vers. Comme l'indique l'allongement du canal intestinal, ce poisson vit d'un régime mixte et recherche probablement les matières animales et végétales en putréfaction.

Le mode de reproduction de ce curieux poisson est encore entouré de mystère. On sait que les œufs prêts à être pondus mesurent jusqu'à deux millimètres de diamètre chez des sujets d'assez petite taille. A en croire des pêcheurs du Nil, ce poisson donnerait asile à ses alevins dans la bouche.

Le Maloptérurus electricus est répandu dans tout le bassin du Congo. On nous a signalé qu'il se rencontre dans toutes les eaux mouvementées. On le pêche dans les lacs Moero, Tanganika, Tumba, Léopold II, de préférence dans les profondeurs.

Des agents du Gouvernement en ont pris dans la Lukuga, rivière à courant impétueux. Le Kasai en est rempli. Partout ce poisson délicieux est la convoitise de l'Européen et de l'indigène.

Dans le Bas-Congo, on l'appelle *N'Toko*; à Monsembé: *Nina*.

Nous pêchions ces poissons de préférence la nuit, en aichant d'un oiseau ou poussin déplumé, nos cordeaux armés d'un double et solide hameçon. Nous avons observé que les

captures étaient d'autant plus importantes que l'appât était plus en putréfaction. De la journée, ce poisson accepte aussi les « sadi », vers de terre, lorsque l'on a soin de présenter l'appât sur le fond.

---

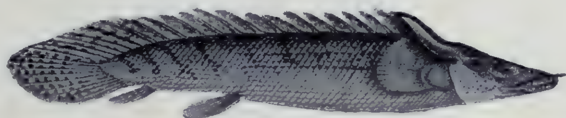
## POLYPTERIDÆ

On en connaît cinq espèces, vivant au Congo, dont nous n'en citerons que deux.

### 1. POLYPTERUS CONGICUS

La coloration est olivâtre en dessus, jaunâtre en dessous, six à huit bandes transversales noirâtres plus ou moins régulières, sur les parties supérieures. Les nageoires sont tachetées ou mouchetées de noirâtre.

Ce poisson, de la famille des polypteridés, a été découvert aussi bien dans les eaux congolaises que dans celles du lac



Tanganika et du Nil. Il n'en existe pas de semblable en Europe. Sa taille atteint un mètre de longueur.

Il a été constaté que ces poissons se tiennent habituellement au fond des eaux, dans la vase. Ils se meuvent par une sorte de marche quadrupédale, comparable jusqu'à un certain point à celle des phoques, en raison de la conformation des nageoires paires qui, soutenues par un pédicule, servent de supports. M. J. S. Budgett, qui a pu observer les deux pièces de la Gambie à l'état naturel et en captivité, a vu le poisson immobile pendant de longues périodes sur la vase au fond de l'eau, la partie antérieure du corps un peu relevée et reposant sur les nageoires pectorales; puis se déplaçant lentement, mouvoir les pectorales à la façon d'un éventail, les rayons inférieurs étant défléchis les premiers.

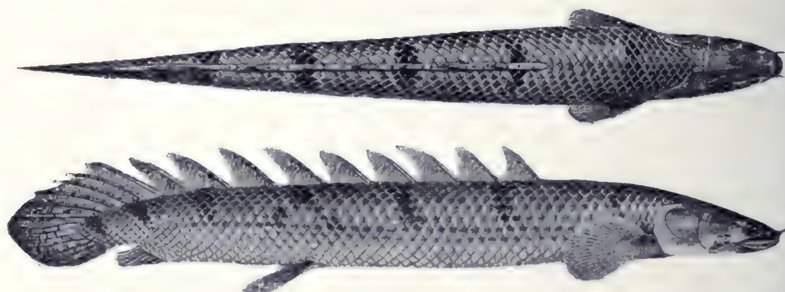
Ce poisson, quand l'eau est corrompue, se lance rapidement à la surface, prend une gorgée d'air, dont une partie s'échappe par les évents, et redescend comme une flèche. Quoique d'ordinaire peu actif, le Polyptère se montre extrêmement remuant

à l'époque des amours, période à laquelle il se rend dans les endroits inondés pour y déposer le frai. Sa nourriture consiste en petits poissons, batraciens et crustacés. La chair de ce poisson étant bonne, on en pêche beaucoup en saison sèche.

Les indigènes disent qu'après la saison des pluies, lorsque les eaux se retirent, ces poissons s'avancent le plus loin possible vers la terre, sans toutefois quitter l'eau. Les œufs sont très petits et très nombreux, et restent parfois à sec quand les eaux baissent.

### 2. POLYPTERUS DELHEZI

Brun en dessus, blanc jaunâtre en dessous, sept bandes noires en travers de la moitié supérieure du corps, nageoires grisâtres, mouchetées de brun foncé. Pupille orange pendant la vie, iris gris foncé.



Les sujets qui ont servi à la détermination des espèces provenaient d'une crique marécageuse à Kutu, lac Léopold II, et de Nouvelle-Anvers.

Nom indigène à Kutu: *Bonga.*

Mode de capture: cordeau aiché d'un petit poisson mort ou vif. Dans le premier cas, l'enfiler par l'anus, au moyen d'une aiguille spéciale et faire ressortir l'hameçon double par la gueule, comme on procède pour la capture de l'anguille.

## LEPIDOSIRENIDÆ

Cette famille renferme deux genres dont un est propre au Congo.

### PROTOPTERUS

Parmi les poissons singuliers de l'Afrique, il en existe peu d'aussi étranges que ceux de la présente famille. Ils

se rencontrent dans tous les endroits du Congo belge; les marécages et les rivières en sont peuplées, comme le sont aussi les moindres marigots ou lagunes, d'où les eaux se retirent en période sèche.

Ce poisson a la taille moyenne de 80 centimètres, mais il peut atteindre une longueur supérieure. J'en ai vu de séchés ayant la taille de 1 m. 35. Sa chair, de même que celle des catfishes, est très estimée par les indigènes du Bas et du



Moyen-Congo, qui en font un intense trafic. Il se vend sur les marchés, fumé, en morceaux de 10 centimètres de longueur, enfilés sur des tiges de bambou. Les os sont souvent de couleur verte. La bouche est munie de lèvres très developpées; l'œil est petit.

« Les mœurs des Protoptères sont des plus curieuses. Vivant dans des marécages qui se dessèchent pendant une partie de l'année, ces poissons s'enfouissent dans la vase quand l'eau vient à disparaître, et s'enroulant dans une sorte de cocon ovale tapissé d'une couche de mucilage dont ils produisent à ce moment une abondante secrétion, ils restent enterrés à sec pendant une période qui peut durer plusieurs mois. Communiquant avec la galerie de passage, dont le calibre varie avec la taille du poisson qui l'a creusée, par un tube de matière semblable à la paroi du cocon et à orifice fort étroit, tube qui s'étend dans l'intérieur de la bouche, dirigée en haut, le Protoptère respire alors uniquement par ses poumons. C'est dans cet état surtout que les nègres de la côte occidentale d'Afrique recherchent activement ces poissons, dont ils sont très friands et qu'ils conservent parfois, comme provisions, dans des mottes de terre qu'ils ont extraites des marais desséchés. Un grand nombre de ces mottes, renfermant des Protoptères vivants, ont été envoyées en Europe, surtout de la Gambie et du Sénégal, ce qui a permis à plusieurs naturalistes de faire des observations sur les mœurs de ces intéressants poissons. J'ai

eu moi-même le plaisir d'assister à l'éclosion d'un de ces cocons, qui m'avait été donné par mon collègue le Dr H. O. Forbes, de Liverpool, et j'ai même pu faire partager ce curieux spectacle aux auditeurs d'une conférence sur les poissons d'Afrique, que j'ai donnée à la Société zoologique de Londres. En recevant ces mottes de terre, on peut s'assurer de l'état de leur contenu en introduisant un brin de paille par l'orifice qui communique avec la bouche du poisson ; si celui-ci est vivant, il fait aussitôt entendre un cri assez perçant, produit par l'expiration brusque de l'air des poumons. Il faut ensuite humecter graduellement la terre en ayant soin de ne pas introduire d'eau par l'orifice respiratoire ; après deux ou trois jours, il suffit de submerger la motte pour voir le Protoptère se dégager, en l'espace de quelques minutes ou de quelques heures selon les cas, et reprendre sa vie active et sa respiration en partie branchiale, en partie pulmonaire.

Les Protoptères sont très voraces, se nourrissant principalement de batraciens, de poissons, de vers, d'insectes et de crustacés, mais Stuhlmann a pu leur faire manger aussi des fèves et du riz cuits. Ils sont très querelleurs et il est presque impossible d'en conserver plusieurs en captivité dans le même aquarium, sans qu'ils s'amputent mutuellement les nageoires et le bout de la queue, qui se reproduisent d'ailleurs très facilement, mais souvent avec des formes anormales. C'est ainsi qu'on a constaté que les nageoires paires repoussent parfois avec des bourgeonnements qui leur donnent une apparence très singulière ; la queue régénérée ne reprend jamais sa longueur normale. »

(BOULENGER.)

La première fois qu'il me fût possible d'examiner cet étrange poisson, c'était au cours d'une partie de chasse à l'antilope, loin à l'intérieur des terres, dans une plaine couverte de hautes herbes, où l'on ne voyait ni village, ni sentier. A voir cette plaine à la végétation luxuriante, mon ami et moi étions loin de supposer qu'à la saison des pluies, elle était couverte en partie par les eaux. Suivant le sillage de la bête dans les hautes herbes, une motte de terre déplacée par l'antilope attira notre attention, car cette motte semblait avoir remué. Craignant que ce ne fût un serpent enroulé, je tirai à bout portant un coup de feu qui, faisant balle, coupa la motte en deux parties. Nous fûmes stupéfaits de constater qu'elle renfermait un être vivant.

Les indigènes qui nous accompagnaient eurent tôt fait de nous donner l'explication du phénomène. Il s'agissait du protopterus. Profitant de l'aubaine, ils fouillèrent les environs pour découvrir une quantité de ces mottes de terre, dont ils extrayèrent de vive force l'habitant.

J'ai mangé de ce poisson sans cependant partager l'avis des noirs qui, eux, le trouvent d'un goût exquis.

Pendant la période sèche, qui correspond à notre saison d'hiver, les indigènes recherchent avec ardeur ce poisson dans les marais desséchés; les enfants même sont de la partie, qu'ils considèrent comme récréative. En effet, lorsque, au retour au village, l'on fait le partage des trouvailles, les bambins s'amusent à exciter, au moyen d'une brindille, la bouche du poisson, lequel, au contact d'un objet étranger, pousse un cri perçant. Au cours de ces séances, les adultes consultent aussi les oracles, par l'entremise des « gangas » (sorciers), qui sont ceux d'ailleurs qui en tirent tout profit.

Pour rendre les esprits plus ou moins favorables à celui qui les paient, les « gangas » excitent plus ou moins le poisson pour obtenir le cri produit par l'échappement brusque de l'air contenu dans les poumons. Lorsque le cri est fort, le devin l'annonce à haute voix, à la grande joie de son client, mais aussi à son détriment, car le « ganga » s'empresse de décamper avec le poisson, qu'il consomme lui seul.

Inutile de dire que le « ganga » ne manque jamais de poisson fumé.

Il existe diverses espèces de protopterus; certains spécimens sont d'un brun olivâtre, avec de grosses taches noirâtres arrondis, d'autres sont uniformément noirâtres en dessus; les parties inférieures sont blanchâtres; les organes de la ligne latérale se détachent en clair.

Les spécimens représentés à la gravure ci-contre avaient 47 et 83 centimètres de longueur totale. Ils provenaient de Nouvelle-Anvers et du Bas-Congo. M. Boulenger, le savant naturaliste de Londres, a voulu honorer son illustre collègue du Musée de Bruxelles, M. Louis Dollo, l'auteur d'un admirable travail sur certains poissons de la faune congolaise, en donnant à cette espèce le nom de protopterus Doloi.

On ne possède pas encore des renseignements suffisants pour décider à quelle espèce il faut rapporter le protoptère qui se rencontre sur la côte ouest du Tanganika, auquel le R. P. De Beerst a fait allusion dans une lettre adressée de Mpala, et insérée dans les « Missions d'Afrique », et le « Mouvement Géographique » en 1894, et dont voici un extrait:

« Un jour où les femmes étaient tranquillement occupées à cueillir le riz, un cri d'effroi se fait entendre : *Nguéma! Nguéma!* (un crocodile! un crocodile!), et aussitôt de s'enfuir à toutes jambes! Ce prétendu crocodile n'était autre qu'un étrange animal, moitié reptile, moitié poisson, qui, avec la rapidité d'une flèche, avait traversé les rangs de nos cueilleuses.

Restant immobile, parfois des heures entières au milieu de l'eau, cet animal, dès qu'il se voit troublé dans son repos, s'élance d'un coup de queue, avec une rapidité telle que l'œil a peine à le suivre. Ses bonds, pour autant du moins que j'ai pu le constater, sont de quinze à vingt pas, ensuite il s'arrête. S'il est poursuivi, il s'élance de nouveau, et toujours avec les mêmes bonds prodigieux. Ses sens semblent peu perfectionnés, vu la facilité avec laquelle on peut s'approcher de lui. J'ai réussi à en faire prendre deux, que les enfants ont assommés à coup de hache au milieu de la mare. La femelle mesurait $1^m,10$ de long et le mâle $0^m,92$.

» Comme les poissons, il a le corps couvert d'écailles; mais une couche glutineuse les cache à demi, de sorte qu'on ne peut guère les voir qu'en le dépeçant. Il n'a ni nageoires comme les poissons, ni pattes comme les reptiles, — ces dernières sont remplacées par deux paires d'appendices en forme de queue de rat, minces, allongées (celles de devant avaient $0^m24$ de long, celles de derrière $0^m19$ chez le sujet mâle). Ces appendices sont munis, du côté intérieur, d'une espèce de courte nageoire. Comme les reptiles, il a des poumons, — quoi qu'il ne sorte jamais de l'eau et ne puisse se servir, pour marcher, de ses deux appendices en forme de pattes. Il a, en outre, comme les poissons, des branchies composées de quatre rayons. Une nageoire adipeuse, à partir du milieu du dos, va contourner sa grande queue comprimée latéralement, pour aller se terminer par dessous. Sa bouche, de moyenne grandeur, est armée de deux rangées non interrompues de matière osseuse, très irrégulièrement taillées, qui lui tiennent lieu de dents. Au dire des indigènes, il serait capable d'enlever d'un seul coup un doigt, voire même une main. Quoi qu'il en soit, il semble uniquement herbivore, — le large estomac des deux spécimens que j'ai eus sous la main ne contenait que des plantes marécageuses et une quantité considérable de tiges de riz encore munies de tous leurs épis, ce qui suppose qu'il avale sa nourriture de toutes pièces.

» Cet animal, que les indigènes appellent *Sembé* ou *Sompé*, est un objet d'horreur pour eux, ils en ont un dégoût instinctif.

» La quantité d'œufs que j'ai trouvés suspendus aux côtés du dos, par une espèce de sac visqueux très allongé, était très considérable. Les enfants m'ont montré plusieurs milliers de larves, assez semblables aux larves des tritons, qu'ils assuraient être les petits du *Sembé*. Ce qui confirmerait leur assertion, c'est que celui dont j'ai pu approcher de si près se trouvait précisément entouré de plusieurs centaines de ces *Viroborobwé*, comme ils les appellent.

» Ce *Sembé* est probablement la Lépidosirène dont parle Schweinfurth au chapitre III de son ouvrage : *Au cœur de l'Afrique.* »

Il existe diverses espèces de protopterus dans les rivières congolaises; ils ont pu être déterminés grâce à la bonne volonté des voyageurs qui ont eu l'amabilité d'envoyer des spécimens en Europe. Ces études se sont poursuivies sur des poissons capturés dans la région des cataractes à Manyanga, au Stanley-Pool, à Nouvelle-Anvers, aux Bangala, aux Stanley-Falls, et même au lac Tanganika.

Le sujet envoyé par feu Paul Delhez (à qui M. Boulenger de Londres s'est plu à témoigner sa gratitude pour la façon distinguée avec laquelle il s'est acquitté de la mission dont l'Etat du Congo l'avait chargé), a attiré l'attention spéciale de nos savants, car il était inconnu. Il provenait du lac Léopold II, où il avait été capturé dans une crique marécageuse à Kutu. Ses signes caractéristiques sont: couleur brun en dessus, blanc jaunâtre en dessous, sept bandes noires en travers de la moitié supérieure du corps, nageoires grisâtres, mouchetées de brun foncé. Pupille orange pendant la vie, iris gris foncé.

M. Lemaire, lors de son voyage au Katanga, en a aussi trouvé un spécimen rare à Lofoi.

Pour la capture de ce genre de poisson, on pourrait faire usage de tridents, ainsi qu'on procède en Hollande pour fouiller la vase des cours d'eau et des marécages. On sait que, chez nous, les anguilles emprisonnées en étang clos s'assemblent pour l'hivernage et s'enroulent en boules. Connaissant cette particularité, les pêcheurs de nos pays brisent la glace, et, au moyen de perches munies de tridents, ils parviennent souvent à capturer des « nids » d'anguilles.

---

## MORMYRIDÆ

### (POISSONS ÉLECTRIQUES)

La famille des Mormyridae comprend diverses espèces existant un peu partout dans les rivières tropicales. Le Congo en possède 54 espèces différentes.

Bien qu'excessivement variable dans la forme du corps et du rostre, l'aspect général de ces poissons a quelque chose de caractéristique. Le mormyridae a la peau épaisse; celle-ci est criblée de pores et recouvre toute la tête. La partie caudale, étrange, manquant d'harmonie, est bien différente de la forme caudale ordinaire des poissons européens. Les écailles sont minces, la bouche petite. Les yeux sont également petits, aussi le sens de la vue ne doit pas être très développé.

La chair de ce poisson est exquise.

Les anciens Egyptiens vénéraient ces poissons, et souvent ils étaient représentés sur leurs monuments. Ce n'est que

dans la moitié du XVIII^e siècle qu'on commença à en faire sérieusement l'étude. Aujourd'hui, on en distingue 86 espèces propres aux eaux douces de l'Afrique, depuis le Nil et le Sénégal jusqu'à Angola, le lac Ngami et le Zambèze.

Ce n'est que depuis peu qu'on est parvenu à déterminer leurs mœurs et leur mode de reproduction. M. J. S. Budgett, au retour d'une expédition à la Gambie, a annoncé à la Société Zoologique de Londres que le gymnarchus niloticus, qui est classé dans les mormyridae, construit un nid fermé flottant, émergeant du côté opposé à son orifice. Le mâle veille sur le nid.

Il existe cependant des espèces à bouche relativement grande. Celles-ci se nourrissent surtout de poissons et de crustacés; les autres se contentent de très petites proies, vers, larves d'insectes, crustacés, végétaux et matières en décomposition. Nous avons pu remarquer, lors de notre séjour au Congo, comme d'ailleurs beaucoup d'autres voyageurs, notamment M .Delhez, que certaines espèces préfèrent rester près des bords des rivières, où elles trouvent plus aisément de quoi se nourrir, et leur lieu de prédilection est le voisinage immédiat des habitations. Il est à supposer que les poissons à long rostre ont la faculté de saisir les animalcules réfugiés entre les pierres ou enfouis dans la vase, et que l'appendice charnu dont leur lèvre inférieure est pourvue est un organe tactile, compensant l'imperfection de la vue dans la recherche de leur nourriture. Personnellement, je base mes suppositions sur les observations que j'ai faites souvent près des îles ou près des bancs de sable. En certains endroits, on voit tout à coup un mouvement insolite se produire dans l'eau; les tourbillons succèdent aux tourbillons; on dirait une bandes de carpes de chez nous remuant la vase. Ce sont des gymnarchus qui fouillent la boue de leur museau pointu ou crochu, à la recherche des « sadi », vers fort longs dont ils raffolent.

La capture de ce genre de poissons se fait surtout au moyen de nasses ou de filets.

Les mormyres périssent très vite quand on les retire de leur élément, et ce n'est qu'avec les plus grandes précautions que M. Fritsch de Berlin, pendant un séjour qu'il fit en Egypte en 1891, est parvenu à tenir en vie, pendant deux ou trois jours seulement, quelques sujets servant à faire des expériences.

Nous ne conseillerons donc pas de tenter de les garder en vie dans des réservoirs laissés à la rive. Cette espèce meurt vite et il vaut donc mieux d'en faire immédiatement les honneurs de la cuisine. Les catfishes la remplaceront avantageusement dans les dits viviers.

Les poissons du genre mormyres méritent qu'on s'y arrête assez longuement pour en faire la description. Avant tout, il faut faire remarquer qu'ils sont au nombre des poissons électriques qui ont le pouvoir étrange de mettre en fuite leurs ennemis en déchargeant leurs accumulateurs naturels, organes situés de chaque côté de la queue.

Le Mormyrops Deliciosus, à l'état frais, est d'un brun olivâtre ou violacé, plus ou moins foncé en dessous, jaunâtre sur les côtés, avec ou sans quelques petites taches noires, blanc à reflets violacés en dessous, les pectorales sont d'un jaune clair, les autres nageoires varient du jaune ou de l'orange au brun pâle, la caudale est bordée de jaune clair, la pupille de l'œil est orange, l'iris doré ou bronzé.

Ce poisson est le plus recherché par les indigènes. Il se vend très bien sur les marchés et surtout à Boma. Nous y avons vu de beaux sujets, atteignant de 1 m. 10 à 1 m. 50. Pour en obtenir un semblable, il fallait payer une livre sterling, prix considérable pour le pêcheur noir qui l'apportait.

Quoi que l'on dise généralement que c'est le matin et le soir que la pêche en est la plus fructueuse, nous avons vu capturer et avons pris nous-même des mormyrops déliciosus en plein midi, lorsque les eaux étaient sales, à l'époque des crues, en janvier.

Noms indigènes : ***Lokombe*** à Boma ; ***Libolé*** à Matadi ; ***Imbole*** à Dolo ; ***Duanda*** ou ***Loanda*** à Kutu.

## MORMYROPS

Il en existe 13 espèces différentes dans les eaux congolaises.

### 1. MORMYROPS CURTUS

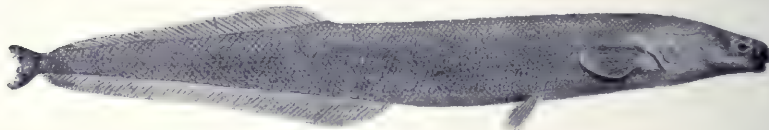
Violet en dessus, plus clair en dessous, irrégulièrement tacheté ou marbré, chaque écaille portant une tache brun foncé, ces taches plus ou moins régulièrement reliées par des lignes brunes suivant les séries d'écailles ; dessous de la tête jaune orangé ; nageoires d'un brun jaunâtre, à l'exception de

la caudale, qui est violet foncé comme le corps et bordée de jaunâtre. Pupille de l'œil orange.



Originaire du Bas-Congo.

### 2. MORMYROPS ATTENUATUS!

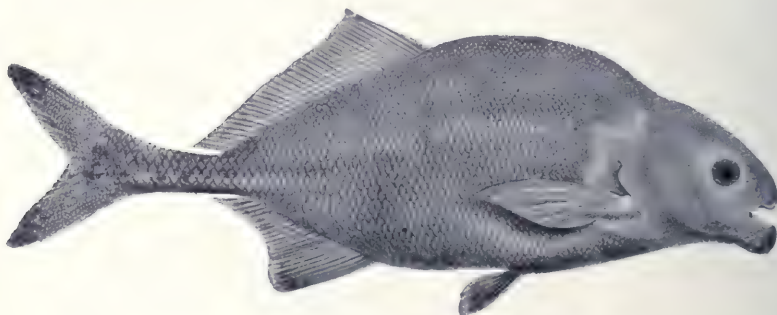


Originaire du Haut-Congo.
Paraît blanchâtre, finement ponctué de brun foncé.

## MARCUSENIUS

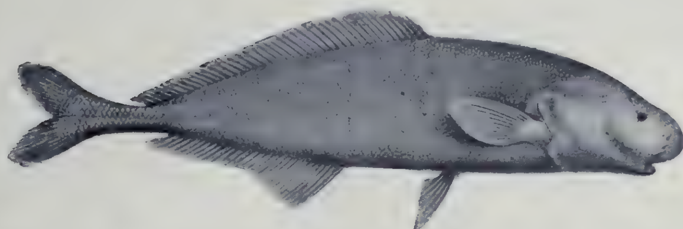
De la famille des mormyridae, les marcusenius se divisent à leur tour en neuf classes distinctes.

### MARCUSENIUS WILVERTHI



Couleur jaunâtre uniforme.
Exemplaire trouvé dans le Bas et dans le Haut-Congo.

MYOMYRUS MACRODON



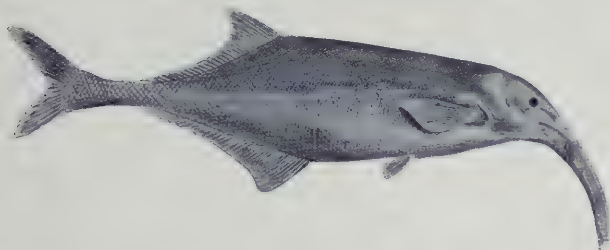
Brun plus ou moins foncé en dessus, plus clair en dessous; pupille orange ou gris orangé, lumineuse.

Désigné sous le nom de *Lobibili* à Coquilhatville. Existe aussi dans le Bas-Congo.

## GNATHONEMUS

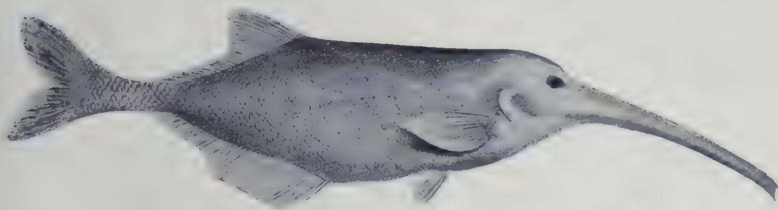
Les espèces sont au nombre de 23, dont 16 sont connues du bassin du Congo. Trois de ces espèces se rencontrent aussi dans le Nil, une quatrième dans le Calabar, et une cinquième dans le Zambèze. Des espèces étrangères au Congo, une est du Sénégal, une de la Gambie, une de Liberia et de la Côte d'Or, une de Liberia et du Gabon, une d'Angola, une du lac Victoria et une de la Rovuma.

### 1. GNATHONEMUS CURVIROSTRIS



Brunâtre en dessus, blanchâtre en dessous.

### 2. GNATHONEMUS NUMENIUS



Identique robe que le précédent.
Nom indigène à Dolo: *Koti.*

## GENYOMYRUS DONNYI

Violet foncé en dessus, plus clair en dessous, les nageoires brunâtres.

Cette espèce remarquable est dédiée à M. le général Donny, président de la Société d'Etudes coloniales.



Nom indigène à Upoto (Haut-Congo): *Danki;* à Kutu (lac Léopold II) *Monloko.*

Atteindrait une longueur de 60 centimètres. Delhez a pêché ces poissons à l'endroit où l'on jette les déchets de cuisine et les détritus de toute espèce; ils recherchent ces matières en putréfaction et se nourrissent, en outre, de petits mollusques et de vers.

## MORMYRUS

Il existe cinq espèces au Congo qui ont été déterminées.

La coloration paraît rosâtre, avec une large bande gris bleuâtre s'étendant tout le long du corps et de la queue.

Longueur totale: 65 centimètres.

Comme chez tous les « Poissons à trompe », le museau est relativement plus allongé chez les grands individus que chez les petits, ce dont il faut tenir compte dans la distinction des espèces.

Comme bien l'on pense, il est difficile de capturer à l'hameçon les poissons de la famille des mormyridae, qui sont des êtres fouillant le fond. La petitesse de la bouche nécessiterait de trop petits engins qui se briseraient sous les efforts considérables de la prise. Aussi conseillons-nous de les faire pêcher au filet près des bancs de sable ou bien dans des passes où l'eau est tranquille.

MORMYRUS PROBOSCIROSTRIS



Coloration rosâtre, avec une large bande gris bleuâtre s'étendant tout le long du corps et de la queue.

Originaire du Haut-Congo.

---

## NOTOPTERIDÆ

(Pour mémoire)

---

## CLUPEIDÆ

La famille des Clupes, dont le hareng est le type bien connu, embrasse une assez grande variété de formes, marines pour la plupart.

Cette grande famille, répandue dans les mers du monde entier et dont plusieurs espèces sont d'une si haute importance comme ressource alimentaire, ne renferme qu'un petit nombre d'espèces fluviatiles. Le genre Clupeau n'est représenté qu'à l'embouchure du Congo, aucune espèce ne remontant le fleuve au delà de l'estuaire. Deux genres, en Afrique, sont propres à l'eau douce et tous deux habitent le bassin du Congo

PELLONULA VORAX

Noms indigènes : *Weheli* à Bikoro; *Losera* à Coquilhatville; *Lovensé* à Banana, *Sengé* à Boma.

Coloration dorée, avec une large bande latérale argentée, nageoires blanches. Les jeunes sont argentés, transparents, piquetés, comme poudrés de noir. Iris doré, la pupille entourée d'un cercle orange.

D'après M. Delhez, ce poisson se nourrit de petits crustacés et vit en bandes nombreuses. A Bikoro, en décembre 1898, les

jeunes étaient pêchés en quantités prodigieuses à l'aide d'un grand panier traîné par des femmes.

Les enfants du village se livraient aussi à leur pêche; ces petits poissons, mesurant de 2 1/2 à 4 centimètres, étaient destinés à la friture.

C'est sans doute le poisson auquel M. Cornet fait allusion sous le nom de Dogara ou Dogala: « Poisson qui, bien que fort petit, contribue plus que tout autre à l'alimentation des indigènes. C'est une espèce de blanquette, qui se prend dans de grands filets où elle se jette par milliers d'individus. Son abondance permet d'en faire un sujet d'exportation. On le met sécher au soleil ou on le sale, et on l'envoie au loin. Il émet, dit-on, ses œufs par la gueule; l'éclosion est immédiate et les jeunes pourvoient à leurs besoins dès leur naissance. Des gens disent avoir vu les œufs rester dans la gueule jusqu'au moment où ils vont éclore. Jamais les Dogalas n'atteignent plus de 5 à 7 millimètres. Ils ont un goût piquant et amer, par trop désagréable, et qui tient à leur genre de nourriture et à la bile, très abondante chez eux. Dans toutes les eaux courantes, ces petits poissons, genre *Clupea* pullulent à la façon des sardines sur les côtes de France. »

---

## PANTODONTIDÆ

**(Pour mémoire)**

---

## ELOPIDÆ

Cette famille comprend deux genres : Elops et Magalops.

### ELOPS

Poissons carnivores répandus dans toutes les mers tropicales et subtropicales. Une espèce remonte assez haut le Congo.

### ELOPS LACERTA

Coloration argentée, sauf sur le dos, qui est noirâtre ou d'un bleu d'acier; la dorsale et la caudale sont d'un jaune pâle à la base, noirâtres à l'extrémité, le noir formant une tache très distincte sur la dorsale, les autres nageoires sont

jaunes ou grisâtres; il n'y a pas de tache noire sur l'anale chez les individus du Congo.

Longueur : 60 centimètres.

Remonte dans les chutes de la région des cataractes. Connu à Banana où on le capture à l'épervier.

---

# CHARACINIDÆ

Cette famille habite les eaux douces de l'Afrique et de l'Amérique centrale et méridionale.

Dix-sept genres sont propres au Congo.

### SARCODACES ODOË

Brunâtre ou olivâtre plus ou moins foncé en dessus, argenté en dessous; les jeunes ont des barres verticales foncées, très peu distinctes au-dessus de la ligne latérale; nageoires grisâtres ou noirâtres, la dorsale, l'anale et la caudale souvent avec de petites taches rondes plus foncées entre les rayons; l'adipeuse noire, orange à la base. A M'Bali, P. Delhez a trouvé ce poisson presque entièrement noir, ce qui est dû à un enduit comme de la suie, qui se détache quand on le manie.

Ce poisson, dont la physionomie rappelle à la fois la truite et le brochet, habite le versant occidental de l'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'au lac Ngami. Au Congo, il a été trouvé aux Stanley-Falls par M. Bentley et au lac Léopold II (M'Bali, Ibali) par M. Delhez.

Nom indigène au lac Léopold II : ***Buengué.***

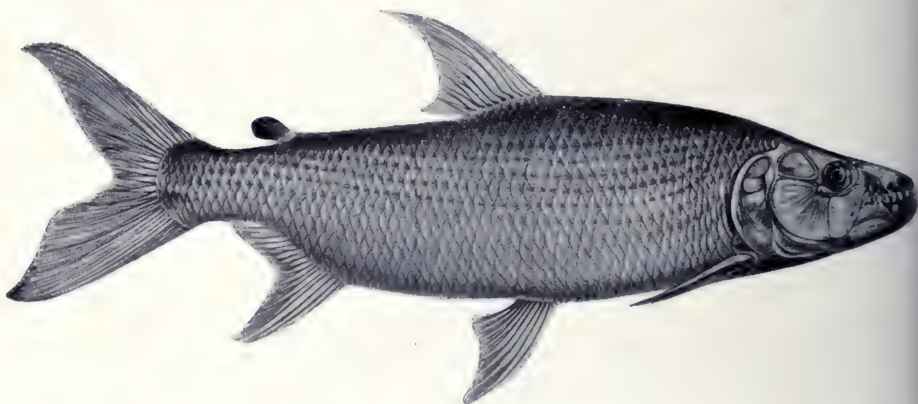
### HYDROCYON GOLIATH

De la famille des Characinidae, ce poisson, qui a la forme de notre saumon d'Europe, est connu sous les noms de : ***Sonja***, à Boma; ***Sakoi***, à Matadi; ***Salamangue*** au Stanley-Pool; ***Binga***, à Umangi et à Monsembé. On le surnomme aussi, vu sa voracité, « chien de fleuve » ou « loup d'eau ».

La famille est représentée dans le Nil, les lacs et les fleuves de l'Afrique tropicale par cinq espèces, dont deux sont propres au Congo.

Sa longueur moyenne est d'un mètre, mais, au dire des indigènes, il peut atteindre la taille respectable de deux mètres.

C'est le plus formidable des poissons d'eau douce du Congo. D'après les indigènes, c'est le seul poisson qui ne craigne pas le crocodile. Selon l'observation des membres de la mission de Brazza, la denture effrayante de ces poissons leur permet de couper avec la plus grande facilité jusqu'aux fils de cuivre qui servent à attacher l'hameçon à la ligne. C'est pourquoi les indigènes sont obligés, pour s'en emparer,



de les rabattre dans des petites anses, où ils les prennent dans des filets ou les tuent à la lance; ils profitent aussi de la baisse des eaux, pendant laquelle ces animaux se réfugient dans des petites criques, pour les pêcher plus facilement.

L'indigène ne pêche pas ce poisson à la gaule, parce qu'il ne connaît pas nos engins perfectionnés. Aussi s'émerveille-t-il lorsqu'il voit un Européen, au moyen d'un moulinet armé de grosses cordes de guitare, avec âme de soie, parvenir à se rendre maître de ce géant d'eau douce. Pour le pêcher, la plus grosse corde de guitare est employée pour terminer l'avancée, qui est aichée d'un poisson vivant.

En général, il n'est pas nécessaire d'être légèrement monté pour pratiquer au Congo la pêche du bord; les eaux sont suffisamment troubles en toutes saisons pour se permettre de déroger au principe de nos pays, qui veut qu'on soit finement monté pour faire d'abondantes captures.

Dans le Bas-Congo, la profondeur du fleuve, qui permet aux steamers de mer de remonter jusqu'à Matadi, est très variable, ainsi que nous l'avons indiqué. Dans les endroits affouillés par le courant rapide, elle peut atteindre jusqu'à

40 mètres; près des rives escarpées, la profondeur est très accentuée aussi. Il a été remarqué que ce sont ces endroits profonds qui sont les meilleurs pour capturer les gros poissons. Aussi les indigènes Bangala, qui séjournent temporairement comme travailleurs ou soldats dans le Bas-Congo, y placent-ils de préférence leurs immenses « tambours », dont il a été parlé dans la première partie de ce volume.

J'ai décrit antérieurement comment je capturais des crocodiles en me servant d'un hameçon que j'avais forgé moi-même.

Après une tornade, qui avait fait verser l'engin au fond de l'eau, j'eus un jour l'occasion de prendre de la même manière un poisson formidable de la famille des hydrocyons.

Il fallut plusieurs solides indigènes pour l'amener hors de l'eau, tant sa défense fut grande. Il réussit d'ailleurs à s'échapper, en laissant toutefois à l'hameçon une partie de son estomac.

Profitant de l'expérience acquise, je tendis de ces lignes à diverses reprises dans les profondeurs du fleuve, là où les crocodiles ne pouvaient plonger, et parmi mes captures, il faut citer notamment deux poissons de 70 et 90 kilos, mâle et femelle, d'une espèce encore indéterminée, si j'en juge d'après les documents scientifiques qu'il m'a été donné de consulter. Leur aspect les rapprochait de la famille des requins.

M. L'Hode, un ancien Africain bien connu, nous a raconté avoir vu flotter un jour à la surface des eaux, au cours d'une pêche aux explosifs, un poisson qu'il prétend être de la même famille. Ce poisson avait été coupé en deux par les effets de l'explosion et le tronçon de la queue, le seul qui fut repêché, pesait le poids respectable de 47 kilos. Il est regrettable que l'on n'ait pu s'emparer du tronçon côté tête de ce monstre, afin d'en étudier la structure et déterminer l'espèce; malheureusement, il fut entraîné par le courant violent de Fétish Rock.

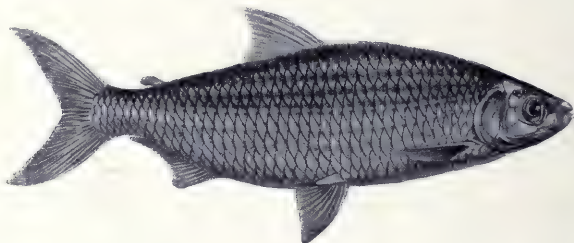
Les profondeurs des eaux congolaises gardent ainsi encore bien des secrets, et si un jour, une mission spéciale continuera sur place les recherches relatives aux poissons congolais, je suis convaincu qu'elle trouvera une ample moisson de sujets intéressants en faisant pêcher dans les grandes profondeurs du fleuve Congo et ses affluents, de même que dans les forts courants et au pied des chutes d'eau. Habituellement, ce n'est pas dans semblables endroits, difficiles à atteindre, que se font les recherches.

## ALESTES

De la famille des Characinidae, se divisent en dix espèces, pour les eaux congolaises, dont nous n'en citerons que trois.

### ALESTES LIEBRECHTSII

Ainsi dénommé en l'honneur de M. le Conseiller d'Etat Liebrechts, ancien Secrétaire Général de l'Etat Indépendant du Congo, ce poisson a la robe brun olivâtre en dessus, jaune ou rose en dessous; nageoire caudale rouge, gris doré. Longueur totale : 40 centimètres.



Les types de cette espèce ont été capturés par MM. Wilverth et Wagenaar, à Upoto et à Umangi (Haut-Congo). D'autres individus ont été recueillis par M. Delhez, à Dolo, à Léopoldville, à Coquilhatville et à Bikoro, et par l'expédition de Brazza, dans l'Alima moyen.

C'est un excellent poisson, bien que vulgaire, et fort répandu.

Noms indigènes : ***Salamoengé***, à Dolo; ***Bokwé***, à Léopoldville; ***Losera***, à Coquilhatville.

Nous possédons en Belgique un poisson semblable à l'aleste, qui, lui, est représenté au Congo par différentes espèces. Les « meuniers » congolais sont aussi rustiques que les nôtres et, à ce point de vue, ils mériteraient, pensons-nous, d'être observés et étudiés pour l'acclimatation éventuelle chez nous, car ils sont plus prolifiques que les nôtres, à en juger par le nombre considérable que l'on peut capturer sur une place amorcée au moyen de riz ou de bananes bouillis.

### DISTICHODUS MACULATUS

On rencontre ce poisson dans la plupart des cours d'eau, tant dans le grand fleuve que dans les petits ruisseaux. On nous a dit que l'Uele en contenait beaucoup. Dans la région des chutes du Stanley-Pool, les indigènes l'appellent ***Fuwité***.

Fraîchement pêché, ce poisson a la robe argentée, et est couleur olive sur le dos. De grandes taches olive foncé marquent les flancs; les nageoires ventrales sont orange; les



nageoires adipeuses, anale et caudale, sont olivâtres à la base, rouge vif sur le reste de leur étendue. Les yeux sont violets, avec un cercle orange autour de la pupille.

## DISTICHODUS FASCIOLATUS

Le distichodus fasciolatus, porte le nom indigène, à Léopoldville, de *Ponghi;* ce poisson a le dos vert généralement, le ventre est blanc. Nageoires : dorsale, grisâtre, à points noirâtres; pectorales, dorsale adipeuse et caudale, olive, ces dernières bordées de noirâtre; ventrales et anale rouge brique.

Se rencontre non seulement dans le Bas et le Haut-Congo, mais aussi dans les rivières qui baignent le Congo Français.



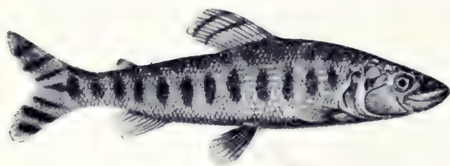
Outre les spécimens de la classe des Characinidae représentés ci-contre, il en existe encore d'autres en quantité, notamment le distichodus atroventralis (noms indigènes : *Yésa* et *Kesé,* à Matadi; *Lengué,* à Dolo; *M Fé,* à Kutu). La chair de ce poisson passe pour être très bonne. Sa taille peut atteindre 60 centimètres. Les mœurs de ces poissons sont assez semblables à celles de nos rousses. Ils se tiennent de préférence dans les roseaux, où l'on trouve aussi les catfishes, même dans peu de profondeur. Leur nourriture consiste en matières végétales en fermentation.

## EUGNATICHTHYS

Du genre Characinidae, dont le :

### EUGNATHICHTHYS MACROTEROLEPIS

Brunâtre en dessus, jaunâtre sur les côtés et en dessous, une série médiane et deux latérales de grandes taches noirâtres sur le corps, alternantes, les latérales en forme de barres verticales, les inférieures, les plus grandes, au nombre de douze, traversant la ligne latérale; trois raies noires en travers de la dorsale; une tache noire à l'extrémité de l'adipeuse; une raie noire le long du milieu de la caudale et des raies obliques et convergentes en arrière sur les lobes de celle-ci, trois ou quatre en haut et deux ou trois en bas.



Petit poisson d'une dizaine de centimètres de longueur.

## PARAPHAGO

Une espèce qui est le :

### PARAPHAGO ROSTRATUS

Olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous, les nageoires d'un blanc sale. Le dessin se rapproche beaucoup de celui de Eugnathichthys macroterolepis, consistant en cinq séries de taches alternantes sur le corps, l'inférieure, traversant la ligne latérale, en forme de barres verticales; ces barres, au nombre de douze à quinze, ont une tendance à s'unir aux taches du dos; trois bandes noires plus ou moins régulières sur la nageoire dorsale; trois bandes noires obliques sur chaque lobe de la caudale, une septième bande entre les deux lobes; nageoire adipeuse, orange à la base, noire sur la seconde moitié. Pupille orange.



Longueur totale : 13 centimètres.

Ce poisson, très vorace et ichthyophage comme les autres membres du groupe dont il fait partie, se trouve aussi bien au milieu du lac que sur les bords.

Nom indigène : *Buengé.*

Il se capture facilement à la ligne, au moyen d'insectes vivants ou morts qu'on fait flotter ou dandiner à la surface des eaux.

## PHAGO INTERMEDIUS

Diffère de l'espèce précédente par le museau plus allongé.



## NEOBORUS ORNATUS

La coloration est d'un gris violâtre sur le dos, argenté ou verdâtre sur les côtés, blanc sur le ventre; trois raies olives de chaque côté du corps, la médiane la plus large, suivant la ligne latérale; dessus de la tête brun noirâtre; dorsale orangée ou grise; pectorales, ventrales et anales grisâtres; caudales orange, avec un dessin noir consistant en raies droites selon l'axe du corps quand la nageoire est étalée, ces raies au nombre de six ou sept, parfois irrégulières. Iris verdâtre.



Longueur : 30 centimètres. Poisson très vorace.

Noms indigènes : *Lopondi*, à Bikoro; *Untchatcha*, à Kutu.

Les pêcheurs à la mouche peuvent exercer leurs talents pour capturer ces espèces précieuses, comparables à nos truites. Dans les herbes, il est facile de les prendre avec des vers.

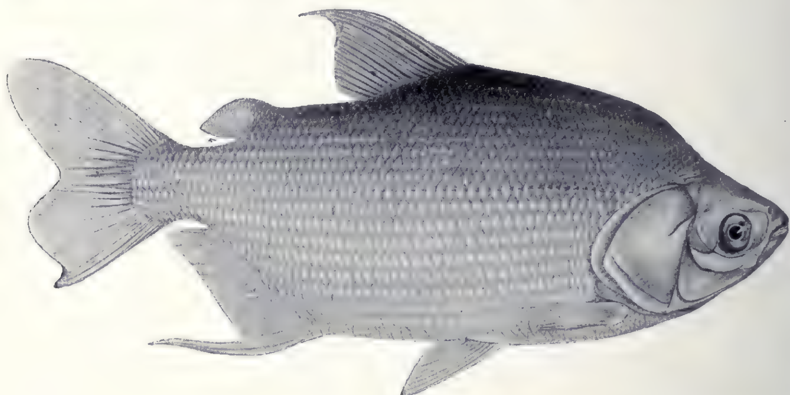
## CITHARINUS

Cinq espèces sont connues, deux du Nil et du Sénégal et trois du Congo.

Poisson ressemblant beaucoup à la brême, si peu appréciée en Europe. Il vit sur le fond et ne se nourrit que de végétaux. Ses lieux préférés sont les endroits boueux. On le prend dans des nasses ou dans des tambours placés en dessous des roseaux. Il se faufile assez rapidement dans les herbes et est difficile à attraper à la main, même lorsque le marécage est peu couvert d'eau.

CITHARINUS MACROLEPIS

Beau poisson atteignant la taille de 75 centimètres. Robe argentée; bleuâtre sur le dos; brun olive sur le dessus de la tête; nageoires pectorales et ventrales jaunâtres; les autres grises. Iris argenté verdâtre avec un cercle doré autour de la pupille. Est pêché dans le Haut et le Bas-Congo, comme aussi dans les affluents du fleuve Shiloango. A Boma, les indigènes le désignent sous le nom de ***Bulivanga.***



Ce poisson se tient de préférence près des rochers et parmi les herbes des rives. Nous en avons pris en aichant nos hameçons d'une petite plante charriée par les eaux du fleuve et qui ressemble un peu à notre salade de blé. Ces plantes sont fort abondantes à la surface des eaux.

Une autre espèce, le Citharinus Gibbosus, longueur 40 à 60 cm., se rencontre tant dans les eaux du Congo que dans celles du lac Tanganika. Les Européens n'estiment généralement pas ce poisson; il est fade et sans goût, quoique beau d'apparence. Au Stanley-Pool, les nègres le mangent. Ils le nomment *Pungo.*

---

## CYPRINIDÆ

Les Cyprinidés peuvent être considérés comme représentant un type spécialisé, dérivé des Characinidés, dont ils sont très voisins et également strictement confinés aux eaux douces. Le nombre des genres et des espèces est très élevé; on compte plus de 1,200 de ces dernières, et l'Europe, l'Asie, l'Afrique

et l'Amérique septentrionale sont les parties du monde où ils se rencontrent. Ils sont relativement peu nombreux en Afrique (90 espèces), où ils vivent à côté des Characinidés, tandis que ces derniers existent seuls dans l'Amérique méridionale et font défaut en Europe et en Asie.

Les Cyprinidés du Congo se répartissent, au point de vue physiologique, en deux groupes, formant en tout six familles. La première est le Labeo.

## LABEO

De la classe des Cyprinidés du Congo. Est principalement ou exclusivement herbivore. Ressemble, quant à sa forme, à



notre barbeau d'Europe, mais n'en a pas les mandibules de la bouche.

C'est un beau poisson atteignant la taille respectable de 80 centimètres. Il est assez répandu. On en capture à Banana, Boma, Matadi, Manyanga, Upoto et à Nouvelle-Anvers.

Le sujet représenté ci-dessus s'appelle en fiote *Bichangâta*.

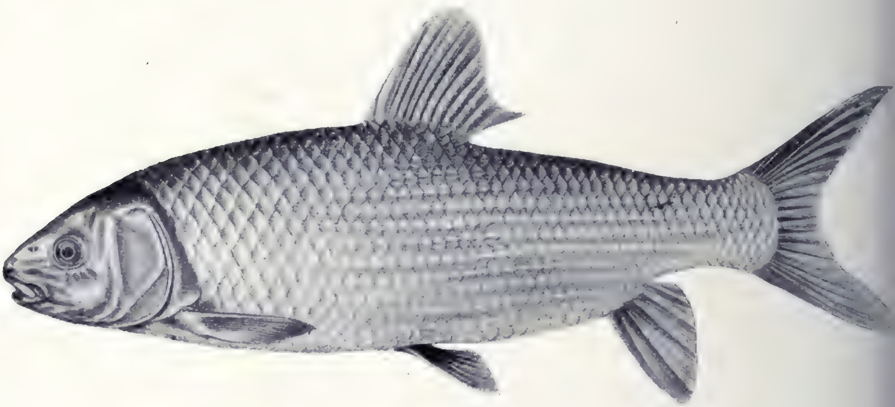
Couleur brun foncé en dessus, blanchâtre en dessous, les écailles sont bordées d'orange; iris noirâtre, avec un cercle jaune, très mince, autour de la pupille.

D'autres sujets de la même famille ont, à l'état frais, la couleur violet foncé en dessus, les écailles bordées de vert, jaune pâle en dessous, les nageoires dorsale et anale d'un beau rose.

Ces beaux poissons se prennent sur le fond et entre deux eaux, à l'hameçon aiché de boyaux de poulet ou de vers *sadi* qu'on trouve dans l'argile près des rives humides.

BARBUS

Poisson de grande taille, dont il existe environ 250 espèces, tant en Europe qu'en Asie et en Afrique. C'est dans le sud-est de l'Asie que l'on rencontre le plus grand nombre d'espèces. On en compte environ 55 en Afrique, où il en existe partout. Le bassin du Congo, selon les connaissances de M. Boulenger, en 1901, n'en possède que huit.



M. L'Hode me dit avoir capturé de ces poissons de taille respectable, tant dans le Bas-Congo que dans le Kasai et ses affluents.

Parmi ces poissons, on peut ranger le *Biriki*, qui se rapproche sensiblement de la famille des salmonidés :

En effet, ce poisson, à peu de chose près, ressemble, quant à la forme et la couleur, à notre saumon indigène; il n'en diffère que par ses écailles, qui sont plus grandes et plus rugueuses, et par sa teinte générale, plus claire que celle de son congénère d'Europe. Il montre la nageoire cécodale plus forte, en raison sans doute des grandes distances qu'il a à parcourir pour gagner ses lieux de cantonnement et pour lui permettre de franchir plus aisément les obstacles.

La ponte s'effectue de janvier à mai, alors que nos saumons d'Europe ont plutôt une préférence marquée pour frayer d'octobre à mars.

La longueur moyenne du Biriki est de 1 m. 30; son poids moyen, de 12 à 15 kilos. Sa chair est exquise et rosée, plus pâle cependant que celle de nos superbes saumons d'Europe.

Le Biriki est un nageur de premier ordre; il franchit à contre-courant de difficiles rapides et s'élance au-dessus de chutes de deux à trois mètres de hauteur.

Ses mœurs, ou le peu qu'on en connaît, ressemblent d'une façon remarquable à celles du saumon qui remonte nos eaux. Tandis que le Biriki remonte en décembre et en janvier le fleuve Shiloango, ainsi que le fleuve Congo et ses principaux affluents, notamment le Kasai, l'Ubangi et l'Uele, on constate aussi sa présence en avril et mai dans des rivières torrentueuses très éloignées de l'embouchure du Congo, à plus de 3,000 kilomètres de distance de l'Océan. On le trouve notamment dans la *Lufuko,* rivière qui se jette dans le lac Tanganika, fort éloigné pourtant du Lualaba-Congo.

Ce qui est, de plus, fort curieux, aux dires des Pères-Blancs résidant depuis de longues années dans ces contrées, c'est que ce poisson n'a jamais été pris dans le lac même et il semble que certaines autres rivières qui s'y jettent n'ont jamais reçu la visite du Biriki. Il affectionne ainsi certaines rivières pendant plusieurs mois.

De même que dans notre pays existent des rivières polluées que le saumon n'a garde de fréquenter, au Congo se trouvent des rivières recevant des eaux thermales contenant des sels nuisibles aux poissons. Aussi, le Biriki s'en éloigne-t-il d'instinct.

---

## CYPRINODONTIDÆ

Il existe une infinité de petits poissons, du genre acanthoptérygiens, construisant des nids, d'une longueur variant de 8 à 4 centimètres et assez semblables à nos épinoches. Ils voisinent avec les catfishes dans les eaux que ceux-ci préfèrent. Ces poissons sont peu intéressants au point de vue pêche, et nous ne nous y arrêtons pas longtemps. On les rencontre non seulement dans les eaux stagnantes, mais encore dans les ruisseaux limpides à fond pierreux et à courant rapide.

On peut ranger dans cette classe l'Haphochilus Tanganicanus, dont un exemplaire, déterminé par M. Boulenger, de

Londres, paraît être le poisson décrit dans les « Last Journals », de Livingstone, vol. II, page 17, sous les noms « Dagala et Nsipé », qui émettraient les œufs par la gueule et non par l'anus, comme les autres poissons.

En vie, il est représenté comme portant parfois une tache bleue sur chaque écaille.

Nom indigène, à Moliro : *Mohanga.*

M. Boulenger a dit que les poissons du genre haphochilus remplissent le même rôle que le Girardinus des Barbades, poisson surnommé « million ».

Celui-ci est un grand destructeur de larves de moustiques et, partant, est un être fort utile pour empêcher le développement des fièvres malariennes.

Ce poisson est fort prolifique.

Il serait donc désirable que ces petits êtres reçoivent toute l'attention de nos Africains. Au surplus, il serait nécessaire de tenter d'en peupler les mares et lagunes à moustiques qui en seraient dépourvus; on suivrait en cela les instructions données en Afrique par le Gouvernement, soucieux de la santé de ses administrés.

En Italie, des déversements de « millions » ont déjà été faits dans les marécages infectés où éclosent et vivent les innombrables moustiques qui empoisonnent les habitants.

---

## MUGILIDÆ

Les Mugils sont des poissons catadromes, par opposition aux types anadromes, comme les saumons, qui passent une partie de leur existence dans la mer, mais remontent en eaux douces pour frayer.

Les Muges se reconnaissent facilement à leur tête arrondie, à leur bouche petite et faiblement dentée, aux grandes écailles arrondies et faiblement cténoïdes qui recouvrent le corps et le dessus de la tête, aux yeux tout à fait latéraux, parfois presque infères, aux deux petites nageoires dorsales dont l'antérieure est formée d'épines ordinairement au nombre de quatre. On ne saurait les confondre qu'avec la famille voisine des Athérines, dont l'écaillure plus délicate et la bouche plus développée rappellent, aux yeux du vulgaire, les Clupes et les Eperlans.

Les Muges sont en réalité des poissons de mer recherchant les embouchures des fleuves et les marais saumâtres et se reproduisant généralement dans l'eau salée.

Ces poissons sont bien connus pour leur agilité et les sauts qu'ils exécutent continuellement au-dessus de l'eau, et par lesquels ils parviennent à s'échapper des filets. Ils sont partout estimés pour la table, à condition toutefois d'avoir été soigneusement vidés. On recherche surtout les individus ayant séjourné en eau douce.

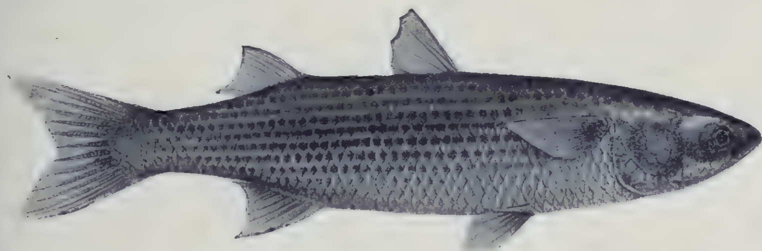
On en capture beaucoup à Banana au moyen du filet épervier.

Les Mugils sont représentés au Congo par quatre espèces différentes. Vu leur importance au point de vue alimentaire, nous les citerons toutes les quatre :

### 1. MUGIL CEPHALUS

La longueur totale est de 40 centimètres.

Robe: Argentée, olivâtre ou bleu grisâtre sur le dos; des lignes foncées plus ou moins distinctes sur les côtés, nageoires grises.



Ce poisson habite la Méditerranée et les côtes de l'Atlantique, depuis la Loire jusqu'au Congo, ainsi que les deux côtes de l'Amérique, depuis les Etats-Unis jusqu'au Brésil et au Chili.

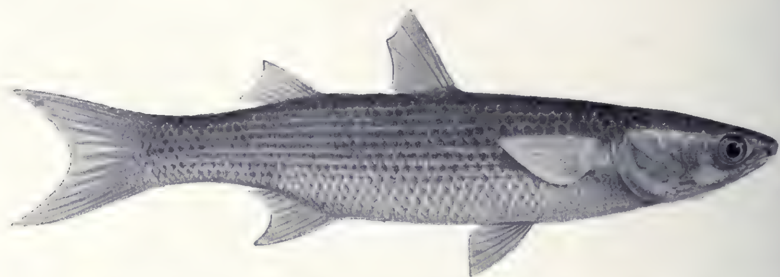
On le trouve dans les lacs d'eau douce de Tunisie; il remonte le Rhône jusqu'à Avignon, le Nil jusqu'aux premières cataractes. Delhez en a recueilli des exemplaires dans les criques du Congo, à Banana, où il porte le nom de *Tschiala*.

### 2. MUGIL CAPITO

Argenté, olivâtre ou grisâtre sur le dos; des lignes foncées plus ou moins distinctes sur les flancs; nageoires grises.

Ce Muge est répandu dans toute la Méditerranée et dans l'Atlantique, depuis les côtes de la Scandinavie jusqu'au cap

de Bonne-Espérance. Il remonte les cours d'eau à certaines époques. Au Congo, il n'a encore été trouvé qu'à Banana, par Delhez.



Ce poisson est pris fréquemment dans les filets des pêcheurs de la côte; il est très estimé. Sa nourriture consiste de limon, de diatomées, de matières végétales et animales en putréfaction.

### 3. MUGIL AURATUS

Gris brun en dessus, argenté en dessous; des lignes foncées plus ou moins distinctes le long des côtes du dos; une tache dorée derrière l'œil et une autre, plus grande, sur l'opercule; ventrales et anale blanchâtres, les autres nageoires d'un gris brunâtre.

Longueur totale: 40 centimètres.

Cette espèce habite la Méditerranée et l'Atlantique depuis la Scandinavie jusqu'au Congo, où M. Delhez l'a pêchée à Banana.

### 4. MUGIL FALCIPINNIS

Argenté, brun ou olive sur le dos; dessous de la tête parfois teinté de rose; nageoires grises.

Atteindrait 45 centimètres de longueur.

Cette espèce habite la côte occidentale d'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'au Congo. Elle remonte plus ou moins haut les fleuves. Delhez l'a trouvée abondante à Banana, dans le fleuve même et dans les criques. Ce serait le seul poisson vendu sur le marché indigène de Banana. Noms indigènes: *M'Boijo* et *Sangi*.

Ces quatre espèces sont fort estimées et pourraient faire l'objet d'un trafic intense pour alimenter la population blanche et noire du Bas-Congo, si l'on s'avisait de les préparer par une opération de salage et de fumage.

Sur une photographie insérée dans la première partie de ce volume, on voit un indigène armé de l'épervier se livrant à la pêche des Mugils.

Ce sont de beaux poissons nageant en bandes serrées; ils sautillent parfois hors de l'eau lorsque la bise du large en fait onduler la surface. A l'approche des requins qui louvoient près de la plage, on peut apercevoir facilement leur fuite éperdue. Le requin de petite taille (2 ou 3 mètres) en fait la base de sa nourriture. Les indigènes dans l'avant-port et ceux de la rive, lors de la marée montante, pêchent le requin en aichant leurs solides cordeaux, au moyen d'un morceau de mugil; parfois ils en fixent un entier à l'hameçon.

---

## POLYNEMIDÆ

Par la disposition des nageoires dorsales et ventrales, les poissons de cette famille se rapprochent des Muges, dont ils se distinguent de suite à la forme de la bouche.

Ces poissons se nourrissent surtout d'autres poissons et de crustacés. Ils fréquentent de préférence les embouchures des rivières. Les trois genres qui constituent cette famille sont représentés dans la faune du Congo.

### PENTANEMUS QUINQUARIUS

Gris bleuâtre ou olivâtre en dessus, blanc argenté en dessous; nageoires jaunes, parfois poudrées de noirâtre.

Cette espèce est signalée comme existant à la côte de Guinée et à celle de Cuba.

M. le Major Cabra l'a trouvée sur la côte du Mayumbe, en face de Lunga. On la rencontre aussi à Manyanga, dans la région des cataractes.

### POLYNEMUS QUADRIFILIS

Gris en dessus, lavé de violet, blanc en dessous; nageoires jaunes ou grises; une tache foncée sur l'opercule.

Longueur totale: 50 centimètres.

Le Polynemus Quadrifilis a été rencontré sur la côte occidentale d'Afrique depuis le Sénégal jusqu'au Congo. Il remonte assez loin les rivières, car il est encore très commun à St-Louis

et à l'île Mc. Carthy, et il a été recueilli à Manyanga, dans la région des cataractes.

Poisson des plus recommandable pour l'alimentation indigène. Nous attirons la toute spéciale attention des Européens sur le rôle que ce spécimen est appelé à remplir dans l'avenir.

---

## SPHYRÆNIDÆ

L'allongement de la tête et du corps, la grandeur de la bouche, armée de dents puissantes, donne aux sphyrènes, un aspect auquel elles doivent le nom de Brochets de mer.

Poissons carnivores, marins, fréquentant surtout les embouchures des rivières. On n'en connaît qu'un seul genre.

### SPHYRÆNA

Des vingt espèces dont ce genre est composé, une seule a été rencontrée au Congo, où certains individus remonteraient le fleuve jusque dans la région des cataractes. C'est pourquoi nous croyons devoir en donner une description, quoique ce genre soit réellement marin.

### SPHYRÆNA GUACHANCHO

Poisson de grande taille, que nous avons rencontré dans le Shiloango. Passant un jour en pirogue près d'une chute d'eau, nous eûmes l'occasion d'en tirer au fusil. Des indigènes qui avaient tendu des nasses dans un endroit à courant rapide près d'une rive escarpée, nous montrèrent des spécimens curieux et d'une longueur de près de 2 mètres.

La robe de ce poisson est olive foncé sur le dos, jaunâtre sur les côtés, blanc sur le ventre, de nombreuses bandes olives foncées, à convexité dirigée en avant, sur les côtés du corps; nageoires brunes, anale et caudale jaune orangé à la base; iris orange.

Cette espèce habite la zone tropicale de l'Atlantique. On la rencontre jusqu'au pied des premières cataractes du fleuve Congo. Nous supposons, d'après les dires des voyageurs, que ces poissons remontent les fleuves pendant la saison des fortes eaux, car à la saison sèche, les indigènes n'en capturent pas.

Nom indigène à Banana: *M'Tobo*.

Le nom de *Guachancho* est celui que porte ce poisson à Cuba, où il a été découvert par feu Poey. D'après ce célèbre

naturaliste, il est très recherché, d'un très bon goût et n'a jamais les qualités vénéneuses de certaines espèces voisines du même genre (1). Contrairement au brochet, auquel on a si souvent comparé les sphyrènes, « *lucio marino* » des Italiens, la chair est presque sans arêtes, ce qui ajoute naturellement beaucoup à sa valeur. Cette espèce voyage en société et on prend quelquefois ensemble plus de deux cents individus, tous de même taille.

---

## OPHICEPHALIDÆ

Poissons carnivores propres au sud-est de l'Asie et de l'Afrique tropicale. On n'en connaît que deux genres, dont l'Ophiocephalus.

### OPHIOCEPHALUS

Ce genre renferme une trentaine d'espèces, dont la plupart habitent la Chine et les Indes orientales; trois seulement se rencontrent en Afrique.

Les Ophiocéphales ont la vie extrêmement dure et, grâce à la faculté dont ils sont doués de respirer directement l'air atmosphérique, ils peuvent vivre très longtemps à sec. Aussi les rencontre-t-on parfois rampant sur la terre, se rendant d'un marais ou d'un cours d'eau à un autre. Hamilton Buchanan raconte que dans l'Inde, sur les marchés, on les coupe en morceaux sans les tuer d'abord, et que les tranches qu'on en vend aux consommateurs perdent beaucoup de leur prix quand elles ont cessé de remuer.

Trois espèces de ces poissons existent en Afrique. Nous n'en citerons qu'une.

### OPHIOCEPHALUS

Brun plus ou moins foncé, avec une série latérale de bandes foncées ou chevrons en travers du dos. Iris olive ou jaunâtre avec un cercle rouge autour de la pupille. Se rencontre dans les rivières du Haut et du Bas-Congo.

---

(1) M. Boulenger fait remarquer à ce propos, qu'il a lui-même mangé, en octobre, plusieurs poissons de l'espèce dite *picuda* des Antilles, réputée vénéneuse, sans en ressentir aucune indisposition. D'après Poey, ce poisson ne serait dangereux qu'à certaines époques et l'on pourrait reconnaître les individus à rejeter à ce que la racine de leurs dents prend alors une couleur noirâtre.

Se tient au fond des criques marécageuses; se nourrit d'autres poissons.

Nom indigène à Coquilhatville et au Lac Léopold II: *Singa* ou *N'singa*.

---

## ANABANTIDÆ

### ANABAS

Nous attirons l'attention spéciale des Africains sur ce poisson, parce que les savants qui en ont déterminé la structure n'ont pu encore obtenir des renseignements complets, permettant de déterminer ses mœurs. Espérons qu'un jour quelques observateurs pourront combler cette lacune en faisant parvenir les renseignements désirables au Gouvernement.

Dix espèces sont propres à l'Afrique, dont cinq se rencontrent dans le bassin du Congo.

Les Anabas se nourrissent de vers et d'insectes.

Nous avons dit, dans le chapitre traitant des pêcheries, que M. l'Inspecteur d'Etat Mahieu avait rencontré sur la terre ferme, et loin des eaux, étant dans le Kasai, des poissons ressemblant à l'anabas.

M. Boulenger en fait une description complète dans son livre sur les poissons du bassin du Congo. Nous n'en ferons qu'une description sommaire.

Corps court ou modérément allongé, plus ou moins comprimé, couvert d'écailles grandes, dures, cténoïdes. Tête couverte d'écailles, bouche médiocrement grande, armée de rangées de petites dents coniques. Ouïes largement ouvertes. Un organe respiratoire accessoire lamellaire, plus ou moins développé, situé dans une cavité au-dessus des branchies. Nageoires dorsale et anale allongées à épines nombreuses.

L'appareil respiratoire accessoire augmente avec l'âge.

On a cru cet appareil destiné à retenir l'eau nécessaire pour humecter les branchies pendant le séjour à terre. Des expériences tendent au contraire à prouver que la fonction de la cavité en question n'est pas de conserver de l'eau en réserve, mais de l'air destiné à la respiration, ses parois étant tapissées d'une membrane muqueuse, à la surface de laquelle le sang viendrait s'oxygéner, opinion émise par plusieurs savants ichtyologistes.

### 1. ANABAS NIGROPANNOSUS

Poisson de robe brun olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous, la membrane qui occupe l'échancrure operculaire noire. Nageoires brun noirâtre, à l'exception des ventrales qui sont d'un jaune citron. Cette espèce est connue du Gabon, de l'Ogowé, de la côte de Loango et du Congo. Les exemplaires examinés par M. Boulenger provenaient du Shiloango, (Kaïka Zobé), de Manyanga et de Monsembé, Haut-Congo et avaient 17 centimètres de longueur.

### 2. ANABAS CONGICUS

Brun noirâtre, avec des taches claires sur la moitié inférieur du corps et sur la caudale.

D'après M. F. Hens, ce poisson habite les lagunes des îles du Bas-Congo et ne se rencontre jamais dans le fleuve même.

Nom indigène: *Kuendé* (signifiant « partir »).

---

## SERRANIDÆ

### LATES

Ces poissons sont carnassiers et voraces, comme les Perches, dont ils ont l'aspect général.

Des trois espèces de ce genre, deux sont propres aux eaux douces de l'Afrique. La troisième, qui s'accommode mieux de l'eau salée et se plaît surtout aux estuaires des rivières, à une aire très vaste, s'étendant de l'Inde et du sud de la Chine au nord de l'Australie.

### 1. LATES NILOTICUS

Coloration argentée, rembrunie ou olive sur le dos; l'iris d'un jaune doré. Les jeunes sont généralement marbrés de brun.

Ce beau poisson, qui atteint une longueur de plus d'un mètre, et dont la chair est excellente, a une distribution très étendue. On le connaît du Nil, du Sénégal, du Niger et du Congo. Il se prend dans tout le fleuve Congo depuis Banana jusque dans les rivières baignant les parties éloignées du territoire de la colonie. D'après plusieurs Africains, ce poisson remonterait aisément les rapides.

Noms indigènes: *Lowal,* à Dolo ; *Njabi,* à Monsembé.

Les individus du Nil diffèrent de ceux du Congo par les écailles qui sont généralement plus petites et plus nombreuses.

Pour capturer ce poisson vorace à la ligne, nous recommandons le genre de pêche décrit dans la troisième partie de ce livre, et connu sous le nom de « trolling ». La pêche à la cuillère est, en effet, très meurtrière pour ce gourmand à large gueule.

## 2. LATES MICROLEPIS

M. Dardenne, l'artiste bien connu qui fit partie de la mission Lemaire au Katanga, a exécuté une aquarelle de ce poisson. Il représente l'adulte comme uniformément argenté, à dos gris olivâtre, la nageoire dorsale épineuse, d'un brun



clair, la pectorale un peu rougeâtre. Comme c'est souvent le cas chez le Lates niloticus, le jeune est tacheté ou marbré de brun foncé sur le corps ainsi que sur les nageoires dorsale et caudale.

Atteint et dépasserait même une longueur de 80 centimètres et un poids de 14 livres. Se pêche par toutes les profondeurs, mais de préférence la nuit, à la lueur des flambeaux attachés à l'avant des embarcations.

Nom indigène à Moliro : *Sangala.*

Diffère de l'espèce précédente par les écailles plus petites, la caudale tronquée carrément, la pectorale plus pointue, le pédicule caudal plus allongé et le maxillaire s'étendant moins loin en arrière.

M. Moore a pu s'assurer, à son second voyage au lac Tanganika, que le poisson féroce qui s'attaque aux rames des

barques, comme cela a été observé par Glave et par lui-même, près de la côte sud-ouest du lac, n'est autre que le *Lates microlepis*.

La capture de ce poisson est aisée si l'on est muni d'une canne à anneaux, dans lesquels passe une soie solide, enroulée sur un moulinet. L'avancée doit être montée comme pour la pêche au « trolling », c'est-à-dire munie d'un petit poisson mort tournant sur lui-même et armé de plusieurs hameçons triples. On remplace avantageusement le poisson mort par une « cuillère ».

Cette pêche est très meurtrière et se pratique au « lancer » ou bien à la « traîne », quand l'embarcation sur laquelle on se trouve est en marche. Il est recommandé de lester l'avancée suivant la force du courant des eaux et suivant la vitesse imprimée à l'embarcation, de façon à faire mouvoir l'appât entre deux eaux, lorsque celles-ci sont limpides, ou bien à 25 ou 50 centimètres de la surface, quand elles sont troublées par le limon. Laisser filer l'appât à 20 ou 30 mètres à l'arrière de l'embarcation.

---

## SCLÆNIDÆ

(Pour mémoire)

---

## PRISTIPOMATIDÆ

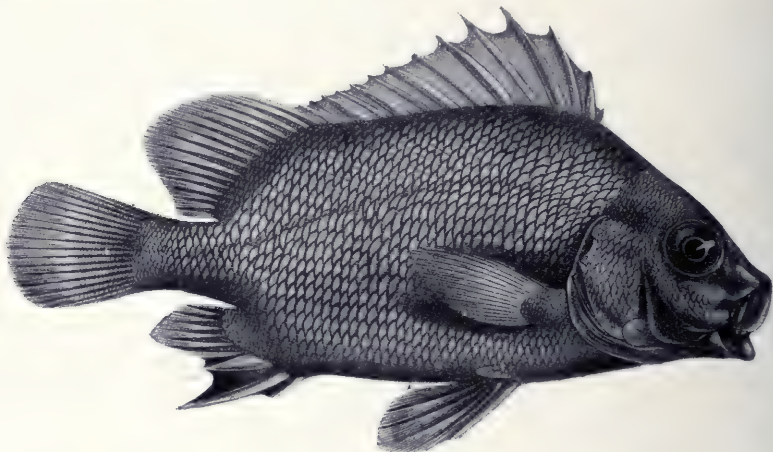
Poissons marins. Deux espèces appartenant aux genres Pristipoma et Diagramma, remontent le Congo jusque dans la région des cataractes.

### DIAGRAMMA

Poisson de la famille des Pristipomatidae. Vit aussi bien dans l'eau salée que dans l'eau douce; peut atteindre le poids de 5 à 6 kilos et la longueur de 50 centimètres. Se prend à la ligne ou au cordeau au moyen d'une crevette vivante ou morte. Sa chair est délicate. Comme particularité, les lèvres de ce poisson sont très épaisses. Pris à l'hameçon, il est nécessaire de se servir d'un couteau pour le dégager.

Il remonte les courants jusqu'aux premières chutes du fleuve Congo, mais il n'a pas été rencontré encore au delà de la région des cataractes. Si même aucun obstacle n'entra-

vait sa nage, il ne pourrait voyager longuement, à cause de ses nageoires relativement petites, surtout de sa caudale. On sait que cette nageoire doit être très prononcée pour permettre au poisson de lutter de vitesse dans les endroits où la poussée d'eau est trop forte.



Des poissons de la même famille se rencontrent dans toutes les mers tropicales et dans la Méditerranée. L'Océan indien en fournit la plus grande diversité de formes.

---

## CICHLIDÆ

L'étude du squelette montre clairement l'affinité qui relie ces poissons aux perches proprement dites. Le corps est tantôt très court, tantôt très allongé, mais la forme moyenne, telle que la représente notre perche d'Europe, prédomine.

La famille des Cichlidae est propre à l'Amérique centrale et méridionale, à l'Afrique (y compris Madagascar), à la Syrie et à l'Inde. C'est l'Amérique et l'Afrique qui fournissent le grand nombre des espèces.

Il y a quelques années, on n'en connaissait qu'une vingtaine d'espèces d'Afrique, rapportées à quatre genres; le nombre s'élève aujourd'hui à plus de 120 espèces, réparties en 28 genres. C'est surtout le lac Tanganika qui a fourni la plus grande variété de formes.

L'attention des Européens résidant au Congo n'a pas encore été portée sur les mœurs et la reproduction des poissons de la classe des Cichlidae. Il serait fort désirable

de voir s'étendre les connaissances de nos savants quant au mode de propagation de ces poissons. Aussi convions-nous les blancs qui auront un jour l'occasion de faire des constatations sérieuses à ce sujet, de faire parvenir leurs renseignements au Gouvernement. Tout ce que l'on sait pour le moment, au sujet de ces poissons, c'est que les parents prennent un soin tout particulier de leur progéniture, tantôt le mâle, tantôt la femelle protégeant les œufs dans la gueule ou le pharynx jusqu'à éclosion ou jusqu'au moment où les alevins sont de force à se suffire à eux-mêmes. Ce fait curieux a été observé chez des espèces de *Tilapia* en Syrie, en Egypte, au Congo, en Natalie, chez *Ectodus* et *Tropheus* au lac Tanganika, où Livingstone en avait déjà été témoin sur un petit poisson assez semblable, d'après cet illustre explorateur, à un jeune hareng, et qui, malheureusement, n'a pas encore pu être identifié.

Il existe dans cette classe une infinité de petites espèces ne dépassant pas, pour la plupart, un décimètre de longueur; elles voisinent avec les catfishes dans les eaux dormantes comme dans les eaux à courant vif, et ce par toutes profondeurs. En pêchant au ver de terre, on en capture dans les grandes profondeurs où l'on ne rencontre habituellement que des poissons de forte taille.

Les représentants de la classe des Cichlidae, dont nous donnons ci-dessous la description, sont particulièrement conditionnés pour pouvoir affronter les forts courants, et, partant, ils peuvent fuir le danger très rapidement lorsqu'ils se trouvent en eaux calmes. Les nageoires sont particulièrement développées.

## PARATILAPIA DEWINDTI

Des types ont été recueillis à Moliro sur le lac Tanganika par l'expédition Lemaire.

Nom indigène: *Likuto.*

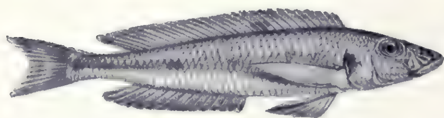


Robe : gris en dessus, blanc en dessous; quatre raies jaunâtres le long de chaque côté; pectorales jaunâtres; les autres nageoires grises foncées ou noirâtres.

Cette espèce a été nommée en mémoire du jeune géologue De Windt, attaché à l'expédition Lemaire, qui périt accidentellement dans le lac Tanganika en 1898.

## ECTODUS MELANOGENYS

Robe: gris en dessus, blanc en dessous; une tache bleu pâle au milieu de chaque écaille du dos; une tache noirâtre sur l'opercule; menton et membrane branchiostège noirâtres; dorsale grise, tachetée et striée de blanchâtre, avec une grande tache ovale noirâtre au milieu de la partie épineuse; anale grise, striée de blanchâtre; pectorale et caudale jaunâtres, celle-ci à bandes noirâtres en croissants; ventrales noirâtres à l'extrémité.



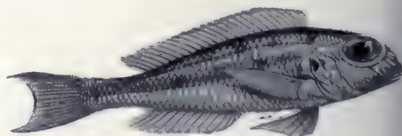
Découvert par M. le capitaine Descamps et retrouvé à Moliro par l'expédition Lemaire.

Nom indigène à Moliro: *Losorella.*

## XENOTILAPIA SIMA

Robe: brunâtre pâle, avec quelques grandes taches plus foncées; une tache noire sur l'opercule; une tache dorée sur le sous-opercule; dorsale grisâtre, les autres nageoires jaunâtres.

Cette espèce a été découverte à Moliro par l'expédition Lemaire. D'autres exemplaires ont été envoyés d'Albertville par M. le capitaine Hecq.



Nom indigène à Moliro: *Lufuina.*

## TROPHEUS MOORII

Robe: brun foncé, une grande tache blanc bleuâtre de chaque côté du corps; ventre brun rougeâtre; nageoires noirâtres.



Découvert à Kinyamkolo par M. J. E. S. Moore.

La bouche et le pharynx d'un des exemplaires examinés (une femelle), contenaient quatre œufs très grands, la sphère vitelline

mesurant 4 millimètres de diamètre, portant un embryon très développé.

Les quatre poissons ci-dessus décrits sont trop petits pour être des espèces utiles au point de vue de l'alimentation des blancs et des noirs. Ils servent uniquement dans la nature à la nourriture de plus grandes espèces.

Quoique de la famille des perches de notre pays, leur structure et leurs formes sont caractéristiques et diffèrent complètement des poissons que les pêcheurs ont l'habitude de capturer dans nos eaux.

## LAMPROLOGUS TRETOCEPHALUS

Le spécimen unique qu'il a été possible d'observer provient d'Albertville, sur le lac Tanganika. C'est à M. le capitaine Hecq qu'on doit la découverte de ce poisson.



Mis en alcool, il est olivâtre, le corps est marqué de cinq barres foncées en travers du dos; la première sur la nuque et descendant sur l'opercule, les trois suivantes sous la dorsale et prolongées sur la base de celle-ci la dernière sur le pédicule caudal.

## GRAMMATOTRIA LEMAIRII

Signe particulier: nageoire caudale profondément échancrée, en croissant.

Brun pâle en dessus, jaunâtre en dessous; une petite tache brune sur l'opercule; une tache brune arrondie sur le pédicule caudal à la base de la nageoire caudale; dorsale grisâtre, quelques taches blanches arrondies sur la partie molle; les autres nageoires jaunâtres.



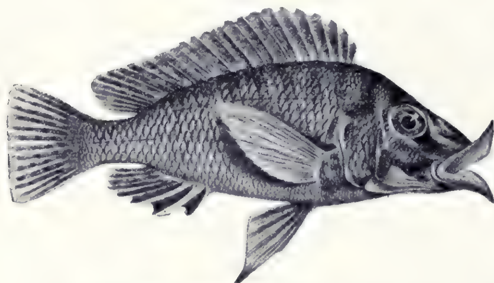
Provenance: lac Tanganika. Le type unique qui a servi d'étude mesurait 175 millimètres, il a été recueilli à Moliro par l'expédition Lemaire; un second individu, plus petit, d'Albertville, a été envoyé par le capitaine Hecq.

Nom indigène à Moliro: *Murungi.*

## 1. TILAPIA LABIATA

Olive en dessus, blanchâtre en dessous; dix barres foncées plus ou moins distinctes; nageoires grises; la dorsale obliquement striée de foncé et de clair; de nombreuses taches foncées arrondies entre les rayons de la caudale.

Atteindrait une longueur de 50 centimètres aux dires d'Européens qui ont séjourné au Tanganika.



Espèce fondée sur des spécimens encore jeunes recueillis à Kinyamkolo par M. J. E. S. Moore. L'expédition Lemaire l'a retrouvée à Moliro, M. Moore à Kibwesi et M. le capitaine Hecq en a envoyé un grand exemplaire d'Albertville. Nom indigène à Moliro : *Kobo*.

Cette espèce est facile à reconnaître à l'énorme développement des lèvres, qui rappelle tout à fait le caractère du poisson américain de la même famille: *Heros labiatus*.

## 2. TILAPIA NILOTICA

Poisson de la même famille que le précédent.

Coloration olivâtre, souvent avec des taches foncées à la base des écailles, les jeunes plus ou moins distinctement barrés de plus foncé et avec une tache foncée de chaque côté du pédicule caudal près de son bord supérieur; une tache foncée sur l'opercule; nageoires impaires portant des séries de taches noirâtres qui forment souvent des barres très nettes sur la caudale; la dorsale, l'anale et les ventrales parfois noirâtres.

Longueur totale du sujet étudié: 35 centimètres.

Cette espèce a une distribution très étendue: on la trouve en Syrie, dans le bassin du Nil, en Sénégambie, au Niger. Elle n'existe ni dans le Congo, ni dans le Tanganika, mais elle rentre dans la faune dont nous traitons ici, car M. Moore a constaté sa présence dans le lac Kivu.

*Tilapia nilotica* est une des espèces chez lesquelles on a pu observer que les parents transportent dans la bouche leurs œufs et plus tard les alevins.

## 3. TILAPIA NATALENSIS

Brunâtre ou olive, uniforme ou varié de taches plus foncées à la base des écailles; des barres verticales foncées plus ou moins distinctes et au nombre de six à neuf chez les jeunes, ainsi que des stries obliques sur la dorsale molle et l'anale et parfois deux ou trois barres en travers de la caudale; une tache d'ordinaire très indistincte sur l'opercule.

Cette espèce, qui atteint une longueur totale de 18 centimètres, est connue de l'est et du sud-est de l'Afrique, de la côte de Zanzibar à Natal. Elle a été trouvée au lac Moero, à Lofoi et dans les salines de Moa-Chia (Katanga) par l'expédition Lemaire et à Boma par Delhez.

A vrai dire, ce genre de poisson se rencontre un peu partout au Congo. On ne pourrait d'ailleurs citer d'une manière certaine l'habitat de telle ou telle espèce, car de nouvelles découvertes peuvent signaler son existence en des endroits où elle était inconnue jusqu'alors.

## 4 TILAPIA CABRÆ

Poisson aux écailles rugueuses, mais dépourvues de denticulations marginales.



La couleur de la robe, chez les spécimens conservés, est brun olive; une tache noirâtre au bord de l'opercule.

Cette espèce atteint une longueur de 34 centimètres; elle se distingue surtout par le nombre élevé de rayons mous à la dorsale et à l'anale.

Trois spécimens ont été rapportés de Kaïka N'Zobé, sur le Shiloango, par M. le major Cabra, auquel M. Boulenger a fait l'honneur de dédier ce beau poisson.

Toutes les lagunes et tous les marécages des îles du Bas-Congo, ainsi que les mares, à la saison sèche, contiennent de ces poissons. Les indigènes les capturent alors au moyen de nasses ou bien de filets en roseaux rudimentairement conditionnés et qu'ils manient assez adroitement par groupe de deux. Si l'espace à pêcher est par trop grand, ils forment une ligne ininterrompue et se dirigent ainsi vers une rive en rasant le fond. Comme le « coup » à battre n'est jamais très profond, les engins prennent une position tant soit peu oblique.

Les Tilapia sont d'excellents poissons comestibles, la chair en est légère et très savoureuse.

Au moyen d'une ligne montée sur une canne à pêche (gaule), on peut les capturer facilement. Le bas de ligne doit être muni d'un flotteur et d'un hameçon simple, aiché d'un ver de terre.

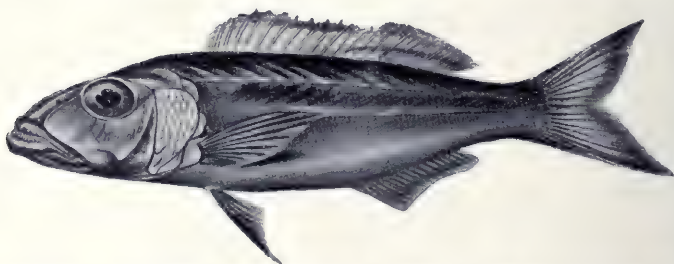
## BATHYBATES

Ont les mâchoires armées de plusieurs rangées de dents grandes et acérées dirigées en arrière. Maxillaire exposé à l'extrémité. Corps allongé; écailles très petites, irrégulières, cycloïdes.

Il en existe deux espèces déterminées et provenant du lac Tanganika.

### 1. BATHYBATES FEROX

Gris bleuâtre ou bleu verdâtre et iridescent en dessus, blanc en dessous; dorsale et anale gris bleuâtre; ventrale



et caudale jaunâtres; pectorales jaunes; deux bandes foncées sur la dorsale; parfois des taches ou marbrures noirâtres sur la tête et le corps.

M. Boulenger lui attribue une longueur totale de 32 centimètres, mais des Européens en ont capturé de 50 à 60 centimètres.

Le type de cette espèce a été pêché par M. J. E. S. Moore à Kinyamkolo, au sud du lac Tanganika, à une profondeur de 125 mètres. L'expédition Lemaire a trouvé le même poisson à Moliro et M. le capitaine Hecq à Albertville. Enfin, M. Moore en a rapporté plusieurs, mesurant de 8 à 32 centimètres et provenant de l'extrémité sud et de la côte ouest du lac, ainsi que de Kalambo et d'Usambura. *Bathybates* n'est donc pas exclusivement un poisson de grandes profondeurs.

Nom indigène à Moliro: *Musupa*.

## 2. BATHYBATES FASCIATUS

Brunâtre en dessus, blanc en dessous; une série de grandes taches noirâtres arrondies de chaque côté du dos, au-dessus de la ligne latérale supérieure, alternant avec une série de barres verticales noirâtres sur chaque côté du corps; sur la queue, à partir du milieu de la dorsale molle, les taches dorsales se fondent en une bande qui s'étend jusqu'à la caudale, et il en est de même des barres verticales qui se réunissent pour former une bande latérale; une tache noirâtre sur l'opercule, une autre à la base de la ventrale; deux bandes noires sur la dorsale, une marginale et une basilaire.

Longueur totale: 34 centimètres.

Cette espèce, qui diffère de la précédente par l'œil plus petit, les branchiospines plus nombreuses, les écailles plus petites, etc., n'est connue que par un seul individu, découvert par M. J. E. S. Moore sur la côte ouest du Tanganika.

## PELMATOCHROMIS POLYLEPIS



Dents petites, coniques, en plusieurs rangées à chaque mâchoire.

Corps doré, olivâtre sur le dos; des lignes d'un brun violacé s'étendent le long de la nageoire dorsale et sur la caudale, formant parfois un réseau à larges mailles.

Ce poisson, qui atteint une longueur de 30 centimètres, habite le lac Tanganika. Il a été envoyé d'Albertville par M. le capitaine Hecq et M. J. E. S. Moore l'a rapporté de Kinyamkolo et de Kibwesi.

Il ressemble, quant à la forme, à notre vulgaire « percot ».

---

# MASTACEMBELIDÆ

## MASTACEMBELUS

Espèce vivant dans l'eau douce. D'une famille longtemps considérée comme caractéristique de la région indienne, mais aujourd'hui l'Afrique l'emporte sur l'Asie par le nombre des espèces connues.

Corps plus ou moins anguilliforme; une série d'épines détachées à la dorsale, qui est très allongée, ainsi que l'anale, ouïes libres à la face inférieure seulement. Quatre branchies, pas de pseudobranchies. Une seule narine de chaque côté.

Rien n'a encore été observé sur les mœurs des espèces africaines. En Asie, on a rencontré ces poissons en eau saumâtre, dans les estuaires des fleuves, aussi bien qu'à une altitude considérable, dans les étangs à fond bourbeux de préférence aux rivières. L'appendice qui termine leur museau est évidemment un organe tactile et on dit qu'ils l'emploient à rechercher dans la vase les vers et autres petites proies dont ils se nourrissent. Leur chair passe partout pour bonne et est comparée à celle de l'anguille.

On distingue 33 espèces de ce genre: 13 du sud-est de l'Asie, une de la Syrie et de la Mésopotamie et 19 de l'Afrique tropicale, dont 11 se rencontrent dans le bassin du Congo.

### 1. MASTACEMBELUS PAUCISPINIS



Brunâtre, avec quelques petites taches foncées sur les nageoires pectorales et anale.

Par le petit nombre de ses épines dorsales, cette espèce s'isole de toutes ses congénères, tant asiatiques qu'africaines.

### 2. MASTACEMBELUS ELLIPSIFER

Jaunâtre (en alcool), avec douze bandes elliptiques brunes, plus foncées au bord, en travers du dos; museau brun foncé; une bande de même teinte en travers de l'occiput, descendant sur la région operculaire; des taches brunes arrondies sous la ligne latérale, alternant avec les bandes dorsales; deux bandes foncées en travers de la nageoire pectorale; nageoires verticales bordées de blanc.

Longueur totale: 26 centimètres.



La longueur de ces poissons varie beaucoup et elle peut atteindre près d'un mètre.

Les sujets qui ont été envoyés en Europe n'ont pas été choisis parmi les grands capturés. Ceux-ci ont eu sans doute les honneurs de la table.

On rencontre ces poissons partout, aussi bien dans le Bas-Congo que dans le Haut-Congo. Les rivières du Congo français en contiennent aussi. Le lac Tanganika, si fertile pour les découvertes piscicoles, en a, comme bien on pense, le plus beau lot.

---

## TETRODONTIDÆ

### TETRODON MBU

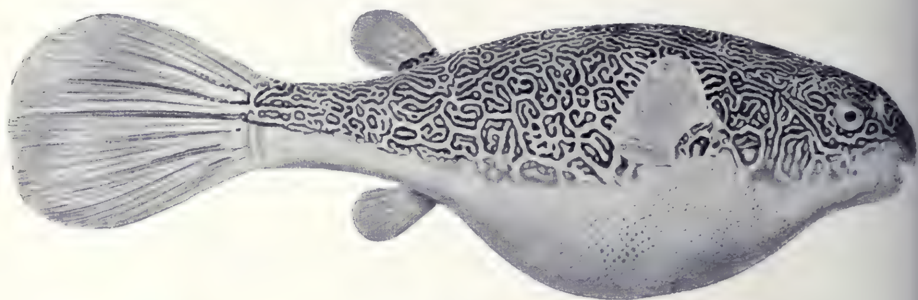
### POISSON VÉNÉNEUX

Corps court, nu ou armé d'épines érectiles. Une seule nageoire dorsale composée de rayons mous, articulés. Pas de nageoires ventrales. Dents réunies en une sorte de bec de perroquet, couvert d'une couche d'émail continue, formé d'une ou de deux pièces à chaque mâchoire.

La vessie natatoire est grande, épaisse, bilobée.

Ces poissons peuvent se gonfler comme des ballons en avalant de l'air dont ils remplissent, comme l'a décrit Cuvier, « une sorte de jabot très mince et très extensible, qui occupe

toute la longueur de l'abdomen en adhérant très intimement au péritoine. Lorsqu'ils sont ainsi gonflés, ils culbutent, leur ventre prend le dessus, et ils flottent à la surface sans pouvoir se diriger; mais c'est pour eux un moyen de défense, parce que les épines qui garnissent leur peau se relèvent alors de toutes parts. » Par suite d'un mécanisme, qui n'est pas encore expliqué, ils ne semblent pas avoir la faculté de se dégonfler hors de l'eau. Ainsi M. Masui a dit avoir vu des jeunes indigènes de l'Ubangi jouer au ballon avec le *Tetrodon mbu*, qui, rejeté à l'eau, s'empressait de vider son sac à air pour disparaître au plus vite.



La chair de la plupart de ces poissons est TRÈS VÉNÉNEUSE. D'après M. Wilverth, l'espèce du Congo, bien que rejetée par les Upoto et les Bangala, serait mangée par les indigènes de l'Ubangi; préparée comme l'esturgeon, elle est, dit-il, très mangeable pour l'Européen, quoiqu'elle ait l'inconvénient de provoquer la diarrhée.

---

## Les ennemis des poissons

Avant de clore cette seconde partie de notre ouvrage, nous dirons quelques mots des deux principaux ennemis des poissons que, malheureusement, l'on rencontre dans toutes les eaux congolaises : le crocodile et la loutre.

C'est certes le premier de ces animaux qui est, non seulement le plus nuisible, mais aussi le plus dangereux. A côté des ravages qu'il commet parmi la gent poissonnière, il faut encore mettre à charge de ce brigand les meurtres qu'il exécute sur la terre ferme, parmi le gibier, le bétail, les indigènes même. Et, de plus, ne vient-on pas encore de

l'accuser de nouveaux méfaits? Le célèbre docteur Koch prétend, en suite de ses travaux dans l'Afrique orientale allemande concernant la maladie du sommeil, ce fléau de notre colonie et des régions limitrophes, que la tsé-tsé, agent propagateur de la trypanosomiase, suce sur le crocodile le



Silure (Chrysichthys Cranchii) pris dans le Kwango.
(Photographie de M. MICHEL.)

sang infesté dont elle se nourrit, et dont, par sa piqûre, elle transmet ensuite le germe morbide aux bêtes et aux gens.

Le crocodile est suffisamment connu de tous pour que nous puissons nous dispenser de refaire sa description, de raconter ses mœurs, sa vie mi-terrestre, mi-aquatique, de

donner tous les détails que maints voyageurs ont signalés quant à sa voracité, son habileté dans l'élément liquide et la difficulté qu'il éprouve de se mouvoir sur la terre ferme.

Nous nous contenterons de rappeler que le crocodile est extrêmement prolifique; il pond de 20 à 80 œufs qui éclosent sous l'action des rayons solaires. Cela lui assurerait une reproduction extraordinaire et peu désirable, si heureusement, comme chez d'autres espèces d'animaux, tels les brochets et les salmonidés, pour ne parler que des habitants des eaux,



Dépècement d'un crocodile de $4^{m}75$ de long à Lukolela.
(Photographie de M. THEVOZ)

les gros ne mangeaient les petits. Le crocodile, à ce point de vue, n'a pas l'esprit de famille, et plus d'un voyageur a assisté à des combats terribles de ces sauriens, au bout desquels plus d'un adversaire avait perdu quelque peu de lui-même. Je me souviens ainsi avoir tué, dans une des nombreuses criques du Bas-Congo, un crocodile de plus de 4 m. 50 à qui manquait l'un des membres postérieurs. La plaie était complètement cicatrisée, mais on voyait cependant encore la trace des dents du congénère qui le lui avait enlevé.

A tous les points de vue, il est donc désirable que l'on détruise le plus possible ce dangereux hôte des eaux congolaises, et ce, soit en s'attaquant aux animaux formés, soit en détruisant leurs œufs.

Pour la destruction des sauriens développés, plusieurs moyens peuvent être employés.

D'abord, l'empoisonnement au moyen de détritus de toute nature, que l'on garnit copieusement de l'une ou l'autre substance vénéneuse: arsenic, strychnine, etc. Ce moyen, d'application facile, est toutefois peu recommandable par suite des conséquences qu'il peut amener. L'indigène, en effet, peu regardant de sa nature sur le genre et la qualité de sa nourriture, pourrait parfois, dans son ignorance, s'emparer du plat à la Borgia destiné aux crocodiles, et s'en trouver fort marri. Il en serait de même s'il parvenait à capturer un crocodile empoisonné : la chair de sa trouvaille lui fournirait matière à un excellent repas, mais les suites en seraient terribles. Ce moyen n'est donc pas à préconiser.

Mieux vaut, ou le tirer au fusil, ou le capturer vivant, à l'hameçon, comme un vulgaire poisson.

Le tir du crocodile est fort difficile, bien que ce que l'on prétend au sujet de la dureté de sa peau, qui serait à l'épreuve des balles, soit une légende. Si l'on veut s'emparer de sa victime, il importe de la tuer net, afin qu'elle n'aille pas mourir dans quelque coin ignoré ou au fond des eaux. Sur terre, il n'y a guère moyen de bien tirer le crocodile que pendant son sommeil, ou si l'on est à l'affût, hors de sa vue. Il faut viser soit à l'œil, la balle traversant la tête atteignant le cerveau, soit au cou, entre la mâchoire et l'épaule, la balle allant, dans ce cas, se loger au cœur. Le cou porté dans la direction des pattes de devant est aussi mortel. Le crocodile se laisse difficilement approcher et, d'habitude, il faut donc le tirer d'assez loin. Ce tir est encore plus difficile lorsque l'animal est dans l'eau, puisqu'il faut alors profiter du rapide moment où il vient respirer à la surface; il ne présente en ce moment que les yeux et l'extrémité du museau, points difficiles à atteindre.

Etant au Congo, nous avions imaginé un autre système pour nous en emparer, en nous inspirant de nos connaissances de pêcheur.

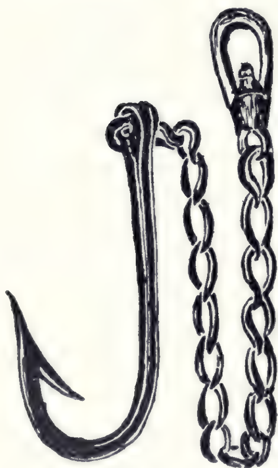
Sur une douve de tonneau, faisant office de flotteur, et au milieu de laquelle un trou avait été foré pour donner passage à la corde, un gros appât consistant en un morceau de viande, pièce de gibier (poils ou plumes), etc., était placé. Cet appât, fixé par une ficelle ou du fil de cuivre, entourait un très gros hameçon, genre harpon employé pour la pêche

aux squales en mer, en fer forgé, lié à un solide cordage d'une cinquantaine de mètres de long, dont l'autre extrémité étaient fortement attachée à la rive. Une ligne flottante peu ordinaire, comme on voit.

Bientôt un crocodile se précipitait sur l'appât, avalant la viande et l'hameçon. Après un moment de pose, nous n'avions plus qu'à l'amener sans ménagement à la rive, où on l'assommait à coups de trique ou de fusil.

Parfois, plusieurs sauriens se précipitaient en même temps sur l'appât, et nous assistions alors à des combats peu ordinaires, qui se terminaient d'habitude par la capture du vainqueur, le plus gros et le plus vorace.

Pour ne pas devoir toujours rester aux aguets, nous avions combiné assez ingénieusement un dispositif qui agissait sur un fusil chargé placé à la rive, dès que l'appât flottant à la surface d'eau était avalé et emporté. Ce système avait aussi l'avantage de laisser l'endroit absolument désert, ce qui donnait toute confiance aux crocodiles, d'ordinaire assez méfiants.



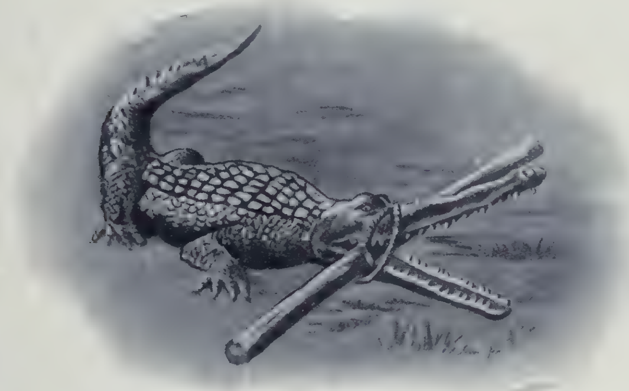
C'était surtout à la nuit tombante que nous agissions ainsi, et de préférence, nous placions l'engin en dehors de l'épais rideau de roseaux et de papyrus qui borde la rive de toutes rivières congolaises et où les amphibies en quête de nourriture, se tiennent en permanence.

Le placement de l'appât sur un flotteur n'étant pas toujours possible, l'amorce pourrait être mise éventuellement sur un tronc d'arbre, une grosse pierre, une roche au milieu du courant ou à la rive, mais il faudrait alors surveiller attentivement le dispositif, de crainte que l'aigle pêcheur ne vienne prendre à son tour sa part du festin ainsi gracieusement offert.

Les forgerons indigènes pourraient aisément fabriquer l'hameçon nécessaire, suivant le modèle ci-dessus.

Les vapeurs pourraient également, sur le fleuve, dans les rivières et sur les lacs, employer un moyen de capture facile, dont l'idée nous a été donnée par une aventure peu banale survenue à M. le Vice-Gouverneur Général Wangermée sur le lac Moero.

En vue de certains travaux dont il avait été chargé, il utilisait un loch. Placé à l'arrière du vapeur en marche, le loch, avec ses ailettes de cuivre constamment en mouvement, ressemblait à s'y méprendre à une immense cuillère tournant sur elle-même. C'est en réalité le principe de la pêche au « trolling » dont il sera parlé dans la troisième partie. Quelle ne fut pas tout à coup la surprise de M. Wangermée en voyant un immense crocodile se précipiter sur le loch et l'avaler comme si c'eût été un vulgaire poisson! Faute d'hameçon, le crocodile ne fut pas pris, mais on constata cependant la disparition du loch. Ceci nous apprend que, si les vapeurs disposaient à leur arrière un câble long et solide terminé



**Façon dont on capture les crocodiles dans l'Annam et au Cambodge.**

par une forte cuillère garnie d'un hameçon triple, effilé et de forte dimension, nul doute qu'ils ne parviendraient, étant en marche, à pendre des crocodiles, et certainement, ils attraperaient de gros poissons, des silures notamment qui vivent en pleine eau et dans les forts courants.

Dans l'Annam et au Cambodge, on capture les crocodiles vivants.

Cette pêche nécessite beaucoup de courage, car il est dangereux d'approcher de trop près ces redoutables sauriens. On arrive cependant à leur passer, en travers de la gueule, un morceau de bois autour duquel on enroule une corde qui immobilise les mâchoires. C'est dans cet équipage qu'on dirige les crocodiles sur les viviers où on les parque pendant quelque temps.

En Cochinchine, on les enferme, aux fins d'engraissement, dans des fosses constituées par un trou formé d'un carré de pieux assez rapprochés les uns des autres pour intercepter toute issue. Cette espèce de cage est à proximité d'une rivière qui l'alimente d'eau. Recouverte de planches et de madriers, elle ne mesure pas moins de 25 mètres. C'est là, sur un fond vaseux, que grouillent les crocodiles, vivant en bonne intelligence et essayant de se hisser les uns sur les autres. Pour leur nourriture, on leur jette des détritus de toutes sortes.

Quand ils ont pris l'embonpoint voulu, on les extrait au fur et à mesure des besoins. Sur les marchés de Mytho, de Cholon et de Saïgon, on voit plusieurs de ces viviers. Ce sont de véritables boucheries. Si extraordinaire que cela puisse paraître, on débite la queue des sauriens en tronçons successifs, à la demande des acheteurs. Malgré ces amputations qui paraissent fort cruelles, les crocodiles continuent de vivre comme si rien de fâcheux ne leur était advenu.

Certaines peuplades de l'Afrique, dont les Bangala, mangent le crocodile malgré l'odeur désagréable de musc qu'il répand.

Peut-être aussi au Congo un jour viendra-t-il où l'on créera, au moyen de l'élevage du crocodile, des réserves alimentaires, mais, en attendant, la nuisance de ces animaux est trop bien démontrée pour que l'on pousse le plus possible à leur destruction.

Les règlements de l'Administration prescrivent bien que les crocodiles doivent être détruits « autant que possible », ainsi que leurs œufs (certains échassiers rendant dans ce dernier ordre d'idées d'inappréciables services), mais ces mesures sont, selon nous, trop platoniques. Au lieu de conseiller la destruction, il faudrait l'encourager. Des primes accordées à bon escient donneraient, croyons-nous, d'excellents résultats. L'expérience tentée à cet égard, en Belgique, pour la destruction des espèces nuisibles a été concluante, et ce serait, au surplus, l'occasion pour les indigènes d'augmenter quelque peu leurs ressources.

Outre les crocodiles, toutes les espèces genre « loutre » devraient aussi être détruites.

---

# Troisième Partie

## Chapitre Premier

### Valeur alimentaire des poissons et leur importance pour le ravitaillement des postes, missions, établissements, village, etc.

### Nécessité d'apprendre aux indigènes le métier de pêcheur au vrai sens du mot.

### Mesures de protection à prendre à l'égard des espèces piscicoles.

### Composition moyenne des poissons en matériaux nutritifs fondamentaux et en substances minérales.

Il n'est pas sans intérêt pour un Européen séjournant au Congo de connaître les principes nutritifs des aliments qui sont à sa disposition. En Afrique, les blancs, en général, ont une tendance à s'anémier au bout de quelque temps de séjour. Les causes en sont diverses: la chaleur et les fièvres, ainsi que les maladies du pays, sont parmi les principales, mais un régime alimentaire défectueux est souvent la raison première de ces troubles. Le régime, en Afrique, est tout différent de celui que nous avons en Europe: d'une part, les conserves forment une partie de la base de l'alimentation; d'autre part, le blanc se nourrit d'aliments propres au pays, auxquels il n'était pas habitué dans sa patrie. Livré fréquemment à lui-même dans un poste isolé, il doit en somme tâcher d'être son propre médecin et de faire plutôt de la médecine préventive que curative. Or, le choix judicieux et raisonné de la nourriture est le facteur principal pour assurer la conservation d'une bonne santé ou pour contribuer à une prompte guérison, en

cas de maladie. Il faut donc, au colonial bien portant ou convalescent, des aliments sains, digestifs et riches en substances nutritives. Le poisson, à cet égard, offre des ressources précieuses. En Europe, des données précises nous permettent de faire des comparaisons fort utiles quant aux aliments de consommation courante. Ceux-ci n'ont, malheureusement, pas encore fait au Congo l'objet de détermination semblable. On peut admettre cependant, sans trop de risques d'erreur, que beaucoup d'aliments consommés au Congo, et offrant de grandes analogies avec des aliments d'Europe, possèdent des principes nutritifs sensiblement identiques à ces derniers.

Ceci posé, nous croyons faire œuvre utile en donnant ci-après un tableau permettant de calculer en principes nutritifs, albuminoïdes, gras ou hydro-carbonés, un régime alimentaire donné.

Tous les nombres sont rapportés à 100 parties fraîches en poids.

---



## Poissons

| | Saumon | Anguille | Hareng frais | Maquereau | Alose | Aiglefin | Morue | Limande |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Albuminoïdes . . | 21.60 | 12.83 | 14.55 | 19.36 | 18.76 | 16.93 | 16.23 | 18.71 |
| Graisses . . . . | 12.72 | 28.37 | 9.03 | 8.08 | 9 43 | 0.26 | 0.33 | 1.93 |
| Hydro-carbone . . | » | 0.53 | » | » | » | » | » | » |
| Sels . . . . . . | 1.39 | 0.85 | 1.78 | 1.36 | 1.35 | 1.31 | 1.36 | 1.01 |
| Eau . . . . . . | 64.29 | 57.42 | 74.67 | 71.20 | 70.44 | 81.50 | 72.25 | 78.35 |

| | Esturgeon | Sole | Brochet | Carpe | Truite | Raie | Morue séchée et salée | Morue salée et fumée |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Albuminoïdes . . | 18.08 | 17.26 | 18.35 | 15.71 | 17.52 | 22.08 | 81.54 | 27.07 |
| Graisses . . . . | 1.90 | 0.81 | 0 66 | 4.77 | 0.74 | 0.45 | 0.74 | 0.36 |
| Hydro-carbone . . | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Sels . . . . . . | 1.43 | 0.87 | 1.08 | 0.54 | 0.80 | 0.17 | 1.56 | 22.10 |
| Eau . . . . . . | 78.59 | 79.20 | 79.50 | 78.90 | 80.50 | 76.40 | 16.16 | 50.54 |

| | Hareng salé | Hareng salé et fumé | Caviar | Goujon | Huître | Moule | Tortue | Homard |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Albuminoïdes . . | 18.70 | 36.76 | 30.79 | 15.94 | 8.7 | 11.2 | 16.2 | 18.13 |
| Graisses . . . . | 16.89 | 15.74 | 15.66 | 1.03 | 1.43 | 1.21 | 1.16 | 1.07 |
| Hydro-carbone . . | 1.57 | » | 1.67 | 0.44 | » | » | » | » |
| Sels . . . . . . | 16.41 | 13.12 | 8.09 | 1.39 | 2.04 | 1.3 | 2.91 | 2.47 |
| Eau . . . . . . | 46.23 | 34.38 | 43.89 | 81.20 | 80.5 | 82.2 | 77.6 | 7.77 |

## Viandes et Divers

| | Bœuf | Vache | Mouton | Porc | Poule | Œuf | Lait de vache | Beurre | Chester |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Albuminoïdes . . | 20.96 | 20.10 | 17.11 | 17.00 | 19.00 | 12.55 | 3 66 | 1.50 | 27.68 |
| Graisses . . . . | 5.41 | 4.69 | 5.77 | 21.50 | 5.00 | 12.11 | 3.62 | 83.10 | 27.46 |
| Hydro-carbone . . | 0.46 | 0.21 | » | » | » | 0.53 | 4.48 | » | 5.89 |
| Sels . . . . . . | 1.14 | 1.19 | 1.33 | 0.91 | 1.85 | 1.12 | 0.68 | 1.50 | 5.01 |
| Eau . . . . . | 73.03 | 72.65 | 75.99 | 59.50 | 1.13 | 73.67 | 87.22 | 13.— | 33.96 |

## Divers

| | Gruyère | Fromage Hollande | Pain froment | Pain seigle | Haricots secs | Pois | Pommes de terre | Patates | Manioc | Amandes |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Albuminoïdes. | 29.49 | 28.21 | 7.06 | 6.11 | 23.6 | 23.15 | 1.3 | 1.50 | 1.17 | 24.2 |
| Graisse. . . | 29.75 | 27.83 | 0.46 | 0.43 | 1.96 | 1.89 | 0.15 | 0.3 | 0.4 | 53 7 |
| Hydro-carbone | 1.46 | 2.50 | 52.56 | 46 94 | 55.6 | 52.7 | 20.— | 16.5 | 28.3 | 8.— |
| Sels . . . . | 4.92 | 4.86 | 1.09 | 1.46 | 3.66 | 2 6 | 1.— | 2.6 | 0.65 | 2.9 |
| Eau . . . . | 34.38 | 36.60 | 35.59 | 42.27 | 11.24 | 13.92 | 76.— | 67.5 | 67.6 | 5 4 |

| | Noix | Noisettes | Châtaigne | Cacao (amande) | Chocolat | Miel | Dattes | Figues | Bananes | Olives | Arbre à pain |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Albuminoïdes. | 15.77 | 17.41 | 6.— | 8.88 | 6.18 | 0.76 | 0.2 | 4.01 | 1.6 | 0.76 | Beaucoup d'amidon et peu d'albuminoïdes. |
| Graisse. . . | 57.43 | 62.60 | 0 87 | 67.0 | 21.02 | » | 0.4 | » | 4.2 | 14.48 | |
| Hydro-carbone | 13.03 | 7.22 | 35.6 | 12.44 | 58.80 | 74.64 | 61.0 | 49.79 | 18.10 | » | |
| Sels . . . . | 12.0 | 2 49 | 1.52 | 1.81 | 1.89 | 0.25 | 3.3 | 2.86 | 1.1 | 8.94 | |
| Eau . . . . | 7.18 | 7.11 | 53.7 | 5.81 | 1.89 | 30.6 | 37.8 | 31.2 | 73.8 | 75.40 | |

| | FARINES DE : | | | | | | Pois non décortiqués | Pois décortiqués | Arachides |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Froment fin | Froment grossier | Seigle | Orge | Avoine | Maïs | | | |
| Eau . . . . | 14 8 | 12.2 | 14.2 | 14.8 | 10.1 | 10.6 | 14 3 | 12.7 | 6.5 |
| Matière sèche. | 85.2 | 87.8 | 85.8 | 85.2 | 89.9 | 89.4 | 85.7 | 87.3 | 93.5 |
| Albumine . . | 8.9 | 11.3 | 11.0 | 11.0 | 14.3 | 11.0 | 22.6 | 21.1 | 28.2 |
| Graisse. . . | 1.1 | 1.2 | 2.0 | 1.2 | 5.7 | 7.0 | 1.7 | 0.8 | 46.4 |
| Hydro-carbone | 74.4 | 73.6 | 67.7 | 71.9 | 65.7 | 67.6 | 53.2 | 61.0 | 15.7 |
| Cendres, etc. . | 0.8 | 1.7 | 3.1 | 1.1 | 4.2 | 3.8 | 2.7 | 1.8 | 3.2 |
| | | | | | | | Cellulose 5.7 | 2.6 | |

Les aliments ne sont pas tous également digestibles. Le riz, le poisson de rivière sont digérés en 1 heure, les fruits crus, le lait, le gigot en 1 h. 1/2 ou 2 heures; la volaille en 2 h. 1/2; les légumes, le fromage, les huîtres, les crus-

tacés, le porc, la charcuterie surtout, sont d'une digestion plus difficile : 2 h. 3/4 à 3 h. 1/2.

La chair de poisson est moins nutritive que celle des animaux herbivores; elle soutient moins les forces. Chez quelques personnes, elle peut provoquer l'urticaire, l'eczéma; elle n'est pas favorable aux goutteux, aux arthritiques, aux malades du rein et de la vessie. Mais, en général, elle est de plus facile digestion que la viande des herbivores et gallinacés. La graisse des poissons contient de 50 à 65 % d'aléine riche en matières phosphorées spéciales.

Dans les chiffres du premier tableau (poisson), il y a lieu de tenir compte des déchets, arêtes, nageoires, tête, entrailles, écailles, etc., soit en moyenne 26 %.

En résumé :

1° Pour la chair de poisson, la quantité de matières nutritives azotées est généralement inférieure de 2 à 4 % à ce qu'elle est pour la chair des mammifères;

2° La proportion de graisse est très variable chez les poissons;

3° La chair des poissons les moins gras est aussi la plus azotée et est celle qui se digère le mieux;

4° Les matières minérales, potasse-soude-chaux-magnésie, phosphore-soufre-chlore, sont abondantes.

**Les poissons à chair maigre conviennent particulièrement aux convalescents.**

Les éléments qui précèdent mettent nettement en évidence la valeur alimentaire des poissons. Celle-ci est d'ailleurs bien connue des indigènes qui, de tout temps, ont fait des habitants des eaux la base de leur nourriture. Il serait oiseux d'insister longuement sur l'importance qu'offre le poisson, soit frais, soit séché ou fumé, dans le ravitaillement du personnel blanc et surtout noir, et il ne viendra jamais à l'idée de quiconque connaît quelque peu la vie congolaise de contester l'impérieuse nécessité de cet aliment pour le nègre.

Actuellement déjà, l'Administration rencontre, en beaucoup d'endroits, des difficultés considérables pour se procurer, en quantités suffisantes, le poisson frais ou fumé dont elle a besoin pour le rationnement de ses soldats et de ses travailleurs. Même dans le Bas-Congo, au bord de l'Océan, elle doit faire venir de l'étranger le poisson séché qui lui

est nécessaire, et dont d'importantes quantités sont aussi expédiées à Léopoldville.

Ce problème ne peut que devenir plus difficile à solutionner si des mesures rationnelles ne sont pas prises à bref délai. Le développement progressif de notre colonie nécessite de jour en jour une main-d'œuvre plus abondante. Or, il est de coutume au Congo que le travailleur est nourri par son patron. A côté du produit des cultures vivrières, qui méritent aussi d'être considérablement agrandies, il faut trouver le poisson à distribuer aux noirs. Puisqu'il existe en abondance partout au Congo, il suffit simplement d'en faire une exploitation industrielle. Ainsi parviendra-t-on à enrayer la crise vivrière qui sévit dans tous les grands centres, et qui menace de s'étendre sur tous les chantiers importants, notamment dans les centres miniers du Katanga, si l'on n'avise pas d'urgence aux mesures à prendre.

Le moyen de conjurer cette crise est simple: il a d'ailleurs été déjà indiqué par la Commission d'enquête dans le rapport qu'elle a dressé, le 30 octobre 1905, en suite de sa visite au Congo:

« Les difficultés de la pêche en hautes eaux — a-t-elle dit notamment — seraient considérablement atténuées si l'indigène disposait d'instruments plus perfectionnés. Nous pensons qu'en peu de temps, on pourrait mettre les pêcheurs indigènes à même de se servir d'un outillage plus perfectionné, qui serait, sans doute, pour eux, une véritable révélation. De la sorte, les pêcheurs arriveraient à des résultats bien plus avantageux qu'actuellement et pourraient, tout en satisfaisant à leurs obligations en un temps moins long, tirer un profit personnel de leur pêche, car le poisson séché, dont le nègre est très friand, trouve toujours acheteur parmi le personnel de l'État. »

Ces remarques sont absolument justes, mais, d'autre part, une autre question intimement liée à celle des engins à employer pour la pêche est aussi à examiner.

L'indigène pêche-t-il avec l'art qu'il sied d'avoir pour faire de fructueuses captures?

Nous répondrons négativement à cette question, et ce sans hésiter, car tout indique que l'indigène ne tire pas tout le parti possible de la richesse qu'il a à sa portée.

En réalité, les pêcheries à demeure donnent, comme nombre de captures, de bons résultats tant que les poissons

voyagent. Ceux-ci se déplacent pour diverses raisons: soit pour venir se rafraîchir dans l'eau mouvementée, soit pour gagner les endroits où ils ont coutume de se rendre pour frayer. Telle espèce viendra élire domicile dans le voisinage des rapides pendant la période sèche, telle autre, au contraire, pendant la saison des pluies. Si certains poissons franchissent les rapides pour aller frayer dans les biefs extrêmes, d'autres, par contre, restent confinés dans des endroits tranquilles.

Les diverses espèces de poissons, aussi bien chez nous qu'en Afrique, ont des mœurs des plus diverses; tous ne se tiennent pas à un même endroit; certains se fuient tandis que d'autres s'attaquent; les uns préfèrent l'eau impétueuse des forts courants, d'autres gardent les profondeurs, longent les rives ou tiennent le milieu des eaux. Il en est qui émigrent dans les marécages pour frayer; d'autres recherchent un lit rocailleux; d'autres encore procréent sur les bancs de sable, par peu de profondeur. Ces mêmes poissons, en dehors de l'époque du frai, sont parfois plongés dans les profondeurs ou se jouent parmi les rocs. Ce sont surtout les espèces de poissons de grande taille qui fréquentent, durant une grande partie de l'année, les rapides ou les courants violents. Ce sont donc surtout ceux-là que les indigènes capturent particulièrement dans leurs grandes nasses, à l'exclusion presque de toutes autres espèces moyennes ou petites. Ces dernières sont cependant délicieuses à manger, meilleures même que les poissons volumineux.

Pourtant, les captures ne sont pas toujours fructueuses. A quoi cela tient-il?

A ce que l'indigène place toujours ses engins aux mêmes endroits, sans s'occuper des déplacements des poissons, causés par la pression atmosphérique, la chaleur, le froid, le vent, l'état de gestation. De toutes ces choses, l'indigène n'a cure, pas plus d'ailleurs que l'Européen non averti. Les coups d'eau qui surviennent après les orages, et qui amènent à la rivière le limon des vallées ou la fange des forêts, ont aussi une forte influence sur les déplacements des poissons. Le limon les oblige à rester près des rives ou sur le fond. Cachés dans des anfractuosités, ils attendent une éclaircie avant de se rendre dans les endroits à eau mouvementée, où ils se débarrassent des matières étrangères obstruant leurs branchies. Si lors des fortes eaux, les captures près des rapides sont peu

abondantes, cela tient à ce que les poissons se sont réfugiés dans des endroits plus tranquilles.

Chez nous, en Europe, des remontes et des descentes de salmonidés et de cyprins se remarquent suivant l'état des eaux. En hiver, les poissons se réfugient dans les grandes profondeurs où ils ressentent moins les rigueurs trop prononcées de la température, ils viennent se chauffer au soleil dès le printemps, et, en été, ils sont sur les radiers par peu de profondeur, pour se rafraîchir, cette fois, dans l'eau mouvementée. Ce sont des vérités que connaît tout pêcheur.

Au Congo, la période sèche équivaut à notre hiver; la saison des pluies, qui correspond à notre été, est marquée par des chaleurs anormales et des orages. Or, d'après la saison, les poissons africains agissent identiquement à ceux de chez nous. Ce sont ces mœurs que les indigènes ne connaissent pas, et ils s'obstinent, pour la grande généralité, à tendre leurs engins toujours à la même place et de la même manière, quelle que soit la saison. Leur éducation est donc entièrement à faire sous ce rapport.

Seulement, il n'y a pas à se dissimuler que cette éducation n'est guère encore complètement possible actuellement car, il faut que l'étude des mœurs des poissons soit d'abord poussée par les blancs plus activement qu'elle ne l'a été jusqu'à présent.

Les agents et les fonctionnaires de l'Administration coloniale et ceux des entreprises privées, les missionnaires, les savants en voyage d'exploration, devraient tous apporter leur tribut à l'œuvre considérable qui reste à exécuter dans cet ordre d'idées, afin que, dans un avenir rapproché, on puisse connaître, d'une façon positive, les mouvements de migration de certaines espèces et tous les détails relatifs à la vie des habitants des eaux congolaises. Il faudrait que l'on fasse comprendre à l'indigène, qui ne manque pas d'esprit d'observation, l'importance qu'il convient d'attacher à l'étude de la vie des poissons, car l'habitant des eaux doit être suivi à la piste, si l'on peut ainsi dire, au même titre que le gibier terrestre. C'est la connaissance des mœurs des poissons, du régime des eaux, de ces mille détails qui échappent au profane, qui fait le vrai pêcheur, celui qui peut assurer à bon escient quand et où il prendra du poisson, tandis que son voisin novice, même muni des engins les plus perfectionnés, restera

des heures entières au même endroit sans avoir une seule touche.

Et puisque nous parlons des engins, c'est encore un point capital que néglige l'indigène. Il en est encore aux plus primitifs, employés souvent de façon irraisonnée.

Il faut lui montrer comment nous procédons en Europe pour la capture des poissons, lui expliquer qu'on doit aller au-devant des poissons avec des filets appropriés, et non pas attendre le bon plaisir de ceux qui se font capturer lors de leurs déplacements. Il faut lui faire connaître les filets variant selon la profondeur ou la violence des eaux, les mille engins divers qu'a créés l'ingéniosité des disciples de Saint-Pierre. Rien n'empêche qu'il continue au surplus le système des pêcheries existant actuellement; il verra d'autant mieux la supériorité des méthodes nouvelles de pêche.

Si la manipulation des filets n'est pas difficile au premier abord, il faut cependant certaines indications spéciales pour les manœuvrer avec à propos. Il en est de toutes sortes: sennes, verveux, échiquiers, araignées, troubles, tramails, chaluts, éperviers, filets dormants, et nous ne les citons pas tous. Ces filets sont inconnus, pour la plupart, des indigènes du haut fleuve. Les dispositions à prendre pour l'emploi de chacun de ces engins sont différentes, et il conviendrait que l'on enseignât leur manipulation à des équipes spéciales de pêcheurs. Nous avons la conviction que les indigènes ne tarderaient pas à s'initier à ces nouveaux procédés de pêche. Tandis qu'un apprentissage de deux ou trois ans, sous la surveillance constante d'un blanc, est nécessaire pour former un artisan noir passable, soit maçon, charpentier, mécanicien ou armurier, un pêcheur expert pourrait être formé, selon nous, en six mois au maximum, mais pour que cet apprentissage soit efficace, il faudrait s'adresser à des jeunes gens bien constitués, âgés de 16 à 25 ans. Leur éducation comporterait un programme fort simple, comprenant spécialement la fabrication et la réparation des filets, ainsi que leur emploi.

Des indications relatives au filochage figurent dans un chapitre ultérieur, ainsi qu'en ce qui concerne les procédés à suivre pour le salage, le séchage et le fumage des poissons capturés, en vue de leur conservation.

Certains conseils devraient aussi être donnés aux apprentis pêcheurs pour la manœuvre des pirogues et des baleinières, parfois difficile lors du placement et de la relève de longs

et lourds filets. Mais, à ce point de vue, les leçons de l'expérience vaudront mieux que toute la théorie qu'on pourrait enseigner sur ce sujet. Nous ne nous y arrêterons donc pas spécialement.

Nous ne voudrions pas clore ce chapitre sans donner notre avis sur une question qui pourrait être soulevée. Convient-il de laisser aux entreprises privées l'initiative de la solution de la question exposée ci-avant, ou bien l'Administration coloniale devrait-elle en poursuivre elle-même la réalisation ?

Selon nous, aucun doute ne peut subsister à cet égard.

Il s'agit en l'espèce d'une œuvre intéressant toute la colonie: non seulement les indigènes, par l'augmentation de bien-être et de ressources que leur créera une industrie nouvelle; les colons, par la facilité plus grande qu'ils auront à ravitailler leur personnel, mais encore l'administration coloniale elle-même, par les favorables conséquences économiques diverses qu'amèneront une plus grande abondance et un plus grand travail. A son point de vue direct également, le développement raisonné et industriel des pêcheries ne peut manquer d'avoir les plus heureuses conséquences pour le ravitaillement de ses soldats, de ses artisans, de ses travailleurs et des malades qu'elle soigne dans les lazarets créés en vue de combattre la maladie du sommeil. Son intérêt est trop évident pour qu'elle laisse à des entreprises privées l'honneur et le bénéfice de cette œuvre de civilisation. Ce doit donc être avant tout une œuvre gouvernementale, à la réalisation de laquelle l'initiative privée sera cependant une aide précieuse et un stimulant efficace.

Et l'action gouvernementale pourra en même temps s'étendre plus loin.

Tout en travaillant au développement des moyens honnêtes de pêche pour le bien-être général, elle devra aussi prendre des mesures protectrices pour empêcher la dépopulation éventuelle des eaux, surtout dans certaines régions où les nécessités alimentaires risqueront d'amener une exploitation intensive de leurs richesses. La pêche aura à être réglementée, en se basant uniquement sur les données scientifiques relatives aux mœurs des poissons. Le poisson en gestation devra être protégé comme représentant la réserve de l'avenir. Au surplus, le poisson, en cet état anormal, est un aliment peu savoureux, peu nutritif et peu recommandable. Cette législation aura aussi

à tenir compte de la variété immense des espèces piscicoles congolaises, si diverses dans leurs mœurs, et du régime saisonnier si différent selon les diverses régions de la colonie, avec lequel le régime des eaux est en relation directe.

C'est au surplus une œuvre qui demande une réalisation prochaine, si pas immédiate, tout au moins dans certaines régions dont le développement économique va prendre un essor extraordinaire: nous voulons parler spécialement de la région minière du Katanga.

---



# Chapitre II

## La pêche à l'hameçon

### Les moyens nouveaux à introduire : Le trolling, le spinning, la pêche à la crevette.

Avant d'examiner la question de la fabrication et de la réparation des filets devant servir à la grande pêche à pratiquer par les indigènes, nous dirons quelques mots sur les engins à employer spécialement par les blancs désirant se livrer à la pêche, soit pour leur profit personnel, soit pour leur agrément. Les pêcheries indigènes étant ordinairement situées à une certaine distance des postes où réside l'Européen, il lui est assez difficile de se procurer, de cette façon, le poisson frais nécessaire. S'il désire seulement faire de la pêche en sportif ou en amateur, et non pas de la pêche industrielle, nous lui conseillerons de s'inspirer des conseils donnés ci-après.

#### ENGINS NÉCESSAIRES POUR LA PÊCHE ORDINAIRE

Les poissons congolais peuvent, sous le rapport de la pêche, être classés en trois catégories:

1° Les poissons de fond;
2° id. de courant;
3° id. de surface.

1° Parmi les poissons de fond sont les silures à large gueule. Pour les capturer, il faut de forts hameçons simples nos 1 à 4, à œillets. L'hameçon sera attaché au bout d'une solide soie brune tressée, imperméable ou non, chargée de plomb oblong nos 1 et 2, et montée sur une simple gaule.

---

Les numéros indiqués sont ceux sous lesquels on désigné ces divers engins dans le commerce. Cette simple mention suffit donc.

L'appât peut reposer sur le fond. Ce genre de pêche n'exige pas l'emploi de flotteur.

Les hameçons triples, pour prendre le genre de poissons à barbillons, sont aussi recommandables. Les n^os 1 à 4 sont utiles.



Poisson du Nil
(Au fond le héros de Redjaf, M. le colonel Chaltin).

2° Les poissons de courant sont ordinairement les voraces, qui se nourrissent des poissons circulant près de la surface des eaux. Leur gueule est largement fendue et armée de dents. Il faut donc des engins différents de ceux préconisés pour capturer les poissons de fond.

On emploiera, comme avancée, de la corde de guitare, une solide chaînette en métal ou une fine corde d'acier, muni d'un

hameçon double, en métal fort. Cet engin sera monté sur de la corde brune tressée, de 2 millimètres d'épaisseur, la ligne étant soutenue par deux gros flotteurs. On garnira le bas de ligne d'assez de plomb pour pouvoir pêcher au moyen d'une amorce vivante ou morte, maintenue par 1 m. 50 de profondeur. Comme cet appât tournoie, il faut employer des box et des émérillons solides.

La canne, raide et solide, aura de 3 m. 50 à 4 mètres de longueur en trois bouts, avec anneaux de porcelaine pouvant recevoir un moulinet en métal, portant 100 mètres de forte soie anglaise imperméable. Le talon de la gaule sera muni d'une pique permettant de la planter en terre; cette pique devra pouvoir être dévissée de façon à la remplacer par un talon en caoutchouc pour le cas où on pêcherait au « lancer ».

Cette canne et ce matériel, en général, devraient être emportés d'Europe, au même titre que l'armement de chasse.

3° Parmi les poissons de surface, on rencontre des espèces ressemblant, quant aux mœurs, à nos salmonidés. Il faut, pour les capturer, employer des engins plus perfectionnés, parce qu'ils sont plus méfiants, du fait qu'ils savent mieux distinguer les appâts s'en allant au fil de l'eau. La pêche à la cuillère, dont il sera parlé ultérieurement, permettra de capturer certaines espèces de cette catégorie qui vivent parmi les rocs inondés, en faisant tourner l'engin à 50 ou 60 centimètres de la surface.

On emploiera des hameçons simples, à fer allongé et fin, pour enfiler les insectes qu'on fera dandiner à la surface. Les hameçons fins « parfaits » nos 1 à 8 sont à recommander. Des crins de Florence sont aussi tout indiqués pour la capture du menu fretin. Il convient de ne pas descendre en deça de la finesse XXX, comme aussi de ne pas choisir du crin à saumon, trop coûteux pour ce genre de pêche. L'attirail du pêcheur sera complété par quelques flotteurs légers, des dégorgeoirs, des plombs fendus, ainsi qu'une série de cuillères de toutes dimensions, brillantes, argentées ou nickelées, munies de triples hameçons.

La ficelle brune est la plus usitée. Quatre rouleaux de 100 mètres suffiront à peine pour les besoins d'un an, si l'on place fréquemment des cordeaux. Les eaux du Congo étant limoneuses, la ficelle des cordeaux se pourrit rapidement. Il faut donc avoir soin de sécher ceux-ci, dès que faire se peut. Il convient aussi de les surveiller dès le point du jour,

sinon le crocodile, toujours en chasse, ne se gênera pas pour détourner à son profit tout ce qui est pris à l'aiche.

Indépendamment de ces engins courants, il en existe certains qui donnent des résultats extraordinaires, lorsqu'ils sont manœuvrés en embarcations, si extraordinaires même que leur emploi, en Belgique, fait l'objet de lois spéciales, afin de ne pas dépeupler outre mesure les cours d'eau. Les engins les plus meutriers pour la capture des poissons, genre saumon, brochet ou perche, sont le trolling et le spinning; les modèles en sont nombreux.

## LE « TROLLING »

Le « trolling » est employé avec succès dans les grandes étendues d'eau et rivières du Canada, le pays par excellence pour la pêche à la ligne. Le trolling qui, de tout temps fut en honneur en Europe, est caractérisé par l'emploi d'un




Pêche au « trolling »

A — Hameçon triple muni de plumes rouges.

B — Cuillère mobile qui en D tourne sur une perle passée dans le fil de laiton.

C — Box qui s'attache à un bas de ligne.

appât métallique, brillant, appelé cuillère, qui attire le poisson de surface ainsi que les voraces à l'affût de tout ce qui se meut. La cuillère est conditionnée pour tourner sur elle-même en lançant des reflets: elle ne nécessite aucune aiche, car, par le mouvement rotatif qu'on lui imprime, elle ressemble à un petit poisson en mouvement ou à un papillon. L'hameçon triple de forte taille qui est attaché à la base est à nu (1), un émerillon lui assure le mouvement libre qu'il doit avoir.

(1) Cependant il serait heureux de pouvoir cacher parfois l'hameçon au moyen de plumes rouges de perroquet que l'on se procure aisément au Congo.

Il existe différents modèles de cuillers, décrit dans les catalogues des marchands d'articles de pêche qui en possèdent un choix suffisant.

Cette pêche s'adresse aux gros poissons à large gueule, aux voraces, aux poissons de fond et qui, tous, ont les chairs fermes et nourrissantes. Ces espèces, qui sont les plus recommandables pour la table de l'Européen, ne sont généralement pas capturées par les moyens indigènes. Nous recommandons donc chaleureusement la pêche au trolling, que nous avons d'ailleurs pratiquée avec succès dans les eaux congolaises.

Pour la pratiquer, on prendra une canne de trois mètres, qu'on trouvera aisément sur place, parmi les bambous de Chine qui croissent en certains endroits. A l'extrémité de cette canne sera fixé un anneau mobile et, de distance en distance, on disposera des anneaux permettant d'y faire circuler de la solide ficelle, appelée « soie ». Cette soie aura au moins cinquante mètres de longueur, ce qui nécessitera l'emploi d'un moulinet fixé sur le bas de la canne.

Placé à la proue d'une embarcation en marche, vapeur, baleinière ou pirogue, on laissera filer l'engin après y avoir fixé du plomb à suffisance, pour le maintenir entre deux eaux. Le fil sera toujours tendu, de façon que le poisson, en happant l'engin, se ferre de lui-même.

## LE « SPINNING »

Un autre genre de pêche, permettant de faire des captures aussi abondantes, si pas plus qu'avec le trolling, peut être pratiqué lorsqu'on dispose de petites amorces à employer mortes. Le spinning consiste à donner à l'appât mort l'apparence de l'appât vivant.

Pour réussir dans ce genre de pêche, il faut que le poisson mort, monté sur les hameçons, comme il est indiqué à la figure ci-contre, soit un tant soit peu tordu, de manière qu'il se meuve comme s'il voulait échapper à l'attaque du vorace en chasse. Une canne de quatre à cinq mètres, munie d'un moulinet contenant 100 yards de fil, est indispensable. La pêche au spinning est très recommandable dans n'importe quelles eaux, pourvu que l'engin tourne bien sur lui-même. Les box, petits émerillons dont on garnit l'avancée, sont donc indispensables pour empêcher la soie de se vriller.

Nous recommanderons cependant plus spécialement de pêcher dans les eaux courantes, même rapides, où les grosses

pièces aiment à se tenir à l'affût, et notamment dans les endroits où le courant est brisé par les roches parsemant le lit des rivières. Il est à remarquer que, en ces endroits, on capture des espèces différentes de celles que l'on prend

A — Plomb servant à lester le bas de ligne.

B — Émerillon.

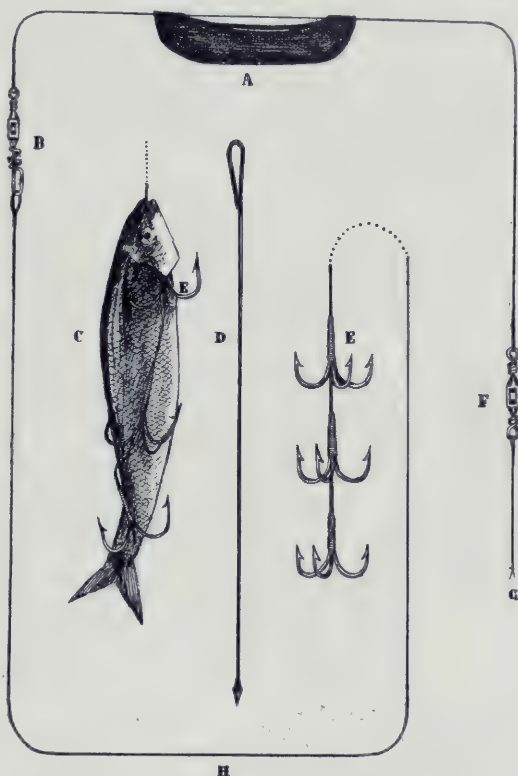
C — Poisson armé de monture spinning.

D — Aiguille servant à passer cette monture dans la branchie du poisson en E.

F — Box.

G — Bas de ligne proprement dit, dont la longueur varie de $0^{m}90$ à $1^{m}20$.

H — Monture à spinning, longueur totale 30 centimètres.



Pêche au « spinning »

là où l'on pêche au filet. Celui-ci d'ailleurs ne pourra être manié où existent des rochers, le courant étant trop violent.

Les deux genres de pêche décrits ci-avant, s'adressant aux grosses espèces de poissons, on ne doit pas perdre de vue qu'il faut être solidement monté.

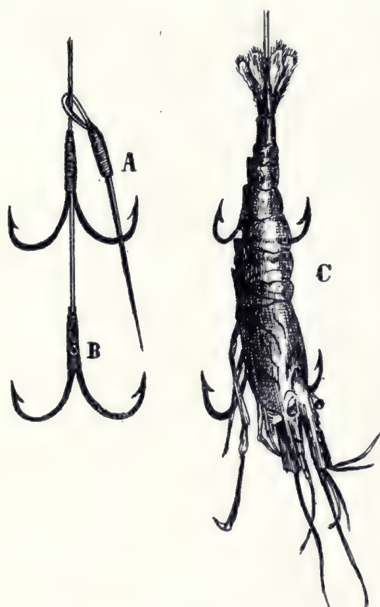
## PECHE A LA CREVETTE

Ce genre de pêche, de même que les deux précédemment décrites, est très fructueux. Comme pour ceux-ci, il faut munir l'avancée de plomb permettant de maintenir l'engin dans le fort courant. Il faut pouvoir, en quelque sorte, aller chercher

le poisson derrière les blocs de granit où l'eau a creusé des affouillements et où la profondeur est par conséquent plus forte.

Dans ce genre de pêche, il ne faut pas brusquer, mais bien laisser couler doucement l'appât. On doit ferrer dès que la touche se fait sentir et résister un tant soit peu à l'attaque du poisson, qui toujours sera volumineux.

Dans la plupart des rivières du Bas et dans beaucoup de rivières du Haut-Congo, on rencontre des crevettes ou des écrevisses, convenant fort bien pour aicher les hameçons. Ceux-ci devront être solides; certains pêcheurs préfèrent des hameçons doubles; pour ma part, j'ai toujours employé de préférence les hameçons triples renforcés.




A — Aiguille sur laquelle est enfilée la crevette.

B — Œillet dans lequel on engage l'aiguille.

C — Crevette montée sur hameçons.

Il y a lieu de remarquer tout particulièrement que la crevette cuite est plus recherchée par le poisson que celle à l'état frais. Lorsque j'employais une crevette vivante, je n'ai toujours pris que des poissons de taille moyenne, tandis que les prises étaient sérieuses et passionnantes lorsqu'une crevette de cette jolie teinte rose que lui donne la cuisson, était attachée à l'avancée. Il ne faut pas hésiter non plus à munir de crevettes cuites, les lignes et les cordeaux de nuit et de jour que l'on place pour la capture des poissons de fond; toutes les espèces à large gueule en raffolent, ainsi que des écrevisses de petite taille. En aichant au moyen de crevettes cuites, on est certain de faire de fructueuses captures. La tortue d'eau vient même aussi s'y faire prendre.

Il existe bien d'autres engins encore employés en Europe et qui pourraient servir au Congo, mais ils sont plutôt conditionnés pour les rivières peu poissonneuses de nos contrées, où les poissons, plus rares, sont plus méfiants.

Nous ne nous y arrêterons donc pas.

Un bon conseil, pour finir, aux Africains. Qu'avant leur départ, ils se munissent d'un lot d'hameçons variés, spécialement d'hameçons à œillet bleutés nos 1-2, les meilleurs pour tous les genres de pêche sur fond. Ils pourront les utiliser pour faire de fructueux échanges avec les indigènes, qui les recherchent avidement pour remplacer les épines recourbées et les hameçons sans barbillon, forgés à la main, qu'ils emploient communément.

---

## Lignes de fond fixes

Nous avons toujours été fort partisan des pêches sur fond et nous avons recommandé ce genre de pêche partout, tant en Belgique qu'au Congo. C'est que presque la totalité des espèces piscicoles cherchent leur nourriture sur le fond.

Les siluridés africains, pour la plupart de grande taille et tout particulièrement estimés des indigènes pour en faire le trafic, découpés en morceaux et fumés, se tiennent dans les anfractuosités des rochers, dans les fonds tourmentés par les eaux impétueuses, ou bien encore dans les profondeurs, tous endroits où les engins ne peuvent les atteindre et où ne peuvent se placer les nasses.

Nous recommanderons spécialement le système adopté depuis des siècles par les pêcheurs côtiers expérimentés, qui s'en vont sur les bancs de Terre-Neuve capturer la morue.

Anglais, Français, Hollandais et Belges excellent depuis longtemps dans ce genre de pêche. Pour le pratiquer en Afrique, on garnira d'appâts un long câble souple, fixé au préalable au milieu du fleuve, à une bouée, à un roc émergeant de l'eau ou à un arbre de la rive. Cette corde en chanvre pourra atteindre plusieurs centaines de mètres de longueur et son diamètre sera en conséquence. Comme elle doit rester à l'eau continuellement, on aura soin de la goudronner. Un câble de fil de fer ou d'acier galvanisé pourrait encore mieux convenir. Il faut avoir soin de lester le câble, de distance en distance, au moyen de pierres; des bouées libres devront marquer son emplacement dans le fleuve.

Sur ce câble que le pêcheur, placé en tête de l'embarcation, saisira et sur lequel il agira pour remonter le courant,

se placeront les hameçons garnis d'appât. Les cordelettes, ficelle tressée de fouet, armées d'un seul hameçon à œillet, seront conditionnées de manière à pouvoir être enlevées rapidement.

Suivant la longueur du câble, on placera ainsi de 500 à 600 hameçons.



à Baraka

Les Hollandais, nos maîtres en l'art de la pêche, posent des lignes de 8 à 12,000 mètres de longueur qui portent près de 6000 hameçons. Le travail de relève et de pose est alors partagé entre plusieurs équipes. Cette pêche doit être pratiquée par plusieurs hommes, car le placement des lignes est assez lent. Cet inconvénient est compensé cependant par l'abondance des captures. Les lignes mises à l'eau le soir, sont retirées le lendemain au point du jour.

Au Congo, il faut adopter de préférence l'hameçon carré à double barbe en acier bleuté n° 5/0 renforcé, modèle renversé à pointe extra fine; cet hameçon est plus cher que l'ordinaire, main ne donne pas de « raté ».

---

## Foënes et harpons

Les indigènes congolais sont très adroits pour harponner les gros poissons qui passent à bonne portée. Il serait donc presque inutile de parler des engins similaires employés chez nous. Cependant, les nôtres, plus perfectionnés, diffère beaucoup par leur forme de ceux de nos frères noirs, et un catalogue d'un marchand d'articles de pêche montrant ces engins serait, sans doute, une révélation pour les forgerons indigènes, qui copieraient aisément nos modèles.

---

# Chapitre III

## Les filets

## Usage des filets au Congo — Diverses espèces de filets

## Indications pour leur fabrication

Certaines peuplades au Congo se servent de filets, mais ceux-ci ne sont pas tous confectionnés de la même manière.

Il est intéressant de passer leur mode de fabrication en revue, parce que, du bon conditionnement du filet dépend souvent l'importance des captures.

Seuls, les indigènes de la côte de Banana ont adopté notre genre de filochage, c'est-à-dire la maille régulière, arrêtée par le nœud de tisserand. (Nous donnons une leçon descriptive de ce genre de filochage dans un autre paragraphe.) Leurs connaissances en cette matière leur viennent sans doute des indigènes de Lagos ou d'Accra, débarqués à Banana par les steamers faisant escale à l'estuaire du Congo, ou bien encore des Hollandais ou des Portugais qui ont occupé l'embouchure de ce fleuve plusieurs siècles avant nous.

Les filets employés à la côte sont de deux sortes: la senne à poche et le filet dit « araignée ». Ce dernier, moins employé, semble devoir bientôt disparaître, vu se inconvénients, les poissons ayant toutes facilités d'échapper en sautant par-dessus les flotteurs.

Les araignées ou sanglons sont formés d'une nappe simple, maintenue à la partie inférieure par des plombs légers ou des tuyères de poterie, et à la partie supérieure par des lièges. Ces engins, en réalité, devraient se placer le soir en travers d'un cours d'eau à faible courant, ou dans une mare, à proximité des herbes fréquentées par les gros poissons. Au Congo, ce filet, sans poche du milieu, fait office de senne, mais il doit être rejeté par les eaux rapides.

Au Kasai, les indigènes font des filets au moyen de lianes ou d'herbes fines, coriaces. Ce sont à vrai dire des clayonnages. Ils sont d'un maniement plus difficile et sont plus volumineux que les filets.

Les Basonge et les indigènes de l'Ubangi font grand usage de longs filets; ceux-ci atteignent jusqu'à une longueur de près de 100 mètres, pour une profondeur de 1 m. 50 à 2 m. Il n'existe, dans la plupart des cas, aucune poche, permettant




Nœuds employés par les indigènes pour la confection de leurs filets.

A — Nœud droit. B — Nœud de batelier sur ganse.

de rejeter la prise vers le centre. C'est, en un mot, le filet araignée.

Des flotteurs légers soutiennent la corde de traction supérieure et des cylindres en poterie chargent la base.

Les Bangala font usage des mêmes filets.

Après examen de ces filets, nous avons pu nous convaincre qu'ils étaient mal conditionnés: d'abord, à cause de l'irrégularité des mailles, et surtout à cause du nœud fermant ces mailles. Pour certains filets, la maille était glissante, constituée d'un nœud de batelier sur ganse (fig. B.); de ce fait, le poisson, le silure par exemple, qui s'engage dans une maille, peut aisément agir sur la coulisse et s'échapper. D'autres engins sont fabriqués au moyen de la maille nouée en nœud droit (fig. A). Ceux-ci sont relativement meilleurs. Toutefois, l'irrégularité des mailles ne permet pas une continuité dans le travail. C'est pourquoi, dans la plupart des cas, les indigènes confectionnent leurs filets à la main, sans l'aide de navette ni de calibre. Ils sont ainsi obligés de faire des assemblages par sections. Cette façon de procéder offre de

grands inconvénients, et la solidité de l'engin en pâtit, ce qui occasionne un surcroît de besogne à l'indigène pêcheur.

Nous avons également remarqué que les ficelles et les cordes indigènes sont aussi très irrégulières; c'est là un grave défaut, parce que les pêcheurs doivent avant tout veiller à ce que dans l'eau, les rêts soient le moins visibles. Sinon, les poissons s'aperçoivent trop rapidement qu'ils sont cernés; ils évoluent follement, semant la frayeur trop tôt, d'où des « sautes » ou des « écarts » vers le milieu ou vers les bords du filet.

D'autre part, dans la grande généralité des cas, les filets ne sont pas assez profonds, ou bien le sont trop, pour pêcher les « hauts fonds ». Vouloir pêcher sur un radier avec un filet trop long ou trop profond, ce que les indigènes font souvent, c'est manquer les captures de parti pris. Dans les lacs ou pools profonds, l'usage des filets est peu connu. Cependant, il serait heureux qu'on s'y serve de la senne, lorsque survient la saison sèche. Les indigènes n'aiment malheureusement pas de se livrer alors à la pêche, car ils craignent les basses températures, surtout dans ces endroits à grande étendue d'eau, où les variations sont plus sensibles pour des peuplades peu ou pas vêtues. C'est cependant le meilleur moment de capture, les poissons ne se trouvant pas en gestation.

Parmi les filets de pêche que les pêcheurs professionnels emploient en Europe, et qu'il y aurait lieu de conseiller aux indigènes, on peut ranger ceux indiqués ci-après, et dont nous donnons une description sommaire.

*Epervier.* — Cet engin, qui donne un grand rendement, est déjà employé dans le Bas-Congo, ainsi qu'il a été dit dans la première partie de cet ouvrage. Il s'emploie là où le fond est uni, sablonneux et régulier. Les bancs de sable conviennent particulièrement pour la pêche à l'épervier, mais il faut être fort prudent si l'on pêche étant en embarcation, car son lancer et sa relève sont fort difficiles, particulièrement sur les embarcations indigènes, fort instables par suite de leur fond plat. En tous cas, le pêcheur doit toujours avoir soin de rester en tête de l'embarcation pour détendre l'épervier.

*Tramail.* — Ce filet se compose de trois nappes juxtaposées, se tenant écartées dans l'eau comme un triple filet; la nappe du milieu est à fines mailles; elles sont maintenues

à la partie inférieure par des plombs et à la partie supérieure par des lièges.

Ce genre de filet se fixe sur les deux berges au moyen de fiches et on peut, par ce moyen, prendre le poisson qui descend le courant aussi bien que celui qui le remonte. Il se place surtout la nuit. Le tramail, très apprécié chez nous pour les grandes captures dans les canaux et rivières, n'est pas employé au Congo par les indigènes.

On peut s'en servir aussi dans les rivières à courant peu vif. Pour ce faire, trois ou quatre pirogues sont nécessaires. Deux servent à supporter, par chacune de ses extrémités, le filet tendu perpendiculairement dans l'eau et soutenu par les lièges; les autres embarcations sont employées par des sortes de rabatteurs pour battre les eaux, à l'aide de bambous ou de perches, en amont ou en aval, pour fouiller les bords herbeux et pour racler le fond de la rivière, afin de chasser vers l'engin tendu les poissons apeurés.

*Carrelet.* — C'est un filet de deux à huit mètres carrés de surface tendu au moyen de deux perches arcboutées, tenues par une perche droite assez longue. Pendant la nuit et au point du jour, ou bien encore quand les eaux sont troubles, la pêche au moyen de cet engin est très fructueuse.

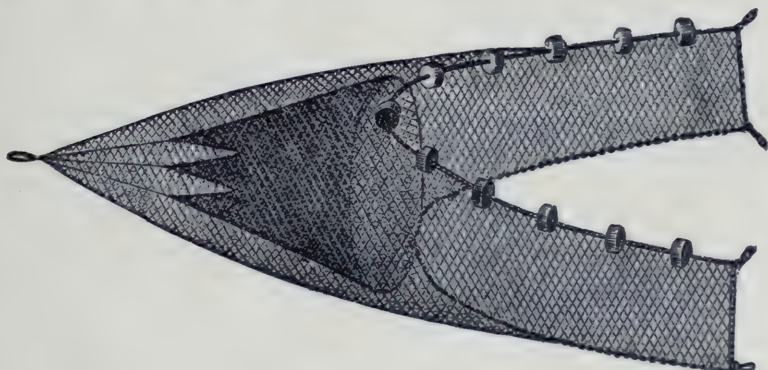
*Échiquier.* — L'échiquier, identique au carrelet, mais de plus grande dimension, oblige le pêcheur à faire usage de corde de traction. Voici comment se monte un échiquier: On prend une forte fourquille, longue de sept à huit mètres, à l'extrémité de laquelle on ménage une excavation. Une poulie à gorge, roulant sur une tige d'axe centrale, vient s'y loger. Un câble, manœuvré à la main ou monté sur un treuil, permet d'abaisser et de monter le filet attaché à l'une de ses extrémités. Si ce dispositif est monté en tête d'une embarcation, il faut avoir soin de lester l'arrière. Cette pêche devrait être pratiquée dans toutes les stations situées à proximité d'un cours d'eau, tant elle est fructueuse. Elle ne nécessite aucun amorçage.

*Senne.* — Ce filet se compose d'une nappe qui est maintenue à la partie inférieure par des plombs, à la partie supérieure par des lièges et qui se termine en son milieu par une poche en forme de verveux, mais sans cercle formant goulet. La longueur en est très variable, suivant les endroits à pêcher; on en voit parfois de 100 mètres et plus.

Les bancs de sable sont les endroits les plus favorables pour l'usage de cet engin.

Comme il est à craindre que des crocodiles se fassent prendre dans semblables filets, il faut que la fabrication en soit particulièrement soignée en son milieu pour résister à leurs ébats et encore pour pouvoir amener la prise des poissons à la rive, sans craindre les déchirures.

*Manière de se servir de la senne.* — Dérouler le filet et faire avancer une embarcation où on fixe une des extrémités du cordage, descendre le courant doucement en décrivant une ellipse pour rejoindre un point déterminé. Des hommes à la rive déploient les flotteurs et s'assurent de la disposition des plombs chargeurs. L'autre extrémité est tenue un peu



**Filet dit « senne »**

au large jusqu'au moment où l'embarcation ramène la première extrémité. Une embarcation s'assure de la disposition du sac-traîne, qui doit toujours rester en arrière. Ce point est capital.

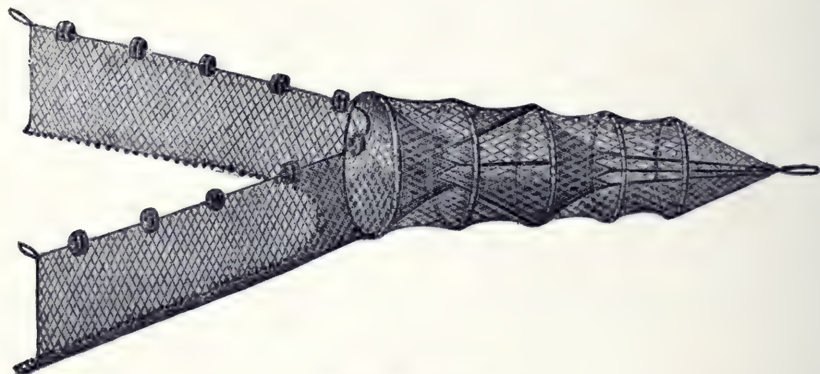
Il survient parfois que les poissons pris dans le sac, font baisser les flotteurs du centre; dans ce cas, il faut que l'on y attache des morceaux de branches, de parasoliers par exemple, que l'on trouve aisément au Congo, ou bien encore toute autre espèce de bois léger.

*Amener le filet chargé.* — Ramener les deux extrémités l'une vers l'autre; une rangée de pêcheurs de chaque côté, à l'intérieur du filet, se chargent de la manœuvre; les uns tirent à la corde supérieure, les autres à celle du fond. Certains doivent entrer à l'eau jusqu'aux genoux et tenir les plombs sur le fond de façon que les poissons ne puissent s'échapper vers le bas.

Procéder ainsi jusqu'à ce que l'on arrive au milieu, mais d'une façon méthodique, sans se presser.

Aussitôt que le sac traîne s'annonce, des pêcheurs entrent à l'eau, en dehors du filet, et étranglent le sac de leurs bras. Le poids des poissons pris oblige souvent les hommes à se partager la charge, c'est pourquoi il faudra recommander de les disposer de distance en distance, avant d'amener le sac chargé à terre.

On emploiera encore la « senne » pour la pêche en baleinières ou en pirogues, au milieu du fleuve et des rivières, lorsque les poissons sont de passage à la « descente » et surtout la nuit, chose que les indigènes pratiquent rarement, pour ne pas dire jamais. Les prises seront toujours plus grandes lorsqu'on pêchera à la lueur des flambeaux. L'usage de ce



**Filet dit « verveux »**

filet, très simple à fabriquer, mérite tout particulièrement d'être répandu.

Le filet ci-dessus, dit verveux à aile, sert au même usage, mais la fabrication en est déjà compliquée; il est surtout employé en eaux tranquilles, lac et étang, de profondeur variant entre un et deux mètres.

*Filets de mer.* — Nous ne parlerons que pour mémoire des filets robustes pour la pêche en mer, tels que: sennes droites, sans poche, chaluts, grands giles, fabriqués mécaniquement, et qui ne pourraient servir qu'à des chalutiers à vapeur, se livrant à la grande pêche à la côte de Banana, dans l'estuaire du grand fleuve, ou encore dans les grands lacs profonds, aux eaux agitées par la poussée du vent.

## SOINS A DONNER AUX FILETS

Il faut toujours avoir soin de les débarrasser des plantes aquatiques, branchages, etc., et les faire sécher après chaque journée de pêche, sous un hangar abrité.

Les rats et souris sont très friands du poisson, et l'odeur qui se dégage d'un filet qui a servi suffit à les attirer; ils causent souvent de graves dégâts aux mailles. Il est donc prudent de disposer le filet sur des tréteaux, quand on le met sécher: en tous cas, il ne peut toucher terre. Il ne peut jamais être replié lorsqu'il est humide, sinon il est infailliblement détérioré.

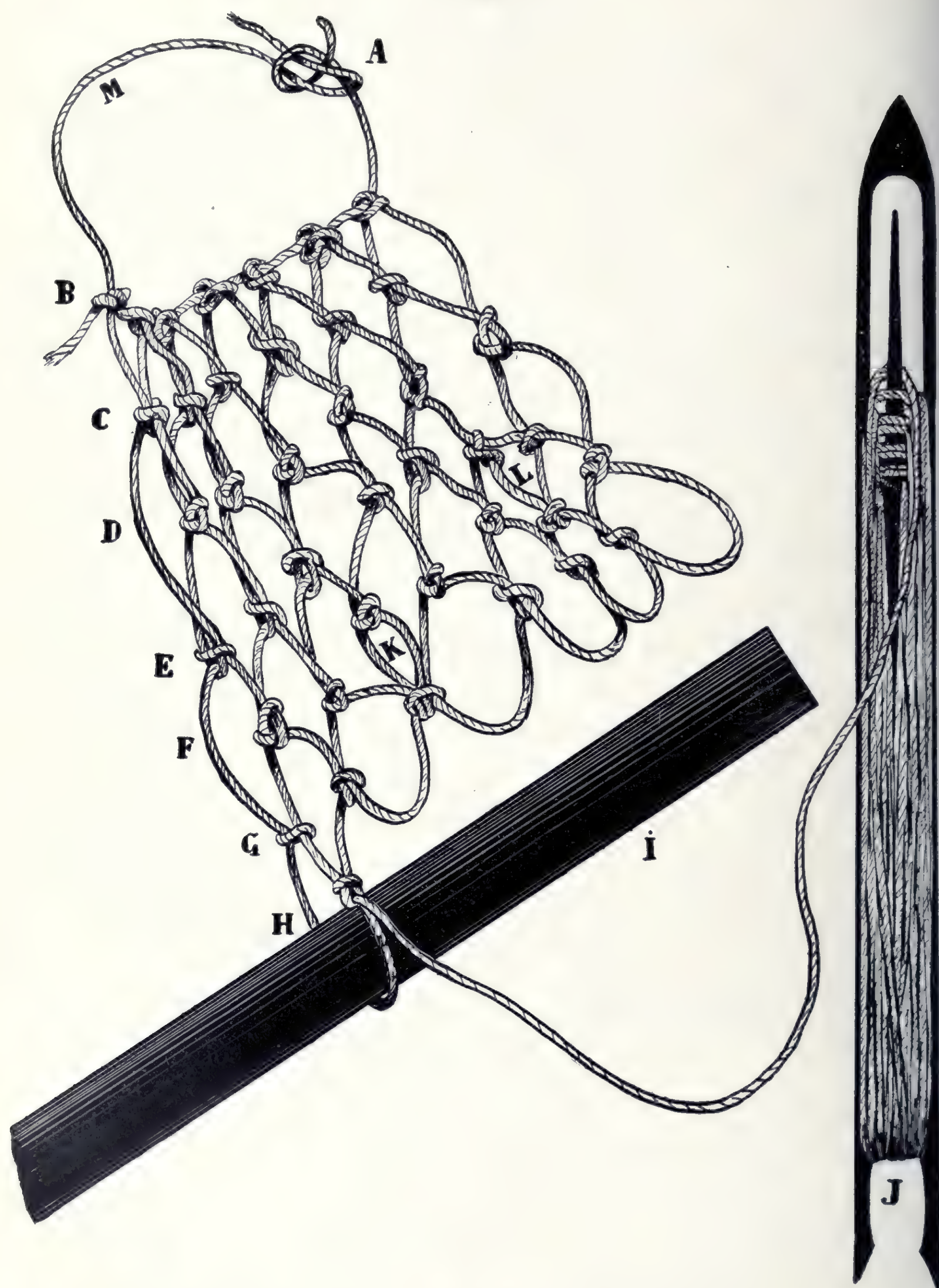
## DE LA FABRICATION DES FILETS

Sans vouloir entrer dans de grands détails relativement à la fabrication des filets, nous croyons cependant utile de donner ci-après quelques indications quant à la confection de certains nœuds, ainsi qu'au matériel nécessaire pour le filochage. Ces renseignements seront tout au moins de quelque utilité pour la réparation des engins abîmés.

## ACCESSOIRES

L'aiguille tricoteuse ou navette (voir page 188) est un instrument qui porte le fil nécessaire à la confection du filet. On se sert de divers modèles d'aiguilles: elles sont en bois, en os ou en métal. On donne de deux à trois millimètres d'épaisseur à celle en bois et sa longueur varie suivant le filet à fabriquer.

Les aiguilles en bois doivent être faites de bois flexible et non cassant, dont les fibres longitudinales seront bien entrelacées, afin de ne pas donner d'échardes et éviter ainsi que le fil s'y accroche. Le choix se portera sur des essences ressemblant au buis, au cornouillier ou à la patte de frêne. L'os, trop cassant, n'est pas à conseiller. Au Congo, il sera aisé de fabriquer ces aiguilles ou navettes au moyen des fers, d'une épaisseur de 1 à 2 millimètres, entourant les ballots. Celui qui fabrique des filets doit être muni d'un assortiment de navettes de différentes grandeurs, parmi lesquelles s'en trouveront de petites servant au racommodage des filets déchirés.




A. Nœud de tisserand. — B. Premier nœud formé pour commencer le filet. — C et D. maintient des rangées de nœuds maillés. — E. Indique en L une élargissure. — F. Indique en K une rétrécissure. — G. Indique à la base de K les deux mailles de la rétrécissure assemblées. — H. Disposition de la première maille d'une rangée. — I. Modèle de gabarit. — J. Aiguille tricoteuse ou navette.

## Monter une navette

C'est charger une certaine quantité de fil sur l'aiguille pour permettre son passage dans la maille à franchir. Pour monter une navette, on introduit dans un trou foré dans l'aiguille le fil ou la ficelle; on descend le fil dans l'échancrure du talon, puis on la remonte dans la tige; on continue ainsi jusqu'à ce qu'elle soit remplie. Il faut avoir soin de ne pas charger trop fort la navette, afin qu'elle puisse facilement franchir la maille à confectionner.

---

## Des gabarits

Les gabarits servant à la fabrication des filets sont de petits cylindres ou lattes, variant d'épaisseur suivant la grandeur de la maille à confectionner. La moitié de la circonférence du gabarit doit être égale à la longueur d'un des côtés de cette maille. Pour fabriquer le moule ou gabarit de la maille, il faut avoir soin de choisir du bois fort dur; les essences tendres ont la propriété de déformer le calibre du gabarit, sous les tractions répétées du fil, ce qui amène à la longue une irrégularité dans les mailles, défaut que l'on constatera surtout si l'on fabrique de longs et larges filets. Ne jamais faire usage de gabarit conique. Ceux fabriqués au tour et polis sont les meilleurs. Comme outils complémentaires, se munir d'une paire de bons ciseaux et d'un couteau ou canif.

Voilà donc l'outillage d'atelier bien simple, mais qui doit cependant être conditionné convenablement.

---

## Filochage

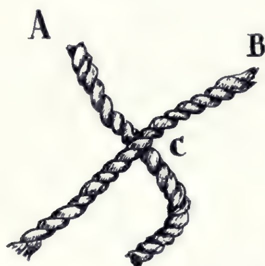
*Nœud de tisserand.* — Le nœud employé dans le tissage et le filochage européens n'étant pas connu des indigènes congolais, ce qui les empêche de faire des filets solides, nous en ferons une description complète. Ce nœud, très simple, est d'emploi constant dans la confection des filets, et c'est l'unique nœud employé pour le tissu maillé. Il est d'une solidité telle qu'en tirant dessus, les fils réunis pourront se rompre, mais jamais à la jonction du nœud.

Pour le former, on procède ainsi (voir fig. ci-dessous).

Position I. — On saisit les deux bouts de fil à nouer ensemble, le brin A entre le pouce et l'index de la main droite, le brin B entre le pouce et l'index de la main gauche, et on les croise ensemble en plaçant le bout A sous le bout B, la main gauche maintenant ces deux bouts réunis à leur croisement C, entre le pouce et l'index.

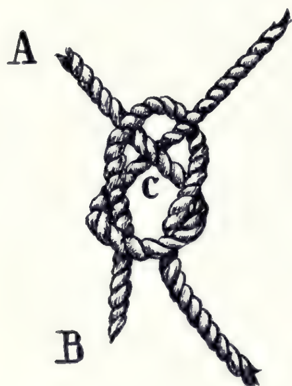
Position II — Faire, de la main droite, avec le brin A un tour formant boucle par-dessus le pouce de la main

Position 1.




Position 2.




Position 3.




Nœud de tisserand formé.

gauche en contournant en C par-derrière le bout de ce fil A, et en ramenant ce même brin sur le bout du brin B, au croisement des deux brins, le tout maintenu entre le pouce et l'index de la main gauche.

Position III. — Passer, avec la main droite, l'extrémité du brin B dans la boucle formée par la révolution faite sur le

pouce de la main gauche avec le brin A, et rabattre la boucle sur le brin B, le tout maintenu entre le pouce et l'index de la main gauche. Tirer sur le brin A, pour serrer fortement le nœud. Couper ensuite aussi près que possible du nœud.

Pour rassembler le brin de la navette à celui du filet, on fait un nœud de tisserand aussi près que possible de la dernière maille tissée. Le nœud de tisserand sert encore pour corriger une cassure du fil.

---

## Montage du filet

L'ouvrier filocheur devra s'efforcer de faire la maille la plus régulière possible; le gabarit sera en conséquence fort régulier aussi.

Que l'on veuille obtenir des filets ronds, carrés, en forme de losange ou de trapèze, il faudra faire toujours usage du gabarit.

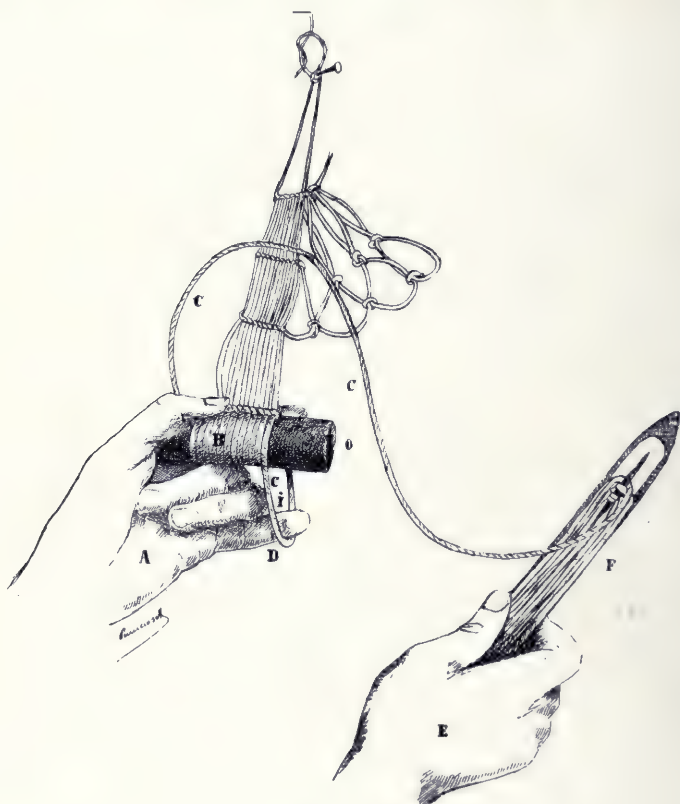
Le filochage consiste à former sur le gabarit une série déterminée de nœuds de tisserand. La fabrication du filet à mailles en losange ou à mailles carrées nécessite des élargissures et des rétrécissures, suivant qu'il est nécessaire d'élargir ou de rétrécir l'étendue du filet à créer.

On commence un filet en attachant une ficelle lisse à un pendoir quelconque. Il est toujours préférable de se servir d'un pied mobile, à la mode hollandaise. Ce pied est compose d'une planche large de 20 centimètres, longueur de 1 m. 50, à l'extrémité de laquelle on cloue, perpendiculairement, solidement, un bois lourd ayant une hauteur de 1 m. 15 environ et sur le bout duquel on plante un clou. Ce dispositif permet d'éloigner de soi le travail, au fur et à mesure de son état d'avancement, et convient particulièrement lorsqu'on veut filocher étant assis.

Pour les filets de grande dimension, on sera obligé souvent de rester debout.

On emploiera, pour fabriquer les filets, de la ficelle lisse. On en fixera les deux brins par un nœud, formant ainsi une anse (fig. page 188). Sur cette anse (M), on attachera le brin (B) de la navette (J). Au moyen du gabarit (I), on fait la première rangée (B) appelée demi-mailles, qui, une

fois achevée, est étendue comme l'indique la figure I, après avoir débarrassé le gabarit. Le premier tour formé, on le renverse et, pour commencer la seconde rangée (C), on replace le moule tout près de la partie inférieure de la dernière maille faite. On ne répète avec la navette la même opération que pour la première rangée; toutefois, on la fait passer dans la nouvelle maille formée. Successivement, les rangées




(Fig. 1.)
Filochage. — Premier geste.

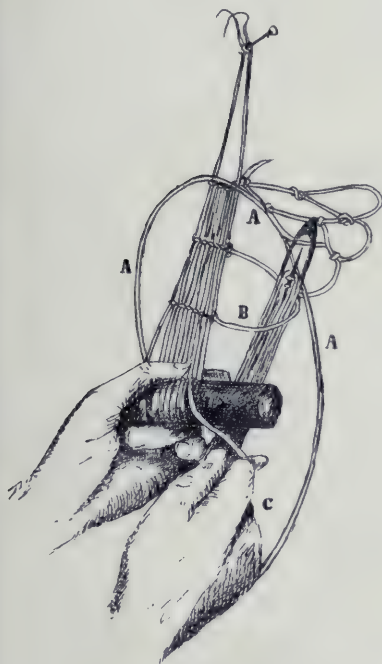
viennent grandir le filet. Les nœuds ainsi formés sont dits « nœuds de tisserand ». Il faut avoir soin de les former convenablement; une légère traction sur le fil achèvera chaque maille.

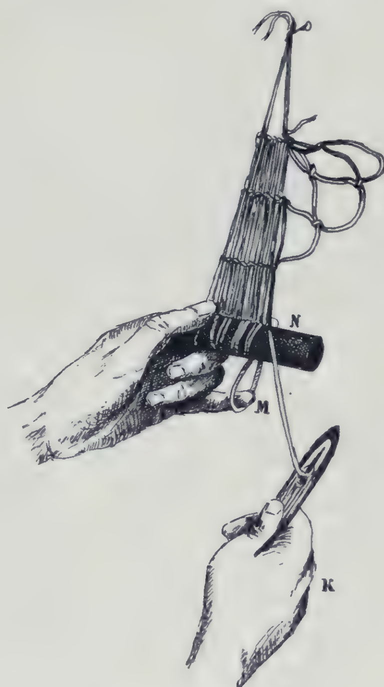
Il existe trois manières de faire les mailles, mais, pour simplifier les choses, nous n'en enseignerons qu'une seule.

Elle se forme sur le petit doigt de la main gauche et constitue le travail proprement dit. Les autres servent au raccommodage de filets fins ou grossiers. Or, au Congo, point n'est nécessaire de se servir d'objets de luxe ou de filets de haute mer.

Pour pouvoir parfaitement faire comprendre la formation du nœud, au moyen de la navette, nous décomposerons l'action en quatre mouvements, et prendrons pour exemple un tissu déjà maillé de plusieurs rangées.

*Premier geste.* — Saisir la navette (F) de la main droite (E), le gabarit (O) de la gauche entre le pouce et l'index, le médium et l'annulaire repliés vers la paume de




(Fig. 2.) Filochage. (Fig. 3.)

Deuxième geste. Troisième geste.

la main (A), le petit doigt (D) restera tendu. Passer le fil de la navette (CCC) sous le petit doigt pour le pincer entre le pouce et l'index en position (B), en lui imprimant de gauche à droite un mouvement tournant et former ainsi un cercle (CCC) sur les mailles déjà conditionnées (fig. I).

*Deuxième geste.* — Passer la navette dans l'ouverture I (fig. I), formée par la position du petit doigt, engager d'au moins la moitié de la longueur, la navette dans la maille correspondante en (B) de la rangée qui précède (fig. 2), par-dessus le fil qui a formé le cercle ou boucle. Sur les mailles conditionnées par (AAA) en prenant garde de laisser suspendu en dessus de la navette la boucle formée par le



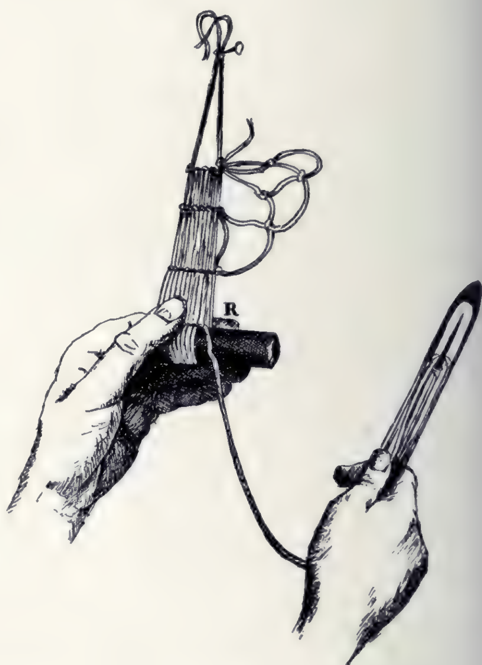




Fig. 4.) Filochage. (Fig. 2.)

Quatrième geste. Maille achevée.

fil en cet endroit (C) (fig. 2), lâcher la navette de la droite et la reprendre de la même au-dessus du gabarit.

*Troisième geste.* — Abandonner le fil qui maintient le petit doigt pour, de ce même doigt, saisir le fil formant cercle en (M) (fig. 3), appuyer assez fortement dessus pour qu'il épouse exactement le gabarit (N) (fig. 3), pendant qu'on tire de la main droite sur la navette.

*Quatrième geste.* — Le fil enveloppant exactement le gabarit et la maille étant convenablement placée sur le haut du gabarit en (L) (fig. 4), la maintenir avec l'index de la main gauche (fig. 4), abandonner le fil maintenu raide par

le petit doigt en (V) (fig. 4), de la main droite, tirer sur la navette jusqu'au moment où le nœud de tisserand se serre en (R) (fig. 5) et soit en condition parfaite.

Procéder ainsi ensuite pour chaque maille, en ayant soin de veiller à ce que les nœuds soient en ligne droite sur le



à Tshofa

VANNERIES

haut du gabarit; sinon, il faut craindre l'irrégularité dans l'ensemble du travail.

Pour mailler un tissu en nappe, travailler toujours de gauche à droite.

Pour élargir un filet, alors qu'on a déjà exécuté plusieurs tours de mailles et lorsqu'on est arrivé à l'endroit voulu, on forme immédiatement à côté du nœud en (L), et dans la même maille immédiatement supérieure, une seconde maille sur le gabarit (fig. page 188).

Pour rétrécir un filet, opération qui sert à diminuer le nombre de mailles d'une rangée, on procède ainsi: Arrivé

à l'endroit voulu, prendre deux mailles (en K), au lieu d'une avec la navette et serrer le nœud comme dans la maille ordinaire (fig. page 188) (1).

---

## Des accessoires du filet

Pour le lestage des filets, les indigènes congolais emploient des tuyères rudimentaires, faites d'argile cuite. En Europe, on se sert à cette fin de balles rondes ou oblongues en plomb, percées d'un trou. En versant dans des moules en fonte appropriés du plomb ou de l'étain en fusion, on pourrait fabriquer facilement sur place ces appareils de lest. L'usage de plomb au lieu de tuyères donnerait un double résultat heureux: 1° une répartition plus rationnelle de lest sur la longueur du filet; 2° une conservation double de l'engin, le plomb rond ne coupant pas la ficelle ainsi que cela se produit avec les tuyères, aux arêtes vives.

---



Preparations des liens

(1) Les quelques indications qui précèdent ne visent qu'à décrire le « point ». La confection des divers filets est un sujet long et ardu que nous ne pouvons aborder dans cet ouvrage. Au surplus, des traités spéciaux s'occupent de cette question, particulièrement le livre du commandant L. VANNETELLE : *Fabrication et emploi des filets de pêche*, que l'on pourra consulter avec grand fruit. (Librairie de l'École Centrale des Arts et Manufactures, 53bis, Quai des Grands Augustins, à Paris, ou Manufacture française d'armes et cycles de Saint-Étienne, France.)

# Chapitre IV

---

## Préparation du poisson en vue de sa conservation

Un point des plus important dans la question qui nous occupe, c'est de connaître les procédés les meilleurs pour conserver le poisson que l'emploi des moyens de pêche perfectionnés aura fait capturer.

Nos simples connaissances de pêcheur pratique ne nous auraient pas permis de traiter cette matière avec la compétence voulue, aussi, nous sommes-nous adressé, afin de nous documenter, à une autorité dans ce genre de questions.

M. Van den Abeele D'Hoore, 47-50, quai de la Coupure, à Bruges, propriétaire de la Saurisserie Modèle Brugeoise, a bien voulu, très aimablement, nous donner nombre d'indications utiles sur ce sujet, et nous permettre de visiter en détail ses vastes installations. Le cliché ci-contre représente l'intérieur d'un de ses ateliers. La plupart des renseignements techniques qui vont suivre nous ont donc été obligeamment donnés par lui, et nous saisissons la présente occasion pour lui renouveler encore tous nos remerciements pour l'aide précieuse qu'il nous a accordée.

Il convient d'insister, tout particulièrement, sur l'importance considérable d'une bonne conservation du poisson, spécialement en Afrique, où les conditions climatériques tendent à la rendre plus difficile que dans les pays tempérés. Aussi l'indigène surtout devrait-il être instruit de nos méthodes, dont la mise en pratique au Congo, même par les peuplades primitives, n'offre pas des difficultés considérables.

Dans une autre colonie que la nôtre, au Sénégal, le Gouvernement français a donné à ce propos un exemple frappant:

Les pêcheurs indigènes de la côte se livraient à la pêche en dépit du bon sens et n'avaient aucune notion de la prépara-

tion du poisson. Des équipes de pêcheurs blancs, sur l'initiative de l'Administration, sont allées enseigner à ces populations frustes, les méthodes d'Europe.

Sous l'inspiration des blancs, des équipes noires se sont formées bientôt, vraies écoles, qui, à leur tour, ont formé d'autres élèves. Au bout de trois mois d'attention et d'étude, ceux-ci ont pu pêcher, traiter et préparer le poisson tout aussi bien que les professeurs eux-mêmes.



Intérieur d'atelier de la Saurisserie modèle Brugeoise de M. Van den Abeele-D'Hoore.

Actuellement, cette colonie se trouve dans une situation des plus enviable sous le rapport de la production alimentaire en poissons. C'est là pour notre colonie tout un enseignement dont il faudrait profiter sans délai.

Combinant les méthodes françaises, qui ont fait leurs preuves au Sénégal, avec les précieux renseignements qu'a bien voulu nous donner M. Van den Abeele, nous exposerons succinctement ci-après le traitement à faire subir aux poissons, en vue de leur conservation. Ce traitement comprend les opérations du tranchage, du salage, du séchage et du fumage.

## Tranchage

Avant de procéder au salage, les poissons de taille volumineuse sont ouverts par la face ventrale, après avoir été écaillés avec un couteau, opération qui se pratique avec la plus grande facilité sur le poisson frais. La tête doit être coupée et les viscères enlevés; le poisson est alors lavé en eau abondante, de préférence légèrement salée.

Pour les poissons de fond, qui sont ordinairement de grande taille, nous conseillerons de procéder ainsi que cela se fait en Amérique, en Belgique et au Sénégal, c'est-à-dire



Préparation du Poisson. Mongala

de les ouvrir dans le sens de la longueur. On enlève ensuite la grosse arête ou épine dorsale. Le poisson présente ainsi deux planches, comme de grands tabliers (fig. page 200).

Les indigènes du Congo ne procédant pas de cette façon, leur poisson pourrit souvent, et ce malgré le fumage. Cela provient surtout de ce que l'arête n'est pas enlevée.

---

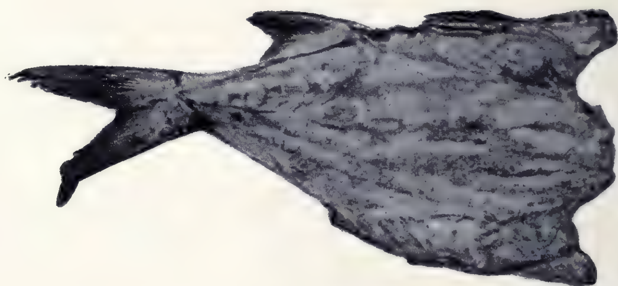
## Salage

Le poisson de conserve, pour être de qualité supérieure, doit subir l'opération de salage en état de fraîcheur le plus parfait; si possible, il doit être plongé tout vivant dans la saumure. Plus on attend pour le mettre en saumure, moins la qualité est bonne. Le poisson salé frais ou vivant devient clair, brillant et dur; l'autre, au contraire, devient jaunâtre

et mou. Le transport, dans des bateaux pontons, des poissons capturés, jusqu'aux fumeries, est donc désirable pour obtenir un produit irréprochable.

Le poisson se sale d'après l'emploi que l'on en fait. S'il est destiné à la consommation après le salage, il ne subit qu'une saumure légère. S'il est destiné à être séché ou fumé immédiatement, on emploie 15 à 20 kilos de sel pour 100 kilos de poissons. Si, au contraire, il doit être conservé assez longtemps, on emploie de 30 à 40 kilos de sel pour 100 kilos de poissons. Encore cette proportion varie-t-elle suivant le genre et la grosseur du poisson à traiter.

De la qualité du sel employé dépend la qualité du poisson conservé. Le sel de Seblubal est le meilleur pour le saumurage des poissons à chair blanche. On peut aussi, au lieu de mettre le poisson en saumure dans des barils ou cuves, procéder au



**Polynemus quadrifilis, tranché, salé et séché.**

salage en vrac, mais alors la graisse du poisson forme à la surface des récipients, au contact de l'air, une couche jaunâtre, qui communique un goût désagréable au poisson. Le salage en saumure est bien supérieur au salage en vrac et doit donc être spécialement recommandé.

Au Congo, le salage du poisson est inconnu. Le sel y est d'ailleurs, en général, une substance rare et chère, car il doit être importé. Toutefois, il existe en certains endroits, au Katanga par exemple, des marais salants dont les indigènes tirent du sel par des procédés primitifs. Dans les environs de ces salines, des fumeries pourraient donc travailler à bon compte.

## Séchage

Avant de pouvoir sécher ou fumer le poisson, il est nécessaire qu'il soit dessalé convenablement. Le degré de salaison dépend du goût du consommateur.

Le poisson non fendu doit être d'abord bien lavé avec une brosse souple ou dure. Celle-ci sert à enlever la couche de sel ou les grains de chaux que produit le sel à la surface.

Après avoir été convenablement dessalé, le poisson est mis à sécher, soit au grand air, soit au soleil. Ce dernier moyen est économique et rapide, mais il faut cependant éviter une trop grande chaleur, de crainte que le poisson ne cuise.

De vastes séchoirs, couverts de façon à éviter les rayons directs du soleil pouvant « brûler » le poisson, seront employés; il ne faut en somme que simplement exposer le poisson à la lumière pour obtenir la blancheur qui convient.

Le poisson doit être suspendu pour le séchage; tout poisson reposant sur un objet quelconque, natte, claie, planche, etc., et exposé au soleil, est « brûlé » après une très courte durée, c'est-à-dire que son séchage est irrégulier, empêchant ainsi toute bonne conservation. Au Sénégal, malgré toutes les recommandations, les indigènes mettent sécher leurs poissons à plat, ce qui est une cause d'énormes déchets.

Au lieu d'être séché à l'air, le poisson peut aussi être séché dans des cheminées spéciales, mais alors cette opération se combine avec le fumage.

---

## Fumage

Le fumage s'effectue dans de grandes cheminées ou coresses, dont le dessin ci-après permet de se faire une idée. Ce traitement est indispensable pour permettre une longue conservation du poisson.

Selon les pays et les régions, la construction de ces cheminées diffère en certains points, notamment dans les dimensions, mais elles se rapprochent cependant, dans les grandes lignes, du type conseillé par M. Van den Abeele et qui est employé dans ses usines.

Dans une chambre de 8 mètres sur 8 mètres ou de 4 mètres sur 4 mètres sont disposées, sur les deux côtés

parallèles perpendiculaires à l'entrée, de vastes cheminées de deux mètres à la base, semblables aux anciennes cheminées que l'on voit encore à la campagne. La partie supérieure se rétrécit et est en forme de parallélibipède tronqué. A partir de hauteur d'homme et jusqu'au sommet existent dans la maçonnerie, placés parallèlement et dans le sens de la plus grande largeur, des supports en briques ou en bois, devant




Cheminée dite « coresse » servant au séchage et au fumage du poisson.
(Dessin de M. CLOSET.)

A. Supports en briques ou en bois sur lesquels sont appuyés les bâtons chargés de poissons.

En B-C se place une bâche ou une portière pendant l'opération du fumage.

servir de points d'appui aux bâtons sur lesquels seront enfilés les poissons, bâtons se plaçant, eux, transversalement. L'écartement de mur à mur, en travers, est d'un mètre à 1 m .25. A la partie supérieure sont de petits volets mobiles faisant office de ventilateur, pour refroidir la coresse, en cas de besoin.

Pour remplir la cheminée, un ouvrier monte jusqu'au sommet en se servant des supports latéraux comme d'échelons, et il place transversalement une première rangée de baguettes supportant les poissons enfilés. Une seconde rangée est placée à l'échelon inférieur, et ainsi de suite jusqu'à la base. Il faut surtout éviter qu'aucun poisson ne se touche, car au contact d'un autre, il resterait blanc, ne se sécherait, ni ne se fumerait convenablement.

Lorsque la cheminée est ainsi remplie, on allume à la base un ou plusieurs feux couverts, de bois de chêne ou de hêtre. La chaleur doit être suffisante pour sécher le poisson, et ne doit pas être trop forte, afin de ne pas le cuire; une surveillance incessante doit donc être exercée.

Sitôt le poisson convenablement séché, on procède au fumage. Pour cela, on couvre le feu de sciure de bois de chêne ou de hêtre, de manière à provoquer beaucoup de fumée. On ferme la partie antérieure de la cheminée au moyen d'une bâche ou d'une portière quelconque, et on laisse ainsi fumer pendant 3, 4, 8 ou 15 jours, suivant le genre de marchandise que l'on désire obtenir et les nécessités de sa conservation ultérieure. Il serait inutile de vouloir fumer du poisson mal séché, parce que la fumée aseptique n'a aucune prise lorsqu'il est dans cet état.

Si, dans certains endroits de notre colonie, l'on ne pouvait construire une cheminée aussi perfectionnée, on pourrait se contenter d'édifier uniquement une sorte de hutte conique, dont la partie supérieure serait percée d'ouvertures pour donner le tirage nécessaire. Les poissons seraient placés sur des bâtons fichés à leurs extrémités dans les parois de la hutte et un feu couvert serait allumé sur le sol.

Le bois à employer au Congo pour fumer le poisson doit provenir d'une essence dure et non résineuse. Les bois se rapprochant du chêne ou du hêtre seront les meilleurs.

A défaut de sciure de bois, on pourrait, comme l'a recommandé M. Kindt, se servir de la pulpe de la noix de palme dont l'huile a été extraite. Cette pulpe constitue un excellent aseptique à base de créosote.

Nous venons de voir comment se conservent les poissons. Ce point étant acquis, examinons les poissons qui pourraient plus particulièrement être l'objet de ce traitement à cause de leur valeur alimentaire.

Les genres DIAGRAMMA et CHRYSICHTHYS donneront un bon produit, à condition de les trancher convenablement. Il faut enlever le plus possible de la colonne vertébrale, en ayant soin toutefois de ne pas déparer les poissons. Il convient de les passer au saumurage pendant quatre jours environ. On peut alors les faire sécher directement, en évitant une trop rapide dessiccation, s'ils doivent être conservés peu de temps. S'ils sont destinés au trafic, il est nécessaire de les remettre au sel, empilés, pendant une durée de six à dix jours. Ceci se fera dans des enclos, des magasins par exemple. Après lavage à la brosse et à l'eau limpide salée, puis séchage sous hangars, on obtient une marchandise pouvant se conserver indéfiniment.

Il y a lieu de remarquer que le poisson de ces espèces, à chair huileuse, jaunissent surtout au centre le long de la colonne vertébrale et autour des arêtes, lorsqu'ils sont exposés à l'humidité constante. Il serait donc utile de les fumer après un salage sommaire.

Pour les CLUPEIDAE, poissons prolifiques et de surface, il conviendra de les fumer en entier après salage de 12 à 48 heures, suivant leur grosseur. Les gros seront ouverts par la face ventrale, étalés, légèrement et puis fumés.

Le gros CATFISH, à saler comme on le fait en Europe pour la morue, sera fendu et on en enlèvera la grosse arête ou épine dorsale.

Les autres poissons anguilliformes pourraient être coupés en tranches de 1/2 à 4 et 5 kilos, suivant leur grosseur.

Pour le biriki (BARBUS), il est nécessaire aussi de le fendre dans le sens de la longueur avant de le saler et de le fumer.

Le poisson qui conviendrait tout particulièrement pour la conservation est le POLYNEMUS QUADRIFILIS, genre morue, qui, après un tranchage convenable, une bonne salaison et un séchage approprié à l'ombre, est *un produit de choix.*

Il peut atteindre, aux dires des indigènes, près de 2 mètres de longueur et un poids de 70 à 80 kilos. Nous le recommandons spécialement à l'attention des Européens, parce qu'il

est délicieux et nutritif, et parce que, de plus, il se trouve en grande quantité dans les eaux congolaises. Le poisson découpé, séché et fumé représenté au cliché page 200, se rapporte à cette espèce.

Les MUGILS sont fort réputés pour leur chair délicate. Ils mériteraient qu'on en fasse une pêche intense à la côte de Banana. N'était le transport onéreux jusqu'en Europe, ces poissons pourraient faire l'objet d'un trafic avec la mère patrie. Les gros mugils pourraient être mis en saumure pendant 24 ou 48 heures, puis recevoir une légère fumure, comme on le fait pour le hareng.

En général, la plupart des poissons de fond et tous les poissons de surface pourraient être préparés au sel, puis les uns séchés, les autres fumés.

Comme il existe en quantité dans les rivières congolaises, ainsi qu'à Banana, des poissons de taille moyenne, ressemblant beaucoup au hareng, nous donnerons ci-dessous la façon de traiter le hareng en Europe, afin que l'on puisse, le cas échéant, l'adopter en cas d'abondantes captures.

Les bateaux de pêche d'Ecosse et d'Angleterre, comme ceux de France et de Hollande, ont à bord une quantité de sel qui, lorsque les prises sont trop abondantes, sert à saler le hareng au fur et à mesure qu'il est retiré des filets. Le poisson est alors placé en couches successives dans des baquets spacieux. Toutefois, les pêcheurs anglais ne procèdent de cette façon qu'en cas de force majeure, car ils préfèrent apporter à terre le hareng à l'état frais; celui salé hâtivement en mer a moins de valeur. C'est ce qui explique la supériorité de la marchandise anglaise sur les harengs français et hollandais que l'on sale sur les lieux éloignés de pêche. Nos voisins se servent de barils dans lesquels ils mettent les harengs saupoudrés d'une légère couche de sel. Certains bateaux ont jusque 1000 barils de chargement. Le Français ne fait que du hareng braillé, c'est-à-dire destiné à être fumé; il sale donc le hareng tout vivant. Le Hollandais fait sa spécialité du pekelharing, ou hareng caqué; de ce fait, son produit n'est jamais si fraîchement salé, en cas de pêches abondantes. Le caquage se fait en enlevant la gorge et l'intestin du hareng, de manière à le faire saigner; on rend ainsi la chair blanche.

Pour le salage, on emploie du sel de Lisbonne, de Liverpool et d'autres provenances. Les Français se servent aussi de glace pour conserver le poisson durant plusieurs jours, mais

il est évident que, au Congo, cette façon de faire est impraticable. Seul, le salage en baril ou en vrac peut convenir.

Pour procéder à la préparation du hareng tel que nous le voyons sous forme de sauret, on agit de diverses manières:

1° Le blooter, appelé chez nous le Krakeloos, provient du poisson salé depuis quelques heures à peine à bord. Après l'avoir très bien lavé, on le laisse dégoutter, puis il est enfilé sur des bâtons (voir la photographie de l'intérieur de l'usine de M. Van den Abeele). Ces bâtons chargés sont mis en coresse ou cheminée.

2° Le kipper est un hareng frais fendu, mis en saumure de 12 à 15 degrés pendant une couple d'heures. Il subit ensuite la même préparation que le blooter.

3° Le red herring, après avoir été fortement salé, doit être dessalé pendant un certain temps, 8 à 24 heures suivant les goûts désirés ou la durée probable de conservation. Après lavage, il passe, comme les précédents, à la coresse ou cheminée. En Angleterre, où on le conditionne pour l'exportation, il y reste jusque 15 jours, de façon à le rendre dur. En France et en Hollande, il n'y est exposé que pendant trois ou quatre jours. En Belgique, vu sa consommation immédiate, il ne subit que 12 à 24 heures de coresse.

Les sardines ou sprots, ainsi que les maquereaux, sont traités de façon identique, mais il est bien entendu que la dose de sel est moindre.

---

# Chapitre V

## Nécessité d'installer des pêcheries perfectionnées

## Avantages à retirer de cette installation

Dans les pages précédentes, nous avons exposé, d'une façon tout à fait objective, la question des pêcheries congolaises. Nous ne voudrions toutefois pas terminer cet ouvrage sans attirer la très sérieuse attention des capitalistes nationaux et des gens de métier intéressés sur les résultats financiers certains que donneraient des pêcheries perfectionnées, avec fumeries en annexe, installées tant dans le Haut que dans le Bas-Congo. Tandis que de nombreuses sociétés belges et étrangères s'occupent dans notre colonie du commerce de l'ivoire et du caoutchouc; de la création et de l'exploitation de plantations de caféiers, de cacaoyers, de diverses essences laticifères; de la culture du tabac, de la ramie; d'entreprises de transport diverses; du commerce de détail dans les factoreries; de recherches et d'exploitations minières, etc., pas une encore ne s'est préoccupée de faire fructifier ses capitaux en exploitant les ressources alimentaires du pays, tant agricoles que piscicoles. Ne voulant pas sortir du cadre de cet ouvrage, c'est à ce dernier point de vue seul que nous examinerons la question.

Nous ne doutons nullement que si des professionnels de nos pays, pêcheurs habitués à vivre sobrement, voulaient aller exercer là-bas leur industrie, ils pourraient, avec une mise de fonds modeste, mener à bien leur entreprise. La vente de leurs captures serait assurée, car il y a beaucoup de bouches à nourrir et le ravitaillement devient de jour en jour plus difficile.

Des pêcheries à vapeur travaillant à l'embouchure du fleuve, notamment avec, en annexe des fumeries perfectionnées, permettant de fumer les poissons apportés par la petite flottille, auraient, à notre avis, plein succès, pourvu que les dirigeants fussent des gens du métier, pouvant mettre la main à la

pâte pour sortir des premières difficultés. La main d'œuvre congolaise s'obtient à bon compte; le noir est intelligent, marin dans l'âme et il a le goût de tout ce qui se rapporte à la chasse et à la pêche. Point n'est donc nécessaire d'engager des étrangers.

Depuis quelques années, d'ailleurs, un noir de Lagos, M. Samuel, s'occupe personnellement de la pêche à Banana; il emploie des hommes de Lagos et d'Accra. Ceux-ci sont une dizaine, placés sous la direction d'un clerc noir, et vont journellement pêcher sur une immense pirogue, soit en pleine mer, soit dans les criques; les résultats obtenus sont excellents, car il n'est pas rare de les voir revenir avec trente ou quarante grands poissons de 10 kilos en moyenne. Les moyens employés pour la capture, toujours fructueuse, sont les filets, les lignes de fond et les nasses.

La variété de poissons est fort grande dans cette partie du fleuve et il n'est pas rare de constater que les ouvriers de M. Samuel, lorsque les prises ont été par trop abondantes, rejettent à l'eau les poissons qui, à leurs yeux, ne méritent pas qu'on s'en occupe ou dont l'espèce ne convient pas pour la fumure. Pour cette dernière opération, on se contente de quelques bâtonnets fichés obliquement en terre, sur lesquels sont fixés les poissons qu'un feu de paille vient lécher de temps à autre.

M. Samuel vend couramment à Boma et à Matadi une grande quantité de catfishes fumés, pour lesquels il obtient bon prix au marché qui se tient tous les jours sur la place publique. Lorsqu'il fait pêcher au grand filet traînant, les ouvriers capturent des poissons-scies, des requins, des raies, etc. A leur rentrée, on découpe le tout en morceaux; le clerc pèse et fait sécher au feu. Les blancs qui séjournent à Banana peuvent se procurer du poisson frais à trois francs le kilo, et les noirs employés dans les factoreries, ou les indigènes, viennent acheter le poisson fumé offert en vente. Le jour où un steamer remonte le fleuve, le clerc expédie toute la marchandise à Boma, et notre pêcheur intelligent la vend avantageusement à la nombreuse population noire de la capitale. Le poisson frais est réservé aux mess des Européens, qui le paient un prix relativement élevé.

Aussi, M. Samuel a la partie belle, et vend très cher et aussi facilement qu'il le désire le poisson qu'il fait pêcher à Banana.

Banana étant, selon nous, un des premiers endroits où une expérience de pêche industrielle pourrait être tentée avec succès, vu sa situation à l'embouchure du fleuve et sa proximité des grands centres de Boma et de Léopoldville, nous croyons bien faire en donnant, en annexe, des indications diverses relatives à la situation de ce poste et à sa rade. Relativement aux conditions atmosphériques générales de ce port, lesquelles ont, comme le sait tout pêcheur, une influence directe sur les captures, on pourra consulter avec fruit la publication de l'Etat Indépendant du Congo, n° 7, où le docteur Etienne a concentré ses précieuses observations météorologiques faites du 1er décembre 1889 au 16 mai 1891; elle parle aussi du climat observé à Banana en 1890.

Une entreprise privée, s'occupant de pêcherie dans l'estuaire du fleuve, pourrait ravitailler Banana, Boma, Matadi, les factoreries du Bas, le Mayumbe, où se trouvent deux camps militaires reliés à la capitale par un railway, et même les stations installées sur la ligne du chemin de fer des Cataractes, jusque et y compris Léopoldville. Tant à Boma qu'à Léopoldville, le personnel blanc et noir est très nombreux; il s'y trouve d'importants détachements de soldats, un grand nombre de travailleurs, une population flottante indigène considérable, un lazaret et un hôpital. Boma possède en outre une colonie scolaire. Léopoldville, tête de ligne du service de navigation gouvernemental dans le Haut-Congo, a, au surplus, à ravitailler les vapeurs en partance, de même qu'à Boma, les steamers de ligne régulière Anvers-Boma ont à se munir des vivres nombreux pour l'équipage noir et les passagers blancs.

Actuellement, c'est une firme étrangère établie à la côte portugaise de Mossamédès, port situé sur l'Océan Atlantique, qui fournit à l'Administration coloniale les poissons nécessaires au ravitaillement de son personnel noir du Bas-Congo et même de certains centres du Haut-Congo. Les poissons pêchés à Mossamédès sont salés et fumés de façon absolument rudimentaire, et sont vendus en bottes. Ce « stock-fish » portugais n'est guère appétissant; cependant, les indigènes en raffolent. Il est vrai que leur palais est facile à contenter; même quelque peu faisandé, ce poisson, leur « bissi na masa », tel qu'ils le nomment, fait leurs délices.

Les Européens, eux, se gardent bien de manger cette espèce de poisson, répugnant d'aspect.

La firme Figueredo Irmao et Cº s'est fait une spécialité du commerce de poisson pour l'exportation. Elle vend au Gouvernement congolais, à Boma, sa peu appétissante marchandise 380 francs la tonne. Un droit d'entrée de 10 % est perçu sur cet article, droit que n'aurait évidemment pas à payer une firme belge s'installant dans la colonie.

Les Portugais de la région de Mossamédès retirent d'ailleurs grand profit de leurs eaux, si poissonneuses. La pêche dans cette région a toujours été une des



Aujourd'hui

préoccupations des résidents. Ce sont les Algarves qui se sont établis dès le XVe siècle dans ces parages, et qui ont reconnu le profit qu'il était possible de se procurer en s'adonnant à cette industrie. A Port Alexandre, 5000 nègres sont occupés à la capture, au salage et au séchage du poisson.

Quoique les procédés employés soient très primitifs, les producteurs trouvent aisément à écouler leur marchandise: de 1,126 tonnes, en 1895, l'exploitation s'est élevée à 4,463 tonnes en 1904, après avoir atteint 5,680 tonnes en 1902. En 1907, la valeur du poisson exporté a dépassé 950,000 francs.

On voit donc qu'il serait facile de faire la concurrence au poisson de Mossamédès et que les débouchés ne manqueraient pas à la nouvelle entreprise. Nul doute que les résultats encourageants qu'elle obtiendrait ne la décideraient à tourner son activité vers d'autres endroits favorables: le lac Léopold II

et le lac Tumba, Coquilhatville, Nouvelle-Anvers, Stanleyville, les chantiers de construction des chemins de fer des Grands Lacs et surtout toute la région minière du Katanga, où bientôt un personnel considérable sera occupé aux travaux des mines et des chemins de fer.

Dans le Haut comme dans le Bas-Congo, pour assurer un rendement certain à cette nouvelle industrie, les moyens perfectionnés de pêche et de transport en usage en Europe devraient être employés d'emblée. Pour la grande pêche sur les côtes de la Norwège, de la Hollande et de la Grande-Bretagne, on se sert d'embarcations à vapeur. Ce sont aussi des chalutiers à vapeur qu'il faudrait au Congo, mais le matériel devrait être cependant construit spécialement pour permettre de procéder à la pêche sur les bancs de sable ou dans les endroits peu profonds: les bateaux seraient donc à fond plat. Toutefois, des bateaux à quille sont indispensables pour la pêche dans les grands lacs, où les tornades sont parfois violentes.

Le matériel à vapeur a le grand avantage de permettre aux pêcheurs d'aller facilement et rapidement chercher le poisson au loin. Les indigènes pêcheurs du haut fleuve se livrent en général à leur industrie en restant à des places déterminées, telles les rapides, et ils sont obligés d'attendre que les poissons viennent en masse dans leurs environs immédiats. Or, ces déplacements collectifs des espèces piscicoles ne se font pas toujours d'une manière et à une époque immuables, ce qui fait que le rendement est très variable.

En disposant d'un matériel à vapeur, ces conditions se modifient, car avec lui, les pêcheurs peuvent, en effet, se rendre là où le poisson est amassé.

D'autre part, pour la conservation du poisson frais depuis les lieux de pêche jusqu'aux lieux de consommation ou de mise en œuvre (salage, séchage), il serait heureux d'adopter le système pratiqué en Amérique, dans des rivières semblables à celles tributaires du Congo. Ce système consiste en l'emploi de pontons-réservoirs flottants, dans lesquels les poissons peuvent être transportés vivants d'un endroit à un autre. Ces bateaux, qui suivent les pêcheurs dans leurs déplacements, permettent de ravitailler ainsi aisément en poissons frais les populations riveraines, et de fournir, dans les meilleures conditions possibles, aux fumeries établies à demeure à la rive, les poissons que réclame cette industrie.

De ce qui précède, nous croyons pouvoir conclure, sans crainte de nous tromper, que les capitaux que l'on engagerait dans ce genre d'industrie seraient convenablement rémunérés.

Tandis que, dans d'autres entreprises, les frais de première installation, les risques, les aléas de tous genres sont excessivement nombreux et variés (mévente des produits, non réussite des plantations, crises diverses, etc.), et que les résultats sont parfois longs à attendre, au contraire, dans une entreprise de pêcheries le capital à engager est peu considérable. Rien n'est à préparer ni à ensemencer; il s'agit uniquement d'exploiter l'inépuisable richesse des eaux, que la nature se charge de reconstituer. Les débouchés sont sur place, intarissables aussi. Qu'une audacieuse énergie montre le chemin, l'avenir est à elle!



Un port Sango

# Chapitre VI

## La question des pêcheries au Congo français

Dans son remarquable ouvrage « L'Expansion Coloniale au Congo français », M. Fernand Rouget fait ressortir fréquemment l'analogie existant entre le Congo belge et les territoires de la colonie française, voisine de la nôtre, et dont toute une vaste partie, notamment, appartient au même bassin.

Dans la question qui nous occupe, ce dernier point est de grande importance. Toute la partie baignée par les affluents



de droite du fleuve Congo qui, depuis Liranga jusque Manyanga, forme la limite des possessions française et belge, est, en effet, au point de vue ichtyologique, absolument semblable au Congo belge, et on y rencontre les mêmes espèces de poissons que celles décrites dans la deuxième partie du présent ouvrage. Ces régions de la colonie française sont arrosées par le N'Djoué, la Léfini, la N'Kéni-N'Kéni, l'Alima, la Likouala-Mossaka, la Sangha, la Likouala aux Herbes et l'Ubangi. Toutes ces principales rivières reçoivent à leur tour

de nombreux tributaires, dont les plus importants sont ceux de l'Ubangi: la Kotto, le Kouango, la Kemo, l'Ombella, la M'Poko et la Lobaye.

Indépendamment de la similitude des espèces piscicoles qui peuplent ces cours d'eau, il y a lieu de remarquer l'analogie des moyens employés par les indigènes riverains pour la capture du poisson.

De même que son congénère de notre colonie, l'indigène du Congo français se sert pour la capture des poissons d'engins



fort primitifs. Sur le Haut-Ubangi, les Bangiri, qui occupent environ 200 kilomètres de rivière, sont, comme toutes les autres peuplades du fleuve, exclusivement pêcheurs et commerçants. Ils sont fort habiles à construire des nasses et à pêcher avec des filets, assez semblables à nos sennes, mais sans poche; ce sont plutôt des filets dits « araignées ». Ils fument le poisson et le vendent aux populations de l'intérieur, en échange de manioc, de bananes, de maïs, d'arachides, de patates, d'ignames, de poules, d'œufs et de chèvres.

Vers Mobaye, une autre peuplade, les Sango, répandus sur 130 kilomètres de rivière, installent dans la partie des roches, recouvertes seulement d'un mètre d'eau, de grandes nasses, qu'ils fixent au moyen de lianes de 10 centimètres de diamètre, celles-ci étant solidement amarrées à de gros pieux ou à

des roches. Le poisson, entraîné par le courant, est précipité dans les nasses et on vient le recueillir en pirogue. En juin et en novembre, les femmes prennent, avec de petits filets montés sur un ovale en bois, des petits poissons qui sont excellents comme friture. Elles les mettent à mesure dans un petit panier qu'elles portent attaché au front (1).

Ces moyens de capture donnent des résultats dont la mince importance est hors de proportion avec le temps employé, les fatigues et les dangers encourus. Il serait donc fort utile que l'on enseignât à ces peuplades au moins certains



SANGOS

FEMMES

de nos moyens modernes de pêche: tous, blancs et noirs, ne pourraient en retirer que des avantages.

Au point de vue économique et pratique, en général, tout ce qui a été dit, dans les chapitres traitant de ces questions, est aussi d'application en ce qui concerne le Congo français et point n'est nécessaire, pensons-nous, d'appuyer de nombreux exemples cette affirmation.

Nous n'en trouverons de meilleure preuve que dans les lignes citées ci-après, qui ont paru dans le « Moniteur Officiel du Commerce » sous sa signature de M. Augier, conseiller du Commerce extérieur à Loanga.

---

*L'Expansion Coloniale au Congo français*, par F. Rouget.

« Il est surprenant de constater qu'aucune pêcherie importante ne se soit installée, jusqu'ici, au Congo français; et pourtant, il paraît y avoir là un élément de commerce très sérieux et très fructueux pour une société ou un particulier disposant d'un certain capital, et qui organiserait des pêcheries sur la côte et dans certaines criques où abondent toutes sortes de poissons, par exemple, au nord de Libreville, la crique



HOMMES

Mondah où on a pu voir de véritables bancs de mulets. Les indigènes pêchent à l'épervier et ne vivent, pour ainsi dire, que du produit de leur pêche, qu'ils vendent même assez cher à Libreville.

Ils font sécher leur poisson sur des claies de bois élevées de 0 m. 75 du sol et au-dessous desquelles ils entretiennent un feu doux et constant; le poisson est vendu tel quel.

Pour cette région, les frais d'installation seraient peu élevés. Il suffirait d'installer des seines ou grands filets à poche avec mailles pas trop larges pour retenir le petit poisson, et assez solides pour empêcher le gros poisson de les briser. Du reste, les indigènes fabriquent eux-mêmes la ficelle qui leur sert à faire des seines; ils font également du fil d'ananas avec lequel ils confectionnent des éperviers, qu'ils lancent à la main.

L'intérieur de ces criques n'étant pas très agité, il est facile de pêcher avec de grandes pirogues que l'on peut se procurer sur place. Le bois nécessaire au séchage se trouve à proximité, il suffit de le couper. On peut citer également la baie du Cap Lopez où les gros poissons abondent; là il faudrait une installation plus sérieuse : des embarcations pouvant tenir la mer et du matériel plus perfectionné; deux côtres pontés, à voiles, avec des éperviers très grands et très solides seraient nécessaires; il faudrait également quelques petites embarcations et sur la plage, des hangars pour effectuer séchage.

Les lacs de l'Ogôoué, le Fernan-Vaz, renferment de grandes ressources pour les pêcheries; les indigènes les exploitent déjà.

Les Auroungous, les N'Komis, les Fernan-Vaz, les Galloas procèdent pour la pêche et le séchage de la même façon que les indigènes de la crique Mondah. Leur poisson est vendu à Libreville, Cap Lopez, l'Ogôoué et la N'Gounié. Lorsque les convois de pirogues portant le poisson arrivent sur ces points, leur cargaison est enlevée très rapidement. Toutefois, comme ces populations sont en général indolentes et qu'elles ne cherchent pas à faire fructifier ce commerce, les pêcheurs ne travaillent qu'en vue de se procurer les objets qu'ils désirent momentanément, ils ne viennent qu'à des intervalles très éloignés. Une société ou un particulier exploitant d'une façon suivie, et visitant régulièrement les indigènes et les commerçants, pourrait avoir la certitude d'écouler de grandes quantités de poisson.

Dans les régions dont il s'agit, le poisson fumé est préféré. A Loango, on voit souvent des boutres arrivés de Landana et Cabinda, enclave du Congo portugais, chargés de 20,000, 30,000 kilogrammes de poisson sec et salé, et s'en retourner à vide, ayant vendu toute leur cargaison. Ces produits ne sont pas préparés de la même façon qu'au Gabon; les poissons sont ouverts, vidés, lavés, les têtes sont coupées, puis on étend la pêche au soleil, sur la plage ou dans des endroits spéciaux et on saupoudre de sel dans l'intérieur; ainsi préparé, le poisson se conserve bien et est très apprécié des indigènes des régions de Mayumba, Loango, Massabé, Cabinda et Landana.

La baie de Loango abonde en poissons, les moyens de pêche seraient les mêmes que ceux employés dans la baie de Cap Lopez.

La main-d'œuvre indigène est abondante, son prix est très raisonnable, elle peut être recrutée sur place dans ces divers points. L'écoulement du produit étant assuré, il est vraisemblable qu'une affaire bien installée, intelligemment conduite, avec prudence et persévérance, donnerait d'excellents résultats. Parmi les pêcheries installées ailleurs qu'au Congo français, on peut citer celle de Port-Etienne, dans la baie du Lévrier, en Mauritanie, qui commence à prendre de



Pêcheries dans le rapide « Mobaye ».

l'extension et à donner, paraît-il, de bons résultats. Les produits de ce port viennent même jusqu'à Libreville. Toutefois, le transport est trop long et le poisson n'est pas suffisamment séché pour qu'il puisse se conserver longtemps. Le produit est suffisamment préparé pour être vendu jusqu'à Cotonou par exemple; mais pour l'alimentation du Gabon, il serait préférable d'utiliser le poisson des côtes de la région.

Dans l'enclave de Cabinda, les Portugais ont installé de grandes pêcheries, dont ils écoulent les produits sur la côte jusqu'à Mayumba (Congo français).

Pour donner un aperçu du prix de vente du poisson, on peut citer ceux payés à Loango, soit: fr. 7.70 le paquet de 30 kilogrammes de poisson salé et séché, et au Gabon: fr. 0.35 à fr. 0.40 le kilogramme de poisson séché et fumé. Ces prix sont sujets à fluctuations, suivant l'abondance de la pêche.

De même, M. Rouget, dans le livre auquel il est fait allusion ci-avant, signale, parmi les industries pouvant facilement être entreprises, soit par les Européens, soit par les indigènes, et susceptibles de donner de beaux revenus, qu'une pêcherie installée au Cap Lopez pourrait préparer tous les poissons séchés consommés dans l'intérieur et dont les noirs sont si friands.

Ces deux opinions démontrent l'utilité de faire connaître aux indigènes nos moyens perfectionnés pour la capture, le séchage et le fumage des poissons, et d'attirer toute l'attention du personnel blanc sur les ressources alimentaires abondantes, variées et précieuses qu'offrent les espèces piscicoles pour le ravitaillement général.

Dans cet ordre d'idées, les indications contenues dans les chapitres qui précèdent pourront être, à notre sens, d'une grande utilité pour les agents et les particuliers établis au Congo français, voire même dans d'autres colonies africaines, et c'est dans l'espoir que la bienveillante attention des autorités coloniales françaises s'arrêtera sur les suggestions exposées ci-avant, que nous clôturons ce chapitre.



# ANNEXE

---

*Notice sur Banana.* — Banana, chef-lieu du district de ce nom, à l'embouchure du Congo, et sur sa rive droite, est situé sous 6° 00' 23" de latitude australe et 10° 30' 40" de longitude E. (Méridien de Greenwich).

C'est une presqu'île de sable, paraissant à fleur d'eau, bornée à l'ouest par la mer, et à l'est par une crique de 800 à 1,000 mètres de largeur. Cette langue de sable présente, à la station administrative, une largeur d'environ 125 mètres et une altitude approximative de deux mètres. A l'époque des équinoxes, les fortes marées font déborder les lagunes qui limitent au nord et au sud l'emplacement primitif de la station, au point qu'en certains endroits, les eaux envahissantes parviennent à opérer leur jonction.

Ce n'est que dans la direction du N.-E., à une distance de 6 à 8 kilomètres, que s'élèvent des collines de près de 80 mètres d'altitude; partout ailleurs, les côtes et les rives avoisinantes sont basses.

Alors que l'amplitude de la plus grande marée constatée à Ostende, entre une marée basse et la marée haute consécutive, marque une hauteur de 7 m. 30, celle constatée au premier port congolais a atteint seulement 1 m. 80, ce, à l'équinoxe de Mars. On sait que tous les points du globe, baignés par les mers, ne sont pas sujets aux mêmes amplitudes de marées; ils accusent cependant des hauteurs supérieures à celles constatées à Banana. A quoi tient cette anomalie? Au fait que le débit d'eau du fleuve qui se jette dans la mer empêche la libre circulation du flux.

Pour montrer la violence et la puissance des eaux que déverse le fleuve Congo par rapport à l'Escaut, disons que Boma, située à moindre distance de Banana que l'est Anvers de Flessingue, on n'y constate qu'une marée de quelques centimètres, tandis qu'Anvers a une amplitude de marée de plusieurs mètres (dénivellation 7 m. 52) (1).

---

(1) Pendant la saison sèche, aux mois de juin, juillet et août, on a observé à Boma, une différence de 2 à 3 centimètres entre marée haute et marée basse, au temps de pleine et nouvelle lune.

Nous indiquons ci-dessous la différence constatée en divers points entre la marée haute et la marée basse pendant la saison des :

| FORTES EAUX | | BASSES EAUX | | LIEUX |
|---|---|---|---|---|
| Pleine et nouvelle lune | Quarts | Pleine et nouvelle lune | Quarts | |
| 4 à 6 pouces | — | 1 pied | 6 pouces | Fetish Rock |
| 1 pied | 6 pouces | 6 pouces | — | Mateba Station |
| — | — | 3 pieds | 1 pied | Hyd., Camoens p$^t$ |
| 3 pieds | 1 pied | 6 pouces | 3 pieds | Malela |

Banana se trouve sujette aux coups de vent d'équinoxe, coups de vent accompagnant les marées de syzygies équinoxiales; les ennuis pour la station se manifestent alors en inondation partielle.

Cette ville possède cependant une rade splendide permettant aux navires de fort tonnage de s'aventurer en toute sécurité. C'est un port de refuge particulièrement bien fait par la nature : il peut abriter une flottille telle que celle possédée par nos marins belges côtiers. Au milieu de la station se trouvent deux bassins naturels peu profonds, qui pourraient, si besoin en était, être aménagés comme chantier de radoub.

Du côté des débarcadères, le courant du fleuve tient constamment la profondeur voulue pour en faire un bon mouillage, tandis que le côté opposé de l'île qui fait face à Banana est en pente douce; là aussi peuvent aisément échouer les schooners qui ont besoin de réparations. La plage sablonneuse ne présente pas de danger et est exempte, pour la plus grande partie, du limon fangeux qui enlise les ports de la colonie portugaise voisine. Il n'existe dans ces parages aucune aspérité rocheuse. Des travaux de protection en moellons ayant été faits jadis pour empêcher que les rives ne soient rongées, des mesures ont été prises pour les sauvegarder.

Banana, qui est susceptible d'agrandissement, est une cité saine convenant particulièrement bien pour les convalescents; c'est là que les Africains viennent se remettre à l'air vivifiant du large. Ils y recouvrent bientôt une santé florissante.

L'entrée de la rade de Banana possède des phares et le reproche que les gens de mer font à la plupart des ports, situés le long des côtes d'Afrique, de ne pas avoir des feux de position permettant aux navires de haute mer ou aux bateaux de pêche de se guider pour approcher avec sécurité leurs points d'escale, pendant la nuit, ne lui est donc pas applicable.

De la mer, le premier phare congolais qu'on aperçoit est celui de Moanda. Sa hauteur est de 118 pieds au-dessus du niveau des eaux; il est visible à 19 milles du large. C'est un phare blanc, donnant des éclats réguliers toutes les 2 1/2 secondes. A l'entrée, sur le banc de Stella, existe un phare à deux couleurs, qui éclaire l'entrée du port de Banana. Son secteur rouge est visible à 5 milles, tandis que son secteur blanc s'aperçoit à 8 milles. L'île de Bulalemba possède un feu puissant qui projette vers le large et éclaire l'entrée de la rade: le secteur blanc est visible à 14 milles et le rouge à 10 milles.

Sur la côte portugaise, à Sharkpoint, il existe un feu couleur blanc seulement d'une valeur de visibilité de 7 milles.

La profondeur des eaux, au large de Sharkpoint, accuse 2000 pieds, le fond remonte ensuite vers l'avant-port où la profondeur est encore de 1400 à 500 pieds. Si un peu en avant du Banc de Stella, où touche la pointe de Banana, on constate 1000 pieds de fond, il existe immédiatement en retrait un haut fond dangereux pour les navires de fort tonnage, où la sonde n'accuse plus que 28, 23, 14 et 10 pieds. Cependant, il y a assez d'espace pour permettre sans danger l'évolution d'une flotte entière dans l'avant-port. Toutefois, pour l'entrée dans la rade même de Banana, il faut un pilote pour conduire les steamers de mer. On y constate un fond de 18 à 26 pieds. Au débarcadère de la société hollandaise on accoste par 19 pieds d'eau.

Pour la détermination des profondeurs indiquées, on s'est basé sur des sondages obtenus pendant la période des eaux basses et à la plus basse marée.

On sait qu'au Congo, pendant la saison des pluies, les eaux montent très sensiblement. Les différences de niveau entre les plus fortes et les plus basses eaux indiquées ci-après permettront de s'en rendre compte:

A Matadi, 22 pieds; à Boma, 10 pieds; à Fetish Rock, 8 pieds; à Mateba et à Camoens pt., 6 pieds; à Malela et à Kisanga, 3 pieds.

Les navires de mer peuvent remonter le fleuve Congo en toute sécurité jusqu'à Matadi, mais toutefois sous la conduite d'un pilote blanc, car si, à la sortie de Banana, la profondeur du thalweg accuse jusqu'en face de Malela plus de 100 pieds, à partir de ce point, la profondeur diminue, le fort courant déplaçant lentement les bancs de sable.

En face de Scotchman Head, deux passes bifurquent pour se rejoindre à Fetish Rock; celle du nord a une profondeur constante moyenne de 25 pieds, sauf près des îles des Hippos où l'intervention de la drague suceuse que possède le Gouvernement est nécessaire. Jadis le haut fond marquait seulement 14 pieds aux basses eaux. La passe du sud, celle ordinairement suivie par les steamers remontant le fleuve, est plus certaine comme régularité. Toutefois, non loin du point Camoens, au bord de l'île des Oiseaux, il est constaté 17 pieds de fond seulement, ainsi que dans la passe de Fetish Rock. Partout ailleurs, la sonde donne plus de 25 pieds. Au delà de Fetish Rock et jusqu'à Matadi, les déplacements de bancs de sable ne sont plus à craindre, les profondeurs d'eau donnent de 50 à 180 pieds.

Le thalweg est parfaitement déterminé, des bouées peintes en rouge et en noir marquent les endroits dangereux à côtoyer.


PAGAYEURS WAGENIA

# Table des Matières



## PREMIÈRE PARTIE

### CHAPITRE PREMIER



### CHAPITRE II



### CHAPITRE III



### CHAPITRE IV

# DEUXIÈME PARTIE

Pages

## CHAPITRE PREMIER

Pages



CHAPITRE II



---

# TROISIÈME PARTIE

---

## CHAPITRE PREMIER



## CHAPITRE II



## CHAPITRE III

CHAPITRE IV



CHAPITRE V



CHAPITRE VI



CHAPITRE VII